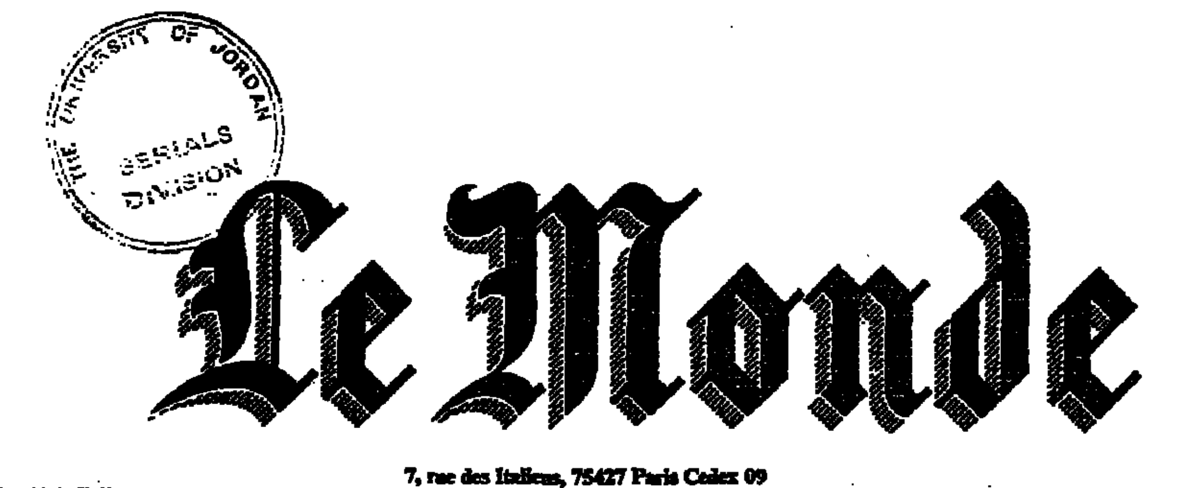


DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14030 — 4,50 F — MERCREDI 7 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le « ras-le-bol » des électeurs soviétiques

APPELÉS pour la seconde fois aux urnes en un an de distance, les citoyens soviétiques se lassent un peu de la démocratie parfois chaotique qui leur est proposée, mais ils ne changent pas d'avis. Telle est la leçon que l'on peut tirer des premiers résultats des élections locales de dimanche 4 mars dans les trois Républiques du « noyau slave » de l'URSS, la Fédération de Russie, l'Ukraine et la Biélorussie, les plus peuplées du pays avec leurs 130 millions d'habitants. La lassitude s'est traduite par une réduction sensible de la participation électorale : 64 % à Moscou, par exemple, contre 83 % aux élections générales de l'an dernier. Sans doute les électeurs ont-ils été rebutés par la complexité du scrutin et la discrétion d'une campagne électorale qui ne leur avait pas permis de vraiment connaître leurs candidats, mais aussi par les difficultés économiques : beaucoup commencent à penser que les joutes politiques changent peu de chose à leurs conditions de vie, quand elles ne les aggravent pas.

CELA dit, ceux qui s'expriment continuent de donner la préférence aux réformateurs les plus engagés. En témoigne le succès de Boris Eltsine, l'enfant terrible de la perestroïka, qui a renouvelé à Sverdlovsk son triomphe moscovite de l'an dernier en obtenant 80 % des voix contre onze concurrents. De même Vladimir Starkov, rédacteur en chef du très populaire hebdomadaire « Arguments et Faits », est l'un des très rares élus du premier tour à Moscou : c'est pourtant lui que M. Gorbatchev voulait, l'an dernier, exclure de ses fonctions pour crime de lèse-majesté... Si l'on ajoute, au second tour des élections en Lituanie, la confirmation de la victoire quasi totale du Sajudis, le mouvement pour l'indépendance de la République, il est clair que les grandes tendances observées depuis le début du parlementarisme en URSS ont été confirmées.

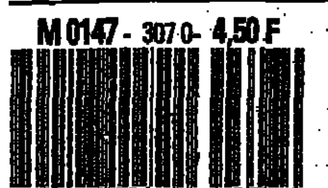
Il faudra néanmoins attendre les résultats complets et les très nombreux seconds tours prévus pour se faire une idée d'ensemble du nouveau paysage politique. Si l'on parle davantage des progressistes, les plus connus, des députés conservateurs ont été ou seront élus eux aussi, d'autant que la province profonde ne suit guère les grandes villes : c'est très souvent dans les zones rurales que les apparatchiks assiégés ont réussi à décrocher un siège, notamment M. Vorotnikov, membre du bureau politique et président de la Fédération de Russie, celui-là même que M. Eltsine compte affronter pour le poste.

DE même en Ukraine, le triomphe du président du mouvement nationaliste Roukh (80 %) est allé de pair avec l'élection confortable de plusieurs dirigeants traditionnels dans d'autres circonscriptions plus reculées. Sans parler des Républiques d'Asie centrale, qui avaient voté précédemment, et où tout semble s'être passé comme au « bon vieux temps » : au Tadjikistan, par exemple, et malgré les troubles récents de Douchambé, tous les dirigeants de la République ont été réélus sans problème, avec une participation de 90 %...

Malgré cette géométrie variable, ces élections n'en marquent pas moins un progrès de la démocratie. A condition, bien sûr, que ces Parlements locaux disposent réellement du pouvoir.

Lire page 3 l'article de BERNARD GUETTA

M 0147 - 307 0 - 4,50 F



Bien que critiqué par ses alliés libéraux

Le chancelier Kohl durcit ses positions sur la réunification

Sévèrement critiqué par l'opposition, mais aussi par ses alliés libéraux de la coalition gouvernementale, pour ses récentes prises de position sur la question de la frontière occidentale de la Pologne, le chancelier Kohl n'en a pas moins réaffirmé, lundi 5 mars, en les durcissant, ses conceptions sur la réunification de l'Allemagne et sur l'attitude qu'il convient d'adopter vis-à-vis de la Pologne.

BONN

de notre correspondant

Insensible aux critiques qui se multiplient à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Allemagne, le chancelier Kohl s'est rangé, à quelques nuances près, sur les positions du président des associations de réfugiés, M. Herbert Czaja, député CDU au Bundestag, qui vient de déclarer : « *Les territoires allemands, au-delà de la ligne Oder-Neisse, ne doivent pas faire l'objet d'un marchandage au sein de la coalition.* »

« *Il vaut mieux renoncer à une coalition qu'à un morceau de la patrie allemande. Si la question de la frontière devait briser la coalition Kohl-Genscher, il faudrait procéder à des élections anticipées.* »

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite et l'article de HENRI DE BRESSON page 4

Multipartisme et ouverture économique

L'Ethiopie s'engage à son tour sur la voie des réformes

Le colonel Menguistu Haïlé Mariam, le chef de l'Etat éthiopien, au pouvoir depuis septembre 1974, a annoncé, devant les instances supérieures du parti unique, son intention d'engager le régime marxiste-léniniste sur la voie d'une certaine libéralisation de la vie politique et économique. Jusqu'alors, il avait tenté, tant bien que mal, de résister au vent des réformes.

LE PRÉSIDENT EST EN PRIÈRE, POUR SAVOIR OÙ EST PASSÉ L'ARGENT QUE VOUS LUI AVEZ PRÊTÉ !

FMI

PLANTU

Lire, page 46 - section C, l'article de notre envoyé spécial en Côte-d'Ivoire, JOSÉ-ALAIN FRALON

Le plus solide allié de l'Union soviétique en Afrique, le colonel Menguistu Hailé Mariam, aurait-il enfin entendu les appels à la modération que lui lance, depuis plusieurs mois, le Kremlin ? En tout cas, dans un discours prononcé, le lundi 5 mars, devant le comité central du Parti des travailleurs éthiopiens (PTE), le parti unique au pouvoir, il a annoncé son intention d'engager un train de réformes politiques et économiques et d'en finir avec une guerre fratricide qui s'éternise en Erythrée et au Tigré.

Lassé d'avoir à tenir à bout de bras un régime essoufflé par des conflits internes, Moscou l'avait invité à trouver à ceux-ci des « *solutions politiques* ».

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 6

Colombie : les cartels de la drogue en échec

Le gouvernement de Bogota demeure inflexible, malgré une tendance au compromis dans une partie de la classe politique

BOGOTA

de notre envoyé spécial

La guerre est finie ? Presque finie. Cette « *guerre totale* » que le gouvernement colombien et les cartels de la drogue s'étaient déclarée, il y a six mois, et qui a fait de nombreuses victimes des deux côtés. Depuis un mois et demi, les « narcos » ne commettent plus d'attentats.

Plus de voitures piégées et, si les mesures de sécurité restent impressionnantes, la psychose de la bombe a cessé. La vie a repris son cours habituel, à Bogota et ailleurs, avec son cortège de rapts, de meurtres et de sabotages dus aux autres formes de violence, celles-là traditionnelles.

Le mot du jour est celui de *reddition*. Les barons du trafic de la cocaïne avouent leur défaite et se disent prêts à se rendre. Mais il posent leurs conditions.

Dans un étonnant communiqué, daté du 17 janvier, ils ont reconnu que le gouvernement avait gagné la partie. Sur le papier à en-tête de leur organisation illustré de trois hommes enchaînés et de leur devise : « *Nous préférons une tombe en Colombie à un cachot aux Etats-Unis* », les *extradables* – ainsi nommés parce que la justice américaine les réclame – se sont présentés comme des patriotes soucieux du bien collectif.

Reconnaissant « *le triomphe de l'Etat et des institutions* », ainsi que l'autorité du gouvernement « *légitimement établi* », ils se dont dits prêts à suspendre les envois de cocaïne, à livrer leurs armes, leurs explosifs, leurs laboratoires, leurs pistes d'atterrissage, si on leur donnait des « *garanties constitutionnelles* ». Ils se sont même proposés comme intermédiaires avec les autres factions armées – trafiquants d'émeraudes, paramilitaires, guérilleros – pour aboutir à la paix.

Ce communiqué envoyé par télécopieur à toutes les rédactions n'était pas difficile à déchiffrer. Les « *garanties constitutionnelles* », pour les *extradables*, c'est un jugement en Colombie, l'extradition relevant d'un traité particulier signé, voici onze ans, avec les Etats-Unis.

CHARLES VANHECKE

Lire la suite page 7

Programmes scolaires, orientation, universités...

Les grands chantiers de l'école

Le monde de l'éducation est un chantier sans fin. M. Lionel Jospin en fait de nouveau la démonstration cette semaine en multipliant les initiatives pour moderniser, touche par touche, un système trop rigide. L'installation officielle, mardi 6 mars, du Conseil national des programmes, institué par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, traduit la volonté de créer un organe indépendant de dialogue et d'expertise. Il est chargé de proposer « *un renouvellement en profondeur des contenus et des programmes* » de l'école maternelle à l'université.

Autre mesure d'application de la loi d'orientation : dès la rentrée prochaine, les procédures d'orientation des élèves de collège et de lycée seront modifiées afin d'accorder un rôle plus important aux parents et aux élèves dans le choix des études.

Enfin, le ministère a soumis, lundi 5 mars, au CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) un projet de réforme du deuxième cycle universitaire dont l'application pourrait commencer à la rentrée 1991. Il prévoit de réduire fortement le nombre des licences et des maîtrises, mais de renforcer l'autonomie pédagogique des universités dans l'organisation des diplômes.

Lire pages 13 et 14 - section B les articles de JEAN-JACQUES BOZONNET et de GÉRARD COURTOIS

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

La réunification allemande et l'évolution des pays de l'Est

Mission Europe

par Jean-François Deniau

RAPPELONS-NOUS le concert de protestations, de manœuvres et de contre-projets que suscitèrent les débuts du Marché commun il y a plus de trente ans. Les Anglais, les Scandinaves, les neutres font campagne contre ce qu'ils appellent une *« division de l'Europe »*. Les Soviétiques, eux, condamnent encore plus violemment « les revanchards de Bonn ».

Alors que le traité n'est pas encore appliqué, les Britanniques proposent de lui substituer une autre forme de rapports européens qui pourrait être acceptée par la Grande-Bretagne, sans politique agricole commune, sans union douanière, sans institutions à finalité unitaire : la grande zone de libre-échange. C'est la « maison commune » de l'époque...

Les Six, soutenus par les Américains, tiennent bons. Les Anglais devront se contenter de monter une organisation rivale, l'EFTA. Puis, quand ils constateront que l'Europe des Six fonctionne et se développe, de s'y rallier. L'URSS, qui avait refusé de reconnaître, commencera à parler.

Une volonté de solidarité

Le courage des responsables européens d'alors avait été de bien voir que *l'Europe n'est pas une notion géographique, mais une volonté d'identité et de solidarité*. Et de garder au « moteur » européen toujours une disposition, un avantage, un trait particulier d'avance par rapport au reste de l'Europe ou du monde.

La seule force de l'Europe, ce sont des engagements qui lui soient particuliers. La grande vertu du traité de Rome n'a pas été dans le Marché commun lui-même, mais dans la période de transition (douze ans) avec le calendrier d'engagements concrets et de dates précises qui devait y conduire. De même pour l'objectif 1993. C'est la préparation à 1993 qui compte.

L'ouverture de l'Europe centrale et orientale, qui marque le triomphe des idées de liberté du Marché commun, doit être traitée avec le même espoir et dans le même esprit que le progrès de la « petite Europe » initiale. Appliquons les principes qui sont les nôtres et qui ont fait leurs preuves.

1) *La réunification de l'Allemagne*, par absorption de la RDA par la RFA, a l'avantage de supprimer le protocole est-allemand, qui était l'une des faiblesses du traité. Le protocole est-allemand faisait que les échanges intra-allemands échappaient aux institutions européennes. La réunification réintègre les affaires allemandes dans les compétences de l'Europe. Il est nécessaire de le rappeler, comme de préciser les modalités de la transition.

Ce n'est pas l'Allemagne qui m'inquiète. C'est l'apathie officielle française. Qui rappelle les objectifs de notre propre union économique et monétaire ?

2) Il faut distinguer entre les pays de l'Europe de l'Est : ceux qui sont prêts à participer progressivement à une *économie de marché* concurrentielle, et ceux qui ne le veulent ou ne le peuvent pas. Si le Marché commun a été bon pour nous, il doit être bon aussi pour les autres. Les vraies solutions sont encore dans la définition cas par cas de périodes de transition. Sinon, toutes les aides bancaires risquent d'être vaines, comme on l'a vu dans le passé.

Elections libres

La Hongrie est sans doute à un stade lui permettant de s'engager dans de tels mécanismes. Peut-être plus prudemment la Tchécoslovaquie et la Pologne. Reprenons nos objectifs et nos critères, à nous. C'est l'accès progressif au grand marché, avec réciprocité, qui doit être à la base des discussions. Parce que c'est seulement la concurrence qui réveillera les économies endormies et chassera les appareils corrompus. La liberté ne se divise pas.

3) Il faut restaurer la *gradation* qui est indispensable à la préservation du moteur et à l'équilibre des forces :

– pays membres ;

– pays associés ayant vocation ultérieure à l'adhésion et participant progressivement au grand marché par un système concurrentiel ;

– pays ayant des accords de coopération mais hors mécanisme d'intégration, parce que pour le moment, ils ne le veulent ou ne le peuvent pas.

L'Europe se construit par cercles concentriques ayant des vocations distinctes à une période donnée. Et glissement concerté d'un cercle à un autre. L'Angleterre, le Danemark, l'Irlande ont constitué un cercle temporaire. La Grèce, l'Espagne, le Portugal en ont constitué un autre. L'Autriche, la Suisse, la Suède, la Norvège, la Finlande en constituent encore un. D'autres cercles temporaires sont à créer. La Bulgarie ne va pas aussi vite que la Slovénie. Si l'on veut tuer l'Europe, il n'y a qu'à faire adhérer en même temps, dans un ensemble vague et sous un toit fragile, tout le monde plus les Etats-Unis et l'URSS. Si on veut être sérieux, on trie dans le temps et par catégorie de pays, suivant leur capacité à adhérer au Marché commun. Et on garde un train d'avance pour le noyau dur européen.

4) Avec l'Europe orientale qui s'ouvre, l'Allemagne qui se réunifie, plus rien ne sera pareil. Il y a plus de trente ans, la France et ses partenaires avaient su inventer des mécanismes et un objectif pour l'Europe. En commençant par le domaine de la coopération économique, qui était le plus évident et le moins discutable dans un continent détruit par la guerre. Quel est le domaine de coopération le plus évident pour demain ? La démocratie. Silence et inertie inexplicables. Dans l'attente des résultats en pourcentages des différents courants socialistes, A, AB, C, etc. du congrès de Rennes, ou des péripéties du RPR et de l'UDF, est-ce que la France ne s'intéresse plus à l'Europe ? Ou à la démocratie ?

Aide à l'organisation d'élections libres, corps européen d'observateurs, soutiens matériels aux partis démocratiques, lien entre progrès démocratique, assistance financière et intégration économique, voilà quels devraient être notre rôle et notre plan. Ce que l'ONU a fait pour la Namibie, c'est trop nous demander de le faire pour Varsovie, Budapest, Bucarest ?

5) Extraordinaire et bouleversante époque. Rostropovitch joue du Bach devant le premier trou du mur de Berlin. A Prague, la garde qui avait conduit en prison M. Havel lui présente les honneurs. A Moscou, les députés dénoncent les privilèges de la Nomenklatura. Les experts sont dépassés, les gouvernements silencieux, les bureaux inquiets. La foule dans la rue, à mains nues, ébranle les régimes, les dogmes, les pactes et les partages. En criant : élections, élections libres.

Avec la force immense et simple du vote, l'Europe peut se redécouvrir ce qui lui manquait le plus, une mission, une âme.

▶ **Jean-François Deniau est ancien ministre, député UDF du Cher**

TRAIT LIBRE



La menace du IVe Reich

par Jean-Pierre Brard

« EN Europe centrale, nous avons eu une Allemagne unie pendant tout juste soixante-quinze ans, sous divers gouvernements allant de Bismarck jusqu'à 1945. Une Allemagne sous cette forme n'a fait que notre malheur et le malheur de nos voisins ». C'est la constatation tout à fait judicieuse que Günter Grass formulait le 13 février dernier.

Incontestablement, les vieux démons sont en train de renaître. L'arrogance allemande qui a fait tant de mal à notre continent, y compris au peuple allemand, réapparaît. Hormis les Verts, parmi les formations politiques représentées au Bundestag, tous sont d'accord pour annexer la RDA. Il est vrai qu'il se trouve chez nous des voix pour soutenir ce pangermanisme inquiétant. Ce n'est pas la première fois que cela se produit. En d'autres temps déjà, dès le Front populaire, des hommes politiques français ont préféré les cercles dirigeants de l'impérialisme allemand aux intérêts du peuple français et de la paix en Europe. Il est encore temps de mettre un terme à l'engrenage criminel dans lequel Kohl et la CDU, mais aussi le SPD qui ne s'y oppose pas, essaient de nous entraîner.

Ne nous a-t-on pas répété que nous sommes tous des Européens ? Précisément, il s'agit bien de cela. Personne n'est propriétaire de notre continent. Au moment où il est beaucoup question de maison commune, nous devons répéter fortement que tous les peuples européens sont copropriétaires de cet espace géographique si important pour la paix du monde. Le passé l'a assez montré. Aucun peuple, quel qu'il soit, et en particulier le peuple allemand, ne doit avoir le pouvoir de changer l'équilibre fragile qui nous a permis de vivre sans guerre depuis 1945.

L'esprit dominateur des cercles dirigeants de la RFA se manifeste déjà sous de multiples formes : refus de reconnaître la frontière Oder-Neisse, volonté de faire main basse sur les entreprises de RDA, menace de rétablissement des anciens propriétaires de terres et d'immeubles qui sont aujourd'hui installés en RFA et qui veulent réintégrer en RDA ce qu'ils considèrent être leurs droits. La perspective de la mise en cause des acquis sociaux des habitants de la RDA, de la mise au chômage de 1,4 à 3 millions de salariés de la RDA suivant les estimations, est lourde de dangers. De tout cela ne peuvent sortir que des troubles dont nul ne peut mésestimer la gravité et les répercussions, aussi bien en RDA qu'en RFA, et au-delà dans l'ensemble de l'Europe occidentale. On voit bien qui peut en tirer profit. Les provocations des Republikaners ne sont qu'un avant-goût de la résurrection du passé.

Une Allemagne ainsi réunifiée sonnerait le glas de la détente et du désarmement. Pis, il serait de notre responsabilité de prendre toutes les dispositions utiles pour assurer la sécurité de la France.

Pour le peuple allemand, pour le peuple français ainsi que pour tous les peuples d'Europe, il faut construire un continent de paix et de coopération. Une telle perspective humaine que Goethe, le philosophe de Weimar, ne désavouerait sûrement pas, suppose de s'opposer à l'Anschluss de la RDA qui inévitablement conduirait à un IVe Reich. Le IIIe Reich a produit le camp de Buchenwald qui se trouvait au-dessus de la ville de Weimar. Nous sommes parmi les héritiers de Goethe contre ceux qui rendent sa fécondité au ventre dont Brecht parlait et d'où surgit « la bête immonde ».

▶ **Jean-Pierre Brard est député PCF de Seine-Saint-Denis et maire de Montreuil.**

Le Monde

Edité par la SARL le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Paris, Berlin

par Michel Vauzelle

L'ALLEMAGNE unie est « créée » le 9 novembre 1989, à l'instant même où est renversé le mur de Berlin. A partir de ce moment, le torrent de la vie passe et l'Allemagne se fait d'elle-même. Les structures juridiques peuvent bien perdurer, elles sont chaque jour plus artificielles. Certaines sont déjà surréalistes.

Les Allemands comblent leurs partenaires de déclarations qu'ils croient apaisantes. Elles ne leur coûtent rien. Il les multiplient. Ils savent que demain la situation nouvelle de l'Allemagne leur autorisera une autre attitude.

Les conférences diplomatiques vont, et c'est indispensable, formuler des accords, établir des calendriers, dessiner des processus, imaginer des garanties. Ces démarches sont urgentes et nécessaires. Pourtant, elles ne feront que suivre, avec un temps de retard parfois un peu préoccupant, le formidable élan d'un peuple qui s'unit.

Le fait d'appartenir à deux alliances militaires différentes ne gênera pas non plus les Allemands. Tandis que des experts exploreront gravement les possibilités et les impossibilités des diverses formes que l'on peut inventer pour régler le problème posé par les pactes, les Allemands obtiendront, sur un rythme de plus en plus rapide, le retrait progressif de leur territoire, des armées étrangères. Ce désarmement qu'appellent de leurs vœux, exprimés ou secrets, aussi bien les Soviétiques que les Américains et les Allemands, se fera dans un bel enthousiasme de l'opinion publique européenne unanime – comment pourrait-on être contre le désarmement ? – et rendra à l'Allemagne toute sa liberté de manœuvre. Ce résultat aura été obtenu sans avoir jamais eu à traiter des questions qui fâchent, comme celle de la neutralité ou de l'extension de l'OTAN à la RDA. Cette situation nouvelle pourrait conduire l'Allemagne à tenir alors un langage nouveau.

La meilleure amie de la France

Les Français sont, pour l'instant, à une écrasante majorité favorables à l'unité allemande. Nous devons nous réjouir sincèrement de cette confiance des Français dans l'Allemagne démocratique et amie avec laquelle, la main dans la main depuis la fin de la guerre, nous avons construit l'Europe nouvelle. Nous devons rendre hommage, pour ce résultat inestimable et assez difficilement concevable il y a quarante ans, à tous les pédagogues de nos deux peuples, responsables politiques de tous bords ou artisans plus anonymes servant cette grande cause, que ce soit par des jumelages entre communes ou par des institutions comme l'office franco-allemand de la jeunesse.

Pour être forte, face à la concurrence des Etats-Unis et du Japon, pour mieux défendre le fonds commun à ses identités culturelles, l'Europe doit pouvoir compter sur une Allemagne forte et donc unie.

Si elle n'a besoin de l'accord de quinconque pour s'unir, ni d'opter pour la neutralité pour écarter les troupes étrangères de son territoire, l'Allemagne n'a pas davantage vraiment besoin de discuter de ses frontières. En effet, quelles que soient finalement ses frontières juridiques, beaucoup plus importantes, pour sa puissance politique réelle et son rayonnement, sont les frontières du bassin linguistique et culturel germanophone qui englobe notamment l'Autriche, la majeure partie de la Suisse, le Luxembourg et ici ou là quelques régions dont les noms sont dans toutes les mémoires.

Beaucoup plus étendues encore que les frontières du bassin germanophone, sont celles du bassin économique où l'Allemagne étendra son influence. La précipitation avec laquelle le nouveau président de la République tchécoslovaque s'est rendu, à peine élu, en Allemagne, les paroles qu'il y a prononcées, ont été une des meilleures illustrations de la volonté des peuples de l'Europe centrale et de l'Est, mais aussi des peuples de l'espace baltique au Nord comme de l'espace adriatique au Sud, de s'intégrer à des organisations « régionales » autour de l'Allemagne.

La présence, à notre voisinage immédiat d'un tel ensemble n'est plus à la mesure de la France, de la Grande-Bretagne ou de l'Italie comme c'était le cas de la RFA dans une Europe coupée en deux. L'unité de l'Allemagne doit conduire la France à renforcer davantage – si toutefois les Allemands le souhaitent encore – les liens que nous avons su créer entre nous depuis la dernière guerre.

Il faut donc à la fois explorer la voie confédérale proposée par le président de la République et la voie fédérale proposée par Jacques Delors. A ces deux propositions, il n'y a pas de solution de rechange. Les subtiles constructions diplomatiques du XIXe siècle, fondées sur de suspicieuses recherches d'équilibres, ne sont pas d'actualité. Ce n'est pas sur la méfiance à l'égard de l'Allemagne que nous pouvons fonder une politique européenne sérieuse.

Il ne faut pas songer à créer avec l'Europe de l'Est ou du Sud des contrepoids à l'Europe du Centre. Ce serait dérisoire et dangereux. C'est encore avec l'Allemagne que se situe, pour la France, la seule réponse sage aux bouleversements actuels.

Un consensus apparent

Il n'y a donc pas d'autre solution pour le cœur comme pour l'esprit, que de rendre plus fraternelle et plus étroite encore notre amitié avec l'Allemagne. Cependant, le poids économique, culturel et politique du « bassin » allemand sera tel qu'il faudra veiller à ce que la fédération ou la confédération éventuelle ne soient pas dénoncées un jour avec succès comme étant l'habillage d'une nouvelle organisation impériale de l'Europe.

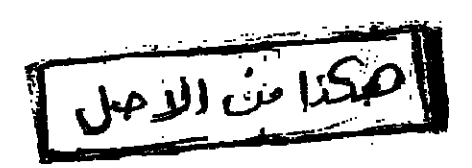
Une attitude trop assurée de l'Allemagne pourrait être vécue à tort par ses partenaires comme arrogante. Elle pourrait susciter bientôt dans l'opinion publique, notamment en France, une attitude moins amicale que celle d'aujourd'hui. Si la prospérité, le haut niveau de vie, les créations d'emplois sont plutôt réservés à l'Allemagne et aux régions voisines qu'aux pays du Sud de la Communauté, et en particulier au Midi de la France, si les grandes décisioins monétaires semblent à l'avenir prises davantage à Berlin qu'à Bruxelles, si un flux d'achats étrangers semble accaparer une part significative de notre patrimoine, si un mouvement touristique trop massif venu du Nord se concentre à certaines périodes sur certains points du territoire, si la langue française après avoir rendu les armes à l'anglais, doit céder aussi devant l'allemand, non seulement en Europe centrale et de l'Est, mais dans toute l'Europe, et en France même, un mouvement d'inquiétude pourrait être bientôt suscité puis flatté par les forces politiques de droite et d'extrême-droite contre la Communauté et contre l'Allemagne.

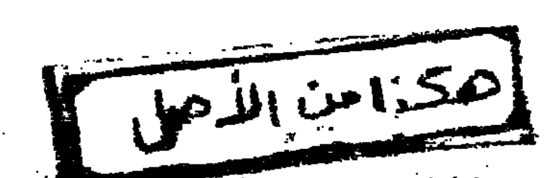
L'Europe est fragile parce qu'elle n'est portée aujourd'hui que par un consensus apparent qui masque de manière d'ailleurs imparfaite et temporaire, l'opinion d'une partie importante de l'électorat français qui est resté en fait hostile à l'idée européenne. Ces Français attendent un bilan des résultats obtenus de la construction européenne par les populations du Nord et par celle du Sud. Ils en tireront le moment venu les enseignements en termes d'emplois et de niveau de vie.

Si la fédération et la confédération sont bien les seules perspectives envisageables, il faut savoir que ni l'une ni l'autre ne suffiront à assurer un avenir paisible à l'Europe, dès lors qu'un élément fédéré ou confédéré, l'Allemagne, aura une surface politique réelle nettement plus importante que les autres. Les systèmes fédéraux et confédéraux sont fondés sur l'équilibre des rapports de forces internes. Ce n'est pas la Communauté qui assure les équilibres. Ce sont les équilibres qui assurent d'abord la pérennité de la Communauté.

La France va donc vivre avec à ses côtés sur sa frontière nord-est une puissante voisine. Une raison pour, sans relâche, veiller au renforcement de la Communauté et dans le même temps à la précipitation et à l'élargissement du processus d'Helsinki.

▶ **Michel Vauzelle, député PS des Bouches-du-Rhône, est président de la commission des affaires étrangères.**





ÉTRANGER

URSS : les projets d'amendements de la Constitution

Le futur président soviétique disposerait de pouvoirs considérables

Les projets d'amendements de la Constitution, rendus publics lundi 5 mars à Moscou, seront soumis la semaine prochaine au Congrès des députés du peuple. Les pouvoirs considérables qu'ils prévoient de donner au futur président – selon toute vraisemblance M. Gorbatchev – suscitent des débats très vifs au sein même des milieux les plus réformateurs.

MOSCOU

de notre correspondant

Tout comme le président français, le futur président soviétique nommera un premier ministre responsable devant le Parlement mais, comme celui des Etats-Unis, il prononcera chaque année un discours sur l'« état du pays », disposera d'un droit de veto et sera assisté d'un « conseil présidentiel » très semblable au Conseil national de sécurité américain et constituant le véritable gouvernement de l'URSS.

Rédigés à la hâte, flous sur bien des points capitaux et directement inspirés de deux modèles très différents, les projets d'amendements constitutionnels instituant la fonction de « président de l'URSS » ouvrent ainsi en même temps la voie à la démocratie et à un régime personnel autoritaire. Etant donné la situation institutionnelle dont ces textes vont faire sortir le pays, l'actuelle « partocratie » autoproclamée et incontrôlée, le progrès est considérable. Mais compte tenu des principes du droit constitutionnel et de l'équilibre des pouvoirs, il s'agit là au contraire d'un monstre juridique grâce auquel un successeur de M. Gorbatchev pourrait purement et simplement ignorer les prérogatives du Parlement et gouverner en dictateur.

C'est ce double aspect d'un projet dont la version définitive a été *rendue publique lundi 5 mars*, avant d'être soumis, au début de la semaine prochaine, au Congrès des députés du peuple, qui explique la violence des débats qu'il suscite en ce moment dans tous les milieux libéraux d'Union soviétique. Dimanche dernier encore, les membres de la Tribune de Moscou, le club politique qui réunit, depuis sa fondation par Andreï Sakharov, les plus prestigieux intellectuels de la capitale se sont ainsi entre-déchirés comme rarement.

A ceux qui voulaient appeler le peuple à descendre dans la rue « par millions » pour défendre la démocratie répondaient ceux pour qui le problème est plutôt d'arracher le pouvoir au parti en donnant à M. Gorbatchev les moyens d'instituer un pouvoir d'Etat puissant. Les uns défendaient l'avenir, les autres appelaient à ne pas oublier la réalité présente, et le débat n'est pas prêt de cesser.

Gouverner par décrets

Les premiers peuvent en effet constater à juste titre que l'article 127-7 de la Constitution amendée donne au président le pouvoir de *« prendre, sur la base de la Constitution et des lois existantes, des décrets qui ont force de loi sur tout le territoire du pays »*. Par rapport au premier projet soumis la semaine dernière au Soviet suprême il y a petite amélioration puisque référence est faite aux lois et à la Constitution, mais il reste que ne sont définis ni les circonstances, ni le temps, ni les domaines dans lesquels le président pourrait gouverner par décrets.

Sauf amendement aux amendements se trouve de cette manière inscrit dans la Constitution le pouvoir personnel absolu d'un homme qui serait aussi commandant en chef des forces armées et pourrait proposer au Parlement la nomination d'un nouveau premier ministre, *« en accord »* avec lequel serait composé le gouvernement, qui pourrait *« suspendre »* l'exécution *des décrets de ce gouvernement* et décréter, en concertation avec les directions des Républiques concernées, l'état d'urgence ou de siège dans certaines régions pouvant alors être placées sous sa juridiction directe.

Casser le monopole du parti

Ce président disposera, qui plus est, d'un droit de veto puisque même si le Soviet suprême confirmait, à la majorité des deux tiers, une loi à laquelle il se serait opposé. Il pourrait encore faire appel au Congrès, l'instance plénière du Parlement. Là aussi, il y a eu *un très léger progrès en une* semaine puisque le président, en cas d'échec devant le Congrès, ne peut plus faire appel au peuple par référendum.

Il n'en reste pas moins qu'entre l'article 127-7, la faiblesse générale du texte et l'absence, surtout, de traditions démocratiques établies en URSS, l'ambition d'un « gaullisme soviétique » pourrait parfaitement échouer dans un présidentialisme tiers-mondiste – Peron au mieux, Pinochet au pire.

Si pour n'être que virtuel ce danger est réel, il est tout aussi vrai pourtant qu'il n'existe aujourd'hui pas d'autre vrai pouvoir exécutif en URSS que celui du bureau politique du parti. L'actuelle fonction de chef de l'Etat ne procède en effet que de la présidence du Parlement, c'est-à-dire d'un pouvoir législatif qui n'a de réelle existence que depuis un an. Le premier *ministre étant, lui, nommé, de fait*, par le bureau politique, le seul moyen d'arracher ses pleins pouvoirs à l'appareil du parti est de les transmettre à un président qui n'aurait aucun compte à rendre au parti, puisque élu – cette fois-ci encore – par le Congrès mais, dès la prochaine élection, au suffrage universel.

L'introduction du présidentialisme vient donc institutionnellement casser ce monopole du parti, qui est parallèlement mis à mal par l'introduction des élections libres et du pluripartisme grâce auxquels le futur président pourra former des gouvernements répondant à l'état de l'opinion.

Quant aux possibilités de gouverner par décrets, il faudrait être naïf, disent les partisans du projet, pour imaginer que l'URSS ne traversera pas très bientôt des moments de crise grave. Dans ce moment-là, il faudra au président la possibilité d'agir, y compris à contre-courant, mais sans pour autant sortir du cadre constitutionnel.

A l'heure de la décentralisation et de la « redéfinition » de l'union, l'exécutif se muscle tout en se dotant, auprès du président toujours, d'un « conseil de la Fédération » où siégeront les présidents des Républiques constituantes afin d'« *élaborer la politique nationale* », et de *« résoudre les conflits entre nationalités »*.

Le président de l'URSS ne pourra pas exercer plus de deux mandats de cinq ans et devra avoir, au jour de son élection, plus de trente-cinq ans et moins de soixante-cinq ans – ce qui laisse encore dix ans de pouvoir à M. Gorbatchev.

BERNARD GUETTA

□ **Sept volumes de Soljenitsyne seront édités en URSS.** – La revue soviétique *Novy Mir* fonde une maison d'édition dont les premiers livres seront des œuvres d'Alexandre Soljenitsyne en sept volumes, dont trois de *l'Archipel du Goulag*, a annoncé l'agence Tass. M. Vadim Borissov, chargé des intérêts de l'écrivain en URSS, a expliqué que cette publication était préparée en accord avec l'auteur.

Le premier tour des élections dans les républiques slaves

De nombreux candidats réformateurs sont en ballottage favorable

Les résultats partiels des élections du dimanche 4 mars dans les trois Républiques slaves d'URSS, Russie, Ukraine et Biélorussie, ont donné un avantage aux réformateurs ou nationalistes, mais les résultats complets pourraient les nuancer.

Prenant la parole à Amsterdam où il a commencé une tournée européenne de promotion de son autobiographie, M. Boris Eltsine a indiqué avoir recueilli 84,4 % des voix à Sverdlovsk, dans l'Oural, sa région d'origine, nous indique notre correspondant Christian Chartier. Le coprésident du groupe des députés réformateurs devrait être candidat au poste de président du Parlement de la Fédération de Russie : *« J'ai promis à mes électeurs ne ne pas dire non si on me le propose »*, a-t-il déclaré ultérieurement. M. Eltsine a aussi prédit une fracture au sein du Parti communiste si celui-ci ne reconnaissait pas l'existence en son sein de tendances, se disant prêt à créer, le cas échéant, son propre parti dans la Fédération de Russie.

Parmi les autres réformateurs ayant franchi dès le premier tour la barre des 50 % leur ouvrant accès au Soviet suprême russe figurent trois journalistes de Moscou et de Léningrad. Dans cette dernière ville, le mouvement Elections démocratiques 90 a rapporté que ses candidats étaient en tête dans 30 circonscriptions sur 34 et pourraient remporter 80 % des sièges aux conseils locaux. Mais de hauts responsables communistes, qui se présentaient dans des régions reculées de Russie, ont aussi été élus, tels le président de la Fédération, Vitali Vorotnikov, et le président du Conseil de Russie, Alexandre Vlasov. Les résultats complets tenant compte des campagnes pourraient en outre nuancer l'avantage des réformateurs.

En Ukraine, les candidats du mouvement nationaliste Roukh ont enregistré comme prévu des succès dans l'ouest de la République, mais les résultats de Kiev étaient moins nets. Situation semblable en Biélorussie, où ont été élus à la fois le dirigeant du Front populaire et le premier secrétaire du PC.

La participation était largement plus faible que lors des élections législatives de mars 1989. Le deuxième tour dans les trois Républiques aura lieu le 18 mars.

Les Lituaniens, qui votaient dimanche pour le deuxième tour, ont à nouveau voté massivement pour le Sajudis, qui milite pour l'indépendance. Il détient maintenant 90 des 141 sièges du Soviet suprême, quatre de moins que la majorité des deux tiers qui permet de réformer la Constitution. Un troisième tour y sera organisé en avril. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Gorbatchev devance M. Eltsine en popularité, selon un sondage.** – Un sondage effectué par l'Institut de sociologie de l'Académie des sciences soviétique pour le quotidien britannique *The Guardian* et la BBC, crédite M. Mikhaïl *Gorbatchev de 6,88 points*, contre 5,69 pour M. Boris Eltsine, sur une échelle de popularité allant de 1 à 10. Près de 80 % des 3 000 personnes interrogées dans six villes soviétiques sont par ailleurs en faveur de l'établissement d'un système politique pluripartite en URSS.

Un film sur Prague avant la « révolution de velours »

Les anges du pouvoir vont par trois

Dans le film de Giorgio Albertazzi *les Anges du pouvoir* incarnent l'esprit du mal. Ils vont toujours par trois, sans doute pour rappeler les terribles « troïkas », ces tribunaux créés par la Tcheka dès avril 1918, qui avaient droit de vie et de mort sur chaque citoyen. Depuis, dans les pays du socialisme réel, les différentes commissions chargées de décider du sort de chaque individu à tous les stades de la vie ont toujours compté trois membres.

Le film présenté à Rome en mai 1989 par la RAI-2 et auquel la Cinémathèque française a consacré, début mars, une soirée surprise, s'inspire d'une pièce du dramaturge tchèque Pavel Kohout, *la Lutte de Maria contre les anges.* C'est l'histoire d'une actrice célèbre à Prague, Vlasta Chramostova, et de son mari, le chef opérateur Stanislav Milota, frappés d'interdit professionnel pendant la mise au pas des militants de la Charte 77. A ces vexations s'ajoutent un drame personnel : l'actrice a perdu un enfant dans un accident de voiture alors qu'elle était au volant et a dû subir un long traitement dans un hôpital psychiatrique.

L'héroïne, Maria, voit constamment, dans ses cauchemars, trois anges baroques menaçants. Elle a l'impression dans la vie de se battre aussi contre les anges du mal, ces tenants du pouvoir. Insidieusement, la police fait tout pour l'empêcher de continuer ses activités au sein de la Charte 77, pour interrompre ses contacts avec des opposants dangereux comme Olga et Vaclac Vanek (allusion transparente à Vaclav Havel et à sa femme Olga), pour éviter qu'elle organise, dans son appartement, des représentations privées d'auteurs interdits. On la menace d'abord de lui supprimer sa pension d'invalidité si elle ne se laisse pas interner volontairement à nouveau dans un hôpital psychiatrique, puis on passe à *la tentation, lui* offrant de pouvoir rejouer au Théâtre national dont elle avait été chassée. Elle continuera à lutter.

Dans ce très beau film, Maria est incarnée par une actrice tchèque, Jitka Frantova, à qui *cette interprétation* a valu en Italie, en 1989, le grand prix Société et Cinéma. Elle est exilée à Rome depuis vingt ans avec son mari, Jiri Pelikan, l'ancien directeur de la télévision tchèque, élu à plusieurs reprises député européen pour le PS italien, et qui vient d'être nommé conseiller extraordinaire du président Havel pour les relations extérieures et les questions européennes. Mme Vlasta Chramostova qui, encore en avril 1989, avait été condamnée à trois mois de prison, a participé dès le début à la révolution de velours à Prague. Son mari est aujourd'hui chef du cabinet du président de la République.

A. M. B.

YOUGOSLAVIE

Le gouvernement fédéral intervient dans le conflit économique serbo-slovène

BELGRADE

de notre correspondant

Le gouvernement fédéral yougoslave a finalement décidé d'intervenir dans la petite guerre économique qui oppose les Républiques de Serbie et de Slovénie. Depuis quelques mois, les Serbes boycottent les marchandises slovènes, notamment pour protester contre la position de Ljubljana sur le conflit du Kosovo. Les Slovènes avaient notamment répliqué à ce « blocus » par le refus de participer au fonds fédéral destiné aux régions les plus pauvres du pays (*le Monde* du 28 février).

« Dialogue » pour le Kosovo

Le gouvernement vient, d'exiger que la Slovénie verse sa part au fonds de redistribution et annonce que des sanctions seront prises contre les hauts responsables de la Cour des comptes fédérale si ces sommes n'étaient pas payées. Deuxième mesure, visant cette fois la Serbie : le chef de l'inspection fédérale du marché yougoslave, M. Veselinov, a été suspendu de ses fonctions. On lui reproche de ne pas avoir examiné cent vingt-neuf plaintes déposées par des entreprises slovènes contre des entreprises serbes qui avaient interrompu les échanges.

Alors qu'au Kosovo la situation reste tendue et que des grèves continuent à paralyser de nombreuses entreprises, des membres de l'Association pour une initiative *démocratique yougoslave (UJDI)* avaient organisé la semaine dernière à Mostar, en Bosnie-Herzégovine, une « table ronde » à laquelle participaient des représentants de l'opposition – tant en Serbie qu'au Kosovo.

Une déclaration adoptée le 2 mars à l'issue de cette rencontre intitulée : Dialogue à propos du Kosovo affirme notamment que *« tous les partis alternatifs et organisations doivent lancer un appel au peuple du Kosovo et lui demander d'arrêter les manifestations pendant un mois afin d'apaiser la situation.* (...) *Durant cette période d'accalmie, il faudrait mettre un terme à l'état d'urgence en vigueur et en profiter pour que les organisations politiques s'entendent sur une déclaration qui garantirait les droits de chaque individu dans la province ».* – *(Intérim.)*

BULGARIE

Une loi autorise les musulmans à retrouver leurs noms d'origine

Les musulmans dont les noms islamiques ont été bulgarisés de force sous le régime de l'ancien numéro un bulgare, M. Todor Jivkov, pourront rétablir leurs noms d'origine par une procédure judiciaire simplifiée, grâce à une loi adoptée à l'unanimité, lundi 5 mars, par l'Assemblée nationale.

Cette loi concerne les Bulgares d'origine turque et, contrairement à ce qui était prévu, les centaines de milliers de Pomaks, Bulgares de souche, islamisés durant la domination ottomane, entre le seizième et le dix-huitième siècle. Quelque deux mille Pomaks manifestaient autour du Parlement au moment du vote.

Sur les neuf cent mille personnes – un dixième de la population – que représente la minorité turque, quatre cent mille à cinq cent mille sont concernées par la nouvelle procédure. – *(AFP.)*

ROUMANIE

La statue de Lénine a fini par céder...

Une semaine après que des manifestants eurent pour la première fois demandé le retrait de la statue de Lénine à Bucarest et après deux jours d'effort, la révolution roumaine a tourné une page en réussissant, lundi 5 mars, à abattre le colosse de douze tonnes de bronze.

Dimanche dernier, une poignée de manifestants avaient commencé à faire le siège de la statue, installée très haut sur son socle en granit rose, poussant le sacrilège jusqu'à lui accrocher deux pancartes : *« Bon à refondre en cloche »*, et *« A bas le communisme »*. Jeudi, un prêtre orthodoxe est venu s'installer au pied de la statue, en soutane noire, cheveux longs, une étole dorée et un crucifix à la main, commençant une grève de la faim pour *« déloger l'antéchrist »*.

Vendredi, les autorités ont finalement repris la proposition à leur compte mais personne n'avait prévu que le monument serait aussi coriace. Impossible, le sourire au lèvre et le regard perdu au loin, Lénine a résisté samedi et dimanche à tous les assauts, menés au marteau piqueur, à la scie, au pic et au chalumeau. Ficelé comme un saucisson, un câble autour du cou, Lénine s'est finalement rendu lundi à 10 h 25, après un dernier assaut bruyant et poussiéreux. – *(AFP.)*

EUROPE

RDA : afin de maintenir certains « acquis » du système est-allemand

La « table ronde » a adopté une charte sociale

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Réunie lundi 5 mars à Berlin-Est, la « table ronde » – où tous les partis et groupes politiques est-allemands sont représentés – a adopté une résolution demandant aux gouvernements, actuel et à venir, de la RDA d'introduire dans leurs négociations sur l'union monétaire et économique avec la RFA un volet social qui prenne en compte le visage de la société est-allemande d'aujourd'hui. Elle a adopté à cet effet une *« charte sociale »* qui souhaite voir conserver dans une Allemagne unifiée certains des acquis actuels de la politique sociale est-allemande, notamment en matière d'emploi ou de politique familiale.

Au moment où le chancelier Kohl relance son offensive pour l'utilisation de l'article 23 de la Constitution ouest-allemande afin de parvenir rapidement à l'unification des deux Allemagnes (*voir l'article de notre correspondant à Bonn)*, cette charte donne une indication des difficultés auxquelles se heurteront les négociations après les élections du 18 mars. L'un de ses auteurs, M. Gerd Poppe, n'a pas caché qu'elle supposait, à ses yeux, l'introduction dans la Constitution ouest-allemande de modifications importantes. Elle confirme en tout cas l'hostilité de la majorité actuelle de la « table ronde » à l'article 23.

Cette charte, les partis conservateurs est-allemands auraient vraisemblablement vite fait de l'enterrer s'ils arrivaient au pouvoir. Si l'on en croit néanmoins les tendances actuelles en RDA, le futur gouvernement devrait refléter la majorité qui s'est dégagée en faveur du texte lors réunion de la « table ronde ».

La commission chargée d'élaborer la charte a tenté de concilier les aspects positifs de l'actuelle politique sociale de la RDA et certaines des revendications les plus progressistes des syndicats ouest-allemands. En matière de législation du travail, elle estime que le droit à l'emploi, en tant que droit fondamental, doit être maintenu, de même que la reconnaissance du droit de grève et l'interdiction des lock-out. Reflétant l'inquiétude générale sur les conséquences sociales de l'unification allemande, elle demande aux gouvernements à venir de préserver un contrôle public sur les loyers et de défendre les droits de la population est-allemande en matière de propriété. Elle souhaite également la poursuite, dans ses grandes lignes, de la politique familiale de la RDA, qui dispose par exemple, contrairement à la RFA, d'un système développé de crèches et de garderies d'enfants permettant aux femmes de mener une vie professionnelle relativement normale.

HENRI DE BRESSON

Les Douze confirment leur soutien à l'unification de l'Allemagne

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre correspondant

« Le soutien qu'accordent les partenaires de la RFA dans la CEE à son programme de réunification ne devrait pas être affecté par l'actuelle dispute au sein de la coalition », a estimé, lundi 5 mars, M. Hans Dietrich Genscher en marge de la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze. De fait, celui-ci, qui lors de la réunion du 20 février à Dublin avait indiqué sa volonté de jouer carte sur table et d'informer de manière approfondie ses collègues de la CEE, semble bénéficier de leur confiance. Si bien que jusqu'à présent les incartades du chancelier Kohl ou de la droite de la CDU, à propos de la frontière Oder-Neisse et des réparations à la Pologne, ne trouvent qu'un écho assourdi à Bruxelles.

Ici, tout se passe comme si la priorité était de préserver la Communauté de tels miasmes et d'œuvrer pour que l'élargissement à la RDA, dont les Onze ont pris leur parti, se fasse de manière aussi harmonieuse que possible. Tel est le sens des commentaires délibérément rassurants et compréhensifs pour Bonn, entendus notamment du côté anglais et français.

Question de vocabulaire communautaire

Du coup, le Conseil, comme soulagé, quitte le terrain de la géopolitique pour retrouver les habitudes et le vocabulaire communautaires : M. Genscher y explique que l'entrée de la RDA dans la Communauté, qui pourrait être réalisée dès le 1er 1991, ne nécessite pas d'aménagement du traité de Rome, et ses collègues l'interrogent sur la portée de la période de transition, sur les effets budgétaires, sur la contribution éventuelle des fonds structurels européens au redressement de l'ex-RDA... Ces dossiers constitueront le plat de résistance du Conseil européen extraordinaire du 28 avril à Dublin. On y débattra aussi des relations nouvelles à établir avec les pays de l'Est et de la position à prendre par la Communauté lors du sommet des trente-cinq pays de la CSCE (la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe).

Les ministres, comme pour montrer que la vie bourgeoise de la CEE n'était nullement troublée, ont abordé le problème du siège des quelques organisations communautaires en cours de création : ceux de l'Agence européenne d'environnement, de l'Office des marques, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est sont à pourvoir. S'agissant de cette dernière, la ville de Londres est candidate et apparemment bien placée ; la France revendique la présidence pour l'un des siens (M. Jacques Attali).

M. Roland Dumas a souligné qu'aucune décision ne pourrait être prise à ce propos tant que Strasbourg n'aurait pas été solennellement confirmée par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze comme siège principal du Parlement européen.

PHILIPPE LEMAITRE

M. Kohl durcit ses positions sur la réunification

Suite de la première page

En liant la question de la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse au renoncement par la Pologne aux réparations de guerre et à la reconnaissance, sanctionnée par un accord en bonne et due forme des droits nationaux des Allemands vivant dans les territoires perdus, le chancelier rejoint aussi M. Czaja, qui, une fois mise de coté sa rhétorique révisionniste, envisage l'avenir sous la forme d'un *« droit au retour »* des Allemands en Pologne, avec jouissance de droits spéciaux, voire l'existence d'une double administration.

Dans l'exposé de ses positions, le chancelier s'appuie – tout comme les associations de réfugiés – sur une conception de l'Histoire qui met sur le même plan *« les crimes commis contre les Polonais au nom du peuple allemand, et les crimes commis contre les Allemands au nom de la Pologne »*. L'attitude du chancelier Kohl sur la question de la frontière Oder-Neisse ne relève pas simplement, comme on le dit souvent, d'un simple calcul électoral : elle s'appuie sur une conviction, profondément ancrée et maintes fois répétée, que les malheurs causés par la seconde guerre mondiale ont été le fait des Allemands, certes, mais aussi que d'autres peuples y ont pris leur part...

En ramenant sur le devant de la scène la question des réparations de guerre, thème sur lequel le chancelier entretient une habile confusion entre les réparations proprement dites (exigées par les Etats victimes de l'agression nazie) et les dédommagements réclamés par des individus contraints au travail forcé en Allemagne sous Hitler, le chancelier veut se présenter comme l'homme qui préservera l'Allemagne nouvelle d'un flot de revendications qui risquerait de la saigner à blanc. On avance, dans les milieux proches de la chancellerie des chiffres fabuleux, comme pour mieux effrayer un contribuable déjà traumatisé par le coût social de la réunification.

L'embarras des libéraux de M. Genscher

Face à ce forcing du chancelier, le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher se trouve dans une situation fort délicate : il ne fait aucun mystère de son opposition à l'attitude de M. Kohl, fait donner ses lieutenants qui, dans leurs discours dominicaux, ont des mots très durs pour le chancelier. Il hésite cependant à provoquer une crise gouvernementale, du moins dans un avenir immédiat.

Déclencher une telle crise, explique-t-on dans les milieux libéraux, reviendrait à abandonner totalement le terrain au chancelier dans la période diplomatique décisive qui s'ouvre. La rencontre des deux hommes, lundi après midi, s'est conclue sur un constat de désaccord persistant. *« Les choses vont devenir très dures dans la coalition »*, a estimé le chancelier après l'entretien. Dans cette mini-tourmente, il reste pourtant plutôt serein. *« Cela fait huit ans*, dit-il, *que je dirige des gouvernements de coalition avec le FDP, sur le plan régional comme sur le plan national, et ils ont survécu à de nombreuses crises ... »*

M. Genscher, lui, est allé chercher des appuis chez ses collègues ministres des affaires étrangères européens qui apprécient beaucoup plus ses prises de positions que celles du chancelier. Lundi après-midi, il était à Bruxelles pour annoncer au président en exercice de la Communauté, l'Irlandais Gerarld Collins, que les préparatifs de la conférence *« deux plus quatre »* (les deux Allemagnes plus les quatre puissances alliées) allaient commencer dès cette semaine au niveau des experts, mais que les ministres des pays concernés ne se rencontreront qu'après les élections du 18 mars en RDA

Le chancelier Kohl a par ailleurs qualifié de *« question cruciale pour la coalition »* l'utilisation de l'article 23 de la loi fondamentale ouest-allemande pour procéder à la réunification du pays. Celui-ci prévoit l'adhésion directe des Lander (reconstitués en RDA) à la fédération. Pour lui, *« c'est la voie royale conduisant à l'unité »*. L'autre voie, défendue par les sociaux-démocrates, à l'Est comme à l'Ouest, s'appuie sur l'article 146 et exige l'adoption par les Parlements réunis des deux pays d'une nouvelle Constitution. Le FDP est divisé à ce propos et, là encore, il appartiendra à M. Genscher d'engager son autorité au sein de son parti pour faire pencher la balance dans un sens ou dans un autre.

Les grandes décisions ne seront pas prises, selon toute vraisemblance, avant que soit connu le résultat des élections en RDA. Nul n'est actuellement en mesure de faire un pronostic sérieux sur leur issue : les instituts de sondages n'ont aucun point de référence pour étayer leurs pronostics et les ambiances de campagne rendent perplexes les hommes politiques ouest-allemands de tous bords qui se rendent en RDA. *« Je suis capable de faire un pronostic exact à deux pour cent près sur le résultat des élections en Sarre*, nous déclarait lundi soir M. Oskar Lafontaine (SPD), *mais, là-bas, je nage complètement... »*

LUC ROSENZWEIG

PORTUGAL

Le PC restera marxiste-léniniste

La *« rénovation politique et structurelle »* du parti communiste est préconisée par les thèses qui seront soumises au congrès extraordinaire du PC portugais le 18 mai prochain à Lisbonne, a indiqué, le lundi 5 mars, le secrétaire général du parti, M. Alvaro Cunhal. S'exprimant à l'issue d'une réunion du comité central du PCP, M. Cunhal a cependant tenu à préciser que son parti *« ne reniera pas le marxisme-léninisme en tant qu'idéologie évolutive, critique et transformatrice »*.

Le PCP rejette également, selon M. Alvaro Cunhal, toutes les suggestions en vue de changer de nom et de cesser d'être communiste. *« Nous n'allons pas devenir un parti social-démocrate »*, a-t-il ajouté.

M. Cunhal, soixante-quatorze ans, est le plus ancien secrétaire général d'un parti communiste d'Europe occidentale et le PCP, avec près de 13 % des voix aux dernières consultations, reste la troisième formation politique du pays. Il connaît néanmoins dans son sein une vague de contestation, accentuée par les bouleversements enregistrés dans les pays de l'Est. Au mois de novembre dernier, plusieurs personnalités du mouvement, dont M. Vitor Moreira, un des intellectuels les plus importants du PCP, avaient demandé la tenue d'un congrès extraordinaire. M. Moreira n'avait pas hésité, à l'époque, à déclarer que le maintien de M. Cunhal à la tête du PCP était *« devenu le principal obstacle à la rénovation du parti »*. – *(AFP.)*

Recevant M. Dubcek à l'Elysée

M. Mitterrand déclare qu'il souhaite un accord international sur la frontière germano-polonaise

Lors d'un entretien, lundi 5 mars à Paris, avec M. Alexandre Dubcek, président de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque, le président Mitterrand a souhaité qu'un accord international fixe la ligne Oder-Neisse comme frontière entre la Pologne et la future Allemagne réunifiée, a-t-on indiqué à l'Elysée.

M. Mitterrand a précisé qu'il confirmerait la position française sur ce point lors de sa rencontre, vendredi, avec les dirigeants polonais, le général Jaruzelski et le premier ministre Tadeusz Mazowiecki, attendus pour une visite officielle en France.

M. Dubcek, qui rencontrait le chef de l'Etat français pour la première fois, a pour sa part indiqué que la Tchécoslovaquie appuyait la démarche polonaise concernant la ligne Oder-Neisse. Par ailleurs, à l'approche de la visite en France du président Vaclav Havel, les 19 et 20 mars, l'ancien dirigeant du « printemps de Prague » a souhaité pour son pays l'*« appui »* de la France dans la nouvelle Europe en train de se dessiner. – *(AFP.)*

Plusieurs réunions internationales vont se succéder

Une série de réunions internationales vont être consacrées dans les semaines qui viennent à l'unité allemande. La conférence « deux plus quatre » (les deux Etats allemands, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'URSS) doit commencer ses travaux la semaine prochaine, a annoncé lundi 5 mars à Bruxelles le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, M. Genscher, sans donner plus de détails. Il avait été prévu, quand le principe de cette conférence a été adopté le mois dernier à Ottawa, que les premières discussions aient lieu au niveau des directeurs des affaires politiques des ministères des affaires étrangères. Les deux directeurs est- et ouest-allemands doivent avoir une première réunion dès cette semaine.

Mais d'autres réunions vont avoir lieu, qui répondent au besoin des pays européens non associés à ce processus d'être consultés et informés sur les aspects externes de l'unification allemande. Le principe d'une réunion de l'OTAN au niveau ministériel, réclamé notamment par la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, a été retenu. La date n'en est pas encore arrêtée. On estime à Bruxelles qu'elle pourrait avoir lieu soit début avril, à l'occasion de la visite que le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, fera au siège de l'OTAN à son retour de Moscou, soit à la mi-mai, en marge de la deuxième conférence « ciel ouvert » qui doit rassembler à Budapest les ministres de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie.

Ces derniers (Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, URSS) se réuniront dès le 17 mars à Prague pour parler de l'Allemagne. La question de la frontière germano-polonaise figurera parmi les sujets abordés au cours de cette réunion spéciale du pacte de Varsovie, a précisé un porte-parole du ministère des affaires étrangères tchécoslovaque.

Enfin les pays membres de la CEE se retrouveront pour un sommet extraordinaire consacré à l'unification de l'Allemagne le 28 avril à Dublin. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CHINE

La reprise en main s'étend aux milieux religieux

PÉKIN

de notre correspondant

Les autorités chinoises ont annoncé, mardi 6 mars, l'expulsion d'un homme d'affaires américain, membre du conseil d'administration d'une société à capitaux mixtes sino-étrangers de Tianjin, accusé de s'être livré à *« un travail de missionnaire »* sous couvert de cours de langue anglaise. L'homme d'affaires, identifié par l'agence Chine nouvelle comme M. John Cragin, a quitté la Chine lundi. La police avait découvert en sa possession des *« documents utilisés pour son travail de missionnaire, une activité incompatible avec son statut »*.

Les membres étrangers des joint-ventures implantées en Chine sont fréquemment chargés d'organiser l'enseignement des langues étrangères à l'intention du personnel chinois. C'est en particulier le cas dans les hôtels gérés par des chaînes occidentales. Ce cas est le premier d'un « missionnaire » étranger expulsé dont il soit fait officiellement état dans la campagne actuelle de reprise en main des milieux religieux.

Opération « coup de poing »

Un journal procommuniste de Hongkong, le *Ta Kung Pao*, a d'autre part confirmé fin février l'interdiction de culte, précédemment annoncée par des sources religieuses dans la colonie britannique, décrétée à l'encontre d'une figure en vue de l'église protestante chinoise, le révérend Samuel Lam Xiangao, à Canton. M. Lam a été interpellé le 23 février au cours d'une descente de police à sa résidence, connue sous le nom de temple de Dama Zhan, et qualifiée de *« centre religieux illégal »* pour la raison qu'il n'était pas enregistré officiellement auprès des autorités administrant le clergé.

Selon les milieux religieux de Hongkong, plusieurs centaines de personnes assistaient régulièrement aux offices tenus par le pasteur, qui fut emprisonné une première fois en 1958 pour activités religieuses illégales et ne devait être libéré que vingt ans plus tard. Il aurait été, cette fois, remis en liberté.

Le *Ta Kung Pao*, citant les autorités du continent, a affirmé que sa résidence était devenue *« une plate-forme pour les activités de missionnaires en provenance de pays étrangers »* en Chine. Le journal souligne que les autres lieux de culte *« privés »* – vraisemblablement chrétiens pour la plupart – de Canton ayant été officiellement approuvés poursuivent en revanche leurs activités *« normales »*.

Début février, le bureau des affaires religieuses du gouvernement chinois avait confirmé qu'un certain nombre de prêtres catholiques avaient été arrêtés au cours des mois précédents pour avoir témoigné de *« loyauté envers le Vatican »*, avec lequel l'Eglise chinoise n'a pas le droit d'entretenir des relations depuis la rupture de leurs relations en 1957.

Selon les informations recueillies par le Vatican, au moins neuf évêques et une trentaine de prêtres chinois ont été interpellés en décembre à travers toute la Chine au cours d'une opération « coup de poing » contre « l'Eglise du silence », qui récuse l'autorité du PC (*le Monde* du 30 janvier). L'Eglise officielle, dite *« Association patriotique catholique de Chine »* compte 3,4 millions de membres selon Pékin, mais plusieurs millions de Chinois passent pour être les fidèles de l'Eglise du silence.

Les quelque quatre millions de protestants sont considérés par le régime comme assez fiables politiquement pour être autorisés à pratiquer leur culte ; mais certaines sources religieuses n'hésitent pas à avancer des chiffres de plusieurs dizaines de millions pour le nombre des protestants chinois.

FRANCIS DERON

M. Rocard confirme la reprise « progressive » des échanges avec Pékin

La France a décidé de reprendre *« progressivement »* ses échanges avec la Chine, freinés après le massacre de la place Tiananmen à Pékin en juin dernier. C'est ce qu'a déclaré M. Rocard au quotidien japonais *Nihon Keizai*.

Interrogé sur la levée des sanctions imposées à l'époque par Paris, le premier ministre a estimé que *« les sanctions économiques face à un pays qui a de tels moyens d'autarcie ne semblent pas très efficaces, de sorte que nous reprendrons progressivement un commerce que nous n'avions pas vraiment interrompu »*.

« Tout en faisant savoir à la Chine que cela n'entraîne pas pour nous une approbation de son régime, nous avons simplement accepté que, quand ces actes de commerce appellent maintenant des financements ou des crédits complémentaires, nous devons le faire », a précisé M. Rocard. La discussion sur les protocoles gouvernementaux (crédits publics) reste toutefois *« gelée »* pour le moment, indique-t-on de source française.

Paris avait autorisé début février la reprise de l'assurance-crédit vers la Chine (COFACE), ce qui avait entraîné une relance des crédits privés, et débloqué les crédits à moyen terme fin février (*le Monde* du 25-26 février).

DIPLOMATIE

M. Mitterrand réunit le Haut Conseil de la francophonie

Comment concilier restrictions budgétaires et développement des échanges culturels ?

M. Mitterrand devait inaugurer, mardi 6 mars, à l'Elysée la sixième session plénière du Haut Conseil de la francophonie qu'il a créé en 1984 et qu'il préside de droit en tant que chef de l'Etat. Les travaux de cet organe consultatif porteront sur « La communauté francophone dans la coopération international.

Conçu à la fois comme une vitrine intellectuelle de l'espace parlant français et comme un forum de réflexion et de propositions destinées aux sommets francophones (le quatrième est prévu en 1991 au Zaïre), le Haut Conseil comprend actuellement trente-deux membres de dix-neuf pays, nommés sans limite de durée par le président français.

La sixième conférence ne pourra ignorer les demandes de plus en plus insistantes de pays ne participant pas au mouvement francophone *stricto sensu*, comme l'Iran qui a réuni lui-même un symposium international sur l'enseignement du français *(le Monde* du 27 janvier) ou la Roumanie qui réclame librairies et journaux français *(le Monde* du 7 et du 25 février). La direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du Quai-d'Orsay a vu cependant cette année ses moyens diminuer d'au moins 260 millions de francs (des sources officieuses citent le chiffre de 430 millions) à la suite, selon l'explication officielle, de diverses « surprogrammations », mal expliquées, survenues au cours des exercices précédents *(le Monde* du 1er novembre 1989) : en Europe occidentale, région où le français est généralement en régression, les crédits culturels français ont diminué d'environ 30 %.

Et, en février, les deux principales universités libanaises francophones n'avaient toujours pas reçu leurs crédits de 1989, au reste en diminution. Les surprogrammations seraient-elles le nouveau nom de « redéploiements » annonciateurs naguère de restrictions budgétaires ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

□ **Le roi Hussein de Jordanie en visite à Paris.** – Le roi Hussein de Jordanie est arrivé, lundi 5 mars, à Paris pour une visite de deux jours au cours de laquelle il doit s'entretenir avec les responsables français, notamment de l'immigration de juifs soviétiques en Israël et des relations bilatérales. Il devait être reçu mardi par M. Mitterrand et rencontrer M. Dumas ainsi que MM. Rocard et Chevènement. Le roi Hussein quittera Paris mercredi pour Londres.

La crise des otages

Les Etats-Unis sont prêts à des discussions directes avec l'Iran

Les Etats-Unis ont indiqué, lundi 5 mars, être prêts à discuter directement et à tout moment avec l'Iran de la libération des otages américains détenus au Liban, mais ont réaffirmé qu'il n'était pas question d'un marchandage.

Réagissant à toute une série d'informations de presse faisant état d'une évolution de la situation des otages, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a cependant affirmé qu'il *« n'y a actuellement pas de responsables du gouvernement américain qui discutent avec des Iraniens à propos des otages ». « Nous ne pouvons pas dire qu'il y a mouvement. (...) Nous n'avons pas d'indication d'une libération imminente d'otages. (...) Il n'y a rien de nouveau pour autant que je le sache »*, a-t-il ajouté. Il a noté que le président iranien, M. Rafsandjani, avait fait des déclarations *« encourageantes »* et que de nombreuses parties (gouvernements, diplomates, hommes d'affaires, etc.) tentaient d'être utiles lors de divers contacts, notamment avec les Iraniens.

Le gouvernement américain est *« prêt à discuter avec tout individu ayant autorité à propos de la libération immédiate, inconditionnelle et sûre d'otages. (...) Ceci inclut l'Iran »*, a déclaré M. Fitzwater. *« Nous avons dit clairement depuis longtemps que, si une amélioration dans les relations américano-iraniennes ne peut se produire tant que l'Iran est impliqué dans le terrorisme et les prises d'otages, nous restons prêts à traiter directement avec des représentants du gouvernement iranien ayant autorité dès que l'Iran est prêt à le faire »*, a-t-il dit, ajoutant toutefois : *« Nous ne ferons aucune concession en échange d'une libération d'otages »*. – (AFP.)

ISRAEL : le débat autour du plan Baker

M. Shamir pose de nouvelles conditions à un dialogue avec les Palestiniens

JERUSALEM

de notre correspondant

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, va devoir être très patient. Car au lieu de répondre par oui ou par non à ses propositions pour organiser un dialogue israélo-palestinien, le premier ministre, M. Shamir, vient de formuler de nouvelles conditions.

Le chef du Likoud (droite) veut reprendre le débat avec ses partenaires-adversaires travaillistes au sein du gouvernement . Il entend gagner du temps, refaire quelque peu l'unité de son parti et détourner sur les travaillistes la pression exercée par les Etats-Unis pour *faire avancer le « processus de paix »*. Ainsi, au terme de cinq heures de délibérations nocturnes, les ministres du Likoud ont adopté, mardi 6 mars à l'aube, un document qui est une réponse dilatoire à M. Baker et qui s'adresse d'abord aux travaillistes.



M. Shamir leur dit, en substance, qu'il ne donnera son accord à un dialogue israélo-palestinien que si le parti travailliste s'engage sur deux points précis. D'une part, il n'y aura pas de représentant des *140 000 Palestiniens de Jérusalem* dans la délégation palestinienne car le contraire reviendrait à accepter de remettre en question la souveraineté de l'Etat hébreu sur *l'ensemble de la ville* ; en aucun cas, les Palestiniens de Jérusalem ne devront participer à d'éventuelles élections en Cisjordanie et à Gaza.

D'autre part, les travaillistes doivent s'engager à ce que la délégation israélienne à une éventuelle rencontre avec des Palestiniens quitte immédiatement la salle de *négociations si ses interlocuteurs* se présentent ou se comportent comme des représentants de l'OLP. Ni de près ni de loin, le Likoud n'entend consentir à un dialogue qui ressemblerait à un début de négociation avec l'OLP.

M. Baker avait été sollicité par Israël il y a dix mois. Il s'agissait de sonder les réactions des Palestiniens à l'initiative de paix adoptée par Jérusalem. Celle-ci forme un ensemble à étages : élections dans les *territoires occupés*, négociation d'un statut d'autonomie avec les élus, enfin, après trois ans d'autonomie effective, négociation sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza.

A quelles conditions les Palestiniens accepteraient-ils de discuter de la mise en oeuvre de ce projet et *des modalités d'organisation du* scrutin ? *Via* l'Egypte et les propres contacts des Etats-Unis, M. Baker a sondé les « Palestiniens », en fait mais sans le dire l'OLP, dont le feu vert paraît indispensable à la tenue d'un tel *scrutin*.

Désaccord travailliste

Selon M. Baker, les Palestiniens veulent que la délégation palestinienne compte, outre des résidents de Cisjordanie et de Gaza, un délégué des Palestiniens de Jérusalem et un *autre représentant la « diaspora »* – et qui pourrait être un des Palestiniens récemment bannis des territoires mais y disposant encore d'un domicile.

Apparemment, M. Shamir vient donc de dire non à l'un des éléments essentiels du « plan Baker » – la participation des *Palestiniens de Jérusalem* au processus. Les travaillistes, eux, ont déjà fait leur choix et ont accepté l'ensemble des propositions américaines. Ils menacent même de quitter le gouvernement si M. Shamir et ses amis du Likoud ne donnent pas à *leur* tour *leur* accord à M. Baker.

On en était là mardi matin, alors *que le chef travailliste*, M. Shimon Pérès, refusait en bloc la réponse du Likoud. Il la qualifiait de *« négative »* et de *« rejet du plan Baker »* et déclarait vouloir convoquer dans les quarante-huit heures le comité central du parti pour réexaminer sa participation au gouvernement. M. Pérès se dit en mesure de former immédiatement un gouvernement de coali*tion restreinte avec les partis reli*gieux. Seulement, le numéro 2 du parti, le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, est moins pressé et serait disposé à donner encore un peu de temps à M. Shamir.

Si ces complexes développements – qu'un haut fonctionnaire qualifiait de *« partie de dialectique talmudique »* et que la plupart des Israéliens ont bien du mal à suivre – ne suffisaient pas à démoraliser M. Baker, les Palestiniens viennent à leur tour d'assèner un bon coup au plan du secrétaire d'Etat. Au Caire, un haut responsa*ble de l'OLP a indiqué* que toute délégation palestinienne devrait se rendre auprès de M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, avant d'aller discuter avec les Israéliens. Dans les territoires occupés, une trentaine de personnalités nationalistes ont *réaffirmé lundi qu'il* revenait à l'OLP de former cette délégation et d'en annoncer la composition.

C'est exactement ce dont ne voulait pas M. Baker. Il comptait sur le non-dit et l'ambiguïté constructive et souhaitait que l'OLP, à ce *stade, garde un profil bas* afin de ne pas heurter à l'avance les Israéliens. M. Shamir pourra faire valoir que l'OLP non plus ne veut pas du plan du secrétaire d'Etat – du moins tel qu'il est.

ALAIN FRACHON

□ **La CEE augmente son aide aux Palestiniens.** – Les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne ont approuvé, lundi 5 mars, un projet visant à doubler au cours des deux prochaines années l'aide de la CEE aux Palestiniens des territoires occupés. La Communauté propose *de débloquer 6,6 millions de dollars* en 1990 et 13,2 millions en 1992. Depuis 1971, elle a dépensé 185 millions de dollars pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, essentiellement par l'intermédiaire de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). – *(Reuter.)*





AMÉRIQUES

NICARAGUA : pourparlers pour une démobilisation

La Contra exige que les sandinistes déposent les armes

Des négociations sur la démobilisation de la Contra devaient s'ouvrir, mardi 6 mars au Honduras, avec l'Union nationale de l'opposition (UNO), qui a remporté les élections du 25 février. Les entretiens ont lieu en présence de l'archevê que de Managua, Mgr Obando y Bravo. Sur le terrain, les combattants de la Contra paraissent déterminés à ne pas rendre leurs armes avant l'installation de Mme Violeta Chamorro à la présidence et une démilitarisation complète du pays.

EL MOJON

de notre correspondant en Amérique centrale

« *Les sandinistes doivent déposer les armes d'abord. Nous négocierons ensuite les conditions de notre démobilisation avec le nouveau gouvernement.* » Le ton du commandant Clifford qui dirige une unité de la Contra dans le nord du Nicaragua, est ferme et sans appel.

« *Les sandinistes*, dit-il, *ont perdu les élections mais ils essaient de garder le pouvoir par toutes sortes de manœuvres. Ils veulent conserver le contrôle de l'armée et du ministère de l'intérieur mais c'est hors de question. Si on cède là-dessus on va tous se faire tuer.* » Les hommes du commandant Clifford et les quelques paysans présents approuvent de la tête et l'un d'eux révèle le sentiment commun en affirmant : « *Nous n'avons aucune confiance dans les sandinistes. Ils nous ont trop souvent menti au cours des dix dernières années.* »

On entend partout ce langage dans les régions montagneuses qui s'étendent du nord au sud du Nicaragua, de la frontière avec le Honduras jusqu'au Costa-Rica. C'est là que la guérilla sandiniste a recruté dès 1981 au sein de ces communautés de petits paysans individualistes qui n'ont jamais accepté l'intervention de l'Etat dans leurs affaires, en particulier l'obligation de vendre leurs produits au gouvernement, et le recrutement forcé des jeunes pour le service militaire. La répression et, comme le reconnaissent les dirigeants sandinistes, les « *maladresses* » *de la Sécurité* de l'Etat ont transformé ces paysans en adversaires résolus de la révolution. A défaut de gagner la guerre contre la puissante « armée populaire sandiniste », ils ont voté massivement contre le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) et son candidat à la présidence de la République, le commandant Daniel Ortega.

« *Je n'ai jamais vu Violeta mais j'ai confiance en elle* », affirme le *commandant Freddy*, qui dirige un peloton des forces spéciales de la Contra. Tenue de combat et kalachnikov à l'épaule, mais casquette de l'UNO sur la tête, il soutient que les « *contras* » ont été « *le principal obstacle à la dictature sandiniste* ». « *C'est grâce à nous qu'il y a eu des élections démocratiques*, dit-il. *Nous avons obligé les sandinistes à les organiser et à respecter les résultats. Mais la guerre n'est pas terminée parce que l'opposition a gagné. Nous exigeons maintenant que les sandinistes remettent toutes leurs armes. Cela peut se faire par l'intermédiaire des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains* (OEA) *qui ont déjà deux commissions sur place* » (la commission internationale d'appui et de vérification et l'Organisation des nations unies pour l'Amérique centrale, l'ONUCA, chargée de contrôler l'aide des pays voisins aux guérillas locales).

Comme tous ses hommes, le commandant Freddy a moins de vingt-cinq ans et se bat depuis le début de la guerre. Ces jeunes paysans, originaires du département de Jinotega, connaissent parfaitement la région et bénéficient de l'appui de la population qui leur fournit l'alimentation et les informations sur les déplacements de l'ennemi. Ils sont prêts à continuer la guerre si nécessaire, mais la plupart préféreraient aller travailler leur terre et retrouver leur famille qu'ils n'ont pas vue depuis plusieurs années. « *Dès que possible*, disent-ils, *il faudra jeter les armes à la mer ou les mettre dans les musées.* »

Le bon moral des troupes

« *Nous pouvons très bien survivre sans l'aide des Etats Unis comme on l'a déjà fait dans le passé* », soutiennent-ils. Les armes ne semblent pas manquer malgré l'interruption de l'aide militaire américaine depuis plus d'un an et chaque combattant transporte au moins sept chargeurs de 30 coups pour sa kalachnikov. « *Si nous évitons le combat*, disent-ils, *ce n'est pas faute de munitions mais plutôt pour ne pas être accusés de rompre les accords de paix.* » Le moral des rebelles, qui a connu des hauts et des bas au cours des années du fait de leurs divisions internes et du manque de ressources, est particulièrement élevé depuis la victoire de l'opposition aux élections du 25 février. Ils n'hésitent pas à s'approcher des villages et à réunir les populations pour leur expliquer leurs intentions. Ils discutent avec les paysans qui n'ont plus peur d'afficher leur sympathie.

Où sont passées les troupes sandinistes qui, tout récemment encore, poursuivaient inlassablement les insurgés jusque dans les coins les plus reculés du pays ? « *L'armée a commencé à se retirer une dizaine de jours avant les élections*, répond le commandant Clifford. *On ne sait pas pourquoi ni où ils sont allés. Quoi qu'il arrive, on est prêt à leur faire face.* » Simultanément la Contra poursuit ses infiltrations depuis ses camps du Honduras où se trouvent environ 10 000 combattants avec leurs familles. Par ailleurs, quelque 5 000 guérilleros bien armés sont répartis dans les régions montagneuses du Nicaragua et vivent essentiellement de l'aide fournie par la population rurale.

Les chefs de la Contra ne sont pas impressionnés par les menaces des dirigeants sandinistes qui évoquent le spectre d'une guerre civile au cas où les rebelles ne déposeraient pas les armes. « *Les sandinistes ont plus de raisons que nous d'être préoccupés car nous savons qu'il y a des désertions massives au sein de l'armée* », soutient le commandant Clifford, qui confirme ainsi une rumeur persistante. « *Nous retrouvons quotidiennement des armes abandonnées par les jeunes recrues de l'école militaire Hilario Sanchez de Tomatoya. Et nous avons appris que cela se produisait aussi dans les autres régions.* »

Le discours des dirigeants locaux de la Contra correspond à celui de leur nouveau chef d'état-major, le « commandant Franklin » – Israel Galeano de son vrai nom – qui dirige les opérations depuis les camps de Yamales, de l'autre côté de la frontière avec le Honduras. « *Nous ne démobiliserons pas*, affirme-t-il, *tant que le processus de démocratisation ne sera pas irréversible.* » Les démarches effectuées la semaine dernière par les Etats-Unis – le département d'Etat avait envoyé M. Harry Schlaudeman au Honduras – pour convaincre les rebelles de déposer les armes n'ont donné aucun résultat. Confirmant que Washington semble avoir perdu toute influence sur la Contra, un diplomate américain a réagi à cet échec en déclarant : « *C'est désormais à l'UNO de s'occuper de ce problème.* »

BERTRAND DE LA GRANGE

ETATS-UNIS : le scandale de l'« Irangate »

Ouverture du procès du vice-amiral John Poindexter

A Washington, s'est ouvert, lundi 5 mars, le procès du vice-amiral John Poindexter, ancien conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale et, surtout, dernier accusé d'importance dans le scandale de l' « Irangate » qui a éclaboussé la Maison Blanche. Dans cette affaire de vente secrète d'armes à l'Iran, certains profits avaient été utilisés pour financer au Nicaragua l'activité de la Contra (guérilla anti-sandiniste). M. Poindexter est ainsi accusé d'avoir, en 1986, entravé l'enquête parlementaire en détruisant et en falsifiant des documents et d'avoir fait des déclarations mensongères au Congrès.

Les avocats de l'ancien conseiller ont l'intention de faire valoir qu'il n'a jamais eu l'intention de violer la loi et qu'il a agi dans les limites de la politique générale fixée par le président Reagan. L'ex-président, dont la déposition d'une huitaine d'heures a été enregistrée en vidéo, sera donc un témoin-clef de ce procès qui pourrait durer plusieurs semaines et qui intervient plus de trois ans après les faits reprochés à M. Poindexter. Dans cet enregistrement, M. Reagan affirme notamment qu'il n'a « *jamais eu le moindre soupçon* » de ce que tramaient ses subordonnés et qu'il ne se « *souvient plus* » très bien de l'affaire.

Les principaux accusés de l'« Irangate » ont déjà été jugés. Le plus célèbre, M. Oliver North, ancien collaborateur de M. Poindexter à la Maison Blanche, a été condamné à trois ans de prison avec sursis, une amende de 150 000 dollars et 1 200 heures de travail communautaire. L'homme d'affaires d'origine iranienne, M. Albert Hakim, « financier » de l'opération, et M. Richard Secord, ex-général d'aviation, ont été condamnés à deux ans de mise à l'épreuve. M. Robert McFarlane, ancien conseiller de Ronald Regan pour la sécurité nationale, a été condamné à deux ans de mise à l'épreuve et à une amende de 20 000 dollars. M. Poindexter est le neuvième à comparaître ; il risque vingt-cinq ans de prison et 1,25 million de dollars d'amende.

PEROU : la capture du numéro deux du Sentier lumineux est démentie. – La police péruvienne a démenti, lundi 5 mars, la capture du chef militaire du Sentier lumineux, Julio Cesar Mezzich, lors d'une opération de police dans la région de Huaraz, à 450 kilomètres au nord de Lima. Cette arrestation avait été annoncée par divers organes de presse à Lima, après celle, vendredi, d'un commando du mouvement de guérilla maoïste (*le Monde* du 6 mars). Le chef du groupe capturé présentait une certaine ressemblance avec Mezzich, et des membres des forces de l'ordre n'avaient pas hésité à faire état de la chute du numéro deux du Sentier lumineux, sans attendre les vérifications nécessaires, a-t-on précisé de source policière. – (*AFP.*)

□ **GUATEMALA : les Etats-Unis rappellent leur ambassadeur en consultation.** – Le département d'Etat a annoncé, lundi 5 mars, que les Etats-Unis rappelaient en consultation leur ambassadeur au Guatemala devant l'inaction du gouvernement guatémaltèque à l'encontre des auteurs d'assassinats politiques. Le porte-parole du département, Mme Margaret Tutwiler, a indiqué que le gouvernement américain insistait en vain, depuis des mois, pour que des enquêtes soient ouvertes sur différents cas de violences politiques et avait même fourni une assistance technique aux enquêteurs. – (*AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

ANGOLA

Jonas Savimbi confirme la perte de la localité stratégique de Mavinga

Le président de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, opposition armée), M. Jonas Savimbi, a déclaré, lundi 5 mars, qu'il était disposé à signer un cessez-le-feu avec les autorités de Luanda si les troupes gouvernementales abandonnent la localité de Mavinga, dans le sud-ouest de l'Angola, indique l'agence portugaise LUSA. Dans une interview à la radio rebelle la Voix du coq noir, citée par l'agence, le chef de l'UNITA confirme implicitement ce *que son mouvement a toujours* nié : la prise, le 2 février, de la localité stratégique de Mavinga annoncée par Luanda. – (*AFP.*)

MOZAMBIQUE

Fin de la grève des enseignants

Les enseignants de Maputo, en grève depuis le 19 février, ont décidé, lundi 5 mars, de reprendre le travail sans avoir obtenu les hausses de salaires qu'ils réclamaient. Le gouvernement avait menacé de prendre des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, à l'encontre des enseignants qui n'auraient pas repris le travail lundi, date à laquelle il avait décidé qu'aurait lieu quoi qu'il arrive la rentrée scolaire 1990, retardée par la grève. – (*AFP.*)

NIGER

Démission du numéro deux du régime

Le colonel Amadou Seyni Maiga, considéré comme le deuxième personnage de l'Etat nigérien, a officiellement annoncé, lundi 5 mars, qu'il démissionnait de ses fonctions de secrétaire politique du Bureau exécutif national (BEN), l'instance politique suprême du Niger. Le colonel Seyni Maiga a déclaré qu'il avait pris cette décision « *dans l'intérêt supérieur de la nation et pour permettre un retour au calme* », a précisé un communiqué officiel. Sa démission avait été demandée par les Nigériens au lendemain des événements du 9 février. – (*AFP.*)

LIBAN

Légère détente dans le « pays chrétien »

Tandis qu'une légère détente se faisait jour dans le secteur chrétien du Liban, où la population a vécu, lundi 5 mars, sa journée la plus calme en plus d'un mois, le président Elias Hraoui a entrepris une tournée dans plusieurs capitales arabes pour obtenir un soutien politique en vue de la consolidation de sa légitimité.

Plusieurs routes du « pays chrétien », où les combats entre les troupes du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises (FL) ont fait plus de huit cents morts, ont été rouvertes lundi, débarrassées des barricades que les combattants avaient érigées. Des spécialistes ont, de plus, commencé à neutraliser des mines.

De son côté, le président Hraoui, après une visite de deux jours à Ryad où il a obtenu une déclaration de soutien de la part des autorités saoudiennes, est arrivé lundi soir en Algérie. – (*AFP, Reuter.*)

AFRIQUE

ETHIOPIE

Sur la voie des réformes

Suite de la première page

Bien qu'affirmant « *qu'on n négocie pas avec les terroristes* », le colonel Menguistu avait, tout de même, fini par entamer des négociations, l'année dernière, d'abord *avec les maquisards érythréens*, puis avec ceux du Tigré. Sans succès apparent. La récente chute du port de Massawa, sur la mer Rouge, l'a probablement convaincu qu'il était temps de trouver un modus vivendi avec les rebelles face à une possible « désintégration » du pays.

Le président éthiopien, qui, en mai dernier, a dû réprimer une tentative de putsch, a, d'autre part, proposé que le PTE change de structures, de politique et même de nom pour devenir « *totalement représentatif du peuple et de ses aspirations* ». Le PTE ainsi « ravalé » s'appelerait le « Parti démocratique» de l'unité éthiopienne » pour mieux traduire, selon lui, la réalité du pays.

Le colonel Menguistu a précisé que son discours s'adressait à tous les Ethiopiens, de l'intérieur comme de l'extérieur, et que « *la voie est ouverte* » aux partis d'opposition qui souhaitent se présenter à de futures élections. Cette question fera l'objet d'un référendum, a-t-il ajouté.

C'est, cependant, en matière économique que les propositions du chef de l'Etat éthiopien sont les plus concrètes. Reconnaissant que le bloc de l'Est a subi des changements radicaux ces derniers temps, il est convenu que son pays devait adopter une politique qui soit compatible avec les nouvelles réalités internationales.

Par conséquent, la première tâche qui, selon lui, incombe au gouvernement est d'identifier les mauvais fonctionnements du système qui ont conduit le pays à la faillite économique et sociale. Il conviendra, ensuite, de mettre au point une nouvelle stratégie de développement plus pragmatique qu'idéologique. A cet effet, il a proposé de décentraliser la planification, d'aller vers une économie plus libre, vers un système mixte dans lequel les secteurs public et privé cohabiteront. Ainsi sera-t-il possible, à ses yeux, d'attirer des investissements privés – nationaux et étrangers –notamment dans le commerce, l'industrie, la construction, les mines, l'agriculture.

Pour avoir persisté, des années durant, dans une attitude intransigeante à tous points de vue, le « Négus rouge » voit, aujourd'hui, sa marge de manoeuvre se rétrécir dangereusement. Les événements internationaux aussi bien que les revers militaires et les déboires économiques l'obligent en hâte à modifier le cap et à négocier le dos au mur. Mais celui qui a conduit ainsi sans discernement son pays au bord du gouffre peut-il être demain l'homme du changement ?

J. DE B.

AFRIQUE DU SUD

M. Mandela obtient le soutien du Zimbabwe à sa politique envers Pretoria

M. Nelson Mandela s'est définitivement assuré le soutien du Zimbabwe à sa politique de négociations avec Pretoria, alors qu'Harare paraît abandonner son soutien traditionnel au rival du Congrès national africain (ANC), le Congrès panafricaniste (PAC).

Le président du PAC, M. Zephania Mothopeng, a réitéré, lundi 5 mars, dans la capitale zimbabwéenne le refus de son organisation de négocier avec le gouvernement blanc sud-africain, douze heures après que le président Robert Mugabe, son ancien allié, eut clairement fustigé la politique du PAC comme génératrice de division.

« *Un édifice divisé court le risque de s'écrouler* », a déclaré M. Mugabe. « *Il existe une note discordante provenant de certains cercles selon lesquels les négociations ne sont pas une bonne chose actuellement, mais jamais pendant notre lutte nous n'avons refusé de négocier* », a-t-il ajouté, s'en prenant clairement au PAC.

Celui-ci, qui venait d'achever une conférence à Harare, a réitéré que, pour lui, il n'y a pas de négociations possibles avec Pretoria tant que l'apartheid n'est pas totalement démantelé. « On ne doit pas s'attendre que nous abandonnions les armes avant que le bulletin de vote nous soit accordé », a déclaré M. Mothopeng.

D'autre part, le colonel Joe Verster, chef du bureau de coopération civile (CCB) de l'armée sud-africaine, accusé d'être à l'origine de deux assassinats politiques, a été arrêté vendredi 2 mars. Cette information a été rendue publique lors de la première audience de la commission d'enquête Harms chargée de faire la lumière sur les meurtres politiques en Afrique du Sud. – (*AFP.*)

Les troubles au Ciskei

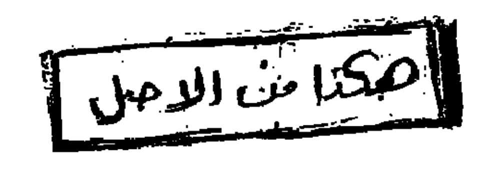
Les nouveaux dirigeants du bantoustan veulent renoncer à l'indépendance

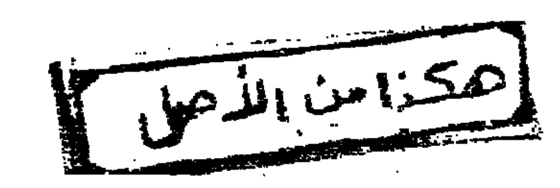
Au moins quatre morts et deux douzaines de blessés : tel était le bilan, lundi soir 5 mars, au Ciskei, des vingt-quatre heures d'émeutes qui ont accompagné le coup de force militaire de dimanche contre M. Lennox Sebe, le « *président à vie* » de ce bantoustan noir des bords de l'océan Indien, à mi-chemin entre Johannesburg et Le Cap.

Ce bilan provisoire a été fourni par le personnel sanitaire d'une clinique de Bicho, la « capitale » de ce territoire dont l'indépendance n'est pas reconnue par la communauté internationale, et où une vague de pillages et d'incendies *aurait fait 10 millions de dollars de* dégâts matériels.

Répondant à un appel du général Josh Oupa Gqozo, le nouvel « homme fort » du Ciskei dont l'armée et la police se sont montrés incapables de contrôler la situation, l'Afrique du Sud a dépêché dans ce territoire plusieurs unités de soldats ou de policiers anti-émeute chargés de rétablir l'ordre et de protéger les intérêts sud-africains. Le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a indiqué que Pretoria n'avait pas l'intention de remettre en selle le président Sebe, actuellement à Honkong.

Les nouveaux dirigeants militaires du Ciskei ont réclamé dès dimanche soir, au cours d'un meeting, la réintégration de leur pays dans l'Afrique du Sud, le général Gqozo s'alignant ainsi sur la position du Congrès national africain (ANC), opposé depuis toujours à l'institution des bantoustans noirs créés par Pretoria dans le cadre de sa politique d'apartheid. – (*AFP. Reuter.*)





AMÉRIQUES

Colombie : les cartels de la drogue

Suite de la première page

En faisant cette demande, ils ne prêchent pas dans le vide. Maintenant que les attentats ont cessé, les trois quarts des Colombiens se déclarent, dans un sondage, opposés à une mesure qui blesse leur amour-propre national mais qu'ils approuvaient, il y a six mois, quand la campagne de terreur a commencé. Tel est le terrain sur lequel les « narcos » se battent aujourd'hui : celui de l'opinion publique. Non contents de désamorcer leurs bombes, ils multiplient les gestes de bonne volonté – en livrant un jour une tonne de dynamite, un autre jour des laboratoires – pour tenter de fléchir le gouvernement du président Barco.

« Ils ont affronté l'Etat avec arrogance, mais vu que l'Etat ne se laissait pas faire. Alors, ils plient », dit le général Gomez Padilla, directeur de la police et l'un des principaux responsables de la lutte contre le « narcoterrorisme ». Après des mois de tension, le général Gomez Padilla affiche le sourire du vainqueur. A la mi-décembre, ses hommes ont éliminé Rodriguez Gacha, dit « le Mexicain », chef militaire du cartel de Medellin et l'un des deux « parrains » dont les têtes étaient mises à prix. Ils ont failli plusieurs fois prendre le second, Pablo Escobar, qui se cache dans le département d'Antioquia où il a ses amis, mais dont *« l'espace géographique et psychologique*, selon la police, *se réduit »*

Une sévère épuration

Négocier avec la Mafia ? Pour le général Gomez Padilla, comme pour le général Miguel Maza, chef du DAS (la sûreté de l'Etat), il n'en est pas question. Ni l'un ni l'autre ne croient à la sincérité des « gestes » multipliés ces dernières semaines par les Extradables. *« Ils gardent toute leur capacité de représailles »*, affirme le général Gomez Padilla, qui ne pense pas, néanmoins, qu'ils s'en serviront. La seule solution, pour les deux hommes, c'est que les *capos « se rendent »*. Même son de cloche à la présidence. Ce n'est pas à cinq mois de la fin de son mandat que M. Virgilio Barco va abandonner une *« fermeté »* qui lui vaut les applaudissements des Américains et dont il va sans doute être récompensé par un retour des Etats-Unis dans le pacte sur le café, essentiel aux intérêts colombiens.

Au départ, la bataille paraissait loin d'être gagnée. Les différents cartels avaient fini par constituer un Etat dans l'Etat. Ils possédaient une armée de plusieurs milliers de sicaires (tueurs à gages), un arsenal de guerre comprenant jusqu'à des missiles sol-air (dix d'entre eux, de fabrication française, ont été découverts récemment). Surtout, *ils avaient réussi à s'infiltrer dans* les principaux corps de l'Etat : Parlement, justice, police, armée, services secrets.

En prenant son poste de directeur de la police, en janvier 1989, le général Gomez Padilla a dû procéder à une sévère épuration. Il assure que ses 65 000 hommes n'ont plus désormais *« aucun lien avec la Mafia »*. Il y a un an, il a choisi les meilleurs d'entre eux *pour constituer un corps d'élite* chargé de la chasse aux trafiquants : onze cents « superflics » qui ont appris les techniques antiterroristes auprès d'experts de Grande-Bretagne, d'Italie, d'Espagne, de France et des Etats-Unis, ce dernier pays fournissant également hélicoptères et matériel de transmission.

Trois cent cinquante d'entre eux sont basés à Medellin. Pour rester à l'abri des tentations, ils vivent dans des casernes, sans contact avec l'extérieur, pendant les vingt jours que dure leur travail entre deux rotations. Ils ne sont pas les seuls à opérer dans la région. Le nouveau commandant de la brigade militaire d'Antioquia, le général Bedoya, a utilisé les techniques du quadrillage pour démanteler en quelques semaines plusieurs dizaines de groupes de *sicarios*, à la solde de Pablo Escobar.

Car l'armée est mobilisée, elle aussi. Elle occupe les quelque mille propriétés saisies depuis août dernier, quand a commencé la « guerre totale » contre les « narcos », après l'assassinat du leader libéral Luis Carlos Galan. Pendant un temps, elle a dû consacrer à cette tâche 30 % de ses effectifs, dans l'attente d'une décision judiciaire sur la destination définitive des biens confisqués. Les guérilleros de l'ELN (Armée de libération nationale) en ont profité pour se livrer à leurs activités préférées : sabotages d'oléoducs et enlèvements de techniciens étrangers, qui ont redoublé dans leurs zones d'influence. Les chefs militaires sont confrontés, aujourd'hui, à de sérieux problèmes de priorité.

Le plus difficile, dans la lutte contre la mafia, a été de mobiliser la population. *« Elle avait peur ou ne nous faisait pas confiance »*, explique le général Gomez Padilla, qui estime que cet obstacle a été surmonté. De nombreuses informations arrivent aujourd'hui aux différents Q G. C'est grâce à une dénonciation que Rodriguez Gacha a été repéré, en décembre, dans la région de Carthagène, où il a été tué avec son fils et ses gardes du corps. Il avait commis l'imprudence de sortir de la zone où il vivait jusqu'alors comme un poisson dans l'eau, entre le Moyen-Magdalena et le nord du département de Cundinamarca où se trouve la capitale. Les autorités ont versé les 100 millions de pesos (1,3 millions de francs) promis à qui permettrait la capture de ce *«délinquant »*.

La disparition du tueur

La liquidation du « Mexicain » est venue à point nommé. Dans les semaines précédentes, les Extradables avaient marqué des points terrifiants en faisant exploser un avion d'Avianca et l'immeuble du DAS, ce qui avait coûté la vie à près de deux cents personnes. Rien ne semblait alors pouvoir les arrêter. Rien, sinon la disparition *de celui qui était le chef « militaire »*, le tueur de l'organisation. Derrière les meurtres de juges, de journalistes, de militants syndicaux et politiques, derrière les massacres de paysans qui ont émaillé la chronique de la terreur de ces dernières années, on retrouvait en effet Rodriguez Gacha.

Sa mort a semé la débandade dans l'appareil militaire du cartel. De nombreux sicaires sont tombés aux mains de la police, d'autres se sont entretués : une cinquantaine de cadavres ont été découverts depuis le début de l'année, après des disputes (pour l'héritage) ou purges internes, la police ayant réussi à infiltrer l'un des siens dans l'organisation.

Depuis, les coups se sont multipliés contre les trafiquants. Sept membres du clan Ochoa (autre figure de proue du cartel) sont tombés. Chaque semaine, des tonnes de cocaïne, de dynamite et d'armes en tous genres sont saisies. Le trésor de guerre du «Mexicain » : 35 millions de dollars en or et en billets verts, a rejoint les coffres de la Banque de la république. Seize « narcos » ont été extradés et dix-sept autres sont sur le point de l'être. L'intelligent Pablo Escobar, « cerveau » de la Mafia, a vite compris que la guerre à outrance menait à une impasse. A en croire certaines versions, la mort de Rodriguez Gacha l'aurait même servi, pour chercher la solution politique qui a toujours eu ses préférences. Avant de s'y résoudre, il a tenté un dernier coup de maître.

Un comité de notables

En décembre, la Mafia prenait une quizaine d'otages. Parmi eux, le fils du secrétaire général de la présidence et deux femmes appartenant à l'une des plus riches familles d'Antioquia. Après une captivité qui a duré plus d'un mois, les uns et les autres ont été relâchés. Selon le général Maza, une rançon, chaque fois, a été payée. Les parrains avaient besoin de liquide pour financer leur « effort de guerre ». Mais l'opération a eu aussi un autre but, qui semble avoir été pleinement atteint.

Alors que l'incertitude régnait encore sur le sort des otages, un communiqué signé des plus grands noms de la République était adressé aux ravisseurs, pour leur dire en clair : si vous arrêtez les enlèvements et les embarquements de drogue, vous pourrez avoir droit à un traitement *« moins rigoureux »* des autorités. Les anciens présidents Lopez Michelsen, Turbay Ayala, Misael Pastrana, le cardinal-primat de Colombie, Mgr Revollo, qui forment depuis l'an dernier un comité dit *« de notables »*, étaient les auteurs de cette supplique, ainsi que le président de l'Union patriotique (communiste).

Le lendemain de la publication du texte, le général Bedoya révéla que celui-ci avait été rédigé, en fait, à l'initiative du cartel, ou du moins avec sa participation. Grâce à des écoutes téléphoniques, les militaires avaient découvert qu'un avocat de Medellin, ami des « narcos », avait tout manigancé avec l'ancien président Lopez Michelsen, partisan connu d'une solution négociée avec les narco-trafiquants.

L'affaire a montré que l'inflexibilité du président Barco n'était pas partagée, tant s'en faut, par les autres dirigeants politiques. La Colombie est actuellement en pleine campagne électorale, pour le renouvellement des chambres législatives, le 11 mars, et pour le scrutin présidentiel, deux mois après. Dire que le problème de l'extradition et celui du narco-terrorisme soient au cœur du débat politique serait exagéré. Ils suscitent néanmoins, ici et là, des prises de position.

M. Rodrigo LLoreda, candidat du parti conservateur à la présidence, propose, par exemple, que les « narcos », au lieu d'être extradés, soient jugés par des tribunaux militaires, afin d'éviter les aléas d'une justice ordinaire, soumise au chantage des trafiquants. Un candidat libéral, M. César Gaviria, héritier de Luis Carlos Galan, et, à ce titre, le plus ferme de tous les candidats sur le problème des extraditions, admet désormais que celles-ci puissent faire l'objet d'un référendum, si les attentats cessent définitivement et si les juges colombiens retrouvent leur liberté de mouvement.

D'autres postulants libéraux, comme M. Ernesto Samper, sont des partisans déclarés d'une solution politique, comme avec les guérilleros. Et le Parlement a failli adopter, en décembre, en pleine campagne terroriste, un projet de réforme constitutionnelle soumettant l'extradition au vote populaire, c'est-à-dire au chantage des trafiquants.

Que le narco-terrorisme ait été mis en déroute, nul n'en doute. Mais le narco-trafic, qui l'arrêtera ? *« Or nous savons aujourd'hui que trafic de drogue et violence sont inséparables »*, dit M. Jaime Castro, ancien ministre de l'intérieur et autre aspirant libéral à la présidence. *« Si la Mafia n'avait pas fait couler le sang, la Colombie aurait pu s'accommoder du trafic. Elle ne le peut plus. Les cartels ont une telle puissance économique, un tel pouvoir de corruption, que coexister avec eux, c'est comme coucher avec un éléphant. »*

Les politiques de répression ayant révélé leurs limites, M. Jaime Castro préconise d'autres voies pour mettre fin au trafic. Comme un nombre croissant d'intellectuels, ici, il souhaiterait que la Colombie envisage le principe d'une dépénalisation.

CHARLES VANHECKE

ENQUÊTE :

LES RYTHMES SCOLAIRES DES ENFANTS

Nos enfants travaillent trop ! La preuve : leur journée d'école est la plus longue d'Europe. En accusation, l'organisation du temps de travail : des emplois du temps monotones, des cadences infernales, une surcharge de devoirs à la maison... *Le Monde de l'éducation* retrace les expériences menées dans de nombreuses écoles pour aménager la vie des élèves du primaire et du secondaire et pose les bases d'une réflexion de fond sur le fonctionnement du système scolaire français.

■ LE PALMARÈS DES CLASSES PRÉPAS

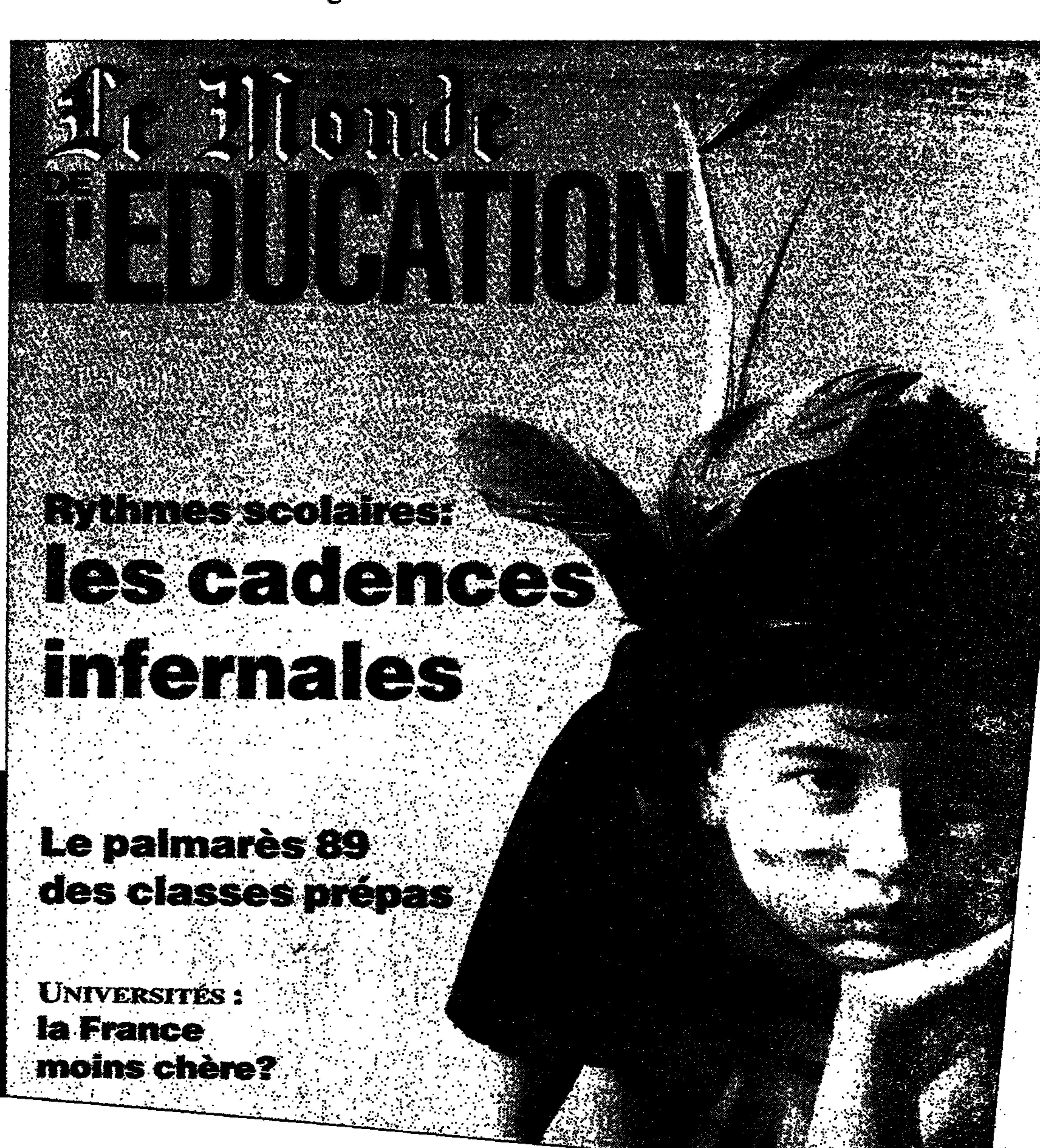
Comment s'inscrire dans une classe préparatoire aux grandes écoles scientifiques, littéraires, commerciales ainsi qu'à l'IEP de Paris ? Où et comment déposer sa candidature. Concours par concours, le classement des prépas. Un dossier pratique et complet. A ne pas manquer.

■ UNIVERSITÉ : LE COUT DES ÉTUDES EN EUROPE

Avec la reconnaissance des diplômes de niveau licence entre les différents pays de la Communauté européenne, les étudiants peuvent désormais poursuivre leurs études dans le pays de leur choix. Sélection à l'entrée, frais d'inscription, coût de la vie, conditions de séjour : *Le Monde de l'éducation* compare les atouts et les handicaps de chaque pays et donne toutes les adresses utiles pour devenir un « euro-étudiant ».

■ LES MUSÉES S'OUVRENT AU PUBLIC SCOLAIRE

Dans toute la France, les musées organisent des ateliers et des activités pédagogiques avec les établissements scolaires. Une manière originale d'initier les enfants à l'art.



NUMÉRO DE MARS 1990

20 F

En vente chez votre marchand de journaux



POLITIQUE

Une décision du Conseil d'Etat

La diffusion d'un tract diffamatoire oblige les électeurs de Dunkerque à retourner aux urnes

M. Michel Delebarre avait emporté de haute lutte la mairie de Dunkerque, en mars 1989, contre le maire sortant, M. Claude Prouvoyeur, membre du CNI et sénateur apparenté au RPR. Le Conseil d'État a, lundi 5 mars, contesté ce succès, qui avait été une des principales victoires du PS lors des municipales *(nos dernières éditions du mardi 6 Mars)*. Il a estimé que la diffusion d'un tract, d'origine inconnue, accusant le candidat de droite de liens avec la secte Moon a été de nature à fausser un résultat acquis d'extrême justesse.

Les candidats sont prévenus : ils peuvent être sanctionnés, même s'il n'est pas prouvé qu'ils ont péché. La diffusion d'un tract diffamatoire, même si son origine est inconnue, suffit au Conseil d'Etat pour annuler une élection, si celle-ci s'est joué dans un mouchoir de poche. Chacun est prié de surveiller, non seulement le travail de son équipe, mais aussi celui d'amis qui lui « voudraient du bien » ... Il est même possible à un esprit malveillant d'imaginer qu'un postulant qui, se sachant en situation délicate, fasse distribuer un document l'accusant des pires vilénies, *histoire de se doter*, ainsi, d'un argument de poids pour saisir les tribunaux administratifs.

Sans que leurs adversaires puissent être accusés de pareilles manœuvres, cette mésaventure est survenue au vainqueur (UDF) de Cannes, au maire (PC) de Colombes (Hauts-de-Seine), avant de toucher M. Delebarre à Dunkerque.

Dans le port du Nord, la campagne des municipales de l'an dernier avait été particulièrement animée, dure. Le ministre de l'équipement, qui s'était lancé dans une bataille impossible, faute d'une place de second à Lille derrière M. Mauroy, tenait à faire la preuve de ses capacités de combat sur le terrain et conquérir une ville traditionnellement tenue par la droite. L'affrontement fut d'autant plus rude que le sortant, M. Prouvoyeur, avait tissé au fil des ans un réseau serré dans les milieux populaires fait de multiples services rendus, tandis que le challengeur s'appuyait sur les milieux économiques inquiets de l'apathie de leur cité.

Tout cela a laissé des traces, bien au-delà des stricts résultats électoraux, d'autant que l'équipe sortante reprit espoir après le premier tour. Sur 35 520 suffrages exprimés, elle obtint alors 16 747 voix (47,41 %) contre 16 251 (46,01 %) à celle de M. Delebarre, et 2 322 (6,57 %) à celle du Front national. La gauche n'avait pas de réserve, mais un coup de collier du ministre de l'équipement vers les habitants des HLM lui permit de l'emporter le dimanche suivant. Sur 36 878 suffrages exprimés, il obtint 18 497 voix (50,15 %) contre 18 381 (49,84 %) au maire sortant.

Un climat très passionné

Une victoire par 116 voix d'avance, cela se conteste. M. Prouvoyeur, qui, par déception, s'était immédiatement démis de son mandat de conseiller municipal n'y manqua pas. Le tribunal administratif de Lille n'ayant pas voulu retenir ses arguments, il fit appel devant le Conseil d'Etat, qui vient donc de lui donner raison ... comme l'y avait vivement encouragé le commissaire du gouvernement.

S'il fallait apporter une preuve que le magistrat qui porte ce titre devant les juridictions administratives ne parle pas au nom du gouvernement, mais dit ce qu'il estime être le droit, celui qui a eu en charge ce dossier, M. Michel de Guillenchmidt, l'aurait fait. Son passé témoigne, d'ailleurs, de ses liens avec la droite. Conseiller général radical de Blois de 1973 à 1976, directeur de cabinet de M. Michel Durafour lors du premier gouvernement Chirac, de M. André Giraud, ministre de l'industrie dans l'équipe de M. Raymond Barre, puis de M. Jacques Valade lors de la « cohabitation », il fut un temps délégué national aux droits de l'homme du RPR.

Nul doute que sa fonction de magistrat ait pris le pas sur ses opinions politiques. Mais ses conclusions ont été entièrement défavorables à la position du ministre socialiste et sensibles aux arguments du sénateur RPR, en imputant au challenger le *« climat très passionné »* de la campagne, citant longuement les tracts mettant en cause le maire sortant et passant rapidement sur ceux hostiles à son concurrent.

Tant et si bien que M. de Guillenchmidt *conclut que, si le* Conseil d'Etat ne retient pas le motif d'annulation qu'il lui propose, il devrait *« vérifier si plusieurs des irrégularités constatées, insuffisantes chacune d'entre elles pour justifier l'annulation, ne conduisent pas à celle-ci dès lors qu'elles sont mises bout à bout »*.

L'un des tracts distribués au cours de la campagne, signé par l'Association de défense des droits de l'individu, accusait M. Prouvoyeur de liens avec la secte Moon, et d'avoir accordé, *« sur des fonds municipaux »*, un cinéma de la ville pour l'activité de la secte, *via* M. Emmery, qui était le candidat du Front national au premier tour (ce que M. de Guillenchmidt ne précise pas). Dès le 5 avril, la présidente de ladite association a récusé ce tract. Dans la procédure écrite, le maire battu fait état ni de l'importance ni de la date de la distribution de ce document.

Une procédure inhabituelle

La procédure n'est pas courante, mais elle est possible : lors de la séance de plaidoirie, l'avocat de M. Prouvoyeur a fourni 56 attestations assurant que ce tract avait été diffusé dans les derniers jours de la campagne. Cela a pourtant suffi au commissaire du gouvernement et au Conseil qui ont estimé *« qu'il résultait de l'instruction »* que ce document *« avait été diffusé en ville au cours des trois jours précédant le second tour de scrutin ; qu'il apportait un élément nouveau dans la polémique électorale ; que les allégations de caractère mensonger et diffamatoire qui y sont contenues étaient d'une gravité telle que les requérants ne pouvaient utilement y répondre ; que la diffusion de ce document a été en importance suffisante pour exercer une influence sur le vote des électeurs ; que par suite, compte tenu de l'écart de cent seize voix seulement existant (...), les attaques ainsi portées ont été de nature à altérer la sincérité du scrutin »*.

Les électeurs de Dunkerque vont donc devoir retourner aux urnes. Cela n'est pas pour eux une véritable surprise, tant la ville bruissait de rumeurs depuis de nombreux jours. La campagne, en fait, a déjà commencé. Dès le 3 mars, M. Delebarre a annoncé la création de 500 emplois *(le Monde du 6 mars)*.

La publication de la décision du Conseil d'Etat a fait, bien entendu, réagir les deux adversaires. M. Delebarre a affirmé : *« L'essentiel pour moi est qu'en mars 1989 la majorité des Dunkerquoises et Dunkerquois ait fait confiance à la liste de rassemblement que je conduisais. Nous avions proposé un programme aux électeurs. Ils peuvent constater aujourd'hui que ce programme s'inscrit déja sur le terrain. »* Quant à M. Prouvoyeur, il a expliqué : *« Le Conseil d'Etat a rendu justice aux Dunkerquois et sanctionné des irrégularités scandaleuses durant toute la campagne. Je suis très serein. Je vais me représenter avec une nouvelle liste représentative de l'ensemble des socioprofessionnels de la ville afin de redonner une âme à Dunkerque. »*

Le carnaval à peine achevé, la ville va se trouver plongée dans une nouvelle campagne qui promet d'être aussi dure que la précédente.

THIERRY BRÉHIER

□ **Liste d'union de l'opposition pour les municipales de Pantin.** – M. Jacques Oudot (RPR) conduira, comme en 1989, une liste d'union de l'opposition aux élections municipales partielles, dont le premier tour est fixé au dimanche 18 mars et qui ont été rendues nécessaire par l'annulation du scrutin de mars 1989, décidée par le Conseil d'Etat le 12 février dernier (*le Monde* du 14 février). Il y a un an, la liste d'union de la gauche conduite par le maire communiste sortant, M. Jacques Isabet, n'avait franchi la barre de la majorité absolue au premier tour que de 35 suffrages. La liste que conduira M. Oudot comprend quarante-trois membres dont trente-six appartenant à parité au RPR et à l'UDF. Parmi les sept *« personnalités »* figure M. René Boyer, qui conduisait une *liste de divers droite en mars 1989* et qui, arrivée en dernière position derrière la liste du FN, avait obtenu un siège.

Après l'initiative des néo-rénovateurs de l'opposition

M. Chirac cherche à neutraliser en douceur les promoteurs de la « Force unie »

Le lancement de la coordination de la « Force unie » par MM. Noir et Léotard a reçu le soutien de trente-deux parlementaires, *dont vingt-six UDF et six RPR élus du* Rhône et de l'Isère, ainsi que de six élus locaux. En revanche, cette initiative a été critiquée par M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, qui la juge *« trop personnelle et trop précipitée »*. De même, M. Yves Galland, président du Parti radical, y voit un facteur de division et un *« handicap »*, et lui préfère le système des états généraux de l'opposition. M. André Rossinot, qui préside l'intergroupe parlementaire des rénovateurs créé au printemps 1989, et qui compte cinquante-deux députés et vingt-cinq sénateurs, juge cette démarche *« un peu séparatiste »*. Le comité de coordination de l'opposition, auquel participent MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Méhaignerie, s'est réuni mardi matin 6 mars. Le président du RPR y a proposé un calendrier en vue de préparer la désignation d'un candidat commun à l'élection présidentielle.

Le comité de coordination de l'opposition (CCO), qui s'est réuni mardi matin 6 mars à l'Assemblée nationale, était prévu avant que la *décision de lancer la « force* unie », la veille, ne soit prise par MM. Noir et Léotard. Le maire de Lyon s'étant au préalable entretenu longuement de son projet avec M. Chirac, puis avec M. Giscard d'Estaing, ces derniers ont eu tout loisir pour l'analyser et en apprécier la portée. Ils n'ont donc ressenti aucune surprise après les propos tenus par les néo-rénovateurs de la cuvée 90 dans les salons, un peu vieillots, mais ravalés, d'un hôtel de la rive gauche de Paris.

Dans leur entourage on enregistre qu'aucune formule excessive ou définitive n'a été employée, qu'au*cune sentence n'a été prononcée*. On note même que les promoteurs de la « force unie » se disent décidés à aider MM. Giscard d'Estaing et Chirac, alors qu'ils ne cachaient pas, il y a peu de temps encore, leur désir de les évincer. Au total, on mesure que leurs ambitions initiales ont été révisées à la baisse.

C'est pourquoi les chefs des partis de l'opposition estiment que les *réflexions présentées sur l'union à* rechercher sont tout à fait acceptables et que certaines procédures envisagées par la « force unie » sont complémentaires, voire parfois identiques, à celles imaginées par eux. En revanche, on insiste, du côté des formations politiques, pour relever que les propositions nouvelles pèchent par un défaut de pragmatisme et de réalisme.

Recherche d'un effet médiatique

Il est vrai que leurs auteurs recherchaient surtout dans l'immédiat un effet médiatique. En conséquence, il n'est pas question d'entrer en conflit ouvert avec la nouvelle « bande des neuf », mais plutôt de la priver de tout ce qui pourrait la rendre originale. A défaut d'une offensive d'encerclement, c'est une manœuvre de dilution qui pourrait être tentée pour aboutir à sa neutralisation par voie d'absorption.

C'est dans cet esprit que M. Chirac est intervenu, mardi matin, devant le comité de coordination de l'opposition, employant parfois des termes tout à fait comparables à ceux utilisés la veille par les membres de la « force unie » : *« L'union*, a déclaré le maire de Paris, *suppose que soient renforcées les convergences entre les mouvements de l'opposition et éliminées les divergences ayant pour origine des querelles partisanes ou personnelles »*.

Et le président du RPR a expliqué: *« Faire l'union signifie poser le principe d'une candidature unique de l'opposition ; mettre au point une procédure de désignation d'un candidat unique accepté par tous les partenaires de l'opposition. Il va de soi que tous les responsables devront prendre l'engagement solennel de respecter cette procédure et de ne soutenir que le candidat désigné au terme des primaires. Les primaires étant par essence un acte de démocratie directe, elles doivent reposer sur l'expression des élus, mais également et directement des citoyens électeurs. Si ce préalable est ainsi levé, nous sommes prêts à nous engager dans une démarche commune de préparation des élections législatives de 1993 et de réflexion sur l'amélioration des structures de l'opposition. »*

Proposition d'un calendrier

M. Chirac a poursuivi en exposant des initiatives qui concerneraient quatre domaines. 1°) Elaboration d'un projet commun grâce à la préparation et à l'exploitation des états généraux. 2°) Mise en place d'une structure de critique de l'action gouvernementale et de propositions. *« Le contre-gouvernement signifie, dans mon esprit, la désignation d'une équipe de porte-parole communs à l'opposition, chacun étant entouré d'une commission restreinte. »* Le secrétaire général du RPR, le délégué général de l'UDF et le président du CNI devraient proposer à la prochaine *réunion du comité de coordination* de l'opposition le nom des personnalités qui pourraient composer cette équipe. 3°) Renforcement de la cohésion des groupes de l'opposition au Parlement par la création d'un intergroupe au Sénat et par l'amélioration de l'intergroupe de l'Assemblée nationale. 4°) Amélioration du fonctionnement du CCO selon les modalités suivantes : un siège social, 17, boulevard Raspail ; des reunions mensuelles ; un séminaire du CCO qui débattrait des problèmes de fond qui se posent aujourd'hui.

M. Chirac, en conclusion, a proposé le calendrier suivant : ce mardi-même, mise en place du groupe de travail sur les primaires ; dernière semaine de mars, nouvelle réunion du CCO qui préparerait la *convention des états généraux sur* l'immigration et la constitution de l'équipe des porte-parole ; en avril, séminaire d'une journée sur l'ensemble des problèmes de fond qui se posent aux Français ; en mai, examen du rapport du groupe de travail sur les primaires ; et en juin ou septembre, convention nationale des élus.

ANDRÉ PASSERON.

La résistance passive de nombreux élus du Rhône

L'appel pour la constitution de la « Force unie » provoque des réactions mitigées dans le fief du maire de Lyon, où ses amis politiques contestent plus la méthode que l'objectif final

LYON

de notre bureau régional

« Aux forceps » : au grand dam de certains de ses conseillers, M. Michel Noir ne s'est toujours pas départi de cette expression hasardeuse, dès lors qu'il s'agit d'accoucher d'un projet. Union de l'opposition à Paris, ou négociation d'un important marché public dans sa ville ? Le maire de Lyon ne connaît pas d'autre instrument.

Rénovateur de la première heure, le voilà désormais lancé, *pour neuf mois, dans* l'aventure de la « Force unie ». Mais la méthode reste la même. Promis, à Lyon, depuis le 1er février – il s'agissait alors d'un « forum civique » – puis renvoyé de semaine en semaine après les assises du RPR, l'appel pour une formation unique de l'opposition a finalement été lancé, lundi 5 mars, depuis le salon Borghèse d'un grand hôtel parisien.

Auparavant, une lettre de M. Noir, adressée aux élus du Rhône et rendue publique le 2 mars par *Lyon-Figaro*, avait suffi à jeter le trouble parmi quelques-uns des récipiendaires. Le maire de Lyon proposait d'organiser *« le travail d'équipe »*, samedi 10 mars, à l'hôtel du département. Peu après, le nouveau locataire des lieux, M. Michel Mercier (divers droite), faisait savoir qu'il n'était nullement question d'organiser une pareille réunion au siège du conseil général. *« Sur le fond, je suis d'accord pour dire que l'opposition ne peut rester en l'état*, précise M. Mercier. *Mais il faut distinguer ce qui peut servir l'opposition de ce qui aurait pour but d'assurer des promotions personnelles. »*

Hésitations sur la méthode

En fait, la lettre aux élus devait être signée à l'origine par plusieurs responsables politiques du Rhône, tous déterminés quant à l'objectif mais davantage hésitants sur la méthode, jusqu'à ce que ceux-ci finissent par se rencontrer et découvrir ensemble qu'ils n'étaient peut-être pas finalement aussi enthousiastes qu'on le leur avait dit. *« Ils reportaient d'un jour à l'autre leur décision. On a fini par comprendre ce que cela voulait dire »*, explique-t-on à la mairie de Lyon. L'invitation à l'hôtel du département est ainsi partie de l'hôtel de ville, sous la seule signature de M. Noir. Le forceps.

Président départemental de l'UDF, M. Alain Mayoud, député du Rhône, a également annoncé, le 2 mars, qu'il ne souhaitait pas adhérer à l'initiative qui devait voir le jour, de peur *«qu'elle n'ajoute un peu plus de confusion dans l'opinion publique »*. C'est très exactement ce que pensait, au même moment, le président du conseil régional Rhône-Alpes, M. Charles Millon. Le propre suppléant de M. Noir à l'Assemblée nationale, M. Roger Fenech (UDF-CDS), l'un des principaux piliers du système politique local du temps de l'ancien maire de Lyon, M. Francisque Collomb, est plus sévère encore : *« Comme suppléant, j'ai donné des gages à l'union et je ne regrette rien. Mais, cette fois, je n'ai pas été consulté. Je ne saurais donc cautionné une démarche strictement individuelle. » « On ne peut plus attendre, aujourd'hui, un impact médiatique comparable à celui du printemps des rénovateurs. Mieux vaudrait vérifier les vrais clivages autour de quelques problèmes concrets, tels que l'immigration ou l'Europe. Non, cette fois, cela donne trop l'impression d'une revanche personnelle de Michel Noir »*, ajoute M. Pierre Vallon (CDS), l'un des rares sénateurs ralliés à l'ancienne croisade des « douze ».

Le « césar » de la perspicacité

Les plus réticents à suivre la dernière initiative en date du maire de Lyon sont, semble-t-il, quelques élus du RPR, tout à la fois prisonniers de leur fidèle attachement à leur parti et de leur reconnaissance obligée à l'égard du chef de file local du mouvement. Mais, comme on *le dit de plus en plus ouvertement* à la fédération RPR du Rhône, *« ici, tout le monde ferme sa gueule »*. Secrétaire fédéral du Parti républicain de M. François Léotard et longtemps rival de M. Noir, Me André Soulier salue au contraire *« le foisonnement des initiatives »*. A la veille d'une réunion du bureau politique du PR, il n'a pas encore décidé d'aller ou non à la réunion du 10 mars. Mais s'il comprend que *« la marche forcée, du style pont d'Arcole »* puisse surprendre, l'ancien premier adjoint au maire de Lyon estime que *« tout ce qui prépare l'union est favorable à l'alternance »*.

Oublieux de tous ces états *d'âme, mais assuré*, au lendemain de la soirée des césars, d'être désormais consacré comme *« meilleur rôle de la perspicacité »*, et résolu à s'en remettre à l'opinion publique, M. Noir, de son côté, garde le cap. Il est convaincu de voir apparaître, à moyen terme, une grande force d'opposition qui abandonnerait sur sa droite les derniers nostalgiques du passé, en voie de « P-C-Fisation ». *« Il faut que cesse l'hypocrisie de tous ceux qui prônent l'union et qui font tout pour l'empêcher »*, dit-il.

De l'ultime survivant – après lui – *du printemps des rénovateurs*, M. Alain Carignon, absent lors de l'appel du 5 mars, il assure que celui-ci avait de bonnes raisons, avec l'inauguration, le même jour à Grenoble, d'un salon des industries de la montagne, pour manquer à la fête, et que lui-même n'aurait pas eu d'autre attitude si l'ouverture de la foire de Lyon avait coïncidé avec le lancement de la « Force unie ».

Un taux de réponse de 15 % de la part des élus locaux serait jugé encourageant pour le succès de l'entreprise. *« On a déjà reçu une soixantaine de réponses favorables, sur les 300 lettres envoyées pour la convention du 10 mars, à Lyon*, fait-on observer dans son entourage. *Elles proviennent surtout des petits maires, qui, eux, n'ont rien à faire des combines des appareils. »* M. Noir lui-même fait ses comptes : avec le temps, il est sûr que les 15 parlementaires de l'opposition du Rhône finiront bien par rallier la « Force unie », à l'exception sans doute de M. Raymond Barre, sur lequel pas même le forceps ne paraît avoir de prise.

JEAN-LOUIS SAUX

Le soutien de trente-huit personnalités

La coordination de la « Force unie » a publié une liste de trente-huit personnalités soutenant son initiative. Parmi elles figurent vingt-six députés (20 PR, 2 UDF, 3 RPR, 1 CNI) ; six sénateurs (3 PR et 3 RPR) ainsi que six élus locaux (dont 2 RPR). Ce sont :

Maurice Arreckx (PR), sénateur du Var ; Jean Besson (RPR), député du Rhône ; Jacques Blanc (PR), député de Lozère et président du conseil régional Languedoc-Roussillon ; Eric Boyer (DVD), président du conseil régional de la Réunion ; Robert Cazalet (PR), député de la Gironde ; Henri Chabert (RPR), adjoint au maire de Lyon ; Pascal Clément (PR), député de la Loire ; Daniel Colin (PR), député du Var ; Louis Colombani (PR), député du Var ; Francis Delattre (PR), député du Val-d'Oise ; *Jean Desanlis (PR)*, député du Loir-et-Cher ; Charles Descours (RPR), sénateur de l'Isère ; Willy Dimeglio (PR), député de l'Hérault ; Maurice Dousset (PR), député d'Eure-et-Loir, président du conseil régional du Centre ; François Dubanchet (CDS), maire de Saint-Etienne ; Jean-Michel Dubernard (RPR), député du Rhône ; Georges Durand (CNI), député de la Drôme ; Jacques Faran (PR), *député des Pyrénées-Orientales* ; Hubert Falco (PR), député du Var ; Charles Fèvre (PR), député de la Haute-Marne ; François-Michel Gonnot (PR), député de l'Oise ; Hubert Haenel (RPR, sénateur du Haut-Rhin ; Denis Jacquat (PR), député de la Moselle ; Bernard Leroy (DVD), vice-président du conseil régional de Haute-Normandie ; Louise Moreau (UDF), député des Alpes-Maritimes ; Michel Mouillot (PR), maire de Cannes ; Arthur Paecht (PR), député du Var ; Jacques Pellissard (RPR), maire de Lons-le-Saulnier ; Jean-Pierre Philibert (PR), député de la Loire ; Jean Puech (PR), sénateur de l'Aveyron ; Jean Rigaud (UDF), député du Rhône ; Gilles de Robien (PR), député maire d'Amiens ; José Rossi (PR), député de Corse-du-Sud ; Rudy Salles (PR), député des Alpes-Maritimes ; Michel Terrot (RPR), député du Rhône ; René Tregouet (RPR), sénateur du Rhône ; François Trucy (PR), sénateur du Var et Philippe Vasseur (PR), député du Pas-de-Calais.

POLITIQUE

Du congrès d'Epinay en 1971

Le Parti socialiste en quête d'une nouvelle synthèse

Au lendemain de l'annonce des résultats des votes dans les fédérations socialistes, représentant au total 90 % des militants, M. Laurent Fabius, arrivé en tête, a fait valoir que les courants issus du mitterrandisme disposent d'une écrasante majorité et qu'il revient au premier d'entre eux de briguer le poste de premier secrétaire. MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin maintiennent, pour leur part, que *« tout est ouvert »*, tandis que M. Louis Mermaz, qui s'était prononcé la semaine dernière pour le rassemblement des mitterrandistes, se tait.

Les principaux dirigeants du PS et du gouvernement se sont retrouvés, comme chaque mardi matin, autour du premier ministre pour un petit déjeuner au cours duquel le congrès n'a pas été évoqué, M. Rocard se bornant à inviter ses convives à *« bien travailler »* et *« bien réfléchir »*.

Le Parti socialiste vit un changement d'époque, comme il en avait connu un au lendemain de la dernière guerre, lorsque Guy Mollet y avait pris le pouvoir, puis, à la fin des années 60 et au début des années 70, avec la tentative de rénovation d'Alain Savary et l'arrivée de M. François Mitterrand. En paraphrasant les communistes italiens, parlant, il y a une dizaine d'années, de la révolution soviétique de 1917, on pourrait dire que la « force propulsive » du congrès d'Epinay, en 1971, est aujourd'hui épuisée. Le PS est en quête d'une nouvelle synthèse. Du moins la synthèse mitterrandienne s'est-elle défaite sous l'action de ceux qui en sont les héritiers présomptifs. Lorsque M. Laurent Fabius affirme que jamais le courant mitterrandiste n'a été aussi fort dans le PS, il énonce une vérité arithmétique sans consistance politique.

Il est vrai que si l'on additionne les mandats recueillis par les courants issus de la majorité mitterrandiste – ceux de MM. Fabius, Mauroy-Mermaz-Jospin, Poperen et Dray, – on arrive à un total dont l'actuel chef de l'Etat n'aurait pas osé rêver lorsqu'il affrontait, il y a onze ans au congrès de Metz, l'offensive de M. Michel Rocard. Cette comptabilité, pourtant, est en elle-même inopérante, puisque c'est, précisément, l'éclatement du mitterrandisme qui a permis à ses deux principales composantes de s'étendre au détriment des autres courants. M. Fabius, en décidant, il y a un mois et demi, de présenter sa propre motion au vote des militants, puis M. Jospin, en déclarant, le week-end dernier, qu'il n'avait aucune raison de considérer M. Fabius comme le partenaire privilégié de la recherche d'une alliance, ont, chacun à sa façon, pris acte de la fin des mitterrandistes.

L'élaboration d'une nouvelle synthèse se heurte à deux difficultés majeures. La première est que le héros éponyme de la synthèse précédente est toujours en activité, et aucunement « inerte ». L'appui qu'il a apporté à M. Fabius dans la campagne du congrès a été flagrant, et le président de l'Assemblée nationale, en martelant le thème du *« rassemblement des mitterrandistes »*, montre qu'il entend toujours tirer avantage de cette situation. La deuxième difficulté est que le débat se réduit pour l'essentiel à une querelle de succession – d'où le *« match nul »* dénoncé par M. Jean-Pierre Chevènement – faute d'enjeu politique imposé par les faits. Les éléments d'une crise du PS sont, sans doute, réunis, ne serait-ce que sous l'effet du vieillissement du parti, mais la crise n'est pas mûre au point d'imposer une mise à plat et une redistribution des cartes.

Des méthodes clientélistes

Les choix tactiques des uns et des autres font que M. Fabius, qui se présente comme porteur d'une volonté de rénovation du parti, se réfère, aujourd'hui, à un cadre ancien, qu'il a lui-même contribué à rendre caduc, celui du mitterrandisme ; tandis que M. Jospin et ses amis, qui s'étaient posés en conservateurs de l' « axe majoritaire » du parti, le déclarent aujourd'hui périmé et cherchent auprès des autres courants les moyens de contrer la progression de M. Fabius. Mais si le président de l'Assemblée nationale prétend, à présent, au rôle de défenseur de la permanence de ce qui a fait le PS depuis vingt ans, ses adversaires, au contraire, lui reprochent d'avoir bien malheureusement innové dans la pratique socialiste, par des méthodes clientélistes qui aboutiraient à altérer la nature du parti. Querelles byzantines, assurément, qui doivent beaucoup au souci de capter les voix des militants de la région parisienne, appelés à voter cette semaine, mais qui confirment, aussi, la profondeur du fossé entre les deux protagonistes.

Laisser faire « Dieu »

Faute qu'un accord puisse venir de l'intérieur du parti ainsi éclaté, deux agents de synthèse possibles s'imposent, correspondant aux deux pôles de pouvoir extérieurs : le président de la République et le premier ministre. Les rocardiens regrettent que leur score, en mandats, corresponde à leurs prévisions les moins optimistes, mais ils observent que leur objectif initial, qui était d'étendre leur contrôle au-delà des douze fédérations qu'ils dirigeaient jusqu'à maintenant, n'est pas hors d'atteinte pour autant. Si le premier ministre et ses amis participent à la synthèse finale – le contraire serait incongru, – ils peuvent espérer ajouter une quinzaine de fédérations au moins à leur domaine.

Ce n'est pas négligeable, mais il y a mieux. La configuration des votes place les rocardiens en position d'arbitres possibles entre les deux principaux courants issus du mitterrandisme. M. Jospin a, le premier, adressé des signaux au premier ministre, en dessinant les contours de ce qui serait une sorte de « front anti-Fabius », réunissant tous ceux qui ont à se plaindre de l'offensive du président de l'Assemblée nationale. Cependant, du côté des fabiusiens, on a su, aussi, plus discrètement, envoyer un message à M. Rocard. Fidèle à une thèse qu'il défend depuis plusieurs semaines, M. Pierre Bérégovoy, allié de M. Fabius, a rappelé à l'hôtel Matignon les avantages qu'il voit à une alliance des deux courants : M. Rocard premier ministre, M. Fabius premier secrétaire, ne serait-ce pas, pour l'un et pour l'autre, la meilleure garantie possible de leur propre avenir et, pour le PS, la meilleure chance de gagner en 1993?

L'hypothèse d'une rupture entre M. Rocard et MM. Mauroy et Jospin paraît, néanmoins, aussi peu vraisemblable que celle d'une alliance entre M. Fabius et le chef du gouvernement, alors que les fabiusiens n'ont cessé de dénoncer l'accord contre nature que l'autre branche de la famille aurait conclu avec l'ennemi de toujours. Les préférences de M. Rocard devraient donc aller aux jospinistes, qui se présentent ouvertement, depuis trois jours, comme ses plus sûrs alliés dès lors qu'il apparaîtra comme le meilleur « présidentiable » pour le PS.

A cette solution peut s'opposer le chef de l'Etat. M. Mitterrand tient dans ses mains, depuis dimanche, plusieurs moyens d'obliger M. Jospin et ses alliés à s'incliner devant le succès de M. Fabius. Au sein des défenseurs de la motion Mauroy-Mermaz-Jospin, le président de la République compte des fidèles tels que M. Louis Mermaz, précisément, et ceux qui, autour de lui, s'étaient réclamés du mitterrandisme « historique ». Déjà, Mme Edith Cresson et M. Roland Dumas, que M. Mitterrand avait empêchés de signer la motion Mauroy, se sont prononcés pour les retrouvailles de la « famille ». Celles-ci ne pourraient se faire, aujourd'hui, qu'au profit de M. Fabius, qui se garde bien de le proclamer ouvertement. Laisser faire « Dieu » lui a, jusqu'à maintenant, bien réussi. Pourquoi ne pas continuer ?

PATRICK JARREAU

POINT DE VUE

Pour quoi faire ?

par Jean-François Trans

LES démocraties occidentales et, parmi elles la démocratie française, ne sont pas des systèmes achevés par le simple effet de l'écroulement des régimes totalitaires. Mieux, le vent de liberté qui a soufflé à l'Est ne peut nous laisser indifférents. Ces mouvements nous interrogent déjà sur le peu d'élan, de mobilisation et de fraternité de nos sociétés.

Là où l'argent domine, l'égoïsme, la peur et le conformisme étouffent l'émotion et le sens du progrès en commun. La merveilleuse générosité des Français pour les Polonais d'abord, les Roumains ensuite, n'est-elle pas aussi le transfert là-bas d'une amitié qu'ils ne sont plus capables d'avoir pour eux, entre eux et ici !

La France a les allures d'une arène, mi-ombre mi-lumière. La reprise de la croissance, le coup d'arrêt au chômage, la lutte contre la pauvreté, ont été la petite part de soleil de cette décennie. Mais on aura aussi tout vu et tout entendu : le racisme, l'antisémitisme, et même un soupçon anti-germain ; et tout appris sur les salaires misérables des ouvriers de l'automobile ou de certains fonctionnaires, avec, en prime, le creusement des inégalités.

L'addition du marché et du suffrage universel ne donne pas la démocratie. L'un en est la condition, et l'autre le moyen. Les deux n'en sont pas la fin. La démocratie requiert sans cesse des individus responsables, et d'abord le droit de contester les situations acquises, même au nom des bons sentiments, partout où se déploient les activités des gens : dans les communes, dans les entreprises, au Parlement. Alors, à quand une deuxième loi de décentralisation, au profit direct des citoyens celle-là, la cogestion dans les entreprises et la réhabilitation de la représentation nationale ?

L'immigration, elle, a atteint le seuil du tolérable en matière de mauvais logements ou de mépris social. C'est dorénavant une grande question nationale.

L'attention du pays sur ces quatre grandes priorités commande d'engager une guerre de mouvement contre la frilosité politique et le repli sur soi qui sont les mamelles de l'extrême droite. Tout consensus, dès qu'il est dynamique, doit être recherché, et vite, pour sortir du statu quo. Mais de bons affrontements idéologiques sur la transmission de la propriété et l'étendue de la solidarité sont tout autant nécessaires. Le pays a besoin de ces grands débats-là pour se hisser au niveau des enjeux.

Une carence de principes fédérateurs

L'autorité de François Mitterrand et le travail du gouvernement de Michel Rocard constituent pour la gauche des atouts importants. Ils ne dispensent néanmoins pas le PS de faire sa propre réforme. Le Parti socialiste, même s'il résiste mieux, n'échappe pas à la crise que traversent toutes les grandes organisations politiques. Son problème ne réside pas tant dans la nature de son fonctionnement ou dans ses méthodes que dans son identité et dans sa stratégie. En effet, la social-démocratie française souffre d'une carence de principes fédérateurs. Parmi d'autres, la définition de sa propre utilité d'organisation politique est la plus urgente des quêtes. Réfléchir, lancer des idées, comprendre le pays et le monde, transmettre un savoir, promouvoir les aptitudes à gouverner, devenir un instrument au service de tous nos concitoyens pour leur permettre de prendre et gérer le pouvoir à tous les niveaux de la société, voilà un bon cadre de rénovation.

Si le Parti socialiste devient une simple machine électorale, il ne sera plus rien. Or le danger est bien là. Redonner aux Français le goût de la chose publique requiert d'abord et d'urgence de réhabiliter la gratuité de l'engagement contre le professionnalisme en politique, et plus largement de faire prévaloir le souci des valeurs sur les calculs, les mentalités administratives ou, tout simplement, les plans de carrière qui agissent sur le Parti socialiste comme un poison lent.

Les courants ne sont pas responsables. Le sont ceux qui les ont fait devenir ce qu'ils sont. Notre faiblesse idéologique, nos convictions attiédies, notre complaisance vis-à-vis d'un certain air du temps, voilà l'aliment de nos incertitudes sur notre avenir en commun.

Nous ne sommes pas encore parvenus à répondre aux trois défis qu'affronte l'idéal socialiste aujourd'hui : la place de la nation dans l'Europe élargie, la capacité de modifier la répartition des richesses avec des frontières totalement ouvertes, enfin l'élaboration d'un modèle original de transformation sociale et de maîtrise de l'environnement susceptible d'être proposé aux démocraties naissantes. Le congrès de Rennes sera un succès si les Français en comprennent le sens et les enjeux. Si les socialistes veulent bien se souvenir qu'un grand nombre de citoyens les regardent et sont même disposés à les entendre, tout est possible, mais sachons que l'on ne fera pas impunément le coup des congrès qui se gagnent à gauche ou des divergences qu'on exaspère pour franchir la barre des 5 %.

Là aussi, le cours est nouveau. Qu'importe, à la limite, qui « gagne » le congrès si ces questions ne sont pas posées et tranchées ! Ce que nos électeurs attendent, c'est moins un nom qu'un projet. C'est-à-dire un modèle de socialisme démocratique susceptible d'être opposé à un capitalisme qui savoure déjà sa revanche et prépare son triomphe.

C'est dorénavant pour la social-démocratie une question de sauvegarde, rien de moins. Et, pour la gauche tout entière, une condition pour son rassemblement. Sinon, c'est la logique de dispersion – et donc de dilution – de notre électorat qui l'emportera. Au temps des révolutions à l'Est, c'en serait alors fini des réformes à l'Ouest.

Tout dépend de nous, à conditions d'être et de rester ensemble.

▶ Jean-François Trans est le pseudonyme de MM. Bernard Gallet, député d'Eure-et-Loir, Françoise Hollande, député de la Corrèze, Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan, et Jean-Pierre Mignard, membre du comité directeur, animateurs au sein du PS du groupe des « transcourants ».

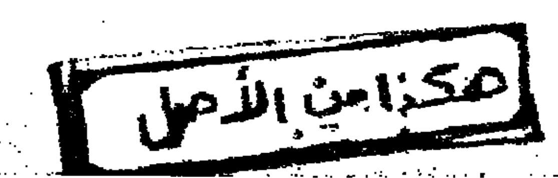
Les premières réactions au lancement de France unie

Après l'annonce par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, du lancement du mouvement France unie, dimanche soir 4 mars devant le « Grand jury RTL-*le Monde* », M. Bruno Durieux, député UDC du Nord, a estimé que *« les centristes d'opposition devaient observer avec attention »* cette initiative. Ce proche de M. Raymond Barre a ajouté : *« Jean-Pierre Soisson, qui a choisi l'ouverture, campe carrément sur le terrain de la rénovation et du centre. Qui pourrait le lui reprocher ? Dans un contexte de confusion et de droitisation croissante de l'opposition, la création du mouvement France unie, trouvera un écho chez les électeurs modérés qui refusent de se reconnaître dans les clivages et les querelles politiques actuels. »*

Autre personnalité de l'opposition à accueillir sans défaveur la démarche de maire d'Auxerre, M. Jean Charbonnel, député RPR de Corrèze. Ce dernier a précisé qu'il soumettra à ses amis les propositions de M. Soisson, avec lequel il affirme partager *« la conviction d'un formidable besoin de renouveau »*.

De son côté, M. Michel Durafour, ministre d'Etat, chargé de la fonction publique a décidé de s'associer à la démarche de M. Soisson. Il précise que l'Association des démocrates (ADD) dont il est le président *« est prête à participer à l'animation de France unie sur la base de l'accord conclu le 20 février dernier avec le MRG »*.

Les dirigeants de l'ADD et du MRG ont décidé de se lancer dans un travail d'explication à la base pour les inciter à mettre en place des coordinations départementales et régionales. Cette étape devrait être suivie par le lancement, dans la première quinzaine d'avril, d'un appel signé de mille maires pour France unie.



POLITIQUE

au congrès de Rennes

M. Fabius : « Il n'est pas question de saborder le courant mitterrandiste »

M. Laurent Fabius a déclaré, lundi 5 mars sur FR3, qu'il n'est *« pas question de saborder le courant mitterrandiste, c'est l'axe du Parti socialiste ». « La tradition du Parti socialiste c'est de se rassembler autour du texte arrivé en tête »*, a ajouté le président de l'Assemblée nationale, qui est très légèrement en tête à l'issue du vote de près de 90 % des militants. *« Paradoxalement le courant mitterrandiste n'a jamais été aussi fort : quand on additionne les différentes familles de ce courant, cela fait un total assez impressionnant »*, a-t-il fait remarqué.

Un appel de M. Poperen

M. Fabius a affirmé qu'il *« ne croit pas »* que MM. Lionel Jospin et Pierre Mauroy essaient de constituer un *« front anti-Fabius ». « Il y a eu des déclarations mais l'état d'esprit des militants, c'est d'arriver à bâtir quelque chose pour et non pas contre X... ou Y... »*, a-t-il dit. Interrogé sur ses éventuelles ambitions quant au poste de premier secrétaire, il a réaffirmé qu'il *« n'exclut rien »* mais qu'il *« ne veut pas poser la question en termes de personnes ». « Le point central est de faire un congrès de reconquête et de renouveau »*, a-t-il conclu.

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS et signataire de la motion 1, a estimé pour sa part que les perspectives d'alliances *« sont ouvertes »*. Il a précisé qu'il était hors de question pour la motion Mauroy-Jospin de passer un accord préalable avec M. Fabius. *« On ne peut pas dire aujourd'hui comment se constituera une majorité. Le rassemblement se fera sur la base de ce qu'exprimeront les délégués au congrès. La recherche d'un accord se fera à partir du thème de la conception du parti »*, a-t-il ajouté.

M. Jean Poperen, signataire de la motion 2, a lancé lundi un appel aux militants de la région parisienne afin qu'ils *« réagissent »* face *« aux pressions d'un degré inouï »* dont ils vont faire l'objet, *« sous prétexte de départager les rivaux »*. M. Poperen a demandé aux militants des six fédérations du PS qui doivent encore voter de *« ne pas tomber dans le piège du vote utile ». « Le vote utile c'est de donner au PS la stratégie politique dont il manque depuis des années, ce n'est pas de choisir entre des personnalités qui se distinguent par le look »*, a-t-il poursuivi. *« Non, le choix n'est pas entre la motion Fabius et Mauroy-Jospin, entre la prétendue rénovation et le prétendu rassemblement : on sait maintenant comment se sont comportés les partisans de la rénovation là où ils sont dominants ; et ceux qui avaient eu surtout le souci d'écarter ne parlent du rassemblement que depuis que le congrès leur est difficile »*, a ironisé M. Poperen. *« Si nous laissons aller, le parti risque de n'être plus qu'un conglomérat de notables, enjeu de tous les opportunismes »*, a-t-il conclu.

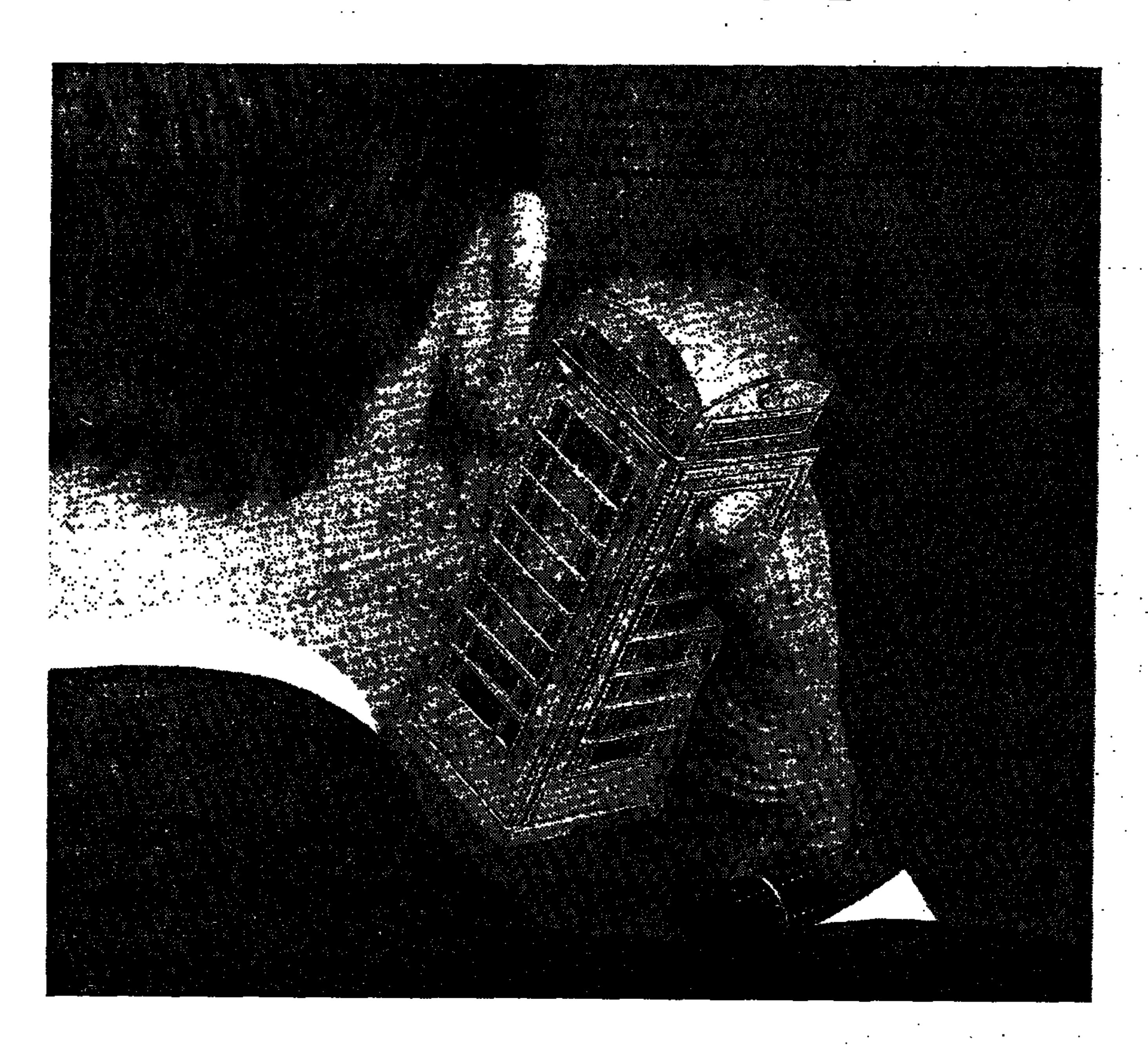
Les rocardiens, dans l'éditorial de leur bulletin *Convaincre*, estiment pour leur part après les premiers votes que la démocratie doit demeurer *« la base du fonctionnement interne du parti »*, lequel ne saurait être *« une rampe de lancement pour une mise sur orbite individuelle »*.

« Malgré la surprenante croissance du nombre des militants dans certaines fédérations, et en dépit de subits renversements d'alliances, l'avenir de notre courant est prometteur », affirment les partisans du premier ministre, qui a recueilli près de 24,5 % des voix, derrière MM. Mauroy-Jospin, 29 %, et M. Fabius, 29,95 %. *« La situation n'a jamais été aussi ouverte, le congrès ne fait que commencer, nous jouerons pleinement notre rôle »*, ont-ils conclu.

□ **M. Daniel Brunel entre au « secteur fédérations » du PCF.** – Premier secrétaire de la fédération de Seine-et-Marne depuis treize ans, M. Daniel Brunel a été remplacé à ce poste, lors d'une réunion du comité fédéral le 22 février, par M. Liberto Civit. Agé de 40 ans, M. Civit occupait la fonction de secrétaire à l'organisation dans cette fédération communiste. M. Brunel a désormais de *« nouvelles reponsabilités »* au secteur fédérations du parti qui est officiellement placé sous la direction de M. Paul Laurent . Membre du secrétariat du comité central, M. Laurent (64 ans) est également chargé des relations avec les partis de gauche . *Une rumeur de promotion au bureau politique précède, depuis plusieurs années, M. Brunel qui est entré au comité central au vingt-troisième congrès en 1979 alors qu'il avait 33 ans*



Ingénieurs de talent, dans certaines situations, "perdre le fil" peut être un signe d'avance technologique...



...Surtout chez MATRA COMMUNICATION où la conception de chacun des produits est guidée par trois principes : liberté, performance et simplicité. Autant dire que dans un domaine aussi sophistiqué que les télécommunications, "perdre le fil" est vraiment un signe d'avance technologique.

Dernière victoire à notre actif ? Le P.C.N. : un des produits les plus avancés de radiotéléphonie numérique. Décembre 1989 : MATRA COMMUNICATION obtenait avec BRITISH AEROSPACE, PACIFIC TELESIS et MILLICOM, la licence d'exploitation d'un réseau de radiotéléphonie publique au Royaume-Uni à 1,8 Ghz, le Personal Communication Network. Dans moins de 10 ans, chaque citoyen britannique muni de son téléphone portable bénéficiera d'une liberté de communication totale : la cabine téléphonique appartiendra au passé...

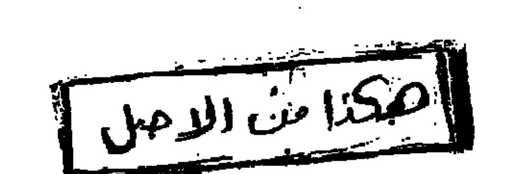
7400 personnes, plus de 4,8 milliards de F. de C.A. : MATRA COMMUNICATION joue un rôle de premier plan ; Radiocom 2000, Rubis, le Pan Européen et maintenant le P.C.N. : les succès qui se suivent ne se ressemblent pas. MATRA COMMUNICATION doit la conquête de parts de marché supplémentaires à ses qualités d'innovation.

Ingénieurs Grandes Ecoles, débutants ou expérimentés, vous souhaitez faire l'actualité des télécommunications, en France (Bois d'Arcy, Quimper...) ou en Angleterre. **Rejoignez-nous en tant qu'Ingénieurs Logiciel, Ingénieurs d'Affaires, Chefs de Produits...**

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le poste choisi à MATRA COMMUNICATION – Marie-Josée Rebeyrat – B.P. 26 – rue Jean-Pierre Timbaud – 78392 Bois d'Arcy Cedex.



I L Y A U R A T O U J O U R S D E S H O M M E S D E T A L E N T



Deux projets pour l'enseignement

Tandis que M. Lionel Jospin installe solennellement, mardi 6 mars, le Conseil national des programmes dont les vingt-deux « sages » auront pour tâche de rénover les enseignements au lycée (lire page 14), le ministère de l'éducation nationale soumet cette semaine aux différents partenaires du système éducatif deux projets de réforme. Le premier vise à remodeler en profondeur le deuxième cycle universitaire (licence et maîtrise) afin de donner plus d'autonomie pédagogique aux universités. Le second réorganise les procédures d'orientation des élèves de collège et de lycée dans le but de renforcer le rôle des parents et des élèves.

Le ministère prépare une réforme des licences et des maîtrises

Le ministère de l'éducation s'apprête à rénover les deuxièmes cycles universitaires (diplômes de licence et de maîtrise). Ce projet, qui entend donner plus d'autonomie pédagogique aux universités, serait progressivement mis en place à partir de la rentrée 1991.

Si l'on s'interdit, au ministère de l'éducation nationale, de parler de réforme, c'est pourtant à un remodelage en profondeur de l'ensemble du deuxième cycle universitaire que veut procéder la direction de l'enseignement supérieur. Lancée au creux de l'été (*le Monde* du 2 août 1989), la réflexion sur les formations de licence et de maîtrise a abouti à un projet d'arrêté-cadre qui devait être présenté, lundi 5 mars, au CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Le diagnostic tient en deux chiffres. Au fil des années et des initiatives, le nombre des licences et des maîtrises a fini par proliférer de manière un peu anarchique, au point, estime-t-on au ministère, de *« vider de son sens la notion même de diplôme national »*. On compte actuellement 128 diplômes de deuxième cycle, avec, pour chacun, une maquette nationale d'horaires et de programmes dûment estampillée par le ministère. Dans le même temps, 120 licences ou maîtrises particulières ont été habilitées, pour répondre sur mesure aux projets de telle ou telle université. Sans oublier les diplômes de deuxième cycle à vocation professionnelle, qui se sont développés de leur côté : maîtrise de sciences et techniques (MST), maîtrise de sciences de la gestion (MSG) ou maîtrise d'informatique appliquée à la gestion (MIAGE). Bref, le puzzle des deuxièmes cycles est devenu très confus, aussi bien pour les étudiants que pour les employeurs.

Pour redonner plus de cohérence et une *« meilleure lisibilité »* au système, la direction de l'enseignement supérieur n'entend pas toucher aux maîtrises personnalisées, qui jouissent d'une bonne réputation sur le marché du travail. En revanche, elle propose de réduire considérablement le nombre des licences et maîtrises générales : de 128 habilitations nationales, on passerait à une cinquantaine. Les regroupements les plus spectaculaires sont envisagés en chimie (une licence et une maîtrise, au lieu de dix diplômes aujourd'hui), en biologie (une licence au lieu de onze) ou en sciences économiques (une licence et une maîtrise, au lieu de onze).

Cette vigoureuse reprise en main constitue-t-elle une menace pour l'autonomie pédagogique des universités ? Le ministère s'en défend. Dans ce cadre national restructuré, il entend au contraire laisser le champ beaucoup plus libre aux initiatives et à la capacité d'innovation des établissements.

Tout d'abord, les diplômes nationaux pourront systématiquement être accompagnés de mentions, précisant telle ou telle spécificité : par exemple, pour la licence de chimie, pourraient être distinguées la *chimie moléculaire*, la *chimie* analytique, la chimie inorganique, l'électrochimie, etc. Ces mentions pourront être proposées soit au plan national, lorsque la formation correspond à une spécialité bien identifiée, soit au plan local, lorsqu'une université veut répondre à des besoins régionaux de formation.

Une organisation modulaire

Deuxième marge d'initiative proposée aux universités : le ministère envisage de supprimer le carcan actuel des maquettes de diplômes nationaux, qui fixent non seulement les disciplines qui doivent être enseignées, mais aussi le nombre d'heures qui doit être consacré à chacune d'entre elles. A l'avenir, l'*habilitation préciserait* de manière large les disciplines obligatoires, mais ne fixerait plus qu'un horaire global annuel (de l'ordre de 350 à 400 heures d'enseignement). Ce sont donc les responsables de chaque université qui devront concevoir l'organisation et l'équilibre de leurs diplômes de deuxième cycle, le ministère recommandant toutefois une organisation modulaire qui évite les unités de valeur indépendantes et trop nombreuses.

Troisième facteur de souplesse : le *ministère prévoit de laisser* la moitié du volume horaire annuel à l'initiative des établissements. Cette liberté, beaucoup plus grande qu'aujourd'hui, pourra être utilisée soit pour renforcer l'enseignement des disciplines de base, soit pour introduire des enseignements plus pointus, soit encore pour favoriser le travail personnel de recherche des étudiants. Ce travail de recherche, comme les stages en entreprise ou en laboratoire, pourra être pris en compte dans les horaires d'enseignement obligatoire et donner lieu à des dispenses d'enseignement théorique.

Enfin, le projet ministériel prévoit d'assouplir le système d'évaluation des connaissances. Il préconise la mise en place, pour chaque licence et maîtrise, d'un jury comprenant l'ensemble des responsables des *différents modules de formation*. Ce jury serait chargé d'apprécier globalement les résultats des étudiants et non plus module par module, comme c'est le plus souvent le cas actuellement. Ainsi des notes un peu insuffisantes dans telle matière pourraient être compensées par de bonnes notes dans une autre et n'entraîneraient plus automatiquement l'échec au diplôme.

On le voit, sous ses allures modestes, ce projet de rénovation des deuxièmes cycles a pour ambition de modifier bien des habitudes et d'inciter les universités à assumer des responsabilités pédagogiques élargies. Il devrait également se traduire par une réduction sensible des horaires d'enseignement académique classique, ce qui n'est certainement pas négligeable en période de pénurie d'enseignants dans un certain nombre de disciplines.

Il s'inscrit enfin dans le processus de mise en place des contrats Etat-universités : le rodage des nouvelles procédures d'habilitation de licence et de maîtrise pourrait commencer dans les universités de la région parisienne, dont la contractualisation est prévue pour le début de l'année 1991.

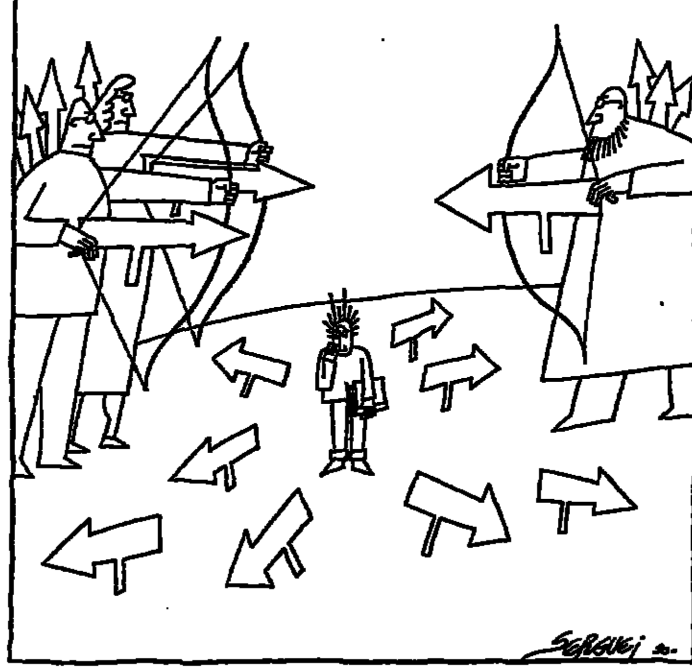
GÉRARD COURTOIS

Les nouvelles procédures d'orientation donnent la parole aux parents d'élèves

Mars. Dans les collèges et les lycées, les conseils de classe commencent à se réunir pour examiner les vœux provisoires d'orientation émis par les familles. Le lourd processus qui mènera, en juin, à l'orientation définitive des élèves se met en route. Pour la dernière fois. Les règles du jeu vont en effet changer à partir de la rentrée prochaine. Les instances consultatives de l'éducation nationale examinent actuellement un projet de décret qui va bousculer les procédures *habituelles d'orientation. Légèrement* remanié après son passage devant le Conseil de l'enseignement général et technique (CEGT), le 15 février dernier, le texte ministériel est soumis, mercredi 7 mars, au Conseil supérieur de l'éducation nationale (CSEN) pour une ultime concertation avec tous les partenaires du système éducatif.

Afin de tenir compte des critiques des syndicats d'enseignants sera moins déterminante, car le centre de gravité de l'orientation va se déplacer sur le conseil de classe et sur le chef d'établissement, qui décidera en dernier ressort. Cette diminution de leur pouvoir n'est pas du goût des enseignants. Certains comme au SNES (Syndicat national des enseignements du second degré) estiment que *« le fil conducteur du texte semble être une profonde défiance vis-à-vis des personnels, auxquels il convient de retirer le maximum de compétences »*. *Ils redoutent* parallèlement de voir leurs tâches alourdies par le nouveau processus.

A cela s'ajoute le fait que la loi du 10 juillet 1989 confie la décision finale aux proviseurs et aux principaux. L'arbitrage par un seul homme *effraie aussi bien* les syndicats que la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public). La crainte de l'arbitraire ! *« Ce sont des inquiétudes tout à fait exagérées »*, plaide M.



Legrand, pour qui l'intervention du chef d'établissement devrait être rarissime, uniquement en cas de désaccord profond au sein du conseil de classe. C'est en tout cas, aux yeux du ministère, la meilleure façon de préserver jusqu'au bout une possibilité de dialogue avec les parents.

Au centre, le projet de l'élève

« La notion de projet de l'élève est une idée centrale du texte », déclare M. André Legrand, directeur des lycées et collèges au ministère de l'éducation nationale. Sur le principe, tout le monde est d'accord ; mais les avis divergent sur les mécanismes à mettre en place. Comment évaluer la progression de l'élève en fonction d'objectifs de formation à moyen terme ? A qui reviendra la décision *d'orientation ? La réforme* proposée par M. Lionel Jospin navigue entre deux positions extrêmes : celle de certains syndicats enseignants, comme FO, qui considèrent que la décision est l'affaire exclusive des professionnels, et celle de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), qui revendique une entière liberté de choix pour les familles. Désormais, les parents auront davantage de poids dans le dialogue avec les enseignants. Ces derniers ne feront plus de propositions d'orientation comme c'est le cas actuellement dans le cadre du conseil des professeurs, ils proposeront des « objectifs » aux élèves et leur donneront des « conseils ». Leur influence comme de certaines associations de parents d'élèves, quelques virgules seront à nouveau déplacées, mais les idées-forces du décret ne seront pas modifiées. *« L'orientation est le résultat du processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle que l'élève de collège, puis de lycée, mène en fonction de ses aspirations et de ses capacités. »* Dès les premières lignes, l'article premier fixe l'enjeu. Finie l'orientation-verdict, vive l'orientation-conseil ! L'orientation ne se réduit pas à l'appréciation de résultats scolaires, elle se fait sur la durée en fonction du projet d'avenir de l'élève. Elle ne *représentera* plus un *moment* de l'année scolaire, mais sera le fruit d'un échange permanent entre l'équipe éducative et les familles.

Pas de redoublements en cours de cycle

Le nouveau décret affirme par ailleurs un droit pour chaque élève à parcourir l'ensemble du cycle dans lequel il est engagé. En clair, cela signifie qu'il ne pourra y avoir de redoublement en cours de cycle (fin de sixième, de quatrième, etc.). Le principe vaut aussi pour les BTS, considérés désormais comme un cycle d'étude, alors que la sélection en fin de première année est parfois assez sévère. Mais une fin de cycle ne correspondra pas forcément à un palier d'orientation. Ainsi, le palier de fin de cinquième, jugé trop précoce, est aboli. Le ministère souhaite que le cycle d'orientation des collèges (quatrième et troisième) *« accueille des élèves à orienter et non pas déjà orientés »*.

On le comprend : le redoublement, impossible en cours de cycle sans l'accord écrit des familles, deviendra exceptionnel en fin de cycle, et devra être fortement *motivé par l'équipe pédagogique*. Parmi les pratiques déjà répandues que le nouveau décret instaure en droit, figure la procédure d'appel. Les parents ou les élèves majeurs auront huit jours pour faire appel de la décision du chef d'établissement et – fait nouveau – pourront plaider eux-mêmes leur cause devant la commission d'appel.

La nouvelle procédure d'orientation, n'étant pas destinée à réduire artificiellement le taux de redoublement, devrait s'accompagner dans les mois qui viennent d'une réflexion sur l'organisation et les contenus des cycles de formation tant au collège qu'au lycée.

JEAN-JACQUES BOZONNET

POINT DE VUE

Une école sans « étrangers »

par Gérard Chauveau, Adil Jazouli et Alain Seksig

POUR avoir, depuis près de vingt ans, conçu l'accueil des enfants d'immigrés comme une question qui réclamait un traitement particulier tenant d'abord compte de leur « droit à la différence », l'institution scolaire française a entretenu une confusion réelle entre ce qui doit, dans ce domaine, relever de mesures spécifiques ou de mesures communes à tous, entre ce que l'Etat peut et doit prendre en charge et ce qui ressort de l'initiative privée.

Dès 1970, l'arrivée massive de jeunes étrangers, notamment dans les grandes agglomérations urbaines, entraîne la mise en œuvre de mesures spécifiques, prises souvent « à titre expérimental » et pérennisées depuis lors.

Vingt ans après, c'est la pertinence d'une « spécialisation » – des problèmes, des structures, des contenus, des enseignants et de leur formation – qu'il convient d'interroger. Etait-ce bien la meilleure voie pour préparer l'institution scolaire à prendre en charge des questions délicates et difficiles à *résoudre qui* la concernent dans son ensemble ? Les problèmes spécifiques auxquels l'école doit faire face sont-ils des problèmes d'« immigration » ou des problèmes généraux d'échec scolaire, c'est-à-dire des problèmes sociaux ?

Si des structures spécifiques pouvaient – et peuvent encore – se justifier, notamment pour l'apprentissage du français aux élèves non francophones, elles ne se devaient concevoir que bien chevillées au reste de l'institution. Car tout traitement spécifique d'une question « particulière » par un corps de « spécialistes » ne peut trouver sa cohérence et son efficacité que s'il s'inscrit effectivement dans le cadre général. Faute de quoi, cela ne peut qu'accentuer les effets de marginalisation des populations concernées, la structure, par ailleurs, appelant sans cesse de quoi alimenter et justifier sa spécialisation.

Or, pour l'essentiel, les dispositions prises par le passé pour la scolarité des enfants d'origine étrangère sont demeurées en marge du fonctionnement régulier de l'institution, comme des pièces rapportées, alibi d'une supposée politique d'« insertion » (longtemps le mot « intégration » fut tabou).

La bonne volonté, l'investissement et la qualité des enseignants concernés ne sont pas ici en cause, mais bien le statut particulier de ces structures, censées répondre à des problèmes spécifiques – ou supposés tels – d'une partie spécifique – ou supposée telle – de la population scolaire.

Disposition singulière entre toutes, les enseignements de langues et cultures d'origine (ELCO) illustrent les ambiguïtés et contradictions d'une politique spécifique. Pris en charge par huit pays d'origine des immigrés dans le cadre d'accords bilatéraux avec la France (1), initialement conçus dans la perspective du retour des familles immigrées, les ELCO contrarient une politique d'intégration à l'école et ignorent délibérément le projet majoritaire des « enfants de l'immigration ». Renversement d'optique : leur désir d'« insertion dans la société d'origine » qu'évoquent les circulaires officielles est bel et bien devenu *celui de l'insertion sociale et du* plein exercice de la citoyenneté dans une France qui, pour la plupart d'entre eux, les a vu naître et grandir.

Des effets discriminants

Réservés aux seuls enfants ressortissants desdits pays, souvent organisés pendant le temps scolaire et privant ainsi ces élèves d'une partie des activités de leur classe, les ELCO marginalisent ceux à qui ils s'adressent. De même, ils dévalorisent l'étude et la pratique des langues concernées en les maintenant dans un statut de « langues d'immigrés-pour immigrés », au lieu de leur reconnaître celui de langues de communication internationale, qui est celui d'au moins trois d'entre elles : l'arabe, l'espagnol et le portugais.

Au reste, les parents étrangers perçoivent eux-mêmes les effets discriminants de ces cours et refusent de plus en plus massivement d'y inscrire leurs enfants. La fréquentation des cours est en baisse, sauf en ce qui concerne l'arabe marocain, où elle a plus que doublé cette dernière année. Il est vrai, en l'occurrence, que *l'hostilité affichée du roi du Maroc* pour une politique d'intégration des immigrés en France ne peut que le conduire à renforcer les dispositifs de contrôle officiel de ses « sujets » !

Ce souci – légitime – de nombreux parents de maintenir vivantes leur langue et leur culture chez leurs enfants, il appartient d'abord aux familles elles-mêmes et aux associations – l'espace privé – de le satisfaire. C'est d'ailleurs concrètement ce qui se fait déjà, depuis longtemps parfois (arménien, yiddish...), et dans de nombreux cas avec le concours de subventions publiques.

Depuis longtemps, de toutes parts, les ELCO font l'objet de critiques : enseignants, parents, syndicats, associations, parfois même de professeurs de LCO eux-mêmes, et jusqu'aux rapports Berque, Hannoun, Hessel. A la suite des travaux du comité interministériel à l'intégration, le gouvernement paraît décidé à revoir cette disposition. C'est heureux, car que signifierait sa reconduction, sinon que, tournant le dos à l'objectif d'intégration, nous ferions, pour les enfants de familles immigrées en France, le choix de l'« assignation à résidence culturelle » ! Il faut réviser les accords bilatéraux et les directives européennes qui ont fondé les ELCO dans un contexte très différent de celui que nous connaissons actuellement.

A l'opposé de la philosophie des enseignements de langue et culture d'origine, l'étude des *principales langues des pays du bassin méditerranéen* doit être développée dans les collèges et lycées en première et deuxième langue vivante et à l'Université. Les postes d'enseignants doivent être augmentés, dans le cadre institutionnel français.

Un système de « lectorat » pourrait être expérimenté, le développement de sections bilingues encouragé, et la création d'organismes d'échanges culturels mise en chantier, sur le modèle des *offices franco-québécois et franco-*allemand pour la jeunesse.

Les effets de telles mesures se feraient sentir progressivement, mais il faut les induire sans plus tarder : qui doute un instant que l'assimilation de ces langues et l'appréhension vivante de cultures en mouvement par une partie significative de la jeunesse de France seront, pour le pays tout entier, un atout majeur dans le développement de relations culturelles, économiques et commerciales avec ces différents pays, un facteur d'ouverture et de bonne entente ?

Au carrefour de deux des préoccupations majeures de la société française – l'école et l'immigration, – une politique d'intégration à et par l'école doit rompre résolument avec toute approche différencialiste de la question, faire montre d'inventivité et de persévérance, d'une meilleure adaptation des moyens, d'un constant souci de clarté dans les discours comme dans les choix. *A fortiori* quand ceux qu'elle désigne sont « enfants d'étrangers peut-être ; enfants « étrangers » à la société française, assurément non ; et plus assurément encore élèves français en tant qu'élèves de l'école française (2). »

(1) L'Algérie, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Tunisie, la Turquie et la Yougoslavie.

(2) Abdelmalek SAYAD, contribution – inédite – au rapport Berque, 1985.

► **Gérard Chauveau est chercheur à l'Institut national de la recherche pédagogique ; Adil Jazouli est sociologue et Alain Seksig est chargé de mission au Fonds d'action sociale.**

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

A l'aide du nouveau Conseil national des programmes

M. Jospin souhaite « briser les rigidités » du système éducatif

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a installé solennellement, mardi 6 février à la Sorbonne, le Conseil national des programmes (CNP), une nouvelle instance composée de vingt-deux personnalités issues du système éducatif et du monde économique. Présidé par M. Didier Dacunha-Castelle, professeur de mathématiques à l'université de Paris-Sud Orsay, le CNP aura pour mission essentielle la refonte des programmes et des contenus de l'enseignement dans le primaire et dans le secondaire.

Salué par M. François Mitterrand lors du conseil des ministres du 28 février comme « *une très heureuse initiative* » (« *le Monde* du 1er mars), le CNP est une structure indépendante, placée auprès du ministre de l'éducation nationale pour y jouer un rôle de conseil et d'expertise. Ses avis seront rendus publics. « *Il vous appartient désormais d'éclairer l'évolution du système éducatif* », devait rappeler M. Jospin en préambule à l'installation des vingt-deux « sages ». Pour ce faire, ils ne manqueront pas de matériaux : outre les compétences variées de ses membres, le CNP bénéficiera des nombreux travaux de réflexion sur les contenus de l'enseignement, entrepris depuis plus d'un an à la demande du ministre. D'une part, les réflexions de spécialistes, menées discipline par discipline, sous la conduite de MM. Pierre Bourdieu et François Gros. D'autre part la réflexion nationale lancée à l'automne sous forme de questionnaires (150 000 réponses environ), et poursuivie par des colloques régionaux. Au total, une douzaine de volumineux rapports et vingt-huit synthèses académiques que M. Lionel Jospin a déposé dans le berceau du conseil nouveau-né.

Tout en soulignant la liberté d'action qui sera celle du CNP, le ministre a tracé quelques priorités, au premier rang desquelles le renouvellement des contenus. Il invite les membres du CNP à lutter contre les programmes trop lourds, trop rigides, parfois incohérents ou redondants d'une année ou d'une discipline sur l'autre, afin de « *permettre aux enfants non pas d'apprendre moins, mais d'apprendre mieux* ».

Rééquilibrer les disciplines

Pour sortir de l'alternative actuelle de l'enseignement (« *soit des connaissances à visée encyclopédique qui aboutissent à un savoir incomplet, soit une hyperspécialisation* »), M. Jospin plaide en faveur d'approches interdisciplinaires. Condition *sine qua non* pour y parvenir : « *briser les rigidités qui entravent actuellement le bon fonctionnement du système* ». Pour le ministre, cela signifie : « *veiller à rééquilibrer les disciplines entre elles et à ramener les mathématiques à leur juste rang de discipline et non pas d'instrument de sélection.* »

M. Lionel Jospin, regrettant en particulier « *l'uniformité dangereuse de nos voies d'excellence* », a estimé que la question des contenus est indissociable de celle des méthodes pédagogiques et de l'organisation générale de l'enseignement. Ce sera le second axe de travail du CNP : la lutte contre la rigidité des filières, la sélection trop précoce, l'absence de passerelles aux moments-charnières de l'orientation, etc. Bref, avec la réforme des cycles d'études au collège et surtout au lycée, voire l'examen des rythmes scolaires, un serpent de mer aussi vieux que l'éducation nationale, le Conseil national des programmes ne manque pas de pain sur la planche. Il devra se mettre au travail sans tarder.

« *Le renouvellement en profondeur des contenus et des programmes est une question qui concerne le moyen terme* », a déclaré M. Jospin, invitant cependant le CNP à faire preuve de célérité pour d'éventuelles « *transformations limitées* ». Pour être applicables à la rentrée de 1991, les propositions devront parvenir sur son bureau dès le mois de mai prochain. « *J'ai la conviction que c'est le moment ou jamais pour agir en profondeur* » devait-il conclure.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Les vingt-deux membres

Présidé par M. Didier Dacunha-Castelle (1), professeur de mathématiques à l'université Paris-Sud Orsay, le Conseil supérieur des programmes est composé des personnalités suivantes :

M. Pierre Baqué, professeur d'université d'arts plastiques ; Mme Françoise Bernillon, proviseur de lycée professionnel ; Mme Bernadette Bornancin, professeur agrégé honoraire de biologie ; M. Claude Champaud, professeur d'université de sciences de gestion ; Mme Françoise Colmez, professeur agrégé de lettres classiques ; M. Didier Dacunha-Castelle, professeur d'université de mathématiques fondamentales et appliquées ; M. Jean-Jacques Duby, directeur de société ; Mlle Liliane Darquets, professeur certifié de philosophie ; M. Stéphane Ehrlich, professeur d'université honoraire de psychologie ; Mme Anne-Marie Franchi, vice-présidente d'association à caractère social et culturel ; Mme Suzanne Garcia, professeur certifié d'éducation physique et sportive ; M. Jacques Guiu, directeur de société ; M. Jean Janitza, professeur d'université de langues et littératures germaniques et scandinaves ; M. François Lebrun, professeur d'université d'histoire ; Mme Claudine Leu, institutrice ; M. Edmond Malinvaud, professeur au Collège de France ; M. Pierre Mauger, conseiller pédagogique honoraire ; M. Philippe Meirieu, professeur d'université de sciences de l'éducation ; M. Christian Merlaud, professeur agrégé de mécanique ; M. Michel-Jean Migeon, professeur d'université de sciences physiques, ancien recteur ; M. Philippe Nozières, membre de l'Académie des sciences ; Mme Claudie Vuillet, inspectrice générale de l'éducation nationale.

(1) [Né le 3 juillet 1937 à Bordeaux, M. Didier Dacunha-Castelle, spécialiste des probabilités et de statistique, est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques et docteur d'Etat. Après avoir été maître de conférences à l'université de Paris en 1967-1968, il est professeur à l'université de Strasbourg jusqu'en 1970, date à laquelle il est nommé à Paris-Sud Orsay. Il en sera vice-président de 1982 à 1987. Il est responsable de l'ERA CNRS 532 de 1976 à 1982 et directeur du DEA de statistique et modèles stochastiques d'Orsay depuis sa création. Auteur de plusieurs ouvrages sur les statistiques et les probabilités, M. Dacunha-Castelle a présidé l'an dernier la commission sur les mathématiques dans le cadre de la réflexion nationale sur les contenus d'enseignement.]

SCIENCES

La mort du physicien Lucien Malavard

Le physicien français Lucien Malavard, spécialiste de la mécanique des fluides, est décédé, vendredi 2 mars, à l'âge de quatre-vingts ans. Artisan essentiel des progrès de l'aviation dans les années 30, il avait dirigé des études aboutissant à la construction du nouveau bateau du commandant Cousteau, l'*Alcyon*.

[Né le 7 octobre 1910 à Marseille, Lucien Malavard, ingénieur civil de l'aéronautique et docteur ès-sciences physiques, a tenu la chaire d'aviation de la faculté des sciences de Paris-VI. A partir de 1950, il dirigea le laboratoire de calcul expérimental analogique de l'Institut Blaise Pascal, qui devint en 1971 le laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur du CNRS. Egalement chef du laboratoire d'analogies électriques de l'ONERA (Office national d'études et de recherches aérospatiales) de 1946 à 1954, ce pionnier de l'emploi du calcul analogique avait été élu, en mai 1979, dans la section de mécanique de l'Académie des sciences.]

POLICE

Le syndicat des inspecteurs présente son projet de réforme des structures et des corps

Faire un « véritable service public »

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) a présenté à M. Michel Rocard, le lundi 5 mars, des propositions de réforme des structures et des corps de la police. Propositions que le SNAPC défendra lors des discussions paritaires qui vont s'engager, dès le 14 mars, sous la conduite de M. Joxe, ministre de l'intérieur.

La police des années 80 a changé. Elévation du niveau de recrutement, amélioration de la formation et acquisition de nouvelles qualifications judiciaires ont marqué les professions policières. Mais « *ces évolutions n'ont pas été accompagnées par les modifications indispensables de l'architecture des corps et des services* », regrette le SNAPC. L'approche de l'Europe de 1993 impose pourtant, elle aussi, une réforme « *globale et profonde de toutes les structures de la police nationale* », selon ce syndicat, majoritaire parmi les inspecteurs et les enquêteurs : la suppression des barrières douanières, l'émergence de la notion de supranationalité et ses conséquences sur la circulation des personnes auront des incidences sur le travail policier. Aussi le Syndicat national autonome des policiers en civil demande-t-il de faire de la police un « *véritable service public* ».

Une « nouvelle architecture » des services de police devra correspondre à la diversité des missions de service public qu'ils assurent. Objectif avancé par le SNAPC : mettre fin aux cloisonnements « *archaïques* », résultant de l'organisation centralisée de la police nationale. Ceux-ci ont abouti à des rivalités entre les services, à la superposition des missions, ainsi qu'à des disparités de traitement entre les personnels. Le SNAPC propose toutefois de ne pas réduire la « territorialisation » à une départementalisation des divers services policiers. Seules certaines zones urbanisées nécessitent la mise en place d'une « *direction départementale opérationnelle* », suggère le SNAPC ; dans d'autres agglomérations devront être créées des directions locales uniques chargées de la police.

Ces directions locales regrouperaient notamment la police de voie publique (circulation, flotage, police-secours), une unité de police judiciaire (réception des plaintes et traitement des petits délits), ainsi qu'une unité de police administrative et de prévention. Quant au suivi des affaires criminelles, à la gestion des ressources humaines, des moyens matériels et financiers, ils doivent être exercés au niveau des régions, considère le SNAPC.

Deux corps de personnels

En vue d'atténuer des corporatismes tenaces, le syndicat des enquêteurs et des inspecteurs suggère d'instituer une structure de personnels en deux corps, dans lesquels s'intégreraient les nombreux corps de policiers actuels. *Primo*, un « *corps d'application* » qui accueillerait les agents et les gradés, recrutés parmi les titulaires du baccalauréat. *Secundo*, un « *corps d'encadrement et de direction* » qui regrouperait les officiers, les inspecteurs et les commissaires. S'appuyant sur l'amélioration de la formation des inspecteurs, des officiers et des commandants, décidée en 1989 par le plan pluriannuel de formation, le SNAPC propose que le recrutement extérieur des commissaires soit supprimé. Et il souhaite que les déroulements de carrière reposent à l'avenir sur l'acquisition d'« *unités de valeur* », plutôt que sur des « *appréciations essentiellement subjectives* », telles que l'influence des élus locaux ou le copinage.

E. In.

DÉFENSE

Selon M. Chevènement

La France ne se donnera pas de satellite d'observation radar avant le siècle prochain

La France n'a pas prévu de pouvoir lancer de satellite radar d'observation militaire avant le début de la décennie prochaine. Son projet demeure de disposer à partir de 1993 d'un satellite dit Helios pour la reconnaissance optique à des fins militaires. Telle est la politique spatiale que le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, vient de définir dans sa réponse à une question écrite de M. Emmanuel Hamel, sénateur RPR du Rhône, sur le lancement éventuel d'un satellite radar militaire.

M. Chevènement explique notamment que la France n'a pas, pour l'instant, les moyens financiers et technologiques d'une telle ambition. Car l'observation optique par satellite est la seule technique qu'elle est actuellement susceptible de maîtriser.

« *Le satellite radar militaire,* indique le ministre de la défense, *devrait, pour être efficace, disposer d'une définition suffisamment précise, de sources d'énergie importantes pour émettre des impulsions radar de grande puissance, de moyens de stockage et de transmission de l'information très performants compte tenu de l'abondance des signaux enregistrés, et, enfin, de banques de données spécifiques, d'un coût très élevé.* »

Le programme Helios, d'un coût global supérieur à 6 700 millions de francs, comprend la mise sur orbite (environ 800 kilomètres d'altitude) de deux satellites de 2 500 kilogrammes chacun, et l'installation au sol de trois stations de réception et de traitement des informations recueillies par des systèmes de prises de vues optiques. L'ordre de précision qui devra être obtenu est inférieur à 3 mètres, quand celui du satellite civil Spot, déjà en service, est de moins de 10 mètres. L'Italie et l'Espagne participent à ce programme, à raison respectivement de 14 % et de 7 % de son financement et de son exploitation. Sollicité, l'Allemagne fédérale s'est retirée de ce projet, faisant valoir qu'elle aurait préféré un satellite radar.

L'avantage d'un satellite radar est qu'il s'agit d'un système capable d'œuvrer par tous les temps et, en particulier, de s'affranchir de la couche nuageuse qui perturbe le travail d'un satellite optique. D'autre part, la résolution (c'est-à-dire la précision de l'observation radar) est inférieure à 1 mètre. Les satellites d'observation sont le moyen adapté au contrôle de l'application d'accords internationaux sur le désarmement.

EN BREF

□ **Séisme au Pakistan.** – La terre a tremblé à plusieurs reprises dans le nord-ouest du Pakistan au cours de la nuit du 4 au 5 mars. Selon un premier bilan, il y aurait au moins onze morts. Plusieurs villages proches de Kalat (province du Balouchistan) ont été soit détruits, soit très endommagés. La plus forte secousse avait une magnitude de 6 sur l'échelle de Richter. En 1935, un violent séisme avait tué trente mille personnes à Quetta (chef-lieu de la province du Balouchistan), située à quelque 150 kilomètres au nord de Kalat.

□ **Vers une fermeture de la centrale de Tchernobyl ?** – Le Parlement ukrainien a voté un plan de fermeture en cinq ans de la centrale nucléaire de Tchernobyl, a-t-on appris lundi 5 mars à Moscou. Après l'explosion du réacteur nº 4, en avril 1986, plus de 100 000 personnes avaient été évacuées dans un rayon de 30 kilomètres et la construction des tranches 5 et 6 avait été finalement abandonnée. Les trois autres réacteurs continuent à fonctionner mais les autorités de Biélorussie, à leur tour, envisagent d'évacuer plusieurs milliers de personnes habitant dans des zones contaminées. – *(UPI.)*

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Attentes

A la sortie du métro Smolensk, une Moscovite patiente, boudinée dans son paletot couleur de dégel ; elle sautille d'une bottine sur l'autre, elle se penche pour voir si elle sera servie, si c'est la peine. Au téléphérique de Val-d'Isère, un fils de famille patiente lui aussi, dans sa combinaison couleur de cerf-volant, il secoue ses mèches à la Musset, il tend vers le soleil sa mâchoire de Tapie distingué, il écrase quelques spatules, il ne sera pas dit qu'il a attendu autant que le troupeau, c'est affaire d'honneur, de dignité héritée.

A Moscou, la ménagère a l'habitude de fixer éperdument le manteau qui la précède, le visage tuméfié de résignation. Dépasser ce manteau mine de rien équivaudrait à briser l'équilibre fragile du monde. Quand il n'y a plus de numéro d'ordre, donc d'ordre, la tête vous tourne. Il n'y a rien de plus reposant pour l'esprit qu'une file tendue au cordeau vers un achat hypothétique. Ce matin-là, l'espoir a pris la forme d'un kilo de pommes blettes. Y en aura-t-il pour tout le monde ? Faisons le calcul : tant de personnes pour tant de cageots. Ce sera juste, mais avec de la chance... Survivre, c'est jouer. Les fous de casinos le savent, qui flirtent, des nuits entières, avec l'idée de dénuement. Quand il n'y aura plus rien à vendre, le marchand transcaucasien écartera les bras en signe d'impuissance, avec ses roubles chiffonnés dans le poing. La file indienne se défera. Ce sera comme si elle n'avait pas eu lieu. L'heure passée à regarder se vider les cageots explosera comme une bulle de savon sur un ongle. Le bonimenteur des espérances minuscules refermera son parapluie. Qui a parlé de pommes ?

Ce qu'entend s'acheter le fils à papa bariolé et goulu, ce n'est pas la grisaille du nécessaire, il laisse cette vulgarité aux victimes crétines de l'illusion communiste, ce qu'il ambitionne, c'est le superflu mafflu de nos belles économies de marché tel qu'il se propose sur tous les murs, c'est le chocolat croqué à belles dents scandinaves ; c'était, hier soir, dingue !, géniale !, la tournée des « boîtes », les pistes de danse aux chevelures secouées, décidément le shampoing X donne à la fois souplesse et maintien, crin et soie ; ce que compte se payer le futur dirigeant d'une jungle où il faudra se battre, pas de cadeau, ça non – est-ce qu'ils font des cadeaux, les Japonais ? – ce qu'il va s'offrir, avant de retrouver, dans le chalet familial, Charles-Edouard, Alexandra et, c'est bien simple, tout Sciences-Po, ce qu'il exige, c'est son quart d'heure de glisse, c'est de tangenter la montagne en beauté, dans des poudroiements de pub. S'arranger pour jouir de la planète et de la technique avant et mieux que le prochain, est-ce un crime ? Cessons de considérer nos privilèges avec rougissement, laissons cela aux curetons marxisants des années 50 !

A Moscou, la ménagère fixe la pile de cageots et se tait. Parler à des inconnus, elle ignore où cela mène, ou plutôt si, elle sait, à la provocation policière, au crime de dénigrement antipatriote. La perestroïka est-elle responsable des désastres économiques, ou bien sont-ce les adversaires de Gorbatchev qui organisent la pénurie ? Pas de réponse. Les pommes, d'abord.

A Val, le golden boy futur lanceur d'OPA se flatte de n'avoir gardé de l'héritage que la chevalière et le devoir d'écrabouiller le faible, en particulier les salariés de papa, ces chiffes molles. Il resquille à qui mieux mieux en riant de toutes ses dents de loup dont maman est si fière, il se place d'autorité à sa place légitime, la première, et il commente en s'esclaffant les événements de l'Est. Bien fait pour eux ! Le profit a prouvé sa supériorité sur les partages autoritaires, même les curetons des années 50 l'ont admis. Cette grande vérité de la fin du siècle a acquis la force d'une loi de nature. Poussez-vous, j'arrive !

A Moscou, la ménagère n'a pas eu de pommes, il s'en est fallu de quelques places, qu'elle n'aurait pas grignotées pour un empire. Si le lendemain doit chanter, à quoi bon maudire l'aujourd'hui ? La vieille habitude de la queue pour tout et rien a survécu aux changements. L'attente vaine fait partie de la condition humaine. C'est pourquoi la file se maintient plusieurs minutes après que le marchand a disparu : le temps que la nouvelle circule dans les rangs, mais aussi parce qu'au fond c'était rassurant cette durée inscrite dans l'espace, on se trouvait bien d'espérer ensemble l'improbable, cela recréait une égalité et une chaleur dont la vie en société ne donne plus l'occasion.

A Val aussi, la patience a perdu soudain sa raison d'être. La force du vent obligeait la station à immobiliser les remontées mécaniques et à interdire les pistes. Comme au métro Smolensk, la file ne s'est pas dissoute aussitôt. Au paradis du superflu, la chaleur de bêtes à l'étable s'est encore plus perdue qu'à l'Est. Le travail qui s'arrête, on connaît, cela s'appelle le loisir, mais si le loisir, à son tour, s'interrompt, cela n'a pas de nom, et ce qui n'a pas de nom fait peur.

A Moscou, on a fini par se séparer dans un silence de givre. A Val, on a commenté. Musset-Tapie a proféré que si la concurrence jouait davantage, la fête de la glisse continuerait par tous les temps, et tant pis pour les maladroits engloutis ; les secours, au lieu de peser sur nos impôts *via* les gendarmes, devraient incomber à des équipes privées, rémunérées par des contrats individuels d'assurances ; pas de liberté sans droit à l'imprudence, pas de progrès sans risques, halte à l'irresponsabilité, toujours moins d'Etat, etc.

COMME souvent, la leçon de sagesse est venue, à l'Est et à l'Ouest, de l'enfance.

A Moscou, un gavroche a profité de ce que la queue pour les pommes n'était pas défaite pour remplacer au pied levé le Transcaucasien et proposer ses propres cageots de... pommes de pin ; avec succès.

A Val, puisque bourrasques il y avait, des skieurs d'école maternelle ont imaginé de brandir à bout de bâton des sacs poubelles, et de s'en servir comme de voile. Jusqu'à la nuit, on les a vus remonter miraculeusement les pentes, surmontés de leurs fanions propulseurs, tels des guerriers japonais, et on les a entendus rire de leur pied de nez aux éléments.

On ne peut à la fois vouloir retrouver la nature, belle de ses aléas, et s'irriter de ses caprices, s'indigner qu'il vente en hiver et que l'été tarisse les sources. Les gamins de Moscou et de Val ont raison : qu'est-ce que le bonheur, sinon s'enchanter de ce qu'on ne peut fléchir ?

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Le ciel vu d'en haut

Aussi puissant qu'un observatoire terrestre, le télescope de Hubble, mis sur orbite par la navette Discovery en avril prochain, révolutionnera l'astronomie

« RENDEZ-VOUS *compte: il fournira d'aussi bonnes images des planètes du système solaire que les sondes Voyager !* » Responsable scientifique du projet Télescope spatial de Hubble (HST) pour l'Agence spatiale européenne (ESA), M. Peter Jacobsen jubile. Il y a de quoi : les reportages photographiques en direct des sondes Voyager qui, ces dernières années, sont allées filmer de près tous les objets – ou presque – du système solaire ont fait sensation dans le monde entier, et fourni une moisson extraordinaire de découvertes aux astronomes. Auu point que l'un d'eux, devant ses écrans de contrôle, pouvait se comparer à « *Christophe Colomb abordant les côtes de l'Amérique* ».

Le télésscope Hubble, que la navette Discovery devrait lancer le 2 avril prochain,restera pourtant dans la proche banlieue terrestre à environ 600 km d'altitude. Mais il a le regard autrement perçant que celui des vaillantes petites sondes américaines : doté d'un miroir primaire de 2,40 mètres de diamètre seulement, il équivaut en fait à un télescope terrestre de bon niveau. Avec ses douze tonnes d'optique, d'électronique et de mécanique de précision prévues pour résister quinze ans aux agressions de la vie en orbite, Hubble se présente comme un gros engin spatial de la taille d'un autobus : 13,3 mètres de long pour 4,3 mètres de diamètre et 12 mètres d'envergure, panneaux solaires déployés.

Conçu par la NASA avec la collaboration de l'ESA (1), ce télescope spatial est presque un rêve de science-fiction. « *Les premiers avant-projets prévoyaient même un sas pour l'arrimage à une station spatiale, ce qui aurait permis aux astronautes-réparateurs de travailler en bras de chemise* », se souvient M. Robin Laurance, le chef de projet. Depuis, les ingénieurs sont revenus à un concept plus raisonnable. La future station américaine Freedom, en effet, n'entrera pas en service avant 1999 au plus tôt, et ne permettrait nullement, du moins dans sa première version, d'accomplir des tâches aussi sophistiquées.

Il y eut de plus, en janvier 1986, *l'explosion de la navette Challenger* - avec sept personnes à bord. Et la crise économique a imposé sa loi. Si tout cela a retardé la date de lancement du télescope (prévu à l'origine pour octobre 1983!) de sept ans, le projet lui-même n'a finalement pas trop souffert de ces *cahots de l'histoire spatiale. Mais il* a fallu abandonner l'idée initiale de ramener sur Terre tous les quatre ans le HST pour une révision complète.

Aussi ses concepteurs ont-ils modifié leurs plans afin que les principaux organes puissent être remplacés en orbite. En particulier les panneaux solaires souples déployés, qui seront changés au bout de cinq ou six ans en raison des dégâts provoqués par les micro-météorites et les radiations. Vers 1996, le télescope sera également « remonté » par une navette d'une cinquantaine de kilomètres, afin de compenser la perte d'altitude due principalement au vent solaire, qui pourrait entraîner prématurément la chute de l'engin vers l'atmosphère terrestre.

Le coût exorbitant de l'entretien

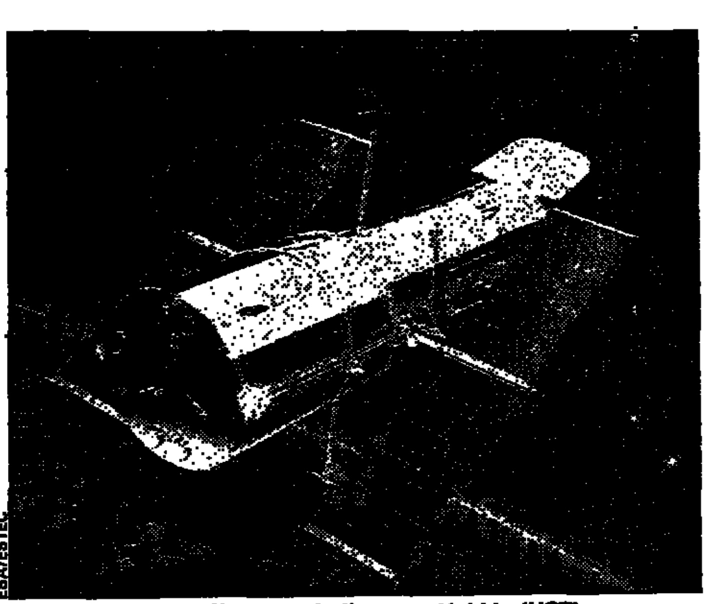
« *Pour l'instant*, affirme M. Robin Laurance, *la NASA prévoit une mission d'entretien tous les cinq ans* » Mais cela sera sans *doute un peu juste, et il est question* d'en faire une tous les trois ans. « *Chaque mission ne permet en effet que deux sorties de six heures des astronautes*, ajoute-t-il. *Un temps de travail tout juste suffisant pour changer, par exemple, les seuls panneaux solaires, à condition qu'il n'y ait aucun incident.* »

Comparé à l'enthousiasme avec lequel avait été concocté le projet (présenté par la communauté astronomique, en 1985, comme « *le plus grand évènement astronomique depuis Galilée* »), le lancement prochain du HST survient donc dans un contexte nettement plus morose. Comme Hubble, le satellite scientifique d'observation solaire Solar Max, lancé en février 1980 par la NASA, devait ainsi, à l'origine, être remonté sur une orbite plus haute par la navette américaine. Mais l'arrêt des vols pendant les trois ans qui suivirent l'explosion de Challenger, puis la réduction du nombre de missions ont bouleversé le projet initial, et *le satellite s'est consumé dans l'atmosphère* le 2 décembre dernier. Un exemple qui inquiète certains responsables scientifiques, de même que l'ampleur et la difficulté des tâches que devront effectuer les astronautes sur le télescope spatial.

De plus, les missions de la navette sont chères, beaucoup plus qu'on ne l'imaginait dans les années 70, lors du lancement du projet. Selon un responsable de la NASA cité par l'hebdomadaire américain *Science*, le coût de ce service après-vente pourrait atteindre 100 millions de dollars par an. Une somme considérable, même si on la rapporte au prix de revient du télescope, 1,5 à 2 milliards de dollars selon les sources...

L'orbite basse qu'exige l'entretien, la navette ne pouvant dépasser les 600 km, limite en outre les performances du télescope. A cette altitude, un satellite boucle une orbite en 95 minutes. La proximité de la Terre réduit ainsi de près de deux tiers le temps d'observation du HST. Et l'oblige, pour la transmission des données au sol, à passer par le relais des satellites TDRS, lesquels sont utilisés en priorité pour les communications entre les navettes et la Terre et pour des communications militaires ultra-secrètes. Un sacrifice qui se concevait parfaitement en 1977, lors du démarrage du projet, quand on imaginait encore que les navettes pourraient effectuer à bas prix un vol toutes les semaines.

M. Robin Laurance reste néanmoins confiant. « *Nous avons même l'assurance des responsables de la NASA, en cas de problème majeur nécessitant une réparation en orbite, d'obtenir un vol de navette dans les douze mois* », affirme-t-il. Cela dit, les ingénieurs feraient-ils le même choix aujourd'hui? « *Certes*, reconnaît M. Laurance, *un télescope posté sur une orbite beaucoup plus haute, géostationnaire par exemple* (36 000 km d'altitude), *pourrait fonctionner avec moins de contraintes. Mais il serait forcément moins sophistiqué. Croyez-vous que l'on aurait accepté de lancer un engin d'un tel coût sans possibilité de le réparer ?* » En raison de sa fragilité, le HST est en effet dépourvu de tout moteur-fusée d'attitude. Son maintien à poste et son orientation sont assurés par une série de roues à inertie, aux réactions beaucoup moins brutales. Impossible donc, *a fortiori*, de le doter sans provoquer de dégâts du moteur d'apogée, élément équivalant à un étage de fusée classique et chargé de propulser les *satellites géostationnaires* jusqu'à leur orbite de travail après leur largage par la navette.


ESA/ESTEC

Le télescope de l'espace Hubble (HST).

Mais le résultat est là. Sur Terre, l'atmosphère joue le rôle d'un filtre mouvant qui absorbe une partie du spectre lumineux, et dont les turbulences limite à une seconde d'arc la résolution des télescopes les plus puissants. C'est ce qui avait amené Herman Oberth, l'un des pionniers de l'espace, à souligner dès 1923 l'intérêt de mettre les instruments d'observation astronomique sur orbite. Une idée évidemment irréalisable à l'époque, qui a été concrétisée depuis plus de dix ans avec le lancement de satellites d'observation astronomique dans l'ultraviolet (IUE) ou l'infrarouge (IRAS).

Des étoiles jamais vues

Le télescope spatial de Hubble, équivalent spatial d'un véritable observatoire terrestre, inaugure aujourd'hui une nouvelle génération d'instruments. Tous les dispositifs de mesure sont placés derrière son miroir primaire de 2,40 mètres : la caméra à large champ, la caméra à objets faiblement lumineux, les deux spectrographes pour l'analyse de la lumière, le photomètre à grande vitesse et l'astrographe capable de mesurer les positions des étoiles. Et le fait d'évoluer au dessus de l'atmosphère multiplie par dix sa résolution (supérieure à O,1 seconde d'arc), tout en élargissant considérablement le spectre qui lui est accessible. Ce dernier va de l'ultraviolet lointain au proche infrarouge, soit des longueurs d'onde totalement inaccessibles du sol.

« *Vu au travers d'un instrument doté de telles performances, nous ne savons pas vraiment à quoi ressemble l'univers* », estime M. Peter Jakobsen. Une chose est certaine : Hubble va transformer toute l'astronomie actuelle. Grâce à lui, on devrait pouvoir observer des galaxies ou des quasars situés à quelque 14 milliards d'années-lumière. Détecter des objets cinquante fois moins lumineux que les moins brillants connus, autrement dit des étoiles jamais vues depuis le sol. Etudier les nuages interstellaires ou intergalactiques – normalement invisibles – en mesurant les raies d'absorption de la lumière des étoiles ou des quasars situés derrière eux...

Bref, une formidable moisson de découvertes en perspective. Les astronomes ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : pour la première année de fonctionnement du HST, onze mille heures de temps d'observation ont été demandées... pour douze cents disponibles! Dans un premier temps, 162 projets de recherche (dont 15% réservés aux pays membres de l'ESA) ont été retenus, sur 556 émanant de 30 pays.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) L'ESA fournit l'un des quatre instruments du télescope, la caméra à objets faiblement lumineux (construite par un consortium comprenant Matra et British Aerospace sous la maîtrise d'œuvre de la *firme allemande Dornier*), *et les* panneaux solaires déployables (maîtrise d'oeuvre British Aerospace), ainsi qu'une collaboration dans la conduite de l'exploitation scientifique du HST. La participation financière européenne se monte à 250 millions de dollars.

Grands travaux dans les artères

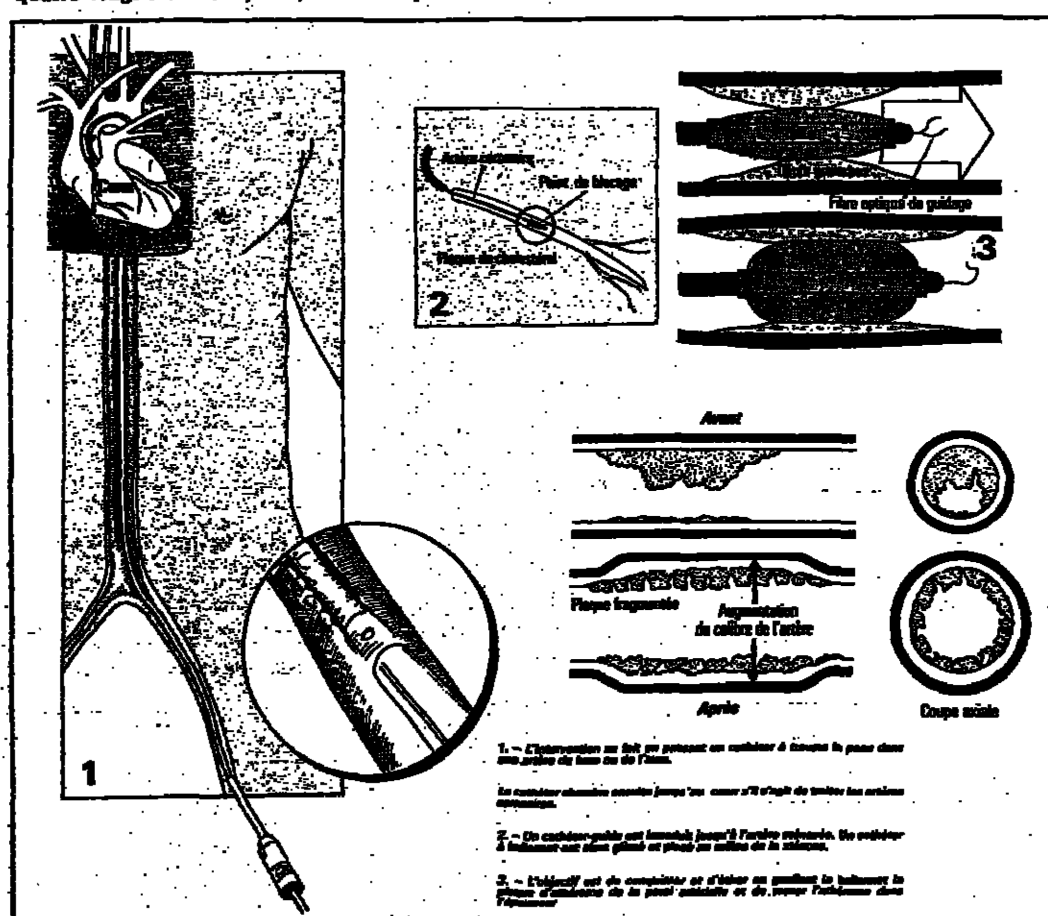
Ballonnets gonflables, lasers, cathéters-fraiseurs, robots miniatures, les outils permettant de déboucher les artères n'ont jamais été aussi nombreux et aussi utilisés. Sont-ils toujours efficaces ?

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

LES chirurgiens n'écoutent pas assez leurs malades. C'est parce qu'elle refusait avec obstination qu'on lui ampute l'un de ses pieds qu'une femme américaine, âgée de quatre-vingt-trois ans, fut, en 1964, à l'origine d'une technique thérapeutique qui est aujourd'hui mise en œuvre, chaque année, chez plusieurs centaines de milliers de personnes à travers le monde.

« *Ce n'est que devant le refus de cette femme qui préférait mourir « chaussée » que les collègues chirurgiens, malgré leur scepticisme, acceptèrent de tenter la dilatation par cathétérisme*, raconte le docteur Charles T. Dotter (département de radiologie de l'université de l'Orégon, Portland). *Un guide introduit par voie percutanée et un cathéter coaxial de polyéthylène furent poussés en force dans la sténose, élargissant la lumière artérielle de façon significative. La circulation revint et la perméabilité demeura.* » L'angioplastie transluminale percutanée (chirurgie plastique des artères réalisée de l'intérieur du vaisseau et à travers la peau) était née. *Il lui fallut* toutefois un certain temps pour parvenir à s'imposer.

Bien que, de toute évidence, une jambe et une vie aient été sauvées, et malgré une première publication, dès 1964, de onze cas les chirurgiens *demeurèrent sceptiques*. Bien que suivie d'autres, tout aussi encourageantes, cette technique fut presque oubliée. « *Ce n'est pas avant 1975 que le doute, ou plutôt l'esprit conservateur, engendra rapidement une éclosion de publications de croissance exponentielle* », explique le célèbre radiologue américain (1). Dix ans après sa redécouverte, l'angioplastie transluminale suscite toujours le même enthousiasme, comme en témoignait il y a quelques jours le Congrès international de radiologie (2). Schématiquement, l'angioplastie transluminale consiste, sous contrôle radiographique et au moyen d'un cathéter-guide introduit dans une artère (le plus souvent l'artère fémorale), à faire monter un ballonnet jusqu'au niveau du rétrécissement artériel *(voir schéma)*. Le gonflement du ballonnet permet, en repoussant la lésion obstructive, d'augmenter le diamètre de la lumière artérielle et, en rétablissant un débit sanguin normal, ou presque, d'atténuer, voire de faire disparaître, les symptômes pathologiques dus à la sténose.



JEAN-YVES NAU

(Lire la suite page 16)

(1) « Two Decades of Transluminal Angioplasty, an Overview ». Charles T. Dotter, *Journal des maladies cardio-vasculaires*, Masson, tome VII, supplément au numéro 4.

(2) Congrès international de radiologie interventionnelle en pathologie cardio-vasculaire, 28 février-2 mars 1990, Toulouse.

Les gens du sida

QUELLE est, en France, la part du sida dans la mortalité générale ? Paradoxalement, à la fois infime et importante. Selon une étude réalisée par des chercheurs de l'INSERM, et publié dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (1), sur les 524 600 décès enregistrés en 1988, 1 384 étaient dus au sida, soit 0,3 % de la mortalité globale (0,4 % chez les hommes et 0,1 % chez les femmes). Si l'on ne considère que les principaux groupes à risques (homosexuels et toxicomanes), ce pourcentage devient bien plus important, atteignant 4,3 % chez les hommes entre vingt-cinq et quarante-quatre ans.

Dans ce groupe d'âge, le sida constitue la cinquième cause de mortalité. Plus encore, parmi les célibataires de même groupe d'âge, ce pourcentage s'élève à 8,2 %, représentant la troisième cause de décès après les accidents-morts violentes (46 %) et les tumeurs (9,3 %), juste avant les maladies circulatoires (7,9 %).

Le sida, maladie urbaine : pour s'en convaincre, il suffit de consulter les statistiques parisiennes. Dans la capitale, parmi les hommes de vingt-quatre à quarante-quatre ans, un décès sur quatre est dû au sida, et pour les célibataires du même groupe d'âge, le sida représente 30 % des décès. Dans certaines professions, l'impact du sida est encore plus fort : en 1988, indique l'étude, « *le sida a été la cause d'un décès sur deux chez les hommes célibataires de vingt-cinq à quarante-quatre ans résidant à Paris et exerçant une profession dans le domaine de l'information, des arts ou du spectacle* ».

D'une manière générale, le nombre et le taux de décès dus au sida continuent à progresser fortement chaque année. De 1983 à 1988, l'augmentation de la mortalité a touché toutes les catégories de population. Cependant, depuis 1987, on note un ralentissement de la progression puisque, de 1986 à 1987, le taux d'accroissement annuel est passé de 170 % chez les hommes et de 290 % chez les femmes à 60 % pour les deux sexes. En outre, la part de la mortalité féminine ne cesse de croître dans le total des décès, passant de 6 % en 1983 à 13 % en 1988.

Au-delà de ces chiffres, il aurait été intéressant de connaître l'origine sociale des personnes décédées afin de savoir si, comme dans d'autres grands centres urbains, New-York en particulier, le sida est en train de se répandre dans les milieux les plus défavorisés. A l'heure ou les campagnes de prévention de la maladie semblent marquer le pas, de tels indicateurs permettraient un meilleur ciblage en direction, en particulier, des jeunes les plus marginalisés, souvent toxicomanes, chez lesquels l'épidémie fait actuellement le plus de ravages.

FRANCK NOUCHI

(1) Daté du 12 février.

Sigmund chez les Soviets

Pour la première fois, une association de psychanalyse vient d'être officiellement constituée en URSS. Mais tout reste encore à faire

ELLE est âgée de trois semaines à peine, mais sa naissance représente déjà un événement considérable : le 15 février, la première Association psychanalytique d'URSS était officiellement reconnue par le ministère de l'intérieur soviétique. A l'heure où la psychiatrie de ce pays se voit réadmise au sein de l'Association mondiale (*le Monde* du 19 octobre 1989), à l'heure où cette même psychiatrie se trouve contestée dans la presse soviétique, l'événement a fait l'effet d'une petite bombe dans les milieux spécialisés occidentaux.

Car la psychanalyse soviétique revient de loin. A preuve : il fallut attendre l'année dernière pour que soient republiés, en langue russe, les écrits de Freud (*le Monde* du 8 décembre 1988). Comprenant plusieurs textes fondamentaux (parmi lesquels *A propos du rêve*, *Psychopathologie de la vie quotidienne*, *le Moi et le Ça*, *Au-delà du principe de plaisir*), ce premier recueil d'œuvres choisies fut tiré à 100 000 exemplaires : tous furent vendus dès le premier jour. Quant au *Souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, autre ouvrage de Freud dont la publication devrait survenir prochainement en URSS, son premier tirage est déjà épuisé... avant même d'être paru.

Pas étonnant, dans ce contexte, que la nouvelle Association psychanalytique soviétique et les quelque deux cents membres qui la composent (pour la plupart médecins de formation) n'aient encore comme outil de réflexion et de travail... que leur profession de foi. Ses trois membres fondateurs eux-mêmes n'ont de cette discipline qu'une expérience très réduite : Aaron Belkine, professeur de psycho-endocrinologie et directeur à Moscou d'un centre de traitements psychothérapiques, a certes suivi, dans les années 50, une analyse clandestine dans le centre de santé mentale d'Irkoutsk (Sibérie), où il était alors nommé comme médecin. Mais ses deux associés, Lev Gertsik, psychiatre, et Lev Tokareff, journaliste à l'hebdomadaire *Literatournaïa Gazeta*, n'ont en revanche reçu aucune formation « classique ».

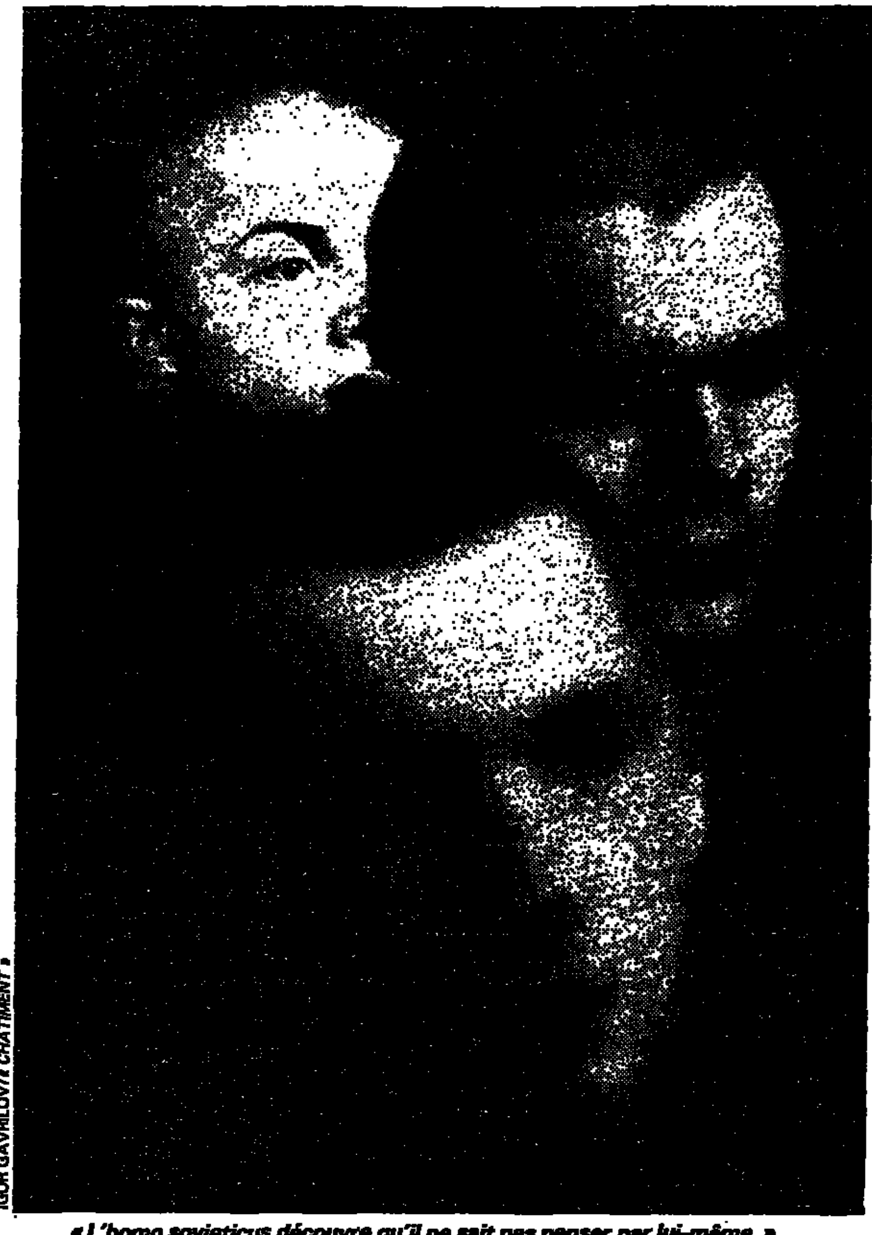
Dans les années qui suivirent la révolution, la psychanalyse avait pourtant droit de cité en Union soviétique. Freud était très populaire dans les années 20, durant lesquelles presque toutes ses œuvres furent publiées en russe. En 1922, un Institut psychanalytique fut même créé, à Moscou, par le commissariat au peuple pour l'éducation, sous l'impulsion d'une poignée de spécialistes – parmi lesquels le professeur Kannabich, l'un des plus célèbres psychiatres soviétiques. Mais l'Institut fut fermé dès les débuts du stalinisme, et l'ensemble de ses archives confisquées par le NKVD, ancêtre de l'actuel KGB.

Commença alors dans tout le pays une vaste campagne de lutte marxiste contre le freudisme, jugé « idéaliste », « dangereux » et – péché suprême – de nature « antisociale ». Dans le domaine des sciences « humaines », le pavlovisme devint la référence quasi absolue ; au début des années 30, la psychanalyse n'existait plus en URSS.

« Paradoxalement, l'œuvre de Freud est pourtant toujours restée présente dans le pays, précise le psychanalyste français Gérard Bayle, qui vient de rencontrer, à Moscou, les trois fondateurs de la nouvelle association. *« Les bureaucrates de Staline, Khouchtchev et Brejnev condamnaient répétitivement une psychanalyse qui n'était plus exercée, mais on laissait les livres de Freud dans les bibliothèques, faute de censeurs assez cultivés pour les repérer et les détruire... »* Ainsi que le confirme le professeur Belkine, seuls quelques rares ouvrages du père de la psychanalyse, considérés comme « pornographiques », connurent ainsi l'« Enfer » des bibliothèques.

A la faveur d'une critique sévère du pavlovisme, une timide réapparition des recherches psychanalytiques se fit jour au cours des années 70. Evénement sans précédent, un colloque sur le thème de l'inconscient fut ainsi organisé en octobre 1979, à Tbilissi, qui réunissait pour la première fois sur le territoire soviétique des psychanalystes internationaux. Mais la rencontre, réalisée en pleine ère brejnévienne, ne permit alors aucune diffusion réelle de cette discipline en URSS, au plan tant théorique que pratique.

Dire que la psychanalyse soviétique n'en est qu'à ses balbutiements serait donc encore faible. Mis au secret durant des décennies, les documents saisis lors de la fermeture de l'ancien Institut psychanalytique viennent, certes, d'être remis dans leur intégralité au professeur Aaron Belkine. Mais il s'agit pour l'essentiel de documents administratifs, concernant la fondation, puis l'interdiction de l'organisme. Autant de pièces d'un intérêt historique indéniable, mais qui ne combleront pas le manque crucial de textes psychanalytiques « post-freudiens » (et notamment lacaniens) dont souffrent actuellement les spécialistes soviétiques.



IGOR GAVRILOV/« CHATIMENT »

« L'homo sovieticus découvre qu'il ne sait pas penser par lui-même. »

Soixante ans d'obscurantisme

Après soixante ans d'obscurantisme, tout, ou presque, reste donc à faire. A commencer par l'acceptation même de la notion d'inconscient, pilier de toute théorie psychanalytique. En URSS, *« l'inconscient demeure la pierre d'achoppement, le véritable talon d'Achille de toute investigation touchant au freudisme »*, précise la psychanalyste Irina Manson (1).

Face à ce phénomène, jugé trop conflictuel dans son rapport avec la « conscience » et le « social », les « psychanalystes » soviétiques sont aujourd'hui à la recherche d'une solution de compromis. Et tentent d' intégrer dans leurs réflexions – comme l'ont fait avant eux, et à une moindre échelle, leurs confrères argentins – la situation très particulière que produit sur l'esprit humain des décennies de totalitarisme.

« L'homo sovieticus, *habitué depuis plus de soixante-dix ans à considérer l'unanimité en général – et celle de la pensée en particulier – comme une vertu suprême, découvre avec stupeur qu'il* ne sait pas *penser, ou plus exactement, qu'il ne sait pas penser* par lui-même », affirme Irina Manson. Leonid Abalkine, directeur de l'Institut d'économie de l'Académie des sciences soviétique et proche de Mikhaïl Gorbatchev, ne reconnaissait-il pas lui-même, il y a tout juste un an (2), que *« l'idéologie est devenue la psychologie de plusieurs dizaines de millions d'ouvriers, kolkhoziens, agronomes, enseignants, médecins et dirigeants »*?

« Comment réussir la perestroïka de la conscience, condition sine qua non *de la réussite de la perestroïka ?* se demande encore Irina Manson. *Comment réussir là où demeure toujours vivace la psychologie répressive, solidement ancrée depuis des dizaines et des dizaines d'années ? »* Si les psychanalystes soviétiques – ou du moins leurs premiers représentants « officiels » – espèrent beaucoup, pour faire leurs premiers pas, d'une collaboration active avec les sociétés psychanalytiques occidentales (3), ils devront aussi, pour adapter cette discipline renaissante à la société soviétique, se pencher sur leurs propres particularismes.

Ainsi faudra-t-il par exemple, selon N. Mikhaïlov, docteur en philosophie, prendre en compte ce qu'il appelle le « syndrome du père ». *« Ce phénomène revient à l'esprit chaque fois qu'il est question de Staline,* explique-t-il (4). *Les adultes savent tout sur le tragique de l'époque du culte, mais ils le savent dans la tête, tandis que le cœur rejette ce savoir, ne veut pas l'accepter, refuse d'y croire : coupable ou non, c'était mon père, et s'il l'était, je le suis peut-être aussi ? C'est cela le syndrome du père. On le porte en nous comme les traces d'un puissant vaccin savamment préparé et injecté dès la petite enfance ».* Autant dire, comme le souligne lui-même le professeur Belkine, que la réhabilitation de Freud en URSS sera *« d'abord un acte politique, ensuite scientifique »*.

CATHERINE VINCENT

(1) Esquisses psychanalytiques, printemps 1989, n°11.

(2) Komsomolskaïa Pravda, février 1989.

(3) *La Revue française de psychanalyse*, organe de la Société psychanalytique de Paris, devrait recevoir, dans cette optique, les fondateurs de l'Association soviétique d'ici à quelques semaines.

(4) *Ogoniok* n°38, septembre 1988.

Grands travaux dans les artères

Suite de la page 15

Si tout le réseau artériel est accessible à cette méthode, ce sont essentiellement les artères coronaires (angine de poitrine, infarctus du myocarde), ainsi que les artères iliaques et celles des membres inférieurs, tout comme, dans certains cas, les artères rénales, qui font l'objet de telles dilatations mécaniques. En pratique, les interventions, qui se font sous anesthésie locale, durent de trente minutes à deux heures et ne nécessitent pas d'hospitalisation de longue durée.

On pouvait ainsi penser pouvoir faire l'économie, à terme, des interventions chirurgicales lourdes et relativement complexes dites de « pontage », qui consistent à établir un court-circuit vasculaire des zones artérielles sténosées. Il apparaît toutefois aujourd'hui, avec le recul, que les choses sont notablement plus compliquées qu'on ne l'imaginait au départ. C'est ainsi que, si le recours aux ballonnets gonflables intra-artériels permet effectivement de gommer en partie, dans un premier temps, l'obstacle de la sténose, le bénéfice n'est pas aussi évident qu'il y paraît. Après quelques années d'expérience, les spécialistes notent l'apparition relativement fréquente de « resténoses ». *« Pour ce qui est de la dilatation des artères coronaires, on sait aujourd'hui que les resténoses surviennent en moyenne dans 25 % des cas dans les six mois qui suivent l'intervention. Dans certaines situations, que l'on commence à bien définir, cette fréquence peut monter à 50 %. On sait aussi que des resténoses peuvent survenir environ cinq ans après une dilatation apparemment réussie »*, explique le professeur Jacques Puel (CHU Rangueil, Toulouse).

Ce phénomène, qui augmente en définitive le coût initial de l'angioplastie, tient au fait que l'on tente de réduire de façon mécanique un obstacle qui n'est pas que mécanique. Contrairement à ce que l'on avait longtemps supposé, cet obstacle – constitué dans la presque totalité des cas de plaques plus ou moins volumineuses d'athérome (3) – ne peut pas être modelé à volonté, et l'action du ballonnet a malheureusement pour effet de distendre la paroi de l'artère et de léser, sur une surface plus ou moins grande, la fine membrane (endothélium) qui la tapisse sur sa face interne. *« Il nous a fallu un certain temps pour comprendre que l'augmentation mécanique du diamètre de l'artère se faisait au prix d'une destruction-restructuration de la paroi,* explique le professeur Puel. *La resténose est aussi un phénomène dû à certains mécanismes : retour de la plaque d'athérome, cicatrisation des liaisons de fissuration et conséquence de la destruction de l'endothélium, qui favorise l'apparition à cet endroit de petits caillots. »* (Voir page 19).

L'obstacle athéromateux

Ainsi, et même si l'on peut, sans hypothéquer l'abord chirurgical ultérieur, avoir recours aux ballonnets de dilatation à plusieurs reprises, les limites de l'angioplastie font que les cardialogues interventionnistes commencent, en face de certaines lésions – dont on sait qu'elles vont se resténoser – à adresser directement les malades aux chirurgiens cardiovasculaires.

La prise de conscience de ces limites imprévues est aussi à l'origine, depuis quelques années, du développement intensif de toute une série de nouvelles techniques, qui cherchent à réduire, d'emblée, le volume de l'obstacle athéromateux. Il s'agit de procéder avec des instruments de divers types (cathéters, fraiseurs, marteaux-piqueurs miniatures, lasers thermiques, etc.) ayant pour objet de pulvériser, d'abraser ou de vaporiser une plaque d'athérome. C'est dans ce chapitre que figurent aussi les « endoprothèses », sorte de maillage fait de fils d'acier ayant pour but d'étayer la paroi artérielle et de s'opposer à la resténose.

Face à cette pléthore d'inventions et à l'intérêt des industriels pour ce marché très rentable, il reste, lourde tâche, à évaluer les intérêts respectifs de ces différentes méthodes thérapeutiques. Les spécialistes de la Société française de cardiologie estiment que près de vingt mille dilatations des artères coronaires ont été effectuées l'an dernier dans les quatre-vingt-dix centres français (contre huit mille il y a cinq ans). On est toutefois dans l'ignorance la plus totale quant aux avantages comparés de la dilation du pontage chirurgical et des traitements médicamentaux. Les premiers travaux comparatifs dans ce domaine commencent à peine, et il faudra au moins cinq ans avant de conclure. La situation est encore plus anarchique en ce qui concerne les techniques complémentaires, pour lesquelles on dispose d'un recul beaucoup plus faible. A Toulouse, plusieurs spécialistes ont ainsi souligné la nécessité absolue de procéder à des évaluations rigoureuses avant de laisser diffuser ces procédés à l'ensemble des équipes.

A ces problèmes techniques s'en ajoutent d'autres, tout aussi importants, tenant au fait que l'angioplastie concerne, *a priori*, de nombreuses disciplines (cardiologie, angiologie, radiologie, médecine et chirurgie), ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes de territorialité. Si les choses sont relativement claires pour ce qui est du cœur (dans la plupart des cas les interventions sont réalisées par des cardiologues), il en va différemment des artères périphériques, où les radiologues, plus ou moins expérimentés, le disputent aux chirurgiens, voire parfois aux cardiologues. *« C'est dire l'importance,* ont résumé à Toulouse les professeurs Jean-Claude Gaux (hôpital Broussais, Paris) et Francis Joffre (CHU Rangueil, Toulouse), *qu'il faut accorder à l'enseignement de ce qui n'est pas encore une spécialité à part entière ; l'importance qu'il faut accorder aussi à la création d'équipes multidisciplinaires, disposant d'un même plateau technique et prenant en commun les décisions thérapeutiques qui s'imposent. »* Au-delà de ces impératifs, il restera aussi à savoir si les chirurgiens cardiovasculaires accepteront, à l'avenir, de s'associer à ce nouveau chapitre de l'investigation thérapeutique et à l'évaluation qu'il réclame ou si, au contraire, ces chirurgiens souhaiteront prendre le risque de continuer à contester la place grandissante qu'il occupe chez les cardialogues et les radiologues.

JEAN-YVES NAU

(3) Les plaques d'athérome sont constituées d'un dépôt sur la paroi artérielle interne (souvent dans des zones de grandes turbulences sanguines), de lipides, triglycérides et de plaquettes sanguines, le tout plus ou moins calcifié, ce qui réduit ainsi, de manière variable, le diamètre interne de l'artère.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09. Tél. : (1) 42-47-97-27. Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-30-00. Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

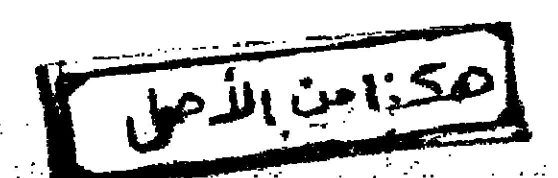
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-61.

Imprimerie du « Monde », 12, r. M.-Gunsbourg, 94852 IVRY



SCIENCES ◆ MEDECINE

Lacq fait trembler la terre

Depuis 1969, l'exploitation du gisement de gaz a induit une micro-sismicité très locale

LE 3 janvier et le 7 février 1990, la terre a faiblement tremblé non loin de Lacq (Pyrénées-Atlantiques). Les magnitudes étaient respectivement de 2,8 et de 1,5, et la profondeur des foyers de 5 ou 6 kilomètres. Si bien que seuls les six sismographes installés depuis 1973 par la Société nationale des pétroles d'Aquitaine autour du gisement de gaz de Lacq ont ressenti le second micro-séisme, alors que quelques personnes ont perçu le premier de ces micro-tremblements de terre.

Personne n'a été surpris de ces très faibles secousses : ni les spécialistes de la mécanique des roches d'Elf-Aquitaine (SNEA), ni ceux de l'Institut de recherche interdisciplinaire de géologie et de mécanique (IRIGM) de Grenoble qui interprète et détermine les différents paramètres physiques, ni ceux de l'Institut de physique du globe de Strasbourg qui intègre les données du réseau sismologique de Lacq dans le réseau qui couvre le territoire national.

Depuis le 24 novembre 1969, en effet, un millier de secousses de magnitude supérieure à 1, soit une cinquantaine par an, se sont produites à la profondeur de 2 à 6 kilomètres aux alentours immédiats du gisement de Lacq. Sur ce millier de séismes, dont aucun n'a provoqué de dégâts, seulement quarante-quatre ont eu une magnitude supérieure à 3 et quatre ou cinq une magnitude comprise entre 4 et 4,3. Au total, la population environnante n'a ressenti – faiblement – qu'une quarantaine de ces petits séismes.

Pourtant, la région de Lacq est connue pour sa non-sismicité. Elle est située juste au nord du chevauchement frontal du plissement pyrénéen. Ce chevauchement du compartiment sud sur le compartiment nord est dû à la formation des Pyrénées, engendrée par la poussée de la péninsule Ibérique contre la masse de l'Eurasie. Il a été actif, certes. Mais il est totalement inactif depuis une soixantaine de millions d'années.

En outre, Lacq est à une quarantaine de kilomètres au nord de la faille nord-pyrénéenne qui fait s'enfoncer le compartiment sud sous le compartiment nord qui décale vers l'est le compartiment nord et qui, elle, est active. Cette faille nord-pyrénéenne est responsable, notamment, des tremblements de terre d'Arette (3 août 1967 ; magnitude 5,9 : légers dégâts).

Incontestablement, les petits séismes de Lacq sont engendrés par l'exploitation commerciale du gisement qui a commencé en juillet 1957. Initialement, le gisement contenait 269 milliards de mètres cubes de gaz (1) et sa pression interne était de 640 bars (soit 640 fois plus que la pression atmosphérique au niveau de la mer). Le gaz est contenu dans les pores microscopiques – relativement peu nombreux – d'une « roche-réservoir » faite de calcaire et de dolomie (2). La porosité de ce « réservoir » n'est que de 2 à 3 %. Et le gaz y circule essentiellement par les fractures et fissures minuscules existant dans la roche. Le « réservoir » de gaz est situé au sommet d'un dôme long de 15 kilomètres, large de 10 kilomètres, et il est épais de quelque 500 mètres, le « toit » étant à 3 250 mètres sous la surface du sol.

Lorsque l'agitation sismique a été remarquée en novembre 1969, 71 milliards de mètres cubes de gaz avaient déjà été exploités et la pression interne du gisement était descendue à quelque 340 bars.

Avec l'installation du réseau sismique et l'étude détaillée des carottes prélevées dans les forages, M. Vincent Maury, expert en mécanique des roches à la SNEA, et le professeur Jean-Robert Grasso, de l'IRIGM, ont pu comprendre les causes de l'agitation sismique engendrée par l'exploitation du gaz de Lacq.

Le dôme au sommet duquel est le « réservoir » de gaz s'est formé au Crétacé (vers – 100 millions d'années). Cette « montée » a pu se faire grâce au jeu de failles normales (3) qui entourent le dôme (F1 et F2 du schéma *a*). A l'Eocène (vers – 50 millions d'années), le chevauchement frontal nord-pyrénéen, qui a provoqué le jeu d'une faille inverse, a recouvert partiellement le dôme (F3 du schéma *b*).

L'étude des mécanismes au foyer de tous les micro-séismes a montré que, le gisement étant déprimé par l'exploitation du gaz, le dôme cherche à redescendre. Les failles précédemment normales jouent donc en failles inverses (F1 du schéma *c*) et la faille précédemment inverse joue en faille normale (F2 du schéma *c*).

On a pu aussi calculer la surface des fractures qui rejouent ainsi en provoquant à chaque fois un petit séisme. Dans le réservoir, elle est un cercle dont le rayon est de l'ordre de 80 mètres, et le jeu relatif des deux côtés de la fracture est de 2 à 7 millimètres. Dans certains des calcaires et marnes très durs qui surmontent le réservoir, ce cercle peut avoir un diamètre de 120 à 150 mètres, mais le jeu relatif des deux côtés de la fracture n'est que de 2,5 millimètres. Bien entendu, cette notion de cercle est surtout théorique et sert à donner l'ordre de grandeur de la zone affectée.

Ces très faibles déplacements relatifs sont d'ailleurs parfaitement supportés par les tubes d'acier (les *casings*) qui chemisent l'intérieur des puits d'exploitation du gaz.

Cette tendance du dôme à descendre suit fidèlement la baisse de la pression interne du gisement (actuellement 90 bars), et donc le volume de gaz extrait (179 milliards de mètres cubes à la fin de 1989). Elle se traduit en surface par un affaissement de 6 centimètres au centre d'une zone longue de 10 kilomètres située au-dessus du gisement.

La micro-sismicité de Lacq est totalement indépendante de la sismicité pyrénéenne normale. Elle est due à de simples petits réajustements très locaux rendus nécessaires par la modification des contraintes que l'exploitation du gaz produit depuis vingt-trois ans. Il semble que, depuis 1982, les foyers de ces séismes ont tendance à se produire à la profondeur de 5 ou 6 kilomètres, dans une zone où les structures géologiques sont encore mal connues. De toute façon, cette micro-sismicité très localisée ne peut absolument pas réactiver le chevauchement frontal pyrénéen.

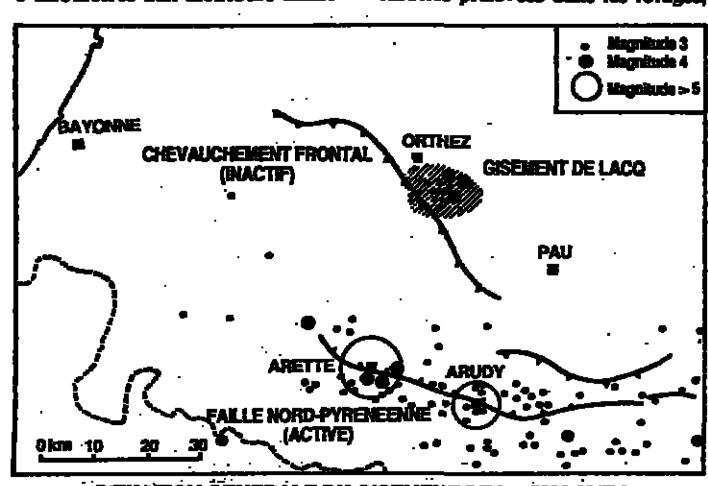
Le cas de Lacq n'est pas unique : le 15 mai 1951, une secousse de magnitude 5,5 ébranlait les environs du champ de gaz de Cadiaga, situé en Italie, dans la partie orientale non sismique de la plaine du Pô.

YVONNE REBEYROL

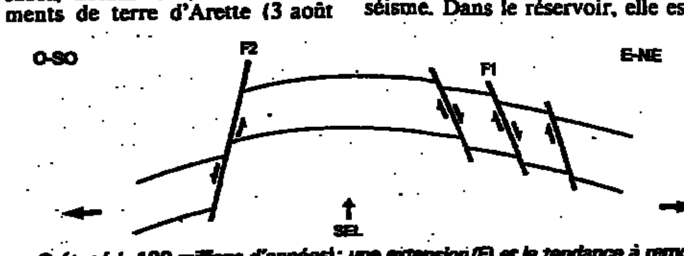
(1) Les volumes présents dans un gisement de gaz sont calculés pour la pression atmosphérique normale alors que le gaz y est sous de très fortes pressions.

(2) Le calcaire est fait essentiellement de carbonate de calcium, la dolomie, de carbonate double de calcium et magnésium.

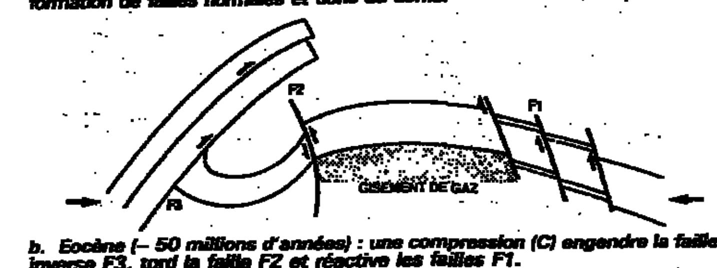
(3) Une faille normale joue le long d'un plan oblique de telle façon que le compartiment situé sous le dévers de ce plan monte par rapport à son voisin (F1 et F2 du schéma *a*). Ce qui provoque, en surface, l'allongement d'une ligne perpendiculaire à la trace superficielle de la faille. Une faille est dite inverse lorsque le même compartiment descend par rapport à son voisin (F2 du schéma *b* et F1 du schéma *c*). Ce qui provoque en surface le raccourcissement de la ligne perpendiculaire.



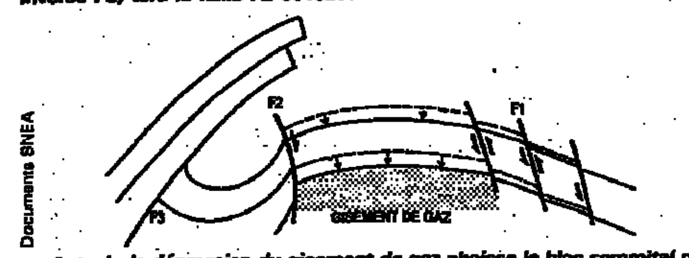
SITUATION GENERALE DU GISEMENT, DE LA SISMICITE, ET DES ACCIDENTS GEOLOGIQUES LOCAUX



a. Crétacé (– 100 millions d'années) : une extension (E) et la tendance à remonter d'une couche de sel (plus léger que les autres roches) ont contribué à la formation de failles normales et donc du dôme.

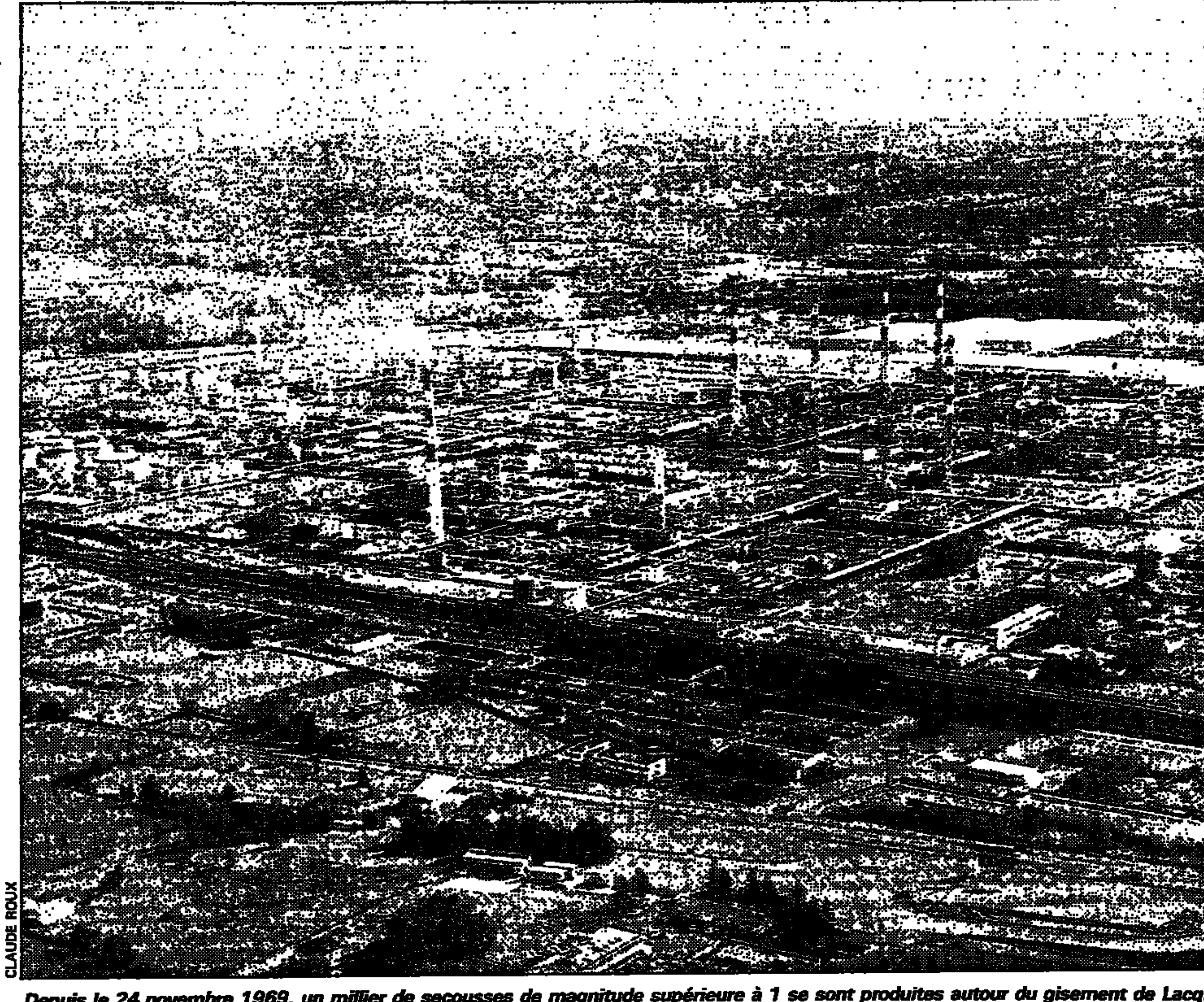


b. Eocène (– 50 millions d'années) : une compression (C) engendre la faille inverse F3, tord la faille F2 et réactive les failles F1.



c. Actuel : la dépression du gisement de gaz abaisse le bloc sommital par rejeux millimétriques en sens contraire de failles existantes. La faille F3 (de chevauchement) est scellée et inactive.

Documents SNEA



CLAUDE ROUX

Depuis le 24 novembre 1969, un millier de secousses de magnitude supérieure à 1 se sont produites autour du gisement de Lacq.

SOCIÉTÉ

L'informatisation des données sensibles

La CNIL demande à M. Michel Rocard de venir s'expliquer devant elle

Au cours d'une conférence de presse organisée le 5 mars à Paris, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a vivement réagi au retrait des deux décrets légalisant le fichier des renseignements généraux. Le président de la CNIL, M. Jacques Fauvet, a estimé que le premier ministre avait sans doute pris la décision d'annuler ces textes en tenant compte de *« la raison d'Etat »*.

Les bons artisans n'aiment pas qu'on sabote leur travail. Aussi les sages de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ont-ils dit, sans s'embarrasser de précautions oratoires, ce qu'ils avaient sur le cœur après la décision du premier ministre d'annuler les décrets autorisant le fichage informatisé des personnes par la police (*le Monde* des 4, 5 et 6 mars).

Alors que, pour la première fois, un cadre juridique avait été mis en place pour percer le mystère de fichiers *« à l'origine sulfureuse »* puisque créés en 1941 sous le maréchal Pétain, le premier ministre n'a pas perdu de temps pour défaire la belle ouvrage patiemment tricotée par la CNIL après huit ans de laborieuses négociations avec le ministère de l'intérieur, *« en tenant compte d'impératifs contradictoires balançant entre le souci de garantir les libertés des citoyens et les impératifs de la sécurité publique »*. M. Jacques Thyraud, vice-président de la CNIL, sénateur (...) du Loir-et-Cher, n'était le caractère *« comique »* de la volte-face gouvernementale, n'apprécie guère que l'on laisse entendre que la CNIL se soit rendue *« complice d'une mauvaise action »*. Aussi a-t-il, au cours d'une conférence de presse réunie le 5 mars au siège de la CNIL à Paris, demandé au premier ministre de venir s'expliquer devant la commission.

« Il ne suffit pas, a ironisé M. Thyraud, *que Michel Rocard s'explique devant les militants des Yvelines. »* D'autant, affirme-t-il, que le décret paru au *Journal officiel* du 4 mars annulant les deux décrets du 1er mars consacrés aux fichiers de police *« est illégal »*. Pris dans une *« précipitation jamais vue jusqu'ici »*, ce nouveau décret d'annulation pour lequel n'ont pas été consultés les co-auteurs des textes incriminés (le Conseil d'Etat et la CNIL) ne serait donc pas, selon les règles constantes de droit public, conforme à la loi.

Aussi M. Thyraud conseille-t-il vivement aux associations qui ont formé des recours contre les premiers décrets de ne pas les retirer : l'embrouillamini juridique dans lequel le gouvernement s'est précipité amuse assez les membres de la CNIL. En revanche, la situation – au fond – les met fort en colère. *« L'action de la CNIL s'inscrit dans l'Etat de droit et ne peut-être modifiée au gré des meetings électoraux »*, tonne M. Thyraud. Qu'on ne compte pas sur lui – alors que la CNIL a ainsi été désavouée de la façon la plus cinglante – pour démissionner : *« Il n'y a aucune justification à ce retrait. Elu, je suis ici par la volonté du peuple et n'en sortirai que par la force des baïonnettes. »*

Le président de la CNIL, M. Jacques Fauvet, qui a été reçu par le premier ministre, n'explique pas plus le retrait des textes. Selon lui, M. Rocard – qui n'a pas annoncé de délai pour la présentation d'un nouveau texte – *« était mal remis de ses émotions »* lorsque les deux hommes se sont vus. Le premier ministre a-t-il expliqué pourquoi, après avoir signé deux décrets publiés le 1er mars, il les a annulés trois jours plus tard ? *« C'est la raison d'État, j'imagine »*, a commenté M. Fauvet.

Les fichiers du recensement

Il n'est pas douteux que la CNIL, lorsque de nouveaux textes lui seront soumis, mettra la barre des garanties encore plus haut et qu'elle n'oubliera pas que le premier ministre a annoncé qu'il entendait doter la commission de moyens accrus : par exemple, lui donner des pouvoirs de sanction autonomes, comme c'est le cas pour d'autres commissions indépendantes telles que le Conseil supérieur de l'audiovisuel ou le Conseil de la concurrence.

Bien décidés à ne pas jouer les potiches, les membres de la CNIL ont ensuite expliqué la démarche qu'ils ont suivie pour garantir le déroulement du trente-deuxième recensement général de la population organisé par l'INSEE et qui a commencé le 5 mars. Si la CNIL a bien émis un avis favorable à cette opération, elle a négocié, âprement semble-t-il, avec l'INSEE, un organisme qui a *« sa propre déontologie »* et n'a pas encore été gagné par *« la culture CNIL »*. La CNIL n'a pas admis que l'exploitation immédiate des questionnaires, même rendus anonymes, puisse être effectuée par les mairies. Elle a exigé la destruction des fichiers nominatifs constitués à cette occasion et interdit la communication à la direction générale des impôts d'informations qui permettraient de compléter le fichier de la taxe d'habitation.

Parmi d'autres précautions, la CNIL a exigé que les personnes recensées soient clairement informées de ce que l'INSEE opère des cessions de données collectées à d'autres organismes (communes et sociétés de marketing par exemple). Mme Louise Cadoux, conseiller d'Etat, qui a été particulièrement chargée du dossier du recensement, a regretté la saisine tardive de la CNIL. Elle s'est aussi inquiétée du système de l'îlotage – un agent recenseur règne sur un îlot allant de 150 à 400 personnes, – qui risque de faire clairement apparaître des catégories de population localisées.

Elle souhaite aussi qu'à l'avenir les garanties d'anonymat soient plus sévères, par exemple par la distribution de questionnaires à rabat ou transmis sous double enveloppe. *« S'il était difficile d'émettre un avis défavorable, car il est impossible de priver l'Etat d'un tel moyen de s'informer »*, a estimé Mme Cadoux, le système adopté est encore largement perfectible. Rendez-vous est déjà pris pour le prochain recensement...

AGATHE LOGEART

Le témoignage d'un magistrat de la Commission nationale de l'informatique et des libertés

Sisyphe et les fichiers

La consultation des fichiers des renseignements généraux n'est pas une sinécure. S'il est un homme bien placé pour le savoir, c'est M. Jean Mialet. Ce magistrat de la Cour des comptes est chargé par la CNIL d'inspecter le contenu des fichiers dits « sensibles » (1). *« Le domaine de l'informatique et des libertés est l'un de ceux où la conciliation des intérêts de la personne et de l'Etat est le plus difficile »*, dit-il. Une problématique qui touche particulièrement ce haut fonctionnaire puisqu'il a lui-même été recherché par les gendarmes français sous l'Occupation, et déporté.

Selon lui, l'accueil est aujourd'hui *« excellent »* à la gendarmerie (où il est reçu par des officiers supérieurs), *« plutôt bon »* à la préfecture de police, *« convenable »* aux RG, mais *« sans enthousiasme »*. Le magistrat croit pourtant déceler un *« durcissement »* de l'attitude des services, plus réticents à se soumettre au contrôle de la CNIL ; il a essuyé plusieurs refus de faire disparaître des fichiers des informations qu'il avait déclarées contraires à la loi. Est-ce à cause des récentes vagues de terrorisme ? De l'efficacité de ces méthodes policières, soulignée notamment par M. Robert Pandraud comme par la plupart des policiers ? Toujours est-il que les RG auraient préféré que les décrets concernant leurs fichiers ne soient pas publiés, imitant en cela la procédure employée pour d'autres fichiers « sensibles » en mars 1986.

M. Mialet a plus d'une fois entendu des policiers lui raconter comment, grâce à des fiches constituées plusieurs années auparavant, ils ont pu mettre la main sur un criminel. Il reste que la loi Informatique et libertés est quasiment ignorée par les services régionaux des RG, indique le magistrat, en évoquant le *« fouillis incroyable »* de ces fichiers, manuels pour l'essentiel, qui s'accumulent et ne sont quasiment jamais mis à jour. Et cependant, le magistrat s'est souvent aperçu que ces fichiers ne comportaient pas d'informations dangereuses pour les libertés.

Parce que les renseignements qui lui ont été montrés avaient été purgés au préalable ? M. Mialet pense plutôt que la plus grande partie des données engrangées par les RG n'ont rien à voir avec la défense ou la sécurité de l'Etat. Des fiches individuelles sont ainsi rédigées sur chaque récipiendaire de la Légion d'honneur, ou encore sur chaque candidat au concours de l'ENA.

Quant aux gendarmes, leur séculaire tactique repose sur des petits bulletins individuels. Concoctés à l'échelon de la brigade, ils contiennent des renseignements sur une grande partie des habitants du cru. Les gendarmes détruisent toutefois les informations « liberticides » quand on le leur demande, note M. Mialet. Encore que le souvenir de leur inefficacité lors de l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon – les deux dirigeants d'Action directe avaient été interpellés par des policiers – reste gravée dans les mémoires gendarmesques et incite à continuer le fichage à grande échelle.

A l'occasion d'une récente visite en Corse, M. Jacques Fauvet, président de la CNIL, n'a-t-il pas été fort surpris de consulter un rapport de gendarmerie sur les membres de l'ex-FLNC et leurs sympathisants, qui comportait des mentions telles que *« dangereux »* ou même *« tueur potentiel »* ? Le magistrat de la rue Saint-Guillaume admet donc volontiers que le contrôle des fichiers relève du travail de Sisyphe.

E. In.

(1) La loi de 1978 prévoit que les personnes susceptibles d'être fichées peuvent avoir un accès indirect, par l'intermédiaire d'un commissaire de la CNIL, à des fichiers intéressant la défense nationale ou la sécurité de l'Etat. Il y a eu 655 demandes d'accès indirect depuis 1980 (dont 65 en 1989).

Les réactions

□ **M. Joxe : soutien à la CNIL.** – Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a déclaré, mardi matin 6 mars sur Europe 1, que la Commission nationale de l'informatique et des libertés avait apporté à l'examen des textes sur les fichiers informatiques de la police toute la vigilnce nécessaire. *« Je regrette*, a-t-il déclaré, *que, paradoxalement, quand j'ai signé le texte sur la DST, comme il n'a pas paru au* Journal officiel, *personne n'ait rien dit »*. Le ministre de l'intérieur a observé que ces textes étaient attendus *« depuis des années »* et que ses services pourraient attendre encore quelque temps.

□ **SOS-Racisme réclame une « concertation ».** – SOS Racisme demande l'abrogation du décret du 4 février autorisant l'informatisation de données sensibles par les juridictions judicaires et administratives : *« Ce décret est tout aussi dangereux pour les libertés publiques. »* L'association propose *« au gouvernement d'organiser une véritable concertation en saisissant la Commission consultative des droits de l'homme. »*

□ **Le MRAP « se réjouit ».** – Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples *« se réjouit »* de l'annulation par M. Rocard des deux décrets légalisant l'informatisation des fichiers des Renseignements généraux. Mais le MRAP *« regrette vivement le maintien »* du décret du 4 février relatif à la constitution des fichiers judiciaires. Le contenu de ce texte réglementaire est, selon le MRAP, *« autant liberticide »* que les deux décrets annulés par le premier ministre.

□ **La FASP juge « inadmissible » le fichage des appartenances politiques ou syndicales.** – La Fédération autonome des syndicats de police a estimé, lundi 5 mars, qu'*« il est inadmissible d'admettre la mise en fiches des appartenances politiques, des engagements syndicaux et des convictions religieuses »*. L'organisation syndicales, majoritaire parmi les policiers en tenue, considère toutefois qu'il est *« nécessaire d'organiser l'information en matière de lutte contre le terrorisme, le grand banditisme et le trafic des stupéfiants »*. La FASP déplore de ne pas avoir été consultée par le gouvernement sur les décrets relatifs aux RG.

En Corse

L'ex-FLNC affirme qu'« un plan de liquidation physique est engagé » contre ses militants

L'ex-FLNC a publié, lundi 5 mars, un communiqué affirmant qu'*« un plan de liquidation physique est engagé »* contre ses militants de la part de *« réseaux barbouzes réactivés »*. L'organisation nationaliste corse dissoute menace *« manipulés et manipulateurs d'une riposte implacable, en Corse comme ailleurs »*. Elle précise : *« Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'affirmer qu'un plan de liquidation physique est engagé, avec une campagne d'« intox » tous azimuts, visant à créer les conditions psychologiques nécessaires à l'assassinat de certains militants nationalistes. » « De nombreuses informations nous permettent de dire que la mise en œuvre d'une énorme provocation est imminente »*, continue l'ex-FLNC, qui dit avoir *« infiltré les plus hauts niveaux de toutes les administrations »*.

L'organisation dissoute accuse à la fois *« des responsables policiers, proches d'un ex-ministre de l'intérieur, avec la complicité active de gendarmes et militaires »*, des *« personnalités du milieu »*, de préparer cette *« initiative venant des milieux de droite »* contre les nationalistes. L'Ex-FLNC juge que *« le gouvernement ne peut ignorer cette situation »*, et l'accuse de chercher à *« être gagnant sur tous les tableaux »*. *« Nous lançons une mise en garde solennelle à ceux qui oseraient faire un tel pari »*, conclut le communiqué.

Quatre réseaux de trafiquants de stupéfiants devant le tribunal de Lyon

Une image banale des paradis artificiels

Deux semaines d'audience seront nécessaires au tribunal de Lyon pour juger quarante-trois personnes, dont douze sont détenues, impliquées – à des degrés très divers – dans des trafics de stupéfiants. Ce procès, qui s'est ouvert lundi 5 mars, devant la sixième chambre correctionnelle, est l'aboutissement d'une enquête orchestrée durant trois ans par M. Gilles Raguin, premier juge d'instruction à Lyon, et qui a permis de démanteler quatre filières internationales d'héroïne, de cocaïne et de haschisch (*le Monde* du 30 août 1989).

LYON

de notre bureau régional

Les absents n'ont pas toujours tort. En produisant un certificat médical et en se déclarant prête – comme le prévoit l'article 416 du code de procédure pénale – à être entendue à son domicile parisien par un magistrat délégué, Françoise Quoirez, plus connue sous son nom de plume de Françoise Sagan, a échappé à une tempête médiatique. Les cameramen et les photographes, qui se bousculaient dans le prétoire, en ont été pour leurs frais. Cette « dérobade » n'a pas déclenché les foudres des magistrats, qui ont consenti à juger l'auteur de *Bonjour tristesse* de manière *« réputée contradictoire »*.

Traitement de faveur, comme l'ont implicitement remarqué certains avocats ? Retour de balancier, plutôt. Le procès de Lyon n'est pas le procès Sagan. Loin s'en faut. Les 300 grammes d'héroïne et les 300 grammes de cocaïne qu'elle a admis avoir détenus ou transportés pour sa consommation personnelle ne pèsent pas si lourd, comparés aux kilos de drogues dures importés, conditionnés, coupés et négociés par d'autres accusés. En outre, parmi les treize prévenus, sur quarante-trois, qui manquaient à l'appel, beaucoup n'avaient pas pris la peine de fournir une explication à leur absence, si peu crédible qu'elle fût. Ainsi de deux organisateurs, Klaus Roder, en fuite, et Robert Landry, lui aussi introuvable après avoir été élargi par erreur aux Pays-Bas ; de Jean-Paul Kassabian, qui est passé du rôle de « balance » à celui d'Arlésienne ; de Marie-France Malette, porteuse de valises, prudemment restée au Canada ; du journaliste Maurice Najman, qui n'a pas accusé réception de sa citation à comparaître.

Un fauteuil pour le doyen

D'autres, c'est vrai, avaient de sérieuses excuses. Comme Philippe Carrel, qui ne peut quitter son domicile, en attente d'une transplantation hépatique ; ou Philippe Cardinal, retenu au Yémen par ses fonctions d'attaché culturel.

Malgré ces manques, en égrenant patiemment une litanie de noms, qui faisaient fugacement songer à la lecture d'un bottin mondain, le président finit par remplir jusqu'au trop-plein les cinq rangées de bancs réservés aux prévenus. Il fallut ajouter quelques sièges et aller quérir un fauteuil pour le doyen, Albert Le Gallo, soixante-quatorze ans, dont l'état de santé – sinon les états de service – a justifié la remise en liberté et quelques égards. Ancien maillon de la French connection, mais aussi chevalier de la Légion d'honneur, cet ancien baroudeur d'Indochine paraissait ainsi présider, l'air lointain sous son auréole de cheveux blancs, un très étrange aréopage, dans lequel le fils d'un ancien premier ministre – François Debré – et l'ex-épouse d'un marquis – Nicole Guigou-d'Almeida, dite « Lola » – voisinaient au coude à coude avec des dealers de banlieue, des affairistes de la poudre, un éditeur en vue, des toxicos branchés et d'ex-babas rangés des seringues ; des élégantes et des souris grises ; des chevaux de retour et des chevau-légers.

Si le décor était planté, le script restait nébuleux. Les premiers échanges, assortis d'autant de suspensions, furent, en effet, consacrés aux tirs croisés des conclusions déposées par plusieurs avocats de la défense. Certains mettaient en question la compétence territoriale du tribunal ; d'autres arguaient de l'absence de quelques prévenus pour dénoncer une appréhension incomplète de tel ou tel « commerce » ; d'autres, par exemple, s'interrogeaient sur la régularité de telle perquisition.

De Goa à Ibiza

Le procureur sut trouver les arguments pour convaincre le tribunal de rejeter purement et simplement les conclusions ou, à défaut, de les joindre au fond. Le planning des audiences à venir ayant laborieusement été mis au point – en tenant compte de la disponibilité des avocats et du fait que deux prévenues libres doivent s'absenter régulièrement pour allaiter leurs enfants, – on finit quand même par entrer dans le vif du sujet, en s'intéressant à la plus locale des quatre filières, celle de Lyon découverte en juin 1986.

Rolande Kienlen, cinquante-deux ans, personnage pivot, fut ainsi mise sur la sellette. Après son divorce, cet ancien professeur de couture dans un lycée lyonnais, partageait sa deuxième vie, plus aventureuse, entre Lyon, Goa (Inde) et Ibiza (Espagne). Amie de Klaus Roder, trafiquant professionnel, elle approvisionnait le marché lyonnais de la toxicomanie, lorsque quelques renseignements et un placement sur écoutes téléphoniques la placèrent dans le collimateur des policiers des stups. Les psychiatres considèrent qu'elle *« se place en dehors des lois »*.

Parmi ses clients lyonnais les plus réguliers, aujourd'hui poursuivis : un ancien libraire d'occasions, reconverti en directeur des programmes d'une radio FM ; une petite dessinatrice voyageuse, amie de Kienlen depuis vingt-cinq ans ; une marchande de vêtements sur les marchés, qui se présente comme une mère de famille plutôt bien dans sa peau. C'est à Goa (petit village où tout le monde se connaît), ou à Ibiza, où *« la micro-colonie française vit en circuit fermé »*, que chacun d'eux affirme être passé des joints à la seringue, sans pour autant sembler tenaillés par la culpabilité ou le remords. En reconnaissant, de la manière la plus plate et la plus ordinaire, avoir détenu, cédé ou vendu 4 grammes pour l'un, 80 grammes,pour l'autre,de poudre blanche, ces junkies ont donné une idée bien peu sulfureuse des paradis dits artificiels.

ROBERT BELLERET

□ **ERRATUM.** – Dans nos éditions du 6 mars, nous avons écrit par erreur qu'en avril 1981 M. Christian Bonnet était ministre de l'intérieur du gouvernement de M. Chirac. M. Bonnet appartenait, en fait, au gouvernement que dirigeait M. Barre. De même, c'est par erreur que nous avons situé la création du CNIL après l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République, en 1981. La CNIL, présidée par M. Jacques Fauvet depuis 1984, a étendu ses interventions sous le premier septennat de M. Mitterrand, mais sa création date de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté lundi 5 et mardi 6 mars :

UN DÉCRET

● No 90-196 du 28 février 1990 relatif à l'institut Henri-Poincaré.

DES ARRÊTÉS

● Du 22 février 1990 modifiant l'arrêté du 30 novembre 1988 fixant les taux des indemnités horaires pour travail normal de nuit et de la majoration pour travail intensif.

● Du 8 février 1990 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Bretagne.

DES LISTES

● Etablies par ordre de mérite des candidats déclarés admis aux concours interne et externe d'accès aux instituts régionaux d'administration au titre de la session de 1989.

● D'admission à l'Ecole militaire de la flotte, section Officiers de marine, en 1990.

□ **Un service de presse au Palais de justice de Paris.** – Mme Marie-Annick Darmaillac, juge au tribunal de grande instance de Paris, vient d'être nommée chargée de mission auprès du procureur général près la cour d'appel de Paris, M. Pierre Truche. A partir de la fin du mois de mars, Mme Darmaillac sera chargée de la mise en place d'un service de presse au Palais de justice, rattaché au parquet général. Mme Darmaillac était auparavant chargée des relations avec la presse au cabinet du garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange.

□ **Tentatives d'évasion à la maison d'arrêt de Loos-lèz-Lille.** – Deux détenus ont tenté de s'évader, lundi 5 mars en début d'après-midi, de la maison d'arrêt de Loos-lèz-Lille (Nord). Les deux hommes ont été repris sur le chemin de ronde alors qu'ils s'apprêtaient à franchir le mur d'enceinte. Un surveillant, les apercevant, a ouvert le feu et blessé à la cuisse l'un des deux hommes, Hugarte Arruabarrena, un Espagnol en détention provisoire pour infraction à la législation sur les stupéfiants. L'autre fugitif s'est rendu sans opposer de résistance.

CULTURE

CINÉMA

Une autopsie de la société polonaise

Les dix films qui constituent « le Décalogue » du cinéaste polonais Krzysztof Kieslowski, sortent à Paris

Mai 1988. *Tu ne tueras point*, film d'un cinéaste polonais choc âgé de quarante-six ans, du Festival de Cannes. Prix du jury, prix de la Critique internationale. Kieslowski n'est pas tout à fait inconnu, mais on le redécouvre. En octobre de la même année, il a droit, à Paris, à une rétrospective en même temps que sort *Tu ne tueras point*. On apprend alors que ce film appartient à une série réalisée pour la télévision polonaise : *Le décalogue*, version moderne des *Dix commandements*. En fait, la version télévisée de *Tu ne tueras point* est plus courte, et légèrement différente, mais on ne peut pas, alors, comparer.

Festival de Venise 1989. La présentation des dix films du *Décalogue*, (chacun durant moins de soixante minutes), soulève l'enthousiasme des critiques. Peu de temps après, la version cinéma du sixième commandement sort sous le titre *Brève histoire d'amour*. La cause est entendue : Kieslowski est un génie. Le vent souffle de l'Est. Le cinéma polonais ne faisait plus parler de lui, et Wajda est renvoyé aux vieilles lunes. Quelques réticences (dont la nôtre) sont étouffées sous les acclamations générales.


D.R.

Décalogue 3 : « Tu respecteras le Jour du Seigneur. »

Œuvres de « chambre »

Mars 1990. *Le Décalogue* sort dans les salles de cinéma, après avoir été diffusé, en intégralité, sur la SEPT dans le courant du mois de février. On peut, maintenant, se faire une opinion raisonnable. *« Il faut les voir au cinéma, c'est mieux »*, dit-on partout. Rien ne s'oppose, évidemment, à une programmation de ces œuvres sur grand écran, mais c'est tout de même pour le petit qu'elles ont été conçues et mises en scène, et c'est à partir de leur vision *sur* la SEPT qu'on peut les juger. Œuvres de « chambre », pourrait-on dire, comme Ingmar Bergman, à une certaine époque, tournait des « films de chambre », intimistes, à quelques personnages et en lieu clos. Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Dans *le Décalogue*, Kieslowski serre les cadrages, utilise souvent les gros plans, enferme ses personnages dans un espace réduit, travaille, à chaque film, la lumière de façon différente. C'est son style, pour ce projet-là, cette « suite » dont il faut donner les résumés succincts.

1) *Un seul dieu tu adoreras* : un petit garçon de onze ans a un père, universitaire spécialiste d'informatique, qui ne croit qu'à la raison, et une tante très catholique. Cet enfant est la victime d'un drame.

2) *Tu ne commettras point de parjure* : un homme est gravement malade, sa femme enceinte d'un autre. Elle décide de se faire avorter s'il *guérit. Le médecin lui jure* qu'il va mourir.

3) *Tu respecteras le jour du Seigneur :* Janusz va passer le réveillon de Noël avec sa femme et ses enfants. Une ancienne maîtresse, accablée de solitude, le harcèle.

4) *Tu honoreras ton père et ta mère :* Anka, vingt ans, et son père, Michal, sont très – trop – attachés l'un à l'autre. Une lettre de la mère *morte laisse planer un doute sur la* paternité.

5) *Tu ne tueras point :* Jacek, un garçon pauvre des faubourgs de Varsovie, assassine, d'une manière atroce, un chauffeur de taxi. Il est condamné à mort.

6) *Tu ne seras pas luxurieux :* d'une fenêtre de HLM, un adolescent, employé des postes, vierge, observe à la lunette une jeune femme d'en face, très portée sur le sexe.

7) *Tu ne voleras pas :* Majka enlève sa petite sœur, qui est en réalité sa fille. Elle l'avait eue étant *étudiante*. Sa mère, directrice de lycée, a déclaré l'enfant comme sienne, pour éviter le scandale.

8) *Tu ne mentiras pas :* une femme âgée, professeur d'éthique à Varsovie, voit surgir après quarante ans, l'enfant juive qu'elle croyait avoir envoyée à la mort sous l'Occupation à cause d'un mensonge.

9) *Tu ne convoiteras pas la femme d'autrui :* un chirurgien marié depuis dix ans, est frappé d'impuissance sexuelle. Il découvre *que sa femme a un amant* au moment où elle rompt sa liaison.

10) *Tu ne convoiteras pas les biens d'autrui :* deux frères, Artur et Jerzy, trouvent, chez leur père, qui vient de mourir, une collection de timbres de grande valeur. De quoi réaliser leurs rêves ?

Ici, *Tu ne tueras point* est décevant par rapport à la version cinéma. On ne retrouve pas, dans la construction du récit, les jeux du hasard prenant au piège les protagonistes d'un fait divers, relation thématique avec un long métrage précédent. En revanche, *Tu ne seras pas luxurieux* est meilleur, dans sa concision, son atmosphère plus confinée, et sa conclusion différente, que *Brève histoire d'amour*. C'est que chaque épisode *du Décalogue* a été écrit, *mis en* scène et monté par rapport à un ensemble et une ligne directrice. En détacher une pièce, c'est forcément la transformer, dramatiquement, stylistiquement. Laissons donc ces versions cinéma pour retrouver l'idée ou plutôt les idées qui se faufilent dans ces Dix Com*mandements*.

A l'exception de *Tu ne tueras point*, où apparaît le prolétariat de Varsovie, les personnages de Kieslowski appartiennent à une classe moyenne frustrée et surtout à une bourgeoisie qui n'a pas de problèmes matériels, habite de confortables appartements, mais est totalement déstabilisée par ses tricheries sociales – l'adultère, l'égoïsme et le manque de valeurs morales et spirituelles, le catholicisme dont il est beaucoup question n'étant plus qu'un résidu culturel ou une pratique purement formelle. La politique n'est pas évoquée.

L'autopsie de cette société est terrifiante, même si Kieslowski ne condamne pas les hommes et les femmes qu'il présente dans leur solitude et leur enfermement. Il leur conserve même une part de mystère au-delà des apparences et du déterminisme. Cet auteur – un grand auteur – ne se complaît pas dans le pessimisme. Il proteste, avec une rigueur exemplaire, et tragique dans *ses mises en scène au* scalpel, contre l'injustice et le mal accablant les pauvres créatures humaines dans cette Pologne, cette Varsovie, filmées comme des « no man's lands ». Libre aux exégètes de décider si le personnage énigmatique traversant chaque commandement comme un voyageur-témoin, représente Dieu, un de ses anges ou le destin. C'est peut-être tout simplement le truchement de Kieslowski.

Travail de chef d'orchestre

Or il en est du *Décalogue* comme de ces enregistrements d'opéras dont les critiques musicaux vous disent qu'il faut les acquérir pour le talent et la « lecture » du chef d'orchestre plus que pour des chanteurs disparates. Sauf qu'ici il ne s'agit pas des interprètes (*toujours, et tous* excellents) mais des scénarios, de valeur inégale. Le travail du chef d'orchestre Kieslowski est admirable, mais il ne transcende pas les faiblesses de certaines histoires (la jalousie morbide dans le neuvième commandement, par exemple). A vrai dire, on ferait pas mal de réserves sur les histoires proprement dites si *Tu ne mentiras pas* (qui se relie, par des détails précis, aux deuxième et dixième commandements) n'était une pure merveille. Le destin d'Elzabieta, petite juive rescapée des persécutions de 1943, devenue universitaire américaine, et de Zofia, dont la vie fut marquée par le mensonge non éclairci de cette époque, ont leurs racines dans le passé de la Pologne. Le débat sur la justice, la faute et le pardon, se traduit par des images à la fois implacables et émouvantes, et le rappel d'une responsabilité collective assumée devant l'Histoire.

JACQUES SICLIER

Après les césars, les super-césars

Le Dernier Métro, de François Truffaut, a été désigné, le lundi 5 mars, meilleur film des années 80 par l'Académie des arts et techniques du cinéma. Les deux mille cinq cents membres de la profession *devaient attribuer un* « super-césar » aux œuvres et aux comédiens nommés au cours des dix dernières années. Isabelle Adjani et Gérard Depardieu ont été sacrés meilleurs comédiens.

ÉDITION

A New-York

Manifestation d'écrivains contre le limogeage de M. André Schiffrin

Trois cent cinquante auteurs, éditeurs et agents littéraires ont manifesté, le 5 mars à New-York, contre la démission forcée de M. André Schiffrin, directeur de Pantheon Books, filiale prestigieuse de Random House (*le Monde* du 2 mars).

Les manifestants, brandissant des pancartes et clamant des slogans dans des mégaphones, ont notamment accusé M. Samuel Newhouse, propriétaire de Random House, d'avoir *« effectivement tué »*, Pantheon Books pour des motifs commerciaux. M. Schiffrin était directeur depuis près de trente ans de la maison d'édition qui a contribué à faire découvrir Jean Genet, Jean-Paul Sartre ou Günter Grass aux Américains. Sa démission a entraîné un vif mouvement de solidarité dans la communauté du livre, marqué notamment par la démission en bloc de cinq des six éditeurs de Pantheon Books, des boycottages de la part d'auteurs et d'innombrables pétitions.

Lundi, des manifestants n'ont pas hésité à parler de *« bibliocide »* à propos du départ d'André Schiffrin. – *(AFP.)*

MUSIQUE

Le succès de Djo Dézormo à la Martinique

Les loups de carnaval

Le carnaval vient de finir. « Vaval 90 » est mort brûlé sur la jetée de Fort-de-France. *Restent des couleurs, des* odeurs et des images. Et en tête, obsédante, une scie : *Voici les loups*. Le tube de Djo Dézormo a scandé, dans les rues, les « zoucs » ou les boîtes, les quatre jours de fête.

Refrain contagieux, rythme entêtant, mimiques faciles, coq-à-l'âne burlesques, ajoutez un doigt d'érotisme, et, à la fin, tout le monde reprend en cœur : *« Athos, Portos, Aramis et d'Artagnan »* (plusieurs fois). Au début, ça surprend, mais les mousquetaires désignent en fait les quatre députés martiniquais.

La magie d'une chanson

Les loups, c'est l'Europe des Douze. La pochette du dis*que est d'ailleurs explicite*. Les paroles aussi. L'agneau ? C'est la Martinique qui craint de se faire « croquer » (double entente).

Comment prend une chanson ? Comment s'impose-t-elle ? Par magie. Mais, il y *faut (ce n'est pas suffisant)* un subtil mélange d'ambiguïté, de rythme, d'air du temps, de bêtise et de finesse. Djo Dézormo, originaire de Rivière-Pilote, où fleurit l'indépendantisme, a réussi ce petit tour de force. La gaieté en plus.

Que le *mythe originaire* ne soit pas plus spécialement antillais – ici, le loup est rare – que les références culturelles (Dumas) ; que le mélange créole-français sonne étrangement, tout cela n'a pas de véritable importance. Un succès ne se discute pas. Il se mesure.

FRANCIS MARMANDE

▶ Djo Dézormo, *Voici les loups*, Coco Sound, CS 425.

CULTURE

ARTS

L'œil et le son

Une très belle exposition, consacrée aux instruments de musique africains est ouverte au musée de la porte Dorée

Le Musée des arts africains et océaniens sortirait-il de sa léthargie ? L'exposition qui s'y tient actuellement, « Afrique, formes sonores », est un modèle du genre. Il est vrai qu'elle vient – clé en main – des Etats-Unis, où elle a été montée avec intelligence par Marie-Thérèse Brincard. C'est un modèle par la qualité des objets qui sont proposés et par la sobriété de la présentation (pas d'éclairage « dramatique », pas de vidéo tonitruante, des espaces calmes, un découpage sans histoire). C'est un modèle aussi parce que les expositions consacrées aux instruments de musique sont rares, voire inexistantes. Or, on le sait, les civilisations africaines sont en grande partie fondées sur la danse et la parole. Et la musique accompagne toujours la chorégraphie ou le récitatif.

On peut, sans trop d'imagination, retrouver ce rythme dans les agencements des volumes sculptés par les artistes africains. « *Les instruments de musique africains ne sont pas uniquement des objets producteurs de son,*
note J.H. Kwabena Nketia, professeur de musique à l'université de Pittsburg. *Ce sont des objets culturels auxquels s'attache une grande valeur plastique liée à des particularités sonores et visuelles.* » Pourtant, les ethnologues et les musicologues s'intéressent essentiellement à la morphologie de l'objet, à sa sonorité ou à son mode de production. Son aspect esthétique est trop souvent passé sous silence. Or certains d'entre eux sont des sculpteurs à part entière, qu'ils soient destinés à être pincés, raclés, martelés ou embouchés.

Gradins de tambours

En dehors des impératifs purement techniques que le façonneur doit respecter, celui-ci peut se cantonner à une décoration traditionnelle et décliner un vocabulaire esthétique minimal. Il peut aussi lui donner des formes plus complexes parce que c'est un instrument destiné à figurer dans un rituel particulier dont il recevra alors les symboles, ou parce qu'il s'agit d'une commande singulière. Il l'ornera donc de motifs, animaux ou humains, élaborera un décor géométrique plus ou moins raffiné, rappellera un conte populaire ou vantera une figure royale. Il peut également traiter l'instrument de musique comme une seule et unique sculpture. C'est ainsi que sont conçus certains d'entre eux. Ce n'est pas un hasard si dans quelques ethnies, chez les Akan (Ghana) en particulier, certains tambours sont fabriqués par un sculpteur professionnel à partir d'une caisse déjà dégrossie par un exécutant.

Marie-Thérèse Brincard présente au musée de la porte Dorée près de deux cents instruments classés par familles. Les tambours à fente ou à membranes s'alignent sur des gradins. Une belle série, de toutes formes et de toutes tailles : tambours zoomorphes bangwas (Cameroun) ou zandès (Zaïre), qui rappellent les formidables instruments de la Cross River (Cameroun) souvent ornés de figurines à leurs extrémités (on peut en voir ici un magnifique exemple m'bembe, Nigéria) ; tambours-caryatides délicatement ciselés que l'on retrouve aussi bien chez les Bagas (Guinée) que chez les Lubas (Zaïre) ; tambours purement décoratifs, flanqués de visages sereins imaginés par les Yaourés (Côte-d'Ivoire).

Un peu plus loin s'étalent leurs cousins gongs, cloches et sonnailles. On verra un très beau maillet de gong baboulé (Côte-d'Ivoire), dont la poignée torsadée s'achève en figure féminine : il fait partie de la collection Harry Franklin qui sera dispersée le 21 avril par Sotheby's, à New-York). A l'abri de vitrines, les harpes et tous ses dérivés à cordes. Ces instruments sont souvent anthropomorphes, comme ce personnage à long cou haubané (ngaba, Zaïre) ou cette figure humaine mangbetu (Zaïre) à la patine parfaite qui prolonge son manche animé d'un long bras ondulant. On aborde ensuite le vaste clan des chalumeaux, flûtes, cors, sifflets et autres trompes.

Les objets les plus remarquables sont souvent ceux de taille modeste. Comme ces *sanza* (instruments comportant des languettes de bois ou de fer disposées sur une table d'harmonie) fabriqués dans toute l'Afrique des Tshokwé de l'Angola aux Senoufo de la Côte-d'Ivoire et qui sont souvent ornées de motifs complexes. Ou cette cloche de bronze yoruba (Nigéria), tête humaine stylisée. Ou encore cette série de sifflets de bois à la patine presque ivoirine qui, selon les ethnies, représentent un être humain réduit à quelques lignes (Gourounsi/Burkina-Faso), ou à un membre (tête en forme de tambour (Songye/Zaïre) ; phallus (Kasaï/Zaïre).

Le choix de Marie-Thérèse Brincard, opéré à partir des grands des collections particulières et des grands musées occidentaux, couvre toute l'Afrique subsaharienne en accordant une place importante à l'Est, habituellement négligé. Les puristes regretteront sans doute la présence de ces cors taillés dans des défenses d'éléphant, façonnés pour l'exportation par des artistes africains dès le seizième siècle. Ils prouvent que les influences cosmopolites n'ont pas attendu la colonisation pour toucher ce continent.

EMMANUEL DE ROUX

▶ « Afrique, formes sonores », Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 43-43-14-54. Jusqu'au 2 avril.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

Election de M. Raymond Boudon

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, lundi 5 mars, M. Raymond Boudon dans la section de philosophie à la place de M. Jean Stoetzel, décédé le 21 février 1987. Ce vote a été acquis au premier tour de scrutin par vingt-trois voix contre neuf à M. Maurice Lengelle-Tardy.

[Né le 27 janvier 1934 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, M. Raymond Boudon est agrégé de philosophie et docteur ès-lettres. Au cours de sa carrière, il a été notamment chargé de recherche au CNRS, maître de conférences à la faculté des lettres de Bordeaux, directeur (1968-1972) du Centre d'études sociologiques, professeur invité à l'université de Harvard, professeur depuis 1979 à l'unviersité de Paris-Sorbonne. Il est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à la sociologie dont *l'Inégalité des chances, Effets pervers et Ordre social, la Logique du social, la Place du désordre*, etc.]

VENTES

Les œuvres russes et le marché de l'Ouest

Les artistes soviétiques commencent à se vendre dans les salles parisiennes. Tandis que Moscou tente de récupérer un patrimoine naguère bradé

Le tribunal de grande instance de Nanterre est sur le point de clore une affaire qui, pendant dix ans, aura embarrassé les gouvernements français et soviétique. Le 28 mars, il devrait autoriser la restitution de trois toiles de Kandinsky à l'Union soviétique. Dans son testament (7 décembre 1978), Nina Kandinsky, la veuve du peintre, avait légué ces toiles à Moscou à la condition que les œuvres de son mari, qui se trouvaient alors en URSS, soient exposées au Centre Georges-Pompidou à Paris. L'exposition « Paris-Mosc » à Beaubourg en février 1979 ne remplira que partiellement ses conditions. Aussi l'affaire restera-t-elle au point mort. Jusqu'à ce que la galerie Tetriakov de Moscou, en avril dernier, ne présente l'ensemble de son œuvre. Au mois de juin 1989, soit à peine deux mois plus tard, le gouvernement soviétique, sûr de son droit, introduisait une demande officielle auprès du tribunal de Nanterre.

L'affaire aura connu quelques rebondissements inattendus. De soi-disant héritiers, domiciliés en Union soviétique, avaient revendiqué ces trois tableaux par l'intermédiaire de leur ambassade à Paris. Après enquête, il s'était révélé qu'une des parties était décédée depuis plus de trente ans. Par la suite, ces « héritiers » ne se sont plus manifestés.

La nouvelle politique culturelle de l'URSS vise à récupérer certaines œuvres sorties du pays pendant la révolution de 1917 ou vendues par l'Etat dans les années 20 et 30 (lire *le Monde* du 16 février 1989). Sont concernées les pièces qui ont une signification particulière pour l'histoire, les arts ou les lettres en Union soviétique. Pour arriver à ce résultat, les Soviétiques achètent sur le marché international et comptent sur les donations : « *Ce sont des Russes d'origine, des mécènes juridiquement étrangers, mais sentimentalement russes qui font ces donations* », remarque Nina Birioukova, conservateur en chef des objets d'art du département européen du musée de l'Ermitage, à Leningrad.

Deux lettres de Staline

L'une des acquisitions les plus importantes de ces cinq dernières années est celle de la tapisserie *Abimelech rendant à Abraham sa femme Sarah*, tissée en Russie dans les années 1730. Cette pièce, que l'on avait longtemps cru sortie de la manufacture des Gobelins, aurait été cédée pour 800 000 francs par le marchand parisien Yves Mikaeloff en octobre 1985.

Peu de temps après, un Fonds culturel soviétique était créé. Sa fonction : localiser les œuvres en ventes publiques, susceptibles d'intéresser le patrimoine soviétique. Ainsi l'an passé, le manuscrit de *Père de Fils* de Tourgueniev et treize lettres de Pouchkine sont retournés en Union soviétique à la suite d'une transaction privée où Sotheby's avait agi comme intermédiaire. Les prix n'ont pas été divulgués. Néanmoins, certaines sources font état de près de 6 millions de francs payés pour le manuscrit.

Ces acquisitions ne parviennent pourtant pas à masquer les difficultés auxquelles est confronté le Fonds culturel soviétique. Doté d'un budget en roubles, il doit faire face à l'inflation du marché de l'art. Après la flambée des prix sur l'argenterie et les objets de Fabergé à New-York, c'est au tour des tableaux et des porcelaines russes de connaître à Londres les faveurs du public. En octobre dernier, le Fonds culturel devait renoncer au portrait d'Alexandre Pouchkine. Ce dessin rehaussé d'aquarelles était estimé entre 25 000 et 30 000 livres. Il est parti pour 40 000 livres (400 000 francs). Au cours de la même vacation, une assiette suprématiste en porcelaine d'après un dessin de Malevitch (1923) s'envolait à 40 000 livres en triplant son estimation.

Même les idoles d'hier, taboues aujourd'hui, ont une cote. Si l'on ne collectionne plus les bustes de Staline que par le goût du kitsch, sa correspondance, en revanche, fait l'objet de véritables surenchères. En novembre à Londres, deux lettres rares rédigées dans les années 30 (dont une commuait la peine de mort du général Andrei Snesaryev en dix ans de prison) partaient respectivement pour 14 300 livres (plus de 143 000 F) et 4 950 livres (près de 50 000 F). La peinture réaliste-socialiste du « Petit Père du peuple » n'est pas oubliée non plus. Mais *le réalisme socialiste des années 50-60 n'est qu'une mode dans les milieux de la jet-set britannique*, dira un expert en art russe et soviétique. « *Un tableau proposé 6 000 livres en galerie ne ferait pas 800 livres aux enchères.* » Le premier visé est, sans doute, Roy Miles, un marchand londonien qui a su développer à son profit ce créneau. Son monopole est aujourd'hui menacé. Les autorités soviétiques ont donné le feu vert à l'exportation d'œuvres des quarante dernières années. Raison officielle invoquée : faire connaître l'art contemporain soviétique en Occident. Raison officieuse : faire rentrer des devises dans les caisses de l'Etat. « *Certains peintres à Moscou passent leurs journées en rendez-vous avec des marchands occidentaux* », fait remarquer M. Laguens de la galerie V. Masi à Paris.

Ce dernier a organisé en décembre dernier une exposition de peintures soviétiques des années 1937 à 1959, placée sous le haut patronage de l'ambassade d'URSS à Paris. Sur trente-six toiles exposées, vingt-cinq ont été vendues en grande majorité à un jeune public peu initié. Les prix des œuvres de Rostilav Galisky, le peintre des steppes sauvages et de touchantes scènes laborieuses, oscillent entre 8 000 et 50 000 francs.

En France, un réseau d'intermédiaires inonde actuellement le marché d'œuvres diverses qui vont du réalisme socialiste bon teint à la « transavangarde » russisé. Ces transactions ne sont pas toujours vues d'un très bon œil à Moscou. Certains dans les milieux officiels reprochent aux autorités de « brader à nouveau l'art soviétique ». Les musées se plaignent de ne plus pouvoir acheter de nouvelles pièces : les artistes préférant les devises étrangères.

Mais la vente organisée par Sotheby's à Moscou en juillet 1988 où l'on avait vu les prix d'œuvres, peu ou pas connues, flamber n'a pas été renouvelée. Conscientes que ces enchères n'étaient pas représentatives de la cote réelle des artistes, Sotheby's et Christie's n'ont pas tenté une nouvelle expérience. Seule Philipps, troisième maison de vente anglaise, s'y est risquée Sans grand succès !

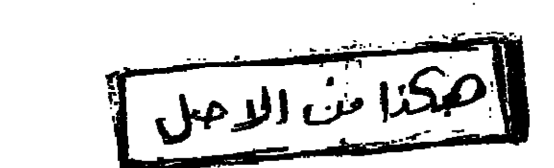
Les « hyper-modernistes » éliminés

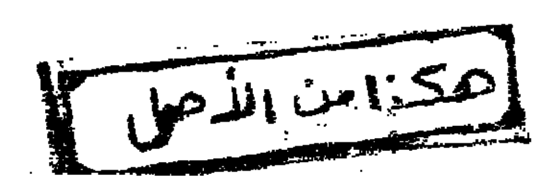
Aujourd'hui, quelques commissaires-priseurs parisiens se déclarent prêts à relever le défi, même s'il admettent en privé que ces ventes sont encore déficitaires. Les prix de réservés sont très bas, voire inexistants, depuis l'échec cuisant des premières ventes parisiennes où les artistes soviétiques s'étaient montrés trop gourmands. Pour l'instant, ils affinent le contenu de leur catalogue au fil des dispersions. « *Les hyper-modernistes ne plaisent pas en France. Nous les avons donc éliminés dès la deuxième vacation* », explique Me Choppin de Janvry, qui en est déjà à sa troisième dispersion d'œuvres de l'« Ecole de Leningrad ». Les amateurs, des collectionneurs privés essentiellement, ne s'aventurent qu'en terrain connu. Les classiques romantiques, les pastels néo-impressionistes et les sujets anecdotiques de la Russie éternelle retiennent tout particulièrement leur attention. Leurs cotes restent modestes, entre 1 500 F et 60 000 F. S'il est encore trop tôt pour parler d'un marché de la peinture contemporaine soviétique, il est un signe qui ne trompe pas : les marchands français, suisses et allemands stockent.

ALICE SEDAR

▶ Ventes : Mes Rebourdin, Choppin de Janvry (Arcole) : le 12 mars à Drouot-Richelieu (14 heures).

▶ Paris Auction : le 25 avril à Drouot-Richelieu (14 heures).





CULTURE

PHOTOGRAPHIE



« Ours polaire » de Hiroshi Sugimoto.

GALERIE URBI ET ORBI

La vie des bêtes

Quiproquo visuel, piège optique, réflexion sur l'artifice, cette reproduction d'une réalité *simulée restitue la cruauté de la* vie dans son illusion la plus vraie. Elle convie le spectateur à démêler non sans humour le vrai du faux. Posés sur une fausse banquise, dans un espace sans profondeur, devant un décor de carton-pâte peint en trompe-l'œil, ces animaux empaillés figurent dans un diorama du Musée d'histoire naturelle de New-York.

Mirage de l'authenticité, cet instantané naturel d'une scène factice montre que l'illusion de la réalité est plus réelle que la vérité vraie. Cette représentation d'une représentation est magnifiquement servie par des tirages somptueux dus à un opérateur japonais de quarante *et un ans, antiquaire de renom,* qui a l'élégance de ne développer ses images qu'au moment de l'équinoxe !

P. R.

▶ Hiroshi Sugimoto, galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, Paris 3e, jusqu'au *9 mars.*

Le génie de Walker

« *L'art est sans utilité. Ce n'est jamais un document, et toutefois j'adopte ce style. C'est pourquoi on peut m'appeler un photographe documentaire.* » Ainsi sa pratique est-elle objectivement définie, sans enthousiasme excessif, par Walker Evans, dont le rêve profond était de devenir écrivain.

La médiocrité caractérise les débuts dans la vie de ce fils de *bonne famille, féru de Flaubert* et de Baudelaire, qui, après un séjour à Paris en 1920, investit visuellement la réalité culturelle américaine. Voir étant pour lui le substitut d'écrire, cet apôtre de la vision directe bâtit dès lors une œuvre engagée. Sa passion : observer. Ses maîtres sont Atget et Brady. La nature l'ennuie à mourir. Il hait la mélancolie. Moyen d'attestation du réel, la photo documentaire lui permet d'inventorier en sémiologue, sans souci esthétisant, le territoire urbain, le spectacle de la rue, façades et enseignes, qui constituent la mythologie quotidienne. D'un réalisme austère, ses instantanés, brossés tels des croquis, s'affirment avant tout comme une critique du signe et de l'image. Son écriture cinématographique précède de trente ans celle de Robert Frank. Elle connaît une apogée avec l'ouvrage mythique *Louons maintenant les grands hommes* (1941), coréalisé avec James Agee (scénariste entre autres de *la Nuit du chasseur)*. Chantre du Vieux Sud, Evans, annonce Friedlander *et Lewis Baltz, qui s'inspira sans* vergogne de ses relevés de décharges.

Gilles Mora consacre à ce précurseur de la modernité, à la fois typiquement américain et profondément européen, un essai enthousiaste et bien documenté. On peut y repérer dans les meilleures pages la trace discrète d'un autoportrait.

PATRICK ROEGIERS

▶ Gilles Mora, *Walker Evans*, coll. « Les grands photographes », éd. Belfond/Paris Audiovisuel, 187 p., 38 F. Et aussi Walker Evans, *Havanna*, essai de Gilles Mora, éd. Contrejour, 111 p., 95 photographies, 290 F.

COMMUNICATION

Création du Studio Ellipse à Paris

Canal Plus et Nelvana Ltd renforcent leur association dans le dessin animé

Mme Catherine Tasca, *ministre délégué à la communication*, a inauguré, lundi 5 mars, le premier grand studio de films d'animation installé à Paris intra-muros. Le nouveau Studio Ellipse démarre avec un carnet de commandes plein, *grâce à deux puissants parrains* : le français Canal Plus et le canadien Nelvana Ltd.

L'histoire du Studio Ellipse emprunte, comme il se doit, beaucoup à la bande dessinée. Installé sur 900 mètres carrés à deux pas des Buttes-Chaumont, ce studio doit sa création à... Babar, le placide héros de la série d'animation à succès, coproduite par Ellipse Programme – société de production créée en 1987 par Canal Plus – et par Nelvana Ltd, l'une des sociétés d'animation les plus performantes d'Amérique du Nord. D'un budget total de 150 millions de francs, cette série, dont quarante épisodes d'une demi-heure (sur soixante-cinq) ont déjà été fabriqués, sortait à l'origine des studios des frères Paul et Gaëtan Brizzi.

Las ! L'été dernier, ces derniers faisaient alliance avec le leader mondial du dessin animé, l'américain Walt Disney (*le Monde* du 15 septembre 1989). Implantés à Montreuil, les frères Brizzi se consacrent aujourd'hui entièrement à un long métrage dont la vedette n'est autre qu'oncle Picsou. « *Il nous fallait trouver un nouveau toit pour notre Babar*, explique M. Pierre Lescure, président d'Ellipse Programme et directeur général de Canal Plus. *La réponse nous est apparue d'évidence. Ellipse et Nelvana devaient créer leur propre studio d'animation en France.* » C'est chose faite. Doté d'un capital de 2,5 millions de francs, le nouveau studio est détenu à 51 % par Canal Plus et Ellipse Programme (25,5% chacun) et à 40 % par Nelvana Ltd (les 9 % restants sont réservés aux salariés).

De Babar à Tintin

Naissant, le Studio Ellipse se classe d'emblée parmi les premières sociétés françaises d'animation. En France, Canal Plus est le premier acheteur de dessins animés nationaux, dont elle a déjà initié 220 heures. Au Canada, Nelvana Ltd a déjà produit plus de 500 heures de séries télévisées pour toutes les grandes chaînes nord-américaines. Ces deux groupes apportent donc à leur nouvelle filiale un carnet de commandes plein pour deux saisons : cinquante personnes travaillent déjà sur la prochaine série de Babar. Elles seront quatre-vingtsl'été prochain avec la mise en chantier d'une nouvelle série de 52 fois 26 minutes consacrée à Tintin, et près de cent à la fin de l'année avec la mise en production d'une première série de treize épisodes dont Charlot sera la vedette.

A la réalisation de ces dessins animés haut de gamme dont Nelvana Ltd devrait faciliter l'accès au marché nord-américain, Pierre Bertrand-Jaume, président de Studio Ellipse, Jean-Luc Xiberras et Stéphane Bernasconi, directeurs de la production et de la création, comptent également ajouter des activités de production. L'entrée récente de Hearst Corporation dans le capital d'Ellipse Programme à hauteur de 20 % devrait y contribuer. Enfin la nouvelle équipe voudrait ouvrir un département publicitaire où seraient réalisés des films, des spots ou bien encore des habillages de chaînes.

P.-A. G.

Décision reportée au 19 mars

Le tribunal de commerce se donne un délai pour régler le sort de l'ACP

Le tribunal de commerce de Paris, réuni le 5 mars, a décidé de reporter au lundi 19 mars sa décision concernant l'Agence centrale de presse (ACP), placée en redressement judiciaire le 23 novembre 1989. Le juge-commissaire, M. Daniel Le Clec'h, a examiné les deux projets de reprise de l'agence présentés par M. Charles-Emile Loo d'une part et par M. René Tendron d'autre part. Il a demandé aux deux candidats de peaufiner leurs projets pour le jeudi 8 mars (financement, nombre de salariés repris, objectifs commerciaux etc.).

Le report au 19 mars semble avoir été demandé par Me Paul Lombard, avocat de la SOCOMA de M. Loo. Me Régis Valliot, administrateur judiciaire de l'ACP, a l'intention de mettre au point « *des réunions de travail* » concernant les deux projets qui pourraient, *éventuellement, fusionner*. M. Tendron envisage de détenir 51 % de la nouvelle ACP *via* son groupe Telpresse, 35 % étant aux mains de *Maxwell Media*, 4 % réservés à la presse quotidienne régionale et 10 % à l'AFP. Il envisage d'injecter 25 millions de francs. Mais ce projet semble dépendre du rôle que jouera l'AFP. Son président, M. Claude Moisy, que M. Tendron comme M. Loo devaient rencontrer le 6 mars, a précisé « *n'avoir eu encore aucune conversation avec les éventuels repreneurs de l'ACP* ».

Le plan de M. Loo

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Même s'il s'est intéressé à la reprise de l'Agence centrale de presse (ACP) par « *sentimentalisme* » (*le Monde* du 1er mars), M. Charles-Emile Loo, PDG de la SOCOMA et maire du 5e secteur municipal de Marseille, n'entend pas, pour autant, jouer les philanthropes et encore moins les fossoyeurs. « *Il n'est pas question,* déclare-t-il, *de perdre de l'argent dans cette affaire. S'il s'agit de reprendre cette agence telle qu'elle est, de licencier X personnes et de la faire fonctionner petitement, cela veut dire qu'à brève échéance elle crèvera, et c'est moi qui aurait aidé à la faire crever. Vous pensez bien que je ne vais pas me livrer à ce jeu-là.* »

Le plan de reprise de la SOCOMA devrait faire redémarrer l'ACP sur de nouvelles bases. Les activités de l'agence seraient scindées en deux avec, d'un côté, le fil actuel d'informations générales et, *de l'autre, un fil financier* à créer. Le premier serait complété par des services supplémentaires destinés aux collectivités territoriales et aux magazines spécialisés. Le second serait géré par une société filiale dans laquelle la banque Desfossés serait majoritaire. Le plan de reprise prévoit une réduction des effectifs, une diminution des dépenses grâce à la décentralisation du siège administratif à Marseille et au repli des services rédactionnels parisiens dans de nouveaux locaux moins vastes que ceux de la rue du Sentier (1 600 mètres carrés). M. Loo a indiqué qu'il allait rencontrer le PDG de l'AFP, M. Claude Moisy, afin d'étudier avec lui les conditions de participation à son projet de la première agence de presse française. « *La hauteur de cette participation importe peu*, a-t-il précisé, *mais il est impératif que l'AFP soit effectivement associée à la relance de l'ACP.* » Il semble, enfin, que Maxwell Media se contenterait d'une « carte de visite » dans la nouvelle société mais que deux ou trois autres partenaires, que M. Loo garde secrets, seraient partie prenante aux côtés de la SOCOMA. Celle-ci resterait, en tout état de cause, majoritaire avec une participation financière d'un peu plus de 20 millions de francs.

GUY PORTE

□ **La MGM distribuera les films de Pathé Communications.** – La Metro Goldwyn Mayer et Pathé Communications ont conclu, samedi 3 mars, un important accord aux termes duquel MGM-UA distribuera en exclusivité l'ensemble des longs métrages produits par son nouveau partenaire.

Conclu pour cinq ans, l'accord concerne à la fois la distribution en salles et les droits vidéo des films issus du catalogue de l'ex-Cannon Group, rebaptisé Pathé Communications après son rachat par l'italien Giancarlo Parretti, ainsi que des nouveaux films comme *Russia House*, avec Sean Connery d'après John Le Carré, *Not without my danghter*, avec Sally Fields, ou *Desperate Hours*, de Michael Cimino avec Mickey Rourke et Anthony Perkins.

Cet accord permettra à la MGM, toujours en vente depuis la *tentative manquée de rachat* par la société australienne Qintex, de rafraîchir son catalogue. Il offre à M. Parretti la possibilité de nouer un premier accord avec la Metro Goldwyn Mayer, qu'il convoite.

L'ouverture du marché éditorial

Offensive à l'Est des journaux ouest-allemands

L'Allemagne de l'Est est devenue, depuis l'ouverture du mur de Berlin, une terre giboyeuse pour la presse ouest-allemande. Ainsi, les quatre principaux groupes de presse d'Allemagne de l'Ouest – Springer, Gruner und Jahr, Burda et Bauer – livrent treize de leurs magazines (*Sandra, Auf einem Blick, Playboy*, etc.) aux kiosques est-allemands depuis le lundi 5 mars. Les quatre éditeurs envisagent de vendre prochainement environ soixante magazines à l'Est.

Les treize titres déjà disponibles sont vendus en monnaie locale, à raison de 1 deutschemark pour 3 marks est-allemand. Compte tenu du salaire moyen en RDA (1 000 marks est-allemands), leur prix reste très élevé : le magazine de programmes de télévision *Auf einem Blick* coûte 9,90 marks est-allemands et *Playboy* 27 marks est-allemands. En RDA, le prix de vente moyen d'un hebdomadaire est de 40 pfennig.

Cela n'empêche pas les éditeurs ouest-allemands de redoubler d'initiatives. Le quotidien indépendant de Berlin-Ouest, le *Tageszeitung* (140 000 exemplaires vendus) est diffusé à l'Est depuis une semaine et a accru ses ventes de 10 000 exemplaires. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (360 000 exemplaires vendus) a incité ses lecteurs à souscrire des abonnements destinés à des Alle*mands de l'Est à un prix préférentiel*. Ainsi, 2 258 lecteurs ont « parrainé » de nouveaux abonnés au quotidien qui a développé pour sa part, sa distribution gratuite à l'Est. L'hebdomadaire *Stern* envisage de diffuser gratuitement à l'Est son édition spéciale consacrée aux élections du 18 mars, tandis que le magazine *Der Spiegel* a mis en place son propre réseau de vente en choisissant délibérément un prix de vente relativement bas.

La nouvelle presse est-allemande n'est pas en reste. Si *Die Andere Zeitung* (l'Autre journal), premier organe de presse indépendant de RDA lancé en janvier, a dû fermer ses portes après six semaines d'existence en accusant certains dirigeants du Nouveau Forum, dont il était issu, d'« *ingérence* » et de « *tentatives de censure* », d'autres titres ont vu le jour comme *Wir im Leipzig*, « *le premier quotidien interallemand* ». Diffusé gratuitement lors de son lancement le 26 janvier, il prévoit d'être vendu à 60 000 exemplaires dès avril. Plusieurs journaux auparavant liés au Parti communiste est-allemand ont changé leur titre (comme le *Volkswacht* devenu *Ostthüringer Nachrichten*, ou le *Neuer Tag* rebaptisé *Neue Oder Zeitung*, etc.), tandis que l'ancien quotidien socialiste d'avant la première guerre mondiale, le *Leipziger Volkzeitung*, paraît à nouveau.

Y.-M. L.

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 7 mars au mardi 13 mars

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

La Ressortie des dictionnaires de Georges Sadoul : le Dieu noir et le diable blond (1963), de Glauber Rocha, 16 h ; les Ecrans de la liberté : Pologne : A côté du chemin de fer (1983, v.o.), d'Andrzej Brozozowski ; les Jeux du dimanche (1983, v.o.), de Robert Glinski ; Une femme solitaire (1981, v.o.), d'Agnieszka Holland, 18 h ; Rétrospective Masaki Kobayashi : la Chambre aux murs épais (1953, v.o. s.t. anglais), de Masaki Kobayashi, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

MERCREDI

La Parisienne : Jeune public : les Parisiennes chantent Il fait trop beau (1965) de Dady Davis-Boyer, Cette sacrée gamine (1955) de Michel Boisrond, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Courtisanes : Bande annonce : Voici le temps des assassins (1955) de Julien Duvivier, le Bon Dieu sans confession (1953) de Claude Autant-Lara, 18 h 30 ; Femmes du peuple : Désirée (1988) d'Hernan Rivera, la Nouvelle Babylone (1929) de Grigori Kozintsev et Leonide Trauberg, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALIEN LE MONSTRE DES ABYSSES (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Brady, 10e (47-70-08-86).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE BAL DU GOUVERNEUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA GUÊPE (Can.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAMAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU AU FAUX PARADIS. Film allemand de Tevfik Baser, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES. Film français de Jean-Claude Biette : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FANTOME DE L'OPÉRA. (*) Film américain de Dwight H. Little, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA GUERRE DES ROSE. Film américain de Vito, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

HAITIAN CORNER. Film haïtien de Raoul Peck, v.o. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MON PÈRE. Film américain de Gary David Goldberg, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MORTU NEGA. Film bissauguinéen de Flora Gomes, v.o. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

POTINS DE FEMMES. Film américain d'Herbert Ross, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES SABOTS A BASCULE. Film français de René Duranton : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STAN THE FLASHER. Film français de Serge Gainsbourg : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SUSIE ET LES BAKER BOYS. Film américain de Steve Kloves, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OPÉRATION CRÉPUSCULE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

OUBLIER PALERME (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SIMETIERRE (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SOLOVKI, LE PREMIER GOULAG (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

VALMONT (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VILLE ET LES CHIENS (péruvien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FESTIVALS

CARY GRANT (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Chérie je me sens rajeunir, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Impossible M. Bébé, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Indiscrétions, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Charade, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

CYCLE WOJCIECH J. HAS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). L'Art d'être aimé, mer. 22 h, jeu. 14 h, 18 h 15, 22 h 15 ; les Tribulations de Balthasar Kober, dim. 13 h 30, 16 h, 22 h, mar. 16 h 30, 21 h 30 ; le Manuscrit trouvé à Saragosse, ven., sam. à 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45 ; le Clepsydre, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, mer. à 14 h, 19 h ; Journal intime, jeu. à 16 h, 20 h.

DÉSERT D'AFRIQUE FICTIONS DU NORD, FICTIONS DU SUD (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Saraounia, sam. 17 h ; Caddo, sam. 19 h 30.

GRAND ART SUR PETIT ÉCRAN, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Canvas, The Climax of Venetian Painting, The South Bank Show, The Language of the Eyes, mer. 14 h 30 ; South Bank Show, publicité, The Rebel Angel, mer. 16 h ; A TV Dante : The Inferno, Canto 1, A Sculptor's Landscape, Don't tell Leonardo, mer. 20 h 30 ; South Bank Show, publicité, Monitor, Gaudi, Tate Gallery, Omnibus, Song of summer, jeu. 20 h 30 ; Monitor, Canaletto, Looking into Painting, Meanings, Looking into painting, Narrative, ven. 14 h 30 ; Arena, Richard Rogers, Building for a change, His Majesty's Surveyor, ven. 16 h ; The Painter and his horid : Albrecht Dürer, Arena, Two Painters Amazed, ven. 17 h 30 ; South Bank Show, publicité, State of the art, Value, Monitor, the Face of the Madonna, Signals, Shock of the Neo, ven. 20 h 30.

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Comtesse aux pieds nus, mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; Pandora, jeu., sam., lun., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après.

LES MIDIS DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Have you seen Mona Lisa ?, (traduction simultanée) lun. 12 h 30. Pl. : 20 F.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Macbeth, mer. à 12 h (20 F) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; En quatrième vitesse, jeu. à 12 h (20F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Tirez sur le pianiste, ven. à 12 h (20 F), 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Lettre d'une inconnue, sam. à 12 h (20 F) 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40. Attractions ven. à la séances de 20 h 40 ; le Portrait de Dorian Gray, séances dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Diamants sur canapé, lun. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Facteur sonne toujours deux fois, mar. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Providence, mar. 20 h 30.

NUIT DU GRAND PRIX DE LA JEUNESSE, Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Baxter, Je suis le seigneur du château, Monsieur Hire, Trop belle pour toi, Un monde sans pitié, ven. 0 h 15 T.U. : 80 F.

UNE NUIT BLANCHE DU COURT MÉTRAGE, Le Grand Edgar, 14e (43-20-90-09). Ce qui me meut, Le Balcon, Uhloz, Amerlock, Livraison à domicile, Gros, Scène de chasse, Révestriction, Final, Muséum, Foutaises, Un dîner avec M. Boy et la femme qui aime Jésus, A bas l'éternité, Nuits noires, Cyclope, Hermann Heinzel, ornithologue, sam., de 0 h à l'aube. Pl. : 80 F, réservation : 43.20.90.09.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Woody et les Robots, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Broadway Danny Rose, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Comédie érotique d'une nuit d'été, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Tombe les filles et tais-toi, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Annie Hall, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Guerre et Amour, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TRAVERS LE MIROIR (Su., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, dim. 15 h 45.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam., lun. 15 h 15, dim. 13 h 40.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., lun. 22 h 20, jeu. 13 h 30.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 17 h, mar. 21 h.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun., dim., avec.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 20 h, 22 h 10.

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam., dim. 13 h 30.

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. à 12 h 15.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h, sam., dim. 13 h 15.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 20 h 30, jeu. 18 h 45, ven. 16 h 40, sam. 18 h 15, mar. 16 h 45.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h, ven., sam. 18 h 30, dim. 16 h 15, lun. 20 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

KES (Brit., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h (15 F pour les moins de quatorze ans) avec en 1ère partie Uhloz.

LA LECTRICE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30, sam., dim. 14 h mar. 16 h.

LEVIATHAN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15, jeu., ven. 13 h 30, dim. 22 h, lun. 18 h 45, mar. 21 h.

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 10.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, jeu. 13 h 45, sam. 15 h 15, dim. 18 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 15 h 30, sam. 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 16 h, sam., dim. 15 h 30.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30.

METROPOLIS (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 19 h 50, sam. 18 h.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, lun. 16 h 30, ven., mar. 16 h 45, sam. 18 h 15, dim. 22 h.

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 17 h 30, ven., lun. 15 h 30, dim. 13 h 30.

LES NUITS BLANCHES (It., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) mer., jeu., ven., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

L'OURS (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, sam. 17 h mer. 19 h.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 14 h, dim. 10 h 10.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (Son SR) mer. 14 h, ven. 17 h 20, dim. 15 h 15, lun. 19 h, mar. 17 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., lun., mar. 22 h 30, sam. 22 h 30, 0 h 20, dim. 20 h 15.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 16 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 13 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h mer. 22 h.

UCCELLACCI E UCCELLINI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mer. à 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 + dim. 14 h 15.

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, jeu. 15 h 30, ven., lun. 13 h 30, sam., mar. 13 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h.

LES GRANDES REPRISES

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

MOISE ET AARON (All., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MON ONCLE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

MOURIR A MADRID (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PEAU D'ANE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE ROMAN DE RENARD (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA RONDE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SANDRA (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

SÉRÉNADE A TROIS (A.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TÉMOIN A CHARGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TRAFIC (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 MARS

« Art roman. 1re partie », 14 heures, Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro.

« L'œuvre de Rodin », 14 heures, 77, rue de Varenne (Musée Rodin).

« Les Halles d'hier et d'aujourd'hui : la Bourse du commerce et les nouveaux aménagements des Halles », 15 heures, entrée de la Bourse, rue de Viarmes (Monuments historiques).

« L'enclos tragique de Picpus », 14 h 30, 35, rue Picpus (Paris et son histoire).

« De Saint-Eustache au quartier Montorgueil », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« La Bibliothèque nationale », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, boulevard du Palais, devant les grilles (C. Merle).

« La mort baroque. Peinture française du dix-septième siècle. Religion et philosophie », 19 h 30, sous la pyramide du Louvre, escalator Sully (L'Art et la manière).

« La peinture flamande », 19 h 30 ; « Les rites funéraires égyptiens », 19 h 45 ; « Les peintres de la bourgeoisie : Chardin, Greuze », 20 heures ; « Les statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon », 20 h 15, Musée du Louvre, espace Accueil des groupes.

Pour les jeunes

« Histoire des grandes batailles : Bouvines, Poitiers, Marignan, etc. », 14 h 30, cour des Invalides, statue de Napoléon (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « Entre Homère et Virgile : la naissance de l'Enéide », par P. Grimal.

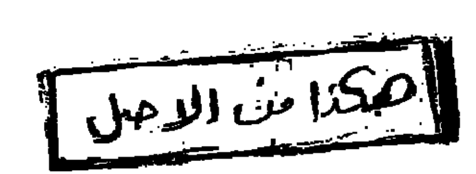
Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne (amphi. Descartes), 18 h 15 : « L'outil : ou comment la connaissance a vaincu l'instinct », par Yves Coppens (Mouvement de la responsabilité scientifique).

Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 heures : « Les poissons et la vie terrestre en relation avec Neptune », par W. de Kamarowski (USFIPES).

12, rue La Boétie, 18 h 15 : « Une fondation : pourquoi, comment ? », par V. Timothée (Ecole d'art et de communication).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « L'architecture et le travail de la forme », par S. Calatrava (Société française des architectes).

18, boulevard Arago, 20 h 30 : « Les obstacles à la foi : la création du monde, Dieu ou le big-bang ? », avec R. Brunet, C. Ruby, C. Navarre et A. Houziaux. Entrée libre (Eglise réformée de Port-Royal).



AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Olivier FAGARD
et
Alix de MONTGOLFIER-FAGARD
ont la joie d'annoncer l'arrivée de leur fils,

Guillaume, Hugo,

né le 6 octobre 1989, à Sobral (Brésil).

– Solange BOCHET,
Rémy BUTLER,
sont heureux de faire part de la naissance de

Louise BUTLER.

– M. et Mme Norbert de MONTETY
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Pauline,

le 15 février 1990, à Paris.

Mariages

– M. et Mme Albert SIMANTOV
et
M. et Mme Joseph LEVI
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Anne et Didier.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 4 mars 1990, en la synagogue du Mouvement juif libéral de France.

83, rue de Paris,
92190 Meudon.
28, allée des Longs-Réages,
91190 Gif-sur-Yvette.

Décès

– Jean-Manuel Bourgois,
président-directeur général des Presses de la Cité,
Jean Malaurie,
directeur de la collection « Terre humaine »,
Jean-Luc Pidoux-Payot,
directeur des éditions Plon,
ont la tristesse de faire part de la disparition du

Père Bernard ALEXANDRE,
curé de Vattetot-sous-Beaumont,
et auteur du *Horsain*,

à l'âge de soixante-douze ans.

(*Le Monde* du 6 mars.)

– Mme Solange Brindamour,
sa fille,
Michèle, Grâce, Elise,
ses petites-filles,
Maxime,
son arrière-petit-fils,
font part du décès de

Mme veuve Vicente ARBOLES,
née Alice Gandin,

pieusement survenu le 2 mars 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Le service religieux sera célébré mercredi 7 mars, à 13 h 45, en l'église Saint-Georges, avenue Simon-Bolivar, Paris-19e.

69, rue Georges-Lardennois,
Paris-19e.

– M. Jacques Baranès,
Son fils,
Son épouse,
M. Michael Baranès,
Son petit-fils,
Son épouse,
Les familles Baranès, Sala, Sarfati, Taïeb, Yana, Younes,
ont la douleur de faire part du décès de

Sauveur BARANÈS.

Les obsèques ont eu lieu à Jérusalem, le 23 février 1990.

23, rue Beeri,
64232 Tel-Aviv.

– Mme Claudine Blitz,
M. Maurice Blitz
et ses enfants,
Mme Hélène Blitz,
M. Gérard Blitz junior,
M. et Mme Jean Blitz,
M. et Mme Gaston Pomier-Layrargues,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Gérard BLITZ.

Selon sa volonté, il sera incinéré le jeudi 8 mars 1990, à 15 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

– Le conseil d'administration,
Et tous les GO du Club Méditerranée,
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès, à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

M. Gérard BLITZ,
leur fondateur et président d'honneur.

Selon sa volonté, il sera incinéré le jeudi 8 mars 1990, à 15 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

(*Lire page 26.*)

– Mme Maurice Braure,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice BRAURE,
professeur honoraire
de la faculté Bordeaux-III,
commandeur de l'ordre
d'Orange-Nassau,

survenu le 3 mars 1990.

375, avenue de la Libération,
33110 Le Bouscat.

– M. et Mme Paul Descours,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Descours,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Victor DESCOURS,
née Marthe Bérand,

survenu le 2 mars 1990, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 5 mars, en l'église de Lamastre (Ardèche).

– Mme H. Finifter,
Roland et Madeleine Finifter,
Patricia et Ramon Chicharro,
Fabienne et Anatole Mariengof,
Gladys, Cyril, Raphaël, David, Yulia,
Léo et Brigitte Knoll
et leurs enfants,
Charles et Guita Hutman
et leurs enfants,
Michel et Colette Finifter
et leurs enfants,
Ted et Odette Goldsztein
et leurs enfants,
Paul et Dora Goldsztein
et leurs enfants,
Jo et Eva Goldsztein
et leurs enfants,
son épouse, ses enfants, frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri FINIFTER,

à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 mars, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

12, rue Michel-Chasles,
75012 Paris.

– L'Institut Weizmann des sciences,
Le Comité européen,
Le Comité français,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Harry FRENKEL
membre de l'exécutif
et du Conseil national
du Comité français
de l'Institut Weizmann,
membre du conseil d'administration
du conseil Pasteur Weizmann

et rendent hommage au dévouement exemplaire de M. Harry Frenkel.

– Jeannette et Henri Lafon-Galili,
Christiane et Serge Galili,
Isabelle, Nathalie, Vanina, Jérémie,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère

Ita GALILI-GOLDMAN,

survenu le 3 mars 1990, à Paris.

Les obsèques auront lieu au Père-Lachaise, mercredi 7 mars, à 10 h 45.

On se réunira à l'entrée, côté place Gambetta.

– M. et Mme Claude Hackius,
ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Pierrette HACKIUS-SCHLIENGER,

survenu le 1er mars 1990.

Ses obsèques religieuses auront lieu, le mercredi 7 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4e.

7, avenue de Mun,
93600 Aulnay-sous-Bois.

– Aix-en-Provence.

Mme Lucienne Juniet,
son épouse,
Annie et André-Louis Rouquier,
ses enfants,
Magali et Sylvie Rouquier,
ses petites-filles,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Walter JUNIET,

survenu le 4 mars dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 6 mars.

Chemin Saint-François,
13126 Vauvenargues.

– Mme Sydney Solal,
Pierre et Any Klein,
Bernard et Martine Golse,
Philippe et Eve Geller,
Guy et Marine Philip,
Paul Klein,
Véronique et Nicolas Golse,
font part du décès de

Mme Léon KLEIN,
née Lucy Lazard,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, rendez-vous à l'entrée principale, le mercredi 7 mars 1990, à 16 h 15.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Joseph Mariani,
directeur du Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (LIMSI du CNRS),
Et l'ensemble du personnel,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Lucien MALAVARD,
membre de l'Institut,
directeur honoraire du LIMSI,

survenu le jeudi 1er mars 1990.

LIMSI-CNRS,
BP133,
91403 Orsay Cedex.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. René MERELLE,
artiste sculpteur,

dans sa quatre-vingt-septième année.

De la part de
Sa famille
Et de ses amis.

L'inhumation aura lieu le jeudi 8 mars 1990, à 15 heures, au cimetière de Maisons-Alfort (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

4 *bis*, square Desnouettes,
75015 Paris.

– M. et Mme Jean-Jacques Rauch,
M. et Mme Paul Rauch,
Mme Frédérique Nasaroff-Rauch,
Mme Edouard Rauch,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Frédéric RAUCH,
président-directeur général honoraire
de la Société générale alsacienne
de banque,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 2 mars 1990, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 7 mars 1990, à 15 heures, en l'église protestante de Barr.

46, avenue des Vosges,
67140 Barr.

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale,
Le comité central d'entreprise,
Le personnel de la Société générale alsacienne de banque,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Frédéric RAUCH,
ancien président
de la Société générale alsacienne
de banque,

survenu le 2 mars 1990, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 7 mars, à 15 heures, en l'église protestante de Barr.

Remerciements

– Mme Robert Schmelck,
Et ses enfants,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Robert SCHMELCK,

et dans l'impossibilité d'y répondre personnellement, remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– **Philippe GUIBOURGÉ.**

Tu nous a quittés le 7 mars 1986.

Nous pensons toujours beaucoup à toi.

Avis de messes

– De la part de
Mgr Guiberteau,
recteur de l'Institut catholique de Paris,
M. Joseph Dore,
directeur de l'UER de théologie et de sciences religieuses,
M. Jean Rogues,
directeur de l'Institut supérieur d'études œcuméniques,

une messe sera célébrée à la mémoire du

Père Joseph LE GUILLOU, o.p.,
fondateur de l'Institut supérieur
d'études œcuméniques,

le lundi 12 mars, à 18 heures, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 72, rue de Vaugirard, Paris-6e (métro : Rennes, Saint-Placide).

Communications diverses

– Radio-Shalom (94.8) recevra, pour une émission d'une heure, le grand rabbin M. René-Samuel Sirat, le mercredi 7 mars de 18 h 30 à 19 h 30.

Soutenances de thèses

– Institut supérieur de gestion, 8, rue de Lota, 75016 Paris, le mercredi 7 mars, à 10 h 30, amphithéâtre Pereire. M. Philippe Peyle : « Le Viet vo dao en milieu scolaire, son développement et le sponsoring au centre UUD du lycée A.-Carrel ».

– Université Paris-XII, le vendredi 9 mars à 14 heures, salle des Thèses, bâtiment P. M. Pierre Laforgue : « Victor Hugo, poète de l'Histoire, de la publication des *Contemplations* à l'abandon de *la Fin de Satan* (avril 1856-avril 1860) ».

– Institut d'études politiques de Paris, le vendredi 9 mars, à 17 heures, salle 101, 56, rue des Saints-Pères. M. Bernard Butticker : « L'économie de Keynes et le mode de coordination des activités ».

– Institut d'études politiques de Paris, le vendredi 9 mars à 15 heures, salle 401. Elisabeth Parinet : « La librairie Flammarion (1875-1914) ».

– Université Paris-II, le vendredi 9 mars à 14 heures, salle des Conseils. Mlle Marie-Sandrine Giraudet : « Le service d'amis en droit civil français ».

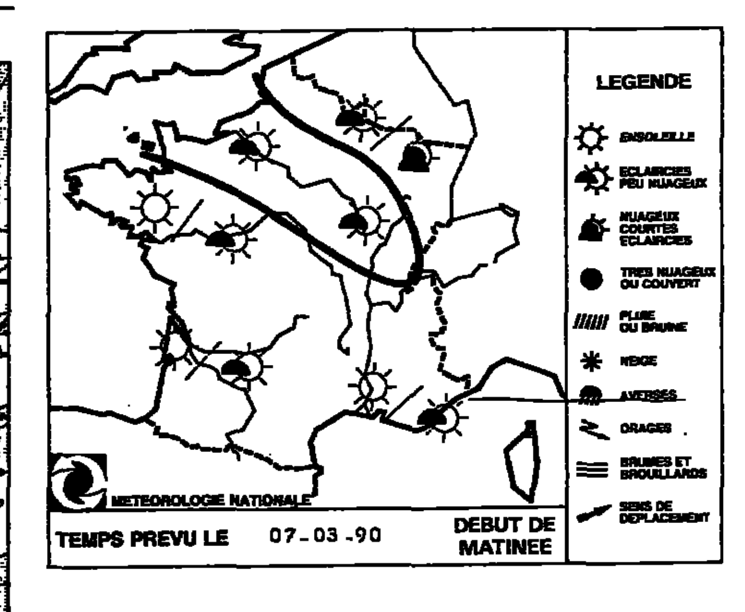
– Université Paris-V, le vendredi *16 mars* à 9 h 30 (Sorbonne), salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin. M. Jean-François Lévy : « Enseignement et apprentissage du traitement de texte en formation initiale ».

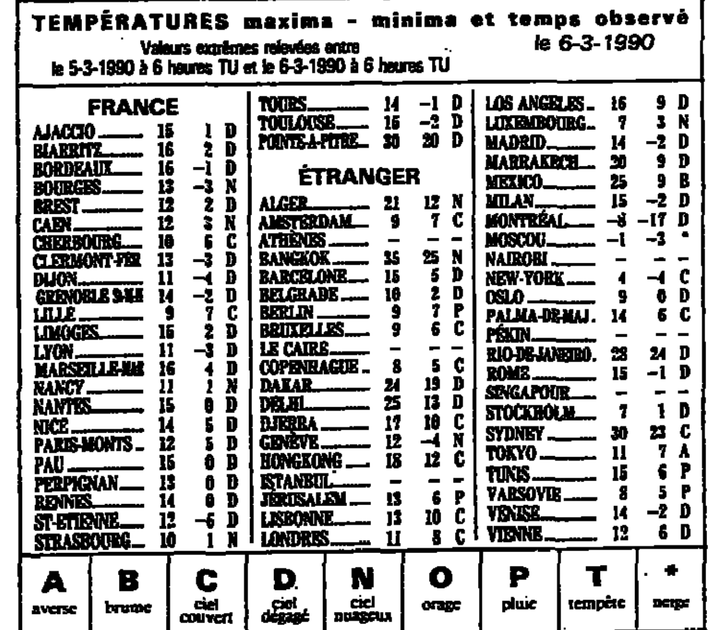
– Université Paris-V (René-Descartes), le vendredi 16 mars à 8 h 30, salle 106, centre Henri-Piéron, 28, rue Serpente. M. Jack Doron : « L'élaboration psychique préconsciente et son inscription spatiale ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 MARS A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 8 MARS A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-3-1990 à 6 heures TU et le 6-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	15	1	D
BIARRITZ	16	2	D
BORDEAUX	16	–1	D
BOURGES	13	–3	N
BREST	12	2	D
CAEN	12	3	N
CHERBOURG	10	6	C
CLERMONT-FER	13	–3	D
DIJON	11	–4	D
GRENOBLE SMH	14	–2	D
LILLE	9	7	C
LIMOGES	16	2	D
LYON	11	–3	D
MARSEILLE-MM	16	4	D
NANCY	11	1	N
NANTES	15	0	D
NICE	14	5	D
PARIS-MONTS	12	5	D
PAU	15	0	D
PERPIGNAN	13	0	D
RENNES	14	0	D
ST-ETIENNE	12	–6	D
STRASBOURG	10	1	N
TOURS	14	–1	D
TOULOUSE	16	–2	D
POINTE-A-PITRE	30	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	21	12	N
AMSTERDAM	9	7	C
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	35	25	N
BARCELONE	15	5	D
BELGRADE	10	2	D
BERLIN	9	7	P
BRUXELLES	9	6	C
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	8	5	C
DAKAR	24	19	D
DELHI	25	13	D
DJERBA	17	10	C
GENÈVE	12	–4	N
HONGKONG	18	12	C
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	13	6	P
LISBONNE	13	10	C
LONDRES	11	8	C
LOS ANGELES	16	9	D
LUXEMBOURG	7	3	N
MADRID	14	–2	D
MARRAKECH	20	9	D
MEXICO	25	9	B
MILAN	15	–2	D
MONTRÉAL	–8	–17	D
MOSCOU	–1	–3	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	4	–4	C
OSLO	9	0	D
PALMA-DE-MAJ.	14	6	C
PÉKIN	–	–	–
RIO-DE-JANEIRO	28	24	D
ROME	15	–1	D
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	7	1	D
SYDNEY	30	23	C
TOKYO	11	7	A
TUNIS	15	6	P
VARSOVIE	8	5	P
VENISE	14	–2	D
VIENNE	12	6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(*Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.*)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 mars à 0 heure et le dimanche 11 mars à 24 heures.

Jusqu'à la fin de la semaine c'est un temps printanier, doux et ensoleillé qui régnera. Les quelques nuages présents ne sauront gâcher les belles journées.

Mercredi : nuageux sur le Nord et l'Est, grand soleil ailleurs.

La journée s'annonce particulièrement ensoleillée sur la quasi-totalité du pays.

Les températures minimales, souvent comprises entre 0 et -3°C, avoisineront 2°C sur la Normandie, l'Ile-de-France et la Champagne, 5°C en Bretagne et sur le Pas-de-Calais ainsi que sur le littoral méditerranéen.

Les températures maximales atteindront 12°C du Nord au Nord-Est, 14°C sur le Nord-Ouest, le Centre et le Centre-Est, 15 à 18°C dans le Sud-Ouest et le Sud-Est.

Jeudi : soleil généralisé, hausse des températures.

Le soleil sera présent dès le matin en toutes régions.

Les températures en profiteront pour remonter. Elles avoisineront au lever du jour un minimum de 1 à 4°C du Nord-Est au bassin parisien, 4 à 6°C du Nord-Ouest au Nord et sur les régions de la moitié sud. Elles ne devraient rester négatives que dans le Massif Central avec -1 à -2°C.

Dans l'après-midi, le thermomètre marquera un maximum de 14 à 18°C sur toutes les régions de la moitié nord, 16 à 20°C au Sud.

Vendredi 9 mars :

Temps printanier. Le soleil brillera largement en cette journée. Des nuages élevés voileront le ciel le matin des Pyrénées au Massif Central mais ils se dissiperont en cours de journée et le ciel redeviendra bleu. En soirée des passages de nuages moyens plus fréquents affecteront les régions voisines des frontières du Nord-Est. Les températures minimales seront en général comprises entre 1 et 4 °C sur la moitié nord, localement 6°C sur les côtes. Sur la moitié sud elles seront légèrement plus élevées.

Samedi 10 mars :

Passages nuageux sur le Nord-Est, soleil ailleurs. Toutes les régions situées du Cotentin et du Nord au Jura et au Nord-Est connaîtront des passages nuageux qui pourront localement être abondants le matin. Mais en cours de journée ils se limiteront rapidement du Nord à l'Alsace tout en devenant de moins en moins fréquents.

Partout ailleurs le soleil sera prédominant dès le lever du jour. Les températures ne varieront guère si ce n'est une très légère baisse de 1 ou 2°C sur le Nord-Est.

Dimanche 11 mars :

Douceur printanière. Le temps clément persiste. Des bancs de nuages élevés voileront le ciel dans le Sud-Ouest mais ils sauront se montrer discrets. Les températures, tant les minimales que les maximales gagneront 1 à 2°C.

SPORTS

VOILE : véliplanchistes en salle

Bercy fait du vent et des vagues

Robby Naish rivalise avec Erik Thieme pour franchir la dernière bouée du circuit. Le blond Californien, celui que l'on surnomme le roi du funboard, tire sur le wiohbone de sa voile pour amener sa planche devant celle du jeune Français. Scène banale sur les plages de Hawaii ou des Canaries, lorsque le vent souffle fort, l'action devient plus étrange lorsqu'elle a lieu en plein Paris. C'est pourtant à cette lutte pour la plus haute marche du podium que les 10000 spectateurs présents au Palais Omnisports de Bercy ont pu assister lundi 5 mars.

Fred Beauchêne a gagné son pari. Le coureur de toutes les mers s'est transformé pour quelques jours en organisateur de spectacle pour réaliser l'un de ses rêves fous, *« faire disputer une épreuve de fun board dans une salle, éviter les annulations pour manque de vent dont souffre régulièrement ce genre de compétitions »*. Grâce à vingt ventilateurs géants et à une patinoire transformée en bassin de 70 mètres, il a fait de Bercy un lagon (*le Monde* du 28 février).

Et le vent a soufflé dans la grande salle, et des vaguelettes se sont formées sur la surface d'une eau magiquement bleue. Pour deux soirs – une deuxième compétition à lieu mardi 6 mars, – les amoureux de ce sport de plein air ont pu admirer leurs vedettes exécuter des sauts sur un petit tremplin et se poursuivre sur un parcours tracé entre deux bouées. Fraîchement débarqués d'une épreuve de la Coupe du monde disputée le week-end dernier à l'Almanarre, dans le Var, huits filles et vingt-quatre garçons ont lancé leur planche de 2,80 mètres de long à l'assaut d'un titre encore neuf : champion en salle.

Sceptiques au départ, les stars des plages se sont vites laissé prendre au jeu. Il fallait voir la grimace du Français Robert Téritéhau, cinquième de la Coupe du monde 1989, lorsque la dérive de sa planche s'est coincée dans le tremplin de départ. Le concurrent, malencontreusement immobilisé quelques secondes, venait de réaliser qu'il perdait toute chance de rattraper ses quatres adversaires, et ainsi de se voir écarter de la finale. La compétition était lancée, l'ambiance créée.

Le public, en majorité jeune, pouvait crier pour encourager ses idoles. Le bruit des ventilateurs et les harangues des commentateurs ne le gênait même pas. Ils étaient venus pour voir des garçons et des filles bronzés exécuter avec brio des figures qui les font rêver tout l'hiver lorsque, dans une salle de classe, ils pensent à la mer. La fête à Bercy c'était cela, des images « fun », un soir d'hiver dans la capitale.

SERGE BOLLOCH

MOTONEIGE : le raid Harricana

Les Inuits sur la piste

La neuvième étape du raid Harricana, une épreuve de motoneige par équipage disputée au Canada, a été remporté lundi 5 mars, par des Français.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Les torts sont partagés. D'un côté, les grands sponsors locaux, les chaînes de télévision et les autorités gouvernementales ont jugé prudent de ne pas trop s'impliquer. Réussir un Paris-Dakar est une chose, organiser une course inédite de 2 500 kilomètres jusqu'aux portes du Grand Nord en passant par les territoires amérindiens est une autre paire de manches, surtout au milieu de l'hiver. Mieux valait n'investir que le minimum pour ne pas vexer les « cousins », plutôt que risquer le ridicule d'un fiasco. Pour les beaux yeux, qui plus est, d'une poignée d'aventuriers français apparemment en manque de neige et en mal d'aventure.

D'un autre côté, l'idée de ce raid n'a été que tardivement et très mal vendue aux Québécois, francophones certes, mais aussi nord-américains habitués à plus de professionnalisme en tout. Vu de Montréal, où René Metge, Thierry Reverchon et même Nicolas Hulot sont de parfaits inconnus pour le commun des mortels, Harricana avait tout lieu d'apparaître comme une lubie de casse-cou en quête d'exotisme.

Les Québécois se sont donc au départ plutôt laissé envahir, peu concernés et vaguement soupçonneux. Leurs industries locales de l'hiver (motoneige, traîneaux, parkas, raquettes, tentes et autres équipements des concurrents) avaient été scrupuleusement mises à contribution pour ce raid, mais ils ne le savaient pas. Autre secret bien gardé : une bonne partie de la logistique a été assurée par des compétences du cru amérindiennes ou non, sans l'efficacité et la foi desquelles d'ailleurs la course aurait fortement risqué de partir à vau-l'eau.

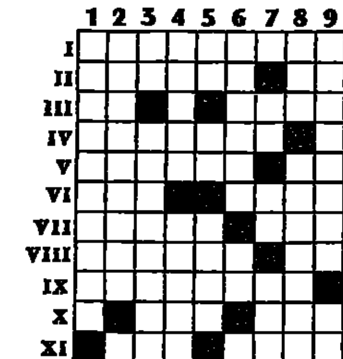
Après quelques cafouillages dans les zones urbaines le long du fleuve Saint-Laurent, Harricana a modestement pris son élan, au fur et à mesure que les concurrents s'élançaient vers le nord, affrontant de plus en plus sérieusement les rigueurs du terrain et du climat. L'accueil réservé à la course et à son imposante suite dans les petites villes québécoises puis dans les communautés cris ou inuits a tout changé. Le froid aidant, les meilleurs des cameramen et des photographes français ont peu à peu perdu de leur superbe, lorsque leurs appareils se sont mis à refuser de fonctionner. Le raid, à l'étape, est aussi devenu une fête, dans le sous-sol des églises perdues ou dans les modestes logis partagés, au bout du monde.

La compétition que se livrent, dans des conditions dures pour tous, les équipes locales – champions québécois ou concurrents Amérindiens pour lesquels la motoneige est d'abord un moyen de survie – et les équipes étrangères a finalement convaincu de la valeur des exploits.

MARTINE JACOT

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5211



HORIZONTALEMENT

I. Quelque chose que l'on peut prendre à cœur. – II. A ne pas mettre entre toutes les mains. Un peu plus de trois. – III. Participe. N'est pas forcément pour celui qui a le bol. – IV. Arrive à nos oreilles. – V. A de nombreux disques. Démontre. – VI. Dut être marqué pour avoir été batttu. Qui a peut-être laissé plusieurs cadavres derrière lui. – VII. Devant lui, on tient souvent les mêmes propos. Offrait du travail. – VIII. A fréquemment la tête dans les nuages. Réfléchi. – IX. Vivent sur les nerfs. – X. Coupé court. Va au feu. – XI. Lettre grecque. Fait bouger un fléau.

VERTICALEMENT

1. Peut servir à faire la vaisselle. – 2. Une femme qui monte. – 3. Adverbe. Aiment bien les images. – 4. N'arrive pas à nous toucher quand on est pris. Fis plus que les cent pas. – 5. Pronom. En moins. Est exposé à la mousson. – 6. Donnent accès. Partie de tennis. – 7. Fait partie de notre vie. Gêne la recherche. La belle époque. – 8. Etui à balles. Morceaux de flûtes. – 9. Souvent mise en pratique. Est destiné à une table.

Solution du problème nº 5210

Horizontalement

I. Acrimonie. – II. Laideron. – III. Libellule. – IV. Ode. Bêta. – V. Spa. – VI. Apia. Rose. – VII. Tiare. Cal. – VIII. Incite. Bu. – IX. Ote. Avalé. – X. Née. Noie. – XI. Sagesse.

Verticalement

1. Allocations. – 2. Caïd. Pinte. – 3. Ribésiacées. – 4. Ide. Pari. – 5. Melba. Etang. – 6. Orle. Evoé ! – 7. Nout. Oc. Ais. – 8. Inlassables. – 9. Elue.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 6 mars

TF 1

20.40 **Cinéma : Un shérif à New-York.** ■■
Film américain de Don Siegel (1969).
22.20 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
De Christophe Dechavanne.
Invité : Gérard Jugnot. Thèmes : Ouverture des magasins le dimanche ; Les gros.
0.10 **Sport : Spécial Harricana.**
0.15 **Journal, Météo et Bourse.**
0.35 **Série : Mésaventures.**
1.00 **TF 1 nuit.**
1.35 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
2.00 **Info revue.**
2.45 **Feuilleton : Ballerina** (2ᵉ épisode).
3.40 **Série : Intrigues.**
4.05 **Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.40 ▶ **Les dossiers de l'écran : La femme de ma vie.** ■■
Film français de Régis Wargnier (1986).
22.25 **Débat : Quand l'alcool est aussi une drogue.**
23.30 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.45 **Météo.**
23.50 **Magazine : Du côté de chez Fred.**
Spécial Roumanie : les intellectuels roumains.

FR 3

20.35 **Magazine : La marche du siècle.**
Présenté par Jean-Marie Cavada.
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Cinéma : J'aurai ta peau.** ■
Film américain de Richard T. Heffron (1982).
0.25 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Froid comme la mort.** ■
Film américain d'Arthur Penn (1986).
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Cinéma : Soleil de nuit.** ■
Film américain de Taylor Hackford (1985).
0.25 **Cinéma : L'infirmière.**
Film français classé X de Gérard Kikoïne (1978).
1.40 **Cinéma : Tabataba.** ■
Film franco-malgache de Raymond Rajaonarivelo (1988).

LA 5

20.40 **Cinéma : On continue à l'appeler Trinita.** □
Film italien de E.B. Clucher (1971).
22.35 **Série : China beach.**
23.30 **Magazine : Réussites.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.05 **Rediffusions :** Les cinq dernières minutes ; Joseph Balsamo ; Chéri-Bibi ; Tendresse et passion ; Voisin, voisine.

M 6

20.35 **Téléfilm : Sept bébés sur les bras.**
D'Alan Hopgood.
22.05 **Magazine : Ciné 6.**
22.30 **Cinéma : La glorieuse aventure.** ■
Film américain de Henry Hathaway (1939).
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Musique : Boulvrockn'hard.**
1.00 **Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**
Succès ; Culture pub.
3.15 **Concert : Espoir en mouvement.**
4.45 **Rediffusions.**
Culture pub ; Nicole Croisille en concert.

LA SEPT

20.00 **Documentaire : De Pékin à Shanghaï, à la découverte du Qi.**
De Yolande du Luart.
21.00 **Documentaire : Les mémoires de Bindouta Da (v.o.).**
22.00 **Série : Contacts** (Sébastiao Salgado ; Robert Doisneau).
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
23.50 **Jazz soundies collection.**
23.55 **Documentaire : Le métier de créer** (Jean-Raoul Guerlain).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.** La vie des mégalithes.
21.30 **Débat.** Le monde des inventeurs (rediff.).
22.40 **Nuits magnétiques.** La vie d'artiste.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** The Boswell Sisters.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert.** Quatuor à cordes nº 8 en ut mineur op. 110 et Quatuor à cordes nº 9 en mi bémol majeur op. 117, de Chostakovitch ; Quatuor à cordes, de Saguer ; Quatuor à cordes nº 10 en la bémol majeur op. 118, de Chostakovitch, par le Quatuor de Manhattan, sol. Eric Lewis, Roy Lewis (violons) ; John Dexter (alto) ; Judith Glyde (violoncelle).
22.30 **Récital.** Sonate nº 2, de Bentzon ; Sonate pour violon et piano, de Walton ; Duo pour violon et piano, de Carter ; Partita pour violon et piano, de Lutoslawski ; sol. : Ole Boehn (violon) ; Noël Lee (piano).
0.00 **Club d'archives :** Concert inédit d'Edwin Fischer. Concerto pour clavier et orchestre nº 4 en la majeur BWV 1055, Offrande musicale BWV 1079, Concerto pour clavier et orchestre nº 5 en fa mineur BWV 1050, Concerto brandebourgeois nº 5 en ré majeur BWV 1050, de Bach ; Concertino nº 4 en fa majeur, de Pergolèse, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. et piano : Edwin Fischer. Les plus belles rééditions récentes.

Mercredi 7 mars

TF 1

13.40 **Série : 21 Jump Street.**
14.30 **Club Dorothée.**
17.45 **Le top jeune.** Présenté par Jacky.
17.50 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.45 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Tac-O-Tac.**
19.55 **Divertissement : Pas folles les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.45 **Variétés : Sacrée soirée.**
22.35 **Sport : Football.**
Quart de finale de la Coupe d'Europe : Florentina-Auxerre, en différé de Pérouse.
0.15 **Sport : Spécial Harricana.**
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**
0.40 **Série : Mésaventures.**
1.05 **TF 1 nuit.**
1.40 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
2.05 **Info revue.**
2.50 **Feuilleton : Ballerina** (3ᵉ épisode).
3.45 **Série : Intrigues.**
4.10 **Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.40 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
14.30 **Eric et Noëlla.**
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 **Magazine : Giga.**
18.30 **Série : Mac Gyver.**
19.20 **INC.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
Présenté par Patrice Laffont.
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Feuilleton : Les diamants de la vengeance.**
De Jerry London.
22.10 **Magazine : Fruits de la passion.**
De Gérard Holtz.
23.05 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.20 **Météo.**
23.25 **Documentaire : Chefs-d'œuvre en péril.**
De Pierre de Lagarde. Les jardins.
23.55 **Magazine : Du côté de chez Fred.**
Spécial Roumanie : les forces politiques roumaines.

FR 3

13.30 **Magazine : Pare-chocs** (rediff.).
14.03 **Magazine : Fidélio.**
14.30 **Jeu : Cherchez la France.**
15.03 **Magazine : Dans la cour des grands.**
17.05 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
17.55 **Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Spectacle : Le XIIIᵉ Festival mondial du cirque de demain.**
Spectacle enregistré au Cirque d'hiver en janvier 1990.
22.00 **Journal et Météo.**
22.25 **Magazine : Mille Bravo.**
Présenté par Christine Bravo.
23.25 **Magazine : 52ᵉ rue.**
Magazine du jazz de Michel Mouthuy.

CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Tu récolteras la tempête.**
De David Greene.
15.05 **Documentaire : La nostalgie des centaures.**
D'Etienne Verhaegen.
15.35 **Téléfilm : Lapidation à Fulham county.**
De Larry Elikann.
17.15 **Cabou cadin.**
Croc-note show ; Poiluards ; Super Mario Bros et princesse Zelda.
18.10 **Sport : Football.**
Coupe d'Europe des clubs champions (quart de finale, match aller) : Sofia-Marseille, en direct de Sofia. A la mi-temps, flash d'informations.
20.00 **Sport : Football.**
Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (quart de finale, match aller) : Valladolid-Monaco, en direct de Valladolid. A la mi-temps, flash d'informations.
21.50 **Flash d'informations.**
21.55 **Cinéma : Overdose.**
Film franco-belge de Jean-Marie Pallardy (1988).
23.25 **Cinéma : Froid comme la mort.** ■
Film américain d'Arthur Penn (1986).
1.00 **Cinéma : Le boucher.** ■■
Film français de Claude Chabrol (1969).

LA 5

13.35 **Série : L'homme qui valait trois milliards.**
14.40 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.30 **Série : Le renard.**
16.40 **Dessins animés.**
17.35 **Magazine : En route pour l'aventure.**
18.00 **Série : Riptide.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.**
19.40 **Dessin animé : Manu.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Dessin animé : Manu.**
20.40 **Histoires vraies : Confessions privées.**
De Michael Pressman.
22.20 **Débat : La psychanalyse.**
23.30 **Magazine : Nomades.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.05 **Les cinq dernières minutes** (rediff.).
1.40 **Feuilleton : Joseph Balsamo** (3ᵉ épisode).
2.40 **Chéri-Bibi** (rediff.).
2.55 **Le journal de la nuit.**
3.10 **Tendresse et passion** (rediff.).
3.40 **Série : Voisin, voisine.**
4.40 **Joseph Balsamo** (rediff.).
5.40 **Musique : Aria de rêve.**

M 6

13.45 **Feuilleton : Dynastie.**
14.35 **Téléfilm : Minitrip.**
De Pierre Joassin.
16.00 **Informations : M 6 Express** (et à 17.00).
16.05 **Jeu : Match music.**
17.25 **Informations : M 6 info** (et à 18. 25).
17.30 **Série : L'homme de fer.**
18.30 **Série : Incroyable Hulk.**
19.25 **Série : Les années coup de cœur.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm : La mort à retardement.**
De Jeff Bleckner.
22.10 **Série : Le Saint.**
23.05 **Documentaire : Succès.**
3. Les extravagants.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Variétés : Fréquenstar.**
0.35 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**
Succès ; Culture pub ; Nicole Croisille en concert ; Succès.
5.05 **Feuilleton : Jo Gaillard.**

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.00 **Théâtre : Pour un oui, pour un non,**
Pièce de Nathalie Sarraute.
16.00 **Série : Le décalogue** (10).
De Krzysztof Kieslowski.
17.00 **Documentaire : El Salvador.**
De Peter Chappel.
18.00 **Cinéma : En compagnie de Max Linder.** ■■
Films français de Max Linder (1921-1922).
19.30 **Court métrage : Paris qui dort.**
De René Clair.
20.00 **Documentaire : L'escalier céleste.**
De Hannsjörg Voth.
21.00 ▶ **Téléfilm : Bouvard et Pécuchet.**
De Jean-Daniel Verhaeghe.
22.30 **Magazine : Dynamo.**
23.00 **Documentaire : Le vieil homme, le désert et la météorite.**
De Karel Prokop.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.**
La vie d'artiste.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**
The Boswell Sisters.

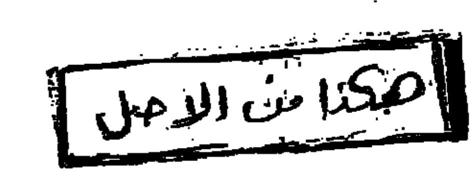
FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 6 février au Grand Auditorium) : Musique traditionnelle persane, par Mohammed Ali Zadeh (tar et setar), Hossein Omumi (ney et chant), Gavi Helm (toumbak).
23.07 **Jazz-club.** En direct du Sunset, à Paris : Le trio de Maurice Vander (piano), avec Pierre Michelot (contrebasse) et Francis Lassus (batterie).

Audience TV du 5 mars 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée. France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54.5	Bde annonce 21,6	Pub 7,2	Actual. région 18,4	Nulle part 2,3	Reporters 2,7	Hulk 2,2
19 h 45	59,5	Roue fortune 26,6	Dessinez 13,0	19-20 Info 10,3	Nulle part 4,2	Journal 2,8	Roseanne 2,6
20 h 16	73,4	Journal 28,4	Journal 17,4	La classe 13,5	Nulle part 3,6	Journal 6,1	Pub 5,1
20 h 55	73,3	Raid c. Mafia 20,1	Pyjama pr 6 18,2	Travers. Paris 20,8	Maris, fem. 3,4	Meurtre au 43 6,1	Grand Duel 7,1
22 h 08	59,4	Raid c. Mafia 16,7	Pyjama pr 6 20,4	Soir 3 8,8	Maris, fem. 3,4	Meurtre au 43 4,5	Grand Duel 6,3
22 h 44	28,7	Chocs 9,9	Amour France 6,3	Tempsions 3,4	Lundi sport 2,0	Vendredi 13 3,5	L'éclaircie 3,2



Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Rechute de la livre

La Bundesbank vend des dollars pour défendre le mark... et c'est le sterling qui plonge. La monnaie britannique a reperdu en deux jours tout le terrain gagné en janvier et février. Un doigt de flottement politique, deux doigts de mauvais indices économiques, le cocktail suffit à saper une fois de plus la confiance internationale dans la livre.

Il faut dire que les ministres de Mme Margaret Thatcher éprouvent les uns après les autres le besoin impérieux de s'occuper de leur famille. Deux mois après la démission du ministre de l'emploi Norman Fowler, qui avait lui même suivi les traces de l'ancien chancelier de l'Echiquier Nigel Lawson, parti le 26 octobre dernier, c'est le ministre chargé des affaires galloises, Peter Walker qui annonçait, dimanche 3 mars, son prochain retrait du gouvernement (*Le Monde* du 6 mars). Ce départ d'un vétéran du thatchérisme, bien qu'entouré d'un luxe de déclarations d'amitié réciproque, tombe on ne peut plus mal pour le Premier ministre qu'on dit de plus en plus isolée. Sa réforme de la fiscalité locale, assise désormais sur les personnes physiques et non plus sur la propriété, suscite toujours de vives critiques, y compris chez les députés conservateurs de base.

A ces remous politiques sont venues s'ajouter quelques mauvaises nouvelles économiques. La balance des paiements courants, qui comptabilise les échanges extérieurs de biens et services, a enregistré en janvier un déficit record de 1,9 milliards de livres (près de 19 milliards de francs) ; l'inflation reste élevée (7,7 % en rythme annuel) et l'activité économique donne des signes de ralentissement. Pourtant, la soif de consommation des Britanniques ne semble pas étanchée : malgré des taux d'intérêt qui démarrent à 15 %, les crédits à la consommation ont augmenté de 535 millions de livres (5 milliards de francs) en janvier. L'arme des taux impuissante à freiner la demande et à soutenir le sterling, c'est un coup dur pour le chancelier de l'Echiquier, M. John Major, qui doit présenter le 20 mars son prochain budget.

S. Gh.

INSOLITE

Entrave au monopole

Une association d'étudiants de Bordeaux, « Entraide étudiante », créée en 1985, avait à l'origine pour objectif d'aider ses adhérents étudiants dans leurs problèmes de logement, de loisirs, de voyages... C'est tout naturellement qu'au cours de l'hiver 1986, lors d'une grève particulièrement longue à la SNCF, l'association a mis sur roues un service de cars pour permettre aux étudiants de rentrer dans leur famille en fin de semaine. Et depuis, à la satisfaction des 200 adhérents de l'association, qui paient 2 400 francs par an de cotisation, le service continue.

La SNCF ne l'entend pas de cette oreille. Elle a engagé des poursuites pour concurrence déloyale contre l'association et lui réclame 1,5 million de francs de dommages et intérêts. A Paris, au service de presse de la SNCF, on parle très gravement d'entrave au monopole, en raison de ... l'ordonnance sur la concurrence. Dans la France de 1990, cela a l'air aussi grave – et ça l'est sans doute – que les entraves à la libre concurrence.

La concertation monétaire internationale

Les banques centrales s'efforcent de freiner la baisse du yen et du mark

Lundi 5 mai, l'ensemble des banques centrales occidentales sont intervenues massivement pour tenter de freiner la baisse du yen et du deutschemark dont la dépréciation risque de relancer les exportations japonaises et allemandes, donc de stopper la contraction de l'excédent commercial dans le cas du Japon, ou d'accélérer son gonflement dans le cas de la RFA. Mardi, le dollar ouvrait en baisse sur les places européennes.

Les banques centrales ont vendu lundi 1 à 2 milliards de dollars, poursuivant ainsi l'action de la Banque du Japon, qui la semaine dernière, avait cédé 7 à 8 milliards de dollars sur le marché des changes, sans succès.

Ces interventions, décidées par le groupe des Sept, ont obtenu des résultats assez mitigés. Si le cours du dollar à Francfort est, effectivement revenu de 1,71 deutschesmark à 1,6940 deutschemarks, celui de la devise américaine à Tokyo, qui avait atteint 150,50 yens vendredi 2 mars au matin, n'a pu redescendre qu'à 149,30 yens après être tombée à 148,60 yens à New-York lundi 5 mars dans l'après-midi. Il est plus facile, estiment les opérateurs, de faire baisser le deutschemark que le yen, toujours soumis à des pressions.

Renforcement du dollar

Le ministre des finances nippon, M. Ryutaro Mashimoto, a beau estimer que *« le marché international des changes est sur la bonne voie »*, le marché en question attend toujours un relèvement du taux d'escompte de la Banque du Japon, mesure qui démontrerait la détermination des autorités du pays à freiner la création monétaire et à rendre plus attrayants les placements à Tokyo.

Quant au deutschemark, la controverse désormais publique, sur les modalités et l'échéance de la fusion monétaire entre la RFA et la RDA pèse toujours sur les marchés. Lundi, à Bonn, à l'issue de la seconde réunion de la commission d'experts chargée de préparer l'union monétaire, les participants, notamment M. Romberg, le représentant de la RDA, se sont plaints des rumeurs incessantes sur l'introduction du deutschemark à l'Est.

Sur les marchés des changes, les interventions des banques centrales sont efficaces : les milieux financiers internationaux pensent que les effets négatifs de cette fusion éventuelle ont été exagérément gonflés, notamment le surplus d'inflation à en attendre. A Francfort, on estime qu'il n'est pas sûr de voir les Allemands de RDA se précipiter pour dépenser des économies que valoriseraient l'échange d'un mark contre un mark de l'Ouest. La montée probable du chômage les en dissuaderait pour une bonne part.

Signalons enfin une tension des taux à long terme aux Etats-Unis qui a contribué à renforcer le dollar, donc à freiner le raffermissement souhaité du yen et du mark. Cette tension rend plus nécessaire un relèvement des taux d'intérêt au Japon, et aussi en Allemagne, où les milieux financiers spéculent désormais sur la date de la prochaine augmentation des taux directeurs de la Banque fédérale.

F. R.

Alors que la Commission européenne engage une négociation avec Tokyo

Les Douze restent divisés sur les importations automobiles japonaises

Les ministres des Douze restent divisés sur les modalités d'importation des voitures japonaises dans la Communauté, au cours des années à venir. Par rapport à leur réunion de février, le débat qu'ils ont eu lundi 5 mars sur ce thème a davantage éloigné les positions qu'il ne les a rapprochées. Aussi est-ce sans mandat que M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures, qui se rend les 22 et 23 mars à Tokyo, engagera des conversations avec les Japonais.

BRUXELLES

(Communautés européennes)
de notre correspondant

Pour acrobatique que soit ce type d'exercice, il n'en n'est pas moins évident que les négociations, conduites par la Commission, vont maintenant bel et bien débuter. Mme Edith Cresson, toujours très ferme, s'est d'ailleurs montrée plutôt confiante : *« La France ne laissera jamais détruire son industrie automobile ; elle prendrait des mesures unilatérales si c'était nécessaire. Nous sommes prêts à ouvrir le marché, mais pas à n'importe quel prix. C'est l'intérêt de tous d'avoir un accord avec le Japon. Une majorité est en train de se constituer lentement autour des propositions de la Commission et du pôle que nous constituons avec l'Italie et l'Espagne »*.

Le conseil est partagé en deux camps : d'un côté, ceux qui sont partisans d'ouvrir rapidement et largement le marché communautaire aux importations japonaises, avec au premier rang les Britanniques, les Danois, les Hollandais et, lundi, plus nettement que lors de la réunion de février, les Allemands. De l'autre, les États membres qui, actuellement limitent les importations, à savoir la France, l'Italie, l'Espagne, et qui plaident pour une ouverture progressive et prudente. Dans ces conditions il apparaît très difficile, voire impossible, de rassembler au sein du conseil des ministres une majorité qualifiée dans un sens ou dans l'autre, et cela surtout à l'occasion d'un débat quasi public où les positions ne peuvent que se figer.

Un quota provisoire global

Aussi bien la seule solution est de faire confiance à la Commission, même si l'on proclame haut et fort qu'elle n'est munie d'aucun mandat. Personne en vérité n'a intérêt à trop traîner : un des objectifs de la négociation à venir n'est-il pas en effet de convaincre les Japonais de modérer leur programme d'investissement d'usines automobiles en Europe ? Lors de la réunion ministérielle de février, les Douze, tout en affirmant des positions doctrinales divergentes, avaient donné l'impression qu'ils pourraient parvenir à s'entendre sans trop de difficultés sur une base assez voisine des propositions de la Commission. L'idée centrale aurait été d'attribuer aux Japonais, pour une période transitoire de sept à huit ans, un « quota global », de l'ordre de 18 % du marché des Douze (soit à peu près le double de leur part actuelle) étant entendu qu'on aurait pris en compte pour l'établir tant les importations directes que les « transplants », c'est-à-dire les voitures produites par les constructeurs japonais installés dans la Communauté, en fait pour l'instant presque uniquement au Royaume-Uni. Pourquoi lundi l'ambiance s'est-elle plutôt détériorée ?

Les services de la Commission ont produit dans l'intervalle un document officieux (baptisé *non paper*) d'inspiration libérale et voisine des thèses britanniques, ne prévoyant par exemple aucune régulation « régionale » (c'est-à-dire par État membre) après 1992. Or les pays qui tels la France, l'Italie ou l'Espagne limitent actuellement leurs importations entendent que l'ouverture de leur marché s'opère de façon progressive tout au long de la période de transition. M. Andriessen a cependant contesté toute valeur à ce document.

Les constructeurs de la CEE ont ensuite arrêté une position invitant les Douze à une très grande fermeté. Enfin, alors que les Allemands avaient adopté en février une attitude très discrète pouvant être interprétée comme reflétant une certaine compréhension pour les thèses franco-italo-espagnoles, M. Helmut Haussmann, le ministre de l'économie, s'est cette fois aligné sur le point de vue britannique : période de transition courte et refus de tenir compte des « transplants » dans l'accord d'autolimitation auquel devrait souscrire Tokyo.

Mme Cresson a déploré ce changement de ton de Bonn. *« Lorsque le gouvernement allemand envoie quelqu'un qui n'a pas étudié le dossier, que nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer avant la réunion, il est évidemment difficile d'avancer. M. Hans Dietrich Genscher avait compris qu'il s'agissait là d'une affaire très politique. Quand nous nous étions vus sur ce dossier, nous n'étions pas loin de nous entendre. Il faut que les Allemands deviennent un peu plus raisonnables »*, a-t-elle commenté.

« M. Frans Andriessen a toute notre confiance », a encore souligné le ministre français. Rien n'interdit au vice-président de la Commission d'écouter les Japonais et de faire rapport aux Douze en avril. *« Les Japonais sont tout à fait prêts à conclure cet accord : ils savent que c'est nécessaire pour obtenir un meilleur accès au marché communautaire »*, a estimé Mme Cresson. Si Tokyo accepte l'idée d'un « quota global » portant sur les importations directes et sur les « transplants », il est difficile d'imaginer que les Douze renâclent, et la négociation aurait alors progressé. C'est ce type de scénario auquel pense apparemment Mme Cresson, persuadée, ou presque, que les Britanniques eux-mêmes s'en accommoderaient pourvu qu'ils obtiennent, d'une manière ou d'une autre, la certitude que les voitures japonaises, « made in UK », pourront bien être exportées vers le reste de la Communauté.

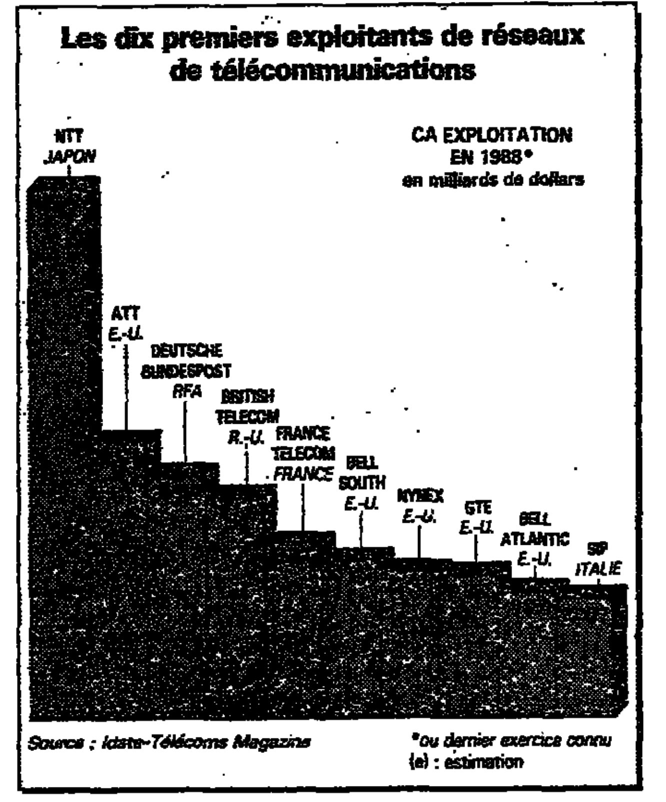
PHILIPPE LEMAITRE

Vers un nouveau dispositif de règlement des différends commerciaux

Neuf mois avant la fin du cycle de négociations commerciales multilatérales (Uruguay Round), entamé en septembre 1986 sous l'égide du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), les ministres du commerce extérieur de la CEE s'inquiètent de la domination croissante du bilatéralisme en matière commerciale. Le 5 mars à Bruxelles, les ministres européens ont plaidé en faveur du renforcement de l'organisation afin d'endiguer la poussée actuelle de protectionnisme. L'idée d'une transformation du GATT, instance provisoire et informelle créée après la guerre, en véritable organisation internationale n'est pas nouvelle, mais il est peu probable qu'elle puisse ête menée à terme d'ici décembre. En revanche, M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission européenne chargé des affaires extérieures, a annoncé lundi que celle-ci devrait proposer au cours des prochaines semaines un nouveau dispositif de règlement des différends commerciaux dans le cadre du GATT. Cette proposition vise à contrer le développement des négociations bilatérales, en particulier celles menées par les Etats-Unis et le Japon.

NTT, premier opérateur téléphonique mondial

Le Japon abrite le plus grand exploitant mondial de télécommunications, NTT (Nippon Telegraph and Telecom). Ce groupe devance de loin l'américain ATT (American Telegraph and Telecom), qui reste deux fois plus petit quatre ans après son démantèlement... L'Europe, pourtant, défend sa place avec la *Bundespost allemande*, British Telecom et France Telecom respectivement aux troisième, quatrième et cinquième rangs mondiaux. Mais ces « ténors » sont talonnés par les *« baby bell »* américaines qui progressent plus vite qu'eux. Le classement de l'IDATE pour Télécom Magazine, qui porte sur les cinquante premiers, montre aussi la formidable croissance de l'américain MCI (chiffre d'affaires en hausse de 30 % et bénéfice de 305 %), et de l'anglais Cable et Wireless (+ 21 % et + 59 %). Enfin, IBM n'occupe dans ce métier que la *trente-huitième place*, sans rapport avec son poids dans l'informatique.



Les ventes de voitures en février

Renault et Citroën accélèrent mais Peugeot dérape

Le marché automobile français a vivement progressé en février 1990 par rapport à février 1989 avec 192 200 immatriculations d'automobiles neuves (+10,1 %), selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). La pénétration des marques étrangères (36,7 %) est en léger recul par rapport à celle de l'ensemble de 1989 (38,1 %).

Perturbations administratives

Février a été assez peu favorable à Peugeot (39 900 immatriculations, + 0,1 % sur février 1989), avec une part de marché de 20,8 %, au même niveau que le bilan total de 1989. Citroën, a en revanche fortement augmenté ses ventes (24 800, + 17,1 %) détient et une part de marché de 12,9 %, contre 12 % sur l'ensemble de 1989. Globalement PSA, progresse de 6 % et représente 35,7 % du marché.

Renault a bien roulé en février, avec 56 900 immatriculations (+12,3 %) et une part de marché de 29,6 % (56 900 immatriculations), contre 29,1 % sur l'ensemble de 1989.

Chez Automobiles Peugeot, on estime que les perturbations administratives (le rattrapage des grèves des services de cartes grises de décembre dernier) continuent d'influencer les résultats comptabilisés, et on maintient l'objectif de 22,8 % du marché établi pour 1990.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Renonçant à céder sa banque d'affaires

American Express prend le contrôle total de Shearson Lehman Hutton

Prenant une fois de plus Wall Street à contre-pied, le groupe American Express a annoncé le 5 mars qu'il allait se porter acquéreur de tous les titres de sa filiale à 60 %, la banque d'investissements Shearson Lehman Hutton.

NEW-YORK

de notre correspondant

L'opération, qui devrait se faire aux alentours de 12 dollars par action, cours actuellement coté sur le marché (contre 34 dollars au moment de l'introduction en Bourse, en 1987), vise à la fois les 13 % détenus depuis cette date par Nippon Life Insurance et le solde resté aux mains des investisseurs institutionnels, du personnel et du *public.*

American Express a également fait savoir qu'elle évaluait à environ 350 millions de dollars la valeur de ces quelque 30 % dont elle n'avait pas encore le contrôle. Ce qui porte à un peu plus de 1 milliard de dollars la valeur de la seconde firme d'investissement new-yorkaise, selon sa société mère.

Cette information a surpris la communauté financière, qui, depuis plusieurs jours, suivait les péripéties d'Amex, engagée sur une tout autre voie : la cession d'une partie importante du capital de Shearson à Sanford Weill, le patron de Primerica, une société financière qui a réalisé en 1989 près de 290 millions de dollars de bénéfice net (sur un chiffre d'affaires de près de 6 milliards). La situation aurait été particulièrement cocasse car « Sandy » n'est autre que le véritable bâtisseur de Shearson, qui, grossie de deux autres brokers, Loeb puis Lehman, est allée se vendre en 1981 à American Express pour 900 millions de dollars.

Resté quelques années à l'intérieur du groupe de James Robinson où il occupait les fonctions de numéro deux, Sanford Weill quittait Amex en 1985. Irrité autant par l'ambition dévorante de son poulain, Peter Cohen (qui s'empressait de lui succéder pour être débarqué à son tour en février dernier...) que par l'ombre que lui faisait constamment James Robinson, il décidait de créer son propre groupe. Avec le secret espoir de refaire bientôt une entrée triomphale à Wall Street.

D'après le dernier scénario qui n'a pu être signé le week-end dernier, American Express conservait dans un premier temps 40 % du capital de Shearson et cédait une participation identique à Primerica (moyennant 900 millions de dollars, en échange de titres), les 20 % restants continuant à être répartis dans le public et parmi les investisseurs institutionnels. Mais la négociation a achoppé sur des problèmes financiers que les deux parties refusent pour l'instant de commenter.

Si elle avait réussi, Sandor Weill aurait pu marier sa propre banque *d'investissement, Smith Barney,* avec une partie du réseau commercial de son ancienne maison, Shearson. Après avoir annoncé il y a quelques jours le départ, en avril prochain, de 2 000 collaborateurs (qui s'ajoutent aux 800 personnes licenciées en décembre dernier), Shearson, qui compterait alors 32 000 employés, aurait rapproché ses 10 000 commerciaux des 2 600 concurrents de Smith Barney, dépassant *enfin le numéro un,* Merrill Lynch.

« Sandy » aurait ainsi donné une assise bancaire plus forte à son groupe qui englobe déjà notamment l'assurance, le crédit à la consommation, le crédit hypothécaire. Mais American Express a préféré mettre un terme aux discussions. Et être seul maître à bord au moment où Shearson risque d'être sérieusement secoué par d'inévitables restructurations. Dans un premier temps, Amex a accepté de mettre la main à la poche pour aider sa banque d'affaires. Révisant son précédent projet de souscrire, à due concurrence de sa participation, à une augmentation de capital de Shearson, elle a décidé d'investir, seule, 750 millions de dollars dans son *investment bank.* De son côté, Shearson avait procédé préalablement à une opération de recapitalisation destinée à lui éviter d'être déclassée par les organismes de *rating* (appréciation du risque financier d'une société).

En attendant les prochaines cessions d'activités de Shearson que d'aucuns jugent inévitables, outre une redéfinition générale du métier de cette banque, actuellement présidée par Howard Clark Jr, le successeur de Peter Cohen, le groupe American Express met un terme à ce qui était devenu son obsession : *ne plus avoir à supporter les répercussions* des mauvaises affaires de Shearson Lehman Hutton sur son cours de Bourse et ne plus voir sa propre image altérée par les frasques de sa filiale.

En prenant le contrôle total de l'entreprise, la société mère met un point final à la carrière boursière — et à la vie publique — de Shearson. Maintenant, James Robinson va pouvoir gérer ses affaires en *famille. Plus discrètement.*

SERGE MARTI

Protestant contre les prix fixés par la CEE

Les agriculteurs danois et allemands ont manifesté ensemble

COPENHAGUE

de notre correspondante

Pour la première fois dans l'histoire de la CEE, les agriculteurs du Danemark et ceux de la RFA ont manifesté de concert, lundi 5 mars à la frontière danoise-allemande, pour protester contre les prix nouvellement fixés par le conseil des ministres des Douze. Ils les estiment scandaleux surtout en ce qui concerne les céréales dont la valeur, disent-ils, se trouve amputée de 30%.

Cette démonstration sans précédent n'était cependant pas tout à fait équilibrée... Car si plusieurs centaines de tracteurs ouest-allemands (environ huit cents, affirment les témoins) ont bloqué les cinq passages principaux de la ligne de démarcation entre les deux pays voisins, un seul et unique tracteur danois s'était joint à cet important escadron. Toutefois plusieurs dizaines d'exploitants du royaume de Marguerite II avaient discrètement débarqué de leur voi*ture privée et s'étaient rendus* à pied sur les lieux des rassemblements...

Pourquoi cette réserve nordique ? Les porte-parole des organisations de paysans danois ont expliqué que les membres de leur profession n'étaient pas habitués ici à descendre dans la rue comme le font couramment les salariés, qu'ils appartiennent au secteur concurrentiel ou au service public.

Néanmoins les Allemands se sont déclarés très satisfaits de la solidarité manifestée par leurs collègues danois avec lesquels ils entendent préparer de nouvelles actions... si leurs revendications ne sont pas entendues à Bruxelles. Mais lesquelles ? Des deux côtés de la frontière, on garde le secret à ce sujet mais on se déclare prêt à recourir aux *«grands moyens».*

CAMILLE OLSEN

La filiale néerlandaise du Crédit lyonnais enregistre son premier bénéfice depuis 1981

Le Crédit lyonnais-Bank Nederland (CLBN) a dégagé, en 1989, un bénéfice de 65.2 millions de florins (200 millions de francs), après provisions pour risque de 100 millions de florins (300 millions de francs). C'est son premier profit depuis 1981, date à laquelle, sous son ancien nom de Banque Slavenburg, elle avait été rachetée par le Crédit lyonnais, qui paya 500 millions de francs pour 50 % de son capital.

La découverte d'une série de scandales mettant en cause les dirigeants néerlandais de l'établissement impliqués dans la drogue, la pornographie et le recel, et l'obligation de constituer d'importantes provisions pour des prêts douteux dans l'immobilier, conduisirent le Crédit lyonnais à injecter plus de 2 milliards de francs dans sa nouvelle acquisition.

Aujourd'hui, grâce à 4.6 milliards de francs d'investissements totaux, le CLBN, après le rachat de la filiale Nederlandsche Crediet Bank, filiale de la Chase Manhattan, est devenu la quatrième banque des Pays-Bas, désormais prospère.

TOURISME

Progression en 1989 selon l'OCDE

L'expansion du tourisme international a continué en 1989, au rythme de 4 % pour les entrées aux frontières (contre 7 % en 1988), de 5 % pour les nuitées après une année de stagnation et de 6 % pour les recettes (inflation déduite) contre 9 % en 1988. Selon l'OCDE, la majorité des pays ont connu une progression. Globalement, ce sont la France, les Etats-Unis, l'Irlande et le Japon qui ont le plus bénéficié de cette croissance. Les entrées ont augmenté de 12,3 % en France, de 16 % en Irlande, de 10,3 % en Allemagne, qui ont connu aussi une hausse des nuitées et des recettes (20,2 % pour la France, 15 % pour l'Irlande, 20,9 % pour l'Allemagne). En revanche, fréquentation et recettes ont baissé dans les pays méditerranéens : Espagne, Italie, délaissés par les Allemands, les Français et les Britanniques, ainsi que la Yougoslavie et la Grèce, tandis que des pays nordiques, comme l'Allemagne et le Danemark, progressaient.

□ **Annulation de la privatisation d'une chaîne hôtelière hongroise** — La Cour suprême de Hongrie a annulé la privatisation de la chaîne d'hôtels Hungarotels, propriétaire de 47 établissements, dont le Hilton de Budapest. Depuis le 15 décembre dernier, celle-ci était devenue une société anonyme, dont le capital était détenu à 50 % par le groupe d'investisseurs suédois et néerlandais Quintus. Cette décision, une première, a été motivée par les critiques sur le prix de vente de Hungarotels, fixé à 170 millions de dollars, alors que le *Hilton de Budapest, à lui seul, était* évalué par certains experts à plus de 60 millions de dollars.

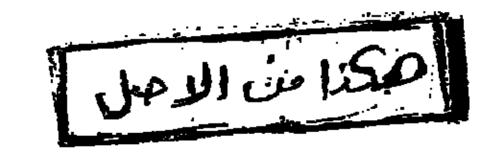
Décès de Gérard Blitz fondateur du Club Méditerranée

Gérard Blitz, fondateur du Club Méditerranée, est mort à Paris durant le week-end. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Ses obsèques auront lieu le jeudi 8 mars au crématorium du Père Lachaise.

Avec l'aide de son père, un diamantaire d'Anvers, cet ancien champion de water-polo et de natation, d'origine belge, crée en *1950* une association à but non lucratif — le Club Méditerranée — et met sur pied un premier « voyage organisé » à destination des Baléares. C'est un succès. Deux mille quatre cents personnes de toutes les couches sociales s'inscrivent. Gérard Blitz loge ses clients, qu'il surnomme « gentils membres », dans des tentes.

Fort de ce succès, Gérard Blitz organise, à travers l'Europe, des camps de vacances à Rome, Corfou, en Suisse, en Yougoslavie.

En 1954, il s'associe avec l'actuel PDG du Club Gilbert Trigano, qui lui fournissait des tentes louées à l'armée américaine. Les cases polynésiennes, aujourd'hui légendaires, remplaceront en 1955 les tentes de toile. Ce n'est qu'en *1961 que le Club devient* une société anonyme. Edmond de Rothschild éponge les dettes de l'association et en devient, en contrepartie, actionnaire à 34 %. Gérard Blitz sera PDG du Club jusqu'en 1963, date à laquelle Gilbert Trigano lui succède. Le premier village en « dur » verra le jour en 1965, à Agadir. *« C'était un homme extraordinaire, qui avait une immense compréhension de la vie et des choses. C'était un homme de bonheur »,* a commenté Gilbert Trigano.





Que fait l'Etat

Le Monde des Cadres

DE VRAIS PATRONS POUR NOS AGENCES

Filiale d'un grand Groupe, nous sommes l'une des premières sociétés françaises prestataires de services techniques en matière d'équipements thermiques dans l'habitat, le tertiaire et l'industrie.

Réparties sur toute la France, nos agences sont organisées en centres de profit et comptent un effectif de 50 à 60 personnes, composé en majorité d'ingénieurs et de techniciens.

Votre mission : manager une équipe, être l'interlocuteur privilégié de nos clients et assurer le suivi commercial, prendre les décisions nécessaires à la bonne gestion et au développement de votre agence. Bref, une fonction très complète dans un contexte de service technique.

Nous vous voyons de formation supérieure, si possible ingénieur, homme de terrain concret, dynamique et ouvert, prêt à devenir un vrai patron. A 30/35 ans, vous avez déjà exercé des responsabilités commerciales et d'encadrement dans une activité où le service aux clients est primordial. La connaissance de notre domaine ou d'un milieu proche (BTP...) sera un atout supplémentaire.

Trois postes de directeur d'agence sont à pourvoir à Paris et en proche banlieue.
Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre candidature sous référence 9013 M
à notre conseil qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ariane search
118, rue de Tocqueville
75017 Paris

DIRECTEUR DE FILIALE 350 KF

Situés à COMPIEGNE (50 personnes, 32 MF de CA), filiale à 100% d'une PMI Parisienne, nous fabriquons et vendons des petits articles métalliques de série destinés à l'industrie de la chaussure Française et étrangère.

Nous développons parallèlement une deuxième activité : les articles de jardinerie.

VOTRE MISSION : • diriger la société en ayant à coeur de préserver sa cohésion et de maintenir sa profitabilité • véritable patron, vous coordonnez et orientez l'action de l'équipe de fabrication (40 personnes) et de l'équipe commerciale en vous appuyant sur ses cadres • vous gardez certains clients en direct. Vous êtes responsable des résultats de la société.

VOS MOYENS : • un outil de production performant ayant une bonne compétence technique • une force de vente encadrée • le soutien administratif et comptable de la maison-mère.

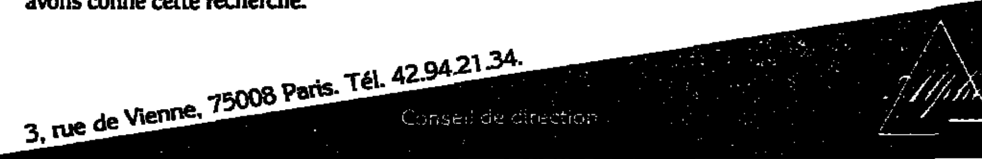
A 40 ans, fort d'une expérience commerciale et d'encadrement réussie dans l'industrie, vous voulez développer vos qualités de MANAGER autonome dans un poste opérationnel où l'esprit d'équipe est privilégié. Votre formation supérieure de généraliste vous permet d'appréhender autant la négociation client que l'univers de la production.

Intéressé par ce poste, adressez CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 95 av. Victor Hugo 92563 RUEIL MALMAISON CEDEX, s/réf. 58.3497 LM, portée sur la lettre et l'enveloppe.

Mercuri Urval

350 KF
Directeur de clinique
Futur Directeur Général

Prendre en charge la gestion, l'organisation et l'exploitation courante de l'établissement principal dans un premier temps, puis de l'ensemble des établissements.
C'est la mission complète que souhaite vous confier cette société comprenant une polyclinique, (65 MF de CA, 200 personnes, 111 lits), une maison de convalescence et une maison de retraite médicalisée.
Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 35 ans minimum, vous bénéficiez d'une expérience de la Direction d'un établissement, acquise de préférence dans une clinique, et souhaitez valoriser vos qualités d'ouverture, de dialogue et d'organisation.
Les perspectives d'évolution sont concrètes, compte tenu du développement rapide de la société.
Le poste est basé à DIJON.
Merci d'adresser lettre manuscrite + CV, sous réf. 512 B, à notre Conseil ALPHEE à qui nous avons confié cette recherche.



GO LA FOLIE DU SPORT.

Leader de la distribution des articles de sport. 75 magasins en France, Belgique, USA, Espagne. CA 1,3 milliard - 1200 salariés. Pour faire face à notre développement, nous recherchons un

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Il apporte aux responsables opérationnels conseil et assistance dans leur responsabilité d'encadrement du personnel. En étroite concertation avec la Direction Générale et en accord avec la politique commerciale, il définit les grandes orientations de la politique sociale et met en place les décisions prises.

Recrutement :
audit des besoins, analyse des profils souhaités, sélection, accueil et intégration.
Formation :
analyse des besoins, construction du plan de formation, suivi de son application.
Gestion des carrières :
découverte des talents, analyse des motivations, mobilité interne, promotions.

Diplômé d'études supérieures, vous avez une première expérience de gestion de ressources humaines, dans la distribution si possible, le sens de la communication, le goût de l'effort et de l'engagement. Anglais apprécié.
Poste : Grenoble. Nombreux déplacements.

SGWA Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, niveau de rémunération actuelle
SGWA - 110, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris.

PUBLICITE ROGER BLEY



dans le cadre de l'optimisation de ses circuits d'information et de l'harmonisation de ses procédures, tant en France que dans les filiales étrangères, recherche, pour compléter une équipe de trois personnes, un :

Organisateur international senior
H/F

Rendant compte au Directeur du Département Organisation et Système d'Information, en liaison avec les décideurs et les opérationnels des filiales, ses interventions porteront sur la conduite de missions d'organisation et de mise en place de systèmes d'information, plus particulièrement dans les domaines industriel et **distribution.**
Après analyse des postes de travail, il définira le cahier des charges, établira les procédures, assurera la mise en place des systèmes et leur suivi par un audit opérationnel.

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'ESSEC, ESCP, SUP DE CO, ... justifiant d'une expérience, de 5 **ans** environ, de **missions** ou de **projets d'organisation** en Cabinet ou dans le secteur de la **distribution.** La pratique de la méthode Merise est un atout supplémentaire de réussite, la maîtrise de l'**anglais impérative.** Les déplacements à l'étranger sont de l'ordre de 70 %.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, **en mentionnant votre rémunération actuelle,** de manière à ne pas vous déranger si celle du poste lui était inférieure. Référence 9014/M au 7 rue de Monceau - 75008 Paris. Tél. 42.89.10.25.

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM

L'ORÉAL

DIRECTEUR DU PERSONNEL SITE INDUSTRIEL

De formation supérieure (Ecole d'ingénieurs, DESS Gestion des Ressources Humaines...), vous avez 30-35 ans et une expérience d'environ 2 ans dans la fonction Personnel en milieu industriel. Rigoureux, créatif, proche des réalités, vous avez également une grande ouverture d'esprit et une forte capacité d'écoute.
Après une formation d'un an, vous gérez en toute autonomie les ressources humaines d'une unité de production d'environ 200 personnes, située en région parisienne: administration, formation, recrutement, communication interne...
Leader mondial des cosmétiques, notre Groupe saura apprécier vos compétences en vous proposant de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo), sous référence LM/03, à notre Conseil: Christian Bleu, Argos SA/Bernard Julhiet Ressources Humaines, 79-83 rue Baudin, 92309 Levallois-Perret Cedex.

MEDIA-SYSTEM



Cayron Vidart & Partners — c'est nous,

agence conseil en formation — notre métier,

de la formation noir et blanc à la formation couleur — ensemble,

c'est vous,

CONSEILS DE DIRECTION EN STRATEGIE DE FORMATION 350 000 F. +

35-40 ans, diplômé(e) d'une grande école, vous avez acquis la dimension de conseil en conduisant depuis plus de 5 ans des actions de changement.

Innovateur et entrepreneur, vous êtes prêt à rejoindre une structure légère pour mettre votre expertise au service de la fonction formation et devenir à terme partenaire-associé.

notre métier,

développer le management de la formation en aidant les entreprises à se doter d'un système de formation intégré à leur stratégie.

ensemble,

nous développerons les méthodologies de la formation couleur, nous renforcerons notre expertise et notre position de première agence ayant pour activité exclusive le **CONSEIL STRATEGIQUE EN FORMATION.**

Merci d'adresser votre dossier s/réf. CAY 1 M à - HERVE LE BAUT CONSULTANTS - 57, rue des Mathurins 75008 PARIS. Tél. 42 65 38 39

Consultant
Organisation Industrielle des Entreprises
Ingénieur Grande Ecole

Conseil en Management, notre objectif de croissance nous amène à étoffer notre équipe de Consultants. Avec eux vous serez amené à détecter les grands enjeux des entreprises, améliorer leurs performances. Vous allez réaliser des études diagnostic, mettre en oeuvre des méthodes de travail, utiliser des outils efficaces, mobiliser les hommes, les former, afin d'optimiser les résultats de l'entreprise. Vous serez le moteur des actions et des objectifs dont vous aurez la charge.

Vous avez une formation Grande Ecole complétée par une expérience d'environ 5 ans, dans le domaine de la production, de la logistique industrielle, de la maintenance..., acquise en entreprise et/ou dans le Conseil. Vous êtes suffisamment disponible pour de fréquents déplacements.

Vos capacités aux plans technique et commercial vous permettront d'évoluer dans un métier passionnant, formateur, riche d'expériences et de contacts, en bénéficiant d'un statut de partenaire auquel ont accès les consultants de la CORT.

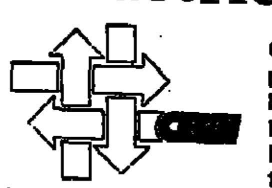
Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser CV, photo et rémunération actuelle sous la référence 3379M



65, avenue Kléber 75116 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

MEMBRE DE SYNTEC

Diriger notre activité de conseil industriel sur la région Nord.



Conseil, assistance technique, formation, recherche industrielle sont nos principales actions au service de l'habillement. Le marché évolue du fait de l'ouverture des frontières, le matériel devient de plus en plus sophistiqué et le personnel polyvalent... Et nous recherchons l'animateur de la région Nord-Est, soit 1/3 de notre chiffre d'affaires. Membre du comité de direction, ce collaborateur est le véritable patron d'un centre de profit. Il définit les actions de formation ou d'assistance technique les mieux adaptées aux entreprises du Nord-Est, met en œuvre les moyens financiers et humains et anime une équipe de quinze consultants et commerciaux. Il a lui-même en charge, en direct, la commercialisation des produits et services sur le Nord-Pas-de-Calais. Représentant du CETIH, il est à l'écoute permanente de la profession et il développé et soutient l'effort de modernisation entrepris dans le secteur d'activité concerné. Ce poste, basé à **Lille**, s'adresse à un professionnel de la production (responsable des méthodes ou de la fabrication, consultant, ingénieur technico-commercial...), de préférence dans les industries de la mode, de formation supérieure, possédant des aptitudes à la négociation et à la vente de services auprès d'industriels.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 1104.90 M à notre conseil, **Département Industrie de la Mode** – 19, rue Auber – 75009 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

L'information-outil est une des clefs du futur et l'un des deux piliers de notre Société.

Votre mission : créer un outil d'information sur l'entreprise et ses dirigeants.

Notre Société se développe au carrefour du traitement de l'information et de l'expertise des institutions financières. Notre nouveau projet est ambitieux : créer une nouvelle source d'information sur l'entreprise et ses dirigeants. Ce produit doit devenir l'outil de référence pour tous ceux qui ont affaire aux décideurs d'entreprise, tant à titre personnel que professionnel. Nous recherchons le "maître d'oeuvre" capable d'aboutir dans la réalisation de ce projet. Pour réussir, vous bénéficierez de l'aide de notre service documentation et de notre expérience dans la réalisation d'un outil très voisin, devenu un leader.

Vos talents sont multiples. Par ordre d'importance décroissante : vous bénéficiez d'un vrai "vécu" dans la gestion de l'entreprise ou le conseil aux entrepreneurs ; le droit, la fiscalité et, si possible, l'assurance ne vous sont pas étrangers ; vous exprimer correctement et très clairement par écrit ne vous pose aucun problème ; vous avez à coeur de créer des produits répondant effectivement à la demande immédiate du marché.

En France, bientôt en Europe, notre activité connaît un développement continu et nous serons à même de vous offrir une carrière à la mesure du succès remporté.

Notre Conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui votre dossier de candidature et votre **rémunération sous référence 25M.**

ALPHA CDI
181, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE.



ALPHA CDI

EXXON CHEMICAL

JEUNE SUP DE CO
ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE DE GESTION

EXXON CHEMICAL FRANCE (1300 personnes dont 350 ingenieurs et cadres) recherche pour son site industriel en Normandie un jeune collaborateur.

Au sein du Service Comptabilité, il participera, dans le cadre d'importants projets d'informatisation, à la mise en place d'applications comptables et de gestion. Il assurera l'interface entre la comptabilité et le service informatique pour l'ensemble de ces applications et prendra la responsabilité de la comptabilité analytique ainsi que de la gestion des immobilisations. A moyen terme, il pourra évoluer en prenant des responsabilités élargies dans des activités comptabilité/audit/gestion ou vers d'autres fonctions au sein du Groupe EXXON CHEMICAL.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé ESC ayant de solides bases comptables, attiré par l'informatique et maîtrisant parfaitement l'anglais. Il est débutant ou justifie d'une première expérience qui lui a permis de développer et d'utiliser des outils informatiques comptables.

Le poste est situé à Notre-Dame-de-Gravenchon, entre Rouen et Le Havre, et comporte des déplacements à notre siège social à La Défense.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo) sous réf.EX/M6 à notre Conseil :
Michel Jouhannaud Conseil, 182 rue Vaugirard, 75015 Paris.

PARIS
LILLE
LYON
NANCY

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Intégrer la D.P.R.H. d'un Groupe de Communication (Paris),
c'est ce que nous proposons à un :

Jeune diplômé H/F

(Grande Ecole ou 3ème cycle universitaire - 1ère expérience exigée).

L'évolution de notre Groupe passe par une politique harmonieuse en matière de personnel.

Au sein du Service de Gestion des Ressources Humaines, vous serez chargé des missions suivantes :

- gérer, d'abord en position d'assistant, puis de manière autonome, des opérations de recrutement à haut niveau.
- concevoir des outils de gestion prévisionnelle et participer au suivi des cadres (entretiens de carrière, études de rémunération, expatriés).

De formation supérieure (Bac + 4 minimum), vous connaissez le monde de l'Entreprise pour avoir exercé une première activité professionnelle d'environ 2 ans, de préférence dans la fonction personnel.

Au-delà de ce poste, notre groupe, par sa taille et ses perspectives de développement, offre d'intéressantes possibilités tant dans nos directions opérationnelles que fonctionnelles.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite, sous réf. 195LM, à notre conseil KER.

15, rue Daumier KER **75016 Paris.**

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Sud Ouest de la France

Cet établissement public d'environ 600 personnes, à activités diversifiées, crée le poste de directeur des ressources humaines. Directement rattaché au directeur général et au président, il devra proposer et mener les actions propres à améliorer les relations dans le travail: motivation, adaptation et développement des compétences, gestion par objectifs, politique salariale, plan de formation... Après avoir recensé et analysé les besoins, il mènera les recrutements et participera à la décision d'embauche avec les responsables des différentes directions. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (juridique, sciences humaines, sup de Co). Agé d'au moins 35 ans, il justifie d'une expérience minimale de 8 ans dans la fonction. La rémunération sera liée à l'expérience du candidat. Ecrire à Chantal GAVA en précisant vos prétentions et la référence A/T7355M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.79.** (PA Minitel 36.15 code PA)



INGENIEUR APPLICATIONS TECHNIQUES (H/F)

Plastiques industriels - Cette société est l'un des plus grands producteurs d'Europe de plastiques techniques semi-ouvrés haut de gamme, utilisés dans des domaines nombreux et variés (*industrie chimique et galvano-plastique*, électrique, alimentaire, constructions mécaniques, publicité, B.T.P.). Elle a une forte implantation internationale, avec en particulier une filiale de production et de commercialisation en France (chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de francs). Pour prendre en charge les applications techniques et développer un service, elle recherche un ingénieur qui rendra compte directement au président. Interlocuteur direct des services techniques en Allemagne, il apportera une assistance de haut niveau aux attachés commerciaux et aux agences, en particulier dans la réalisation des applications. Il sera responsable de la recherche d'applications nouvelles. Garant du respect de la qualité, il jouera également un rôle de formation et d'information. Ce *poste s'adresse à un ingénieur bilingue allemand*, ayant de préférence une expérience en chimie ou génie chimique; il peut aussi convenir à un véritable professionnel des plastiques ayant une bonne pratique de l'anglais. Une solide formation sera assurée en Allemagne et en France. Le poste est basé en banlieue nord de Paris avec des déplacements fréquents auprès de la clientèle en France. Ecrire à Christine BERNET en précisant la référence A/S8511M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.51.** (PA Minitel 36.15 code PA)



OPTIMISER LES FLUX ENTRE COMMERCIAL ET PRODUCTION A L'INTERNATIONAL

Lyon - Notre groupe de notoriété internationale renforce sa division export en créant un nouveau poste. Rattaché à la direction export, vous assurerez l'interface entre le commercial et la production et gèrerez leurs contraintes respectives: validation et suivi des commandes, coordination des flux de produits, respect des quantités économiques de lancement et des délais de livraison dans un environnement de fabrication multisites et international. Utilisateur en un premier temps des procédures et systèmes de gestion informatisés existants, vous proposerez ensuite la mise en place d'une organisation devant rentabiliser et optimiser la qualité du service clientèle. Vous serez en relation permanente avec les services ordonnancements des différentes unités de production et les commerciaux sur le terrain. Vous animerez une petite équipe qui vous assistera dans la gestion du quotidien. Agé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (gestion ou scientifique) bac + 3 minimum, vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans de la fonction dans un environnement technique complexe et "vivant". A l'écoute de votre environnement, vous savez manier souplesse et fermeté. Vous avez une bonne pratique de l'anglais. Ecrivez à Laurence STARON en précisant la référence A/3171M - ***PA Consulting Group - 78, Bd du 11 Novembre* - 69626 VILLEURBANNE Cedex - Tél. 78.93.90.63.** (PA Minitel 36.15 code PA)



CONSULTANT

Evaluation et développement des ressources humaines

Avec 2.500 personnes et 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires, nous sommes leader parmi les cabinets internationaux de conseil en management et technologie. Notre centre d'évaluation et de développement du potentiel humain croît rapidement. Nous recherchons un consultant confirmé qui souhaite trouver dans une structure dynamique un *milieu favorable à son ambition*. Vous êtes expert en sciences humaines, vous avez au moins 28 ans. Plusieurs années d'expérience de la fonction personnel ou du conseil ont fait de vous un professionnel des méthodes d'évaluation et de développement du potentiel. Vous parlez couramment l'anglais. *Au sein d'une équipe* qui cultive la qualité de l'ambiance de travail, vous bénéficierez d'autonomie. Vous participerez au développement commercial et à la mise en œuvre de nos outils (inventaire de personnalité, méthodes de présélection, team building, assessment center...) dans le cadre de missions de formation ou de conseil. La diversité de nos missions et l'*évolution constante de nos produits* sont de nature à motiver un candidat à potentiel. Ecrire à Fabienne BERNARD en précisant la référence A/063M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.14.** (PA Minitel 36.15 code PA)



Le Monde des Cadres



POUR NOUS, LA RESPONSABILITE A UN SENS

Le CIC Paris, banque à taille humaine avec 110 implantations à Paris et en Région Parisienne, renforce ses équipes de Direction et intègre des

DIRECTEURS ADJOINTS D'AGENCES

Au CIC Paris, un Directeur Adjoint est responsable au sens plein du terme. A la fois commercial et gestionnaire, doté d'une très large délégation de compétences et jugé sur ses résultats, il encadre et anime son équipe dans toutes ses actions auprès d'une clientèle de Particuliers et d'Entreprises. Sa mission est clairement définie : offrir le meilleur service client tout en optimisant ses résultats.

A 30 ans ou plus, diplômé de l'Enseignement Supérieur (ESC, Maîtrise,...) ou issu du milieu bancaire (ITB, CESB,...), vous possédez une bonne connaissance de ces deux marchés acquise lors d'une première expérience de l'encadrement (2 ans minimum) dans un établissement bancaire.

Vous avez donc fait vos preuves et souhaitez aujourd'hui élargir votre horizon et exercer de véritables responsabilités. Contactez-nous. Nous saurons de plus vous offrir une rémunération motivante, fonction de votre expérience et de vos résultats, ainsi qu'une évolution de carrière à la hauteur de votre potentiel.

Merci de transmettre votre dossier (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. M12 à Loïc Allain - CIC Paris Division de la Gestion des Carrières 66, rue de la Victoire - 75009 PARIS

MEDIAPA



CIC *Paris*

UNE IDEE FIXE : LA FORCE DU SERVICE

Directeur institut supérieur

Lancé par un Groupe Privé d'Enseignement Technologique de notoriété nationale, notre Institut offre des formations BAC + 3 internationale, informatique industrielle, productique - robotique (6 ème promo).

DE FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE (BAC + 5)

Ingénieur + IAE ou Universitaire (sciences techniques + éco. ou gestion), notre D.G. vous confie le développement de l'Institut : Ecole Supérieure et Centre de Formation (200 étudiants).

- **GESTIONNAIRE** : responsable du fonctionnement et du compte d'exploitation de l'établissement.
- **PEDAGOGUE** : chargé du suivi des étudiants, de certains cours et de l'extension du réseau d'instituts partenaires existant (US/ESP/ALL/GB/BELG).
- **HOMME D'ENTREPRISE** : vous managez les contacts et actions avec les PME et faites "coller" l'enseignement au marché.

Poste basé en Pays de Loire.

Merci d'adresser Lettre Manuscrite + CV + Photo sous réf 215 à notre Conseil J.M. VIAU - CAPFOR - 9, Rue Célestin Port - 49100 ANGERS.

informations Minitel : 3615 Code CAPFOR.

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - AUCH - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIAL



Jeunes talents à fort potentiel,
aujourd'hui la Finance !...
Et pourquoi pas, demain, le Marketing ?

Lilly France, première filiale du groupe international Eli Lilly, emploie en France plus de 1 000 personnes et y réalise un chiffre d'affaires de près de 2 milliards de francs. Le dynamisme de notre expansion est indiscutable, tant dans le domaine marketing, que sur le plan industriel (670 millions de F d'investissement annoncés en 1989). Le groupe Eli Lilly se situe parmi les dix premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux (CA 89 : 4,2 milliards de $, 27 000 personnes dans plus de 100 pays).

Jeunes MBA, HEC, ESSEC, ESCP, IEP..., débutants ou souhaitant valoriser une première expérience réussie, les opportunités que nous vous proposons vous séduiront. Tant en contrôle de gestion qu'en supervision de service, vous mettrez en application les techniques financières acquises et vos capacités d'animation d'équipe. A vous d'optimiser ces expériences pour en faire les moteurs du développement de votre carrière dans les divers secteurs de l'entreprise. Mobilité fonctionnelle oblige !.

Une bonne maîtrise de l'anglais et la pratique de la micro-informatique sont indispensables.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous réf. A.LIL.M à notre conseil, Raymond Poulain Consultants, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.



AU-DELA DES FRONTIERES

MEDIA-SYSTEM

Filiale d'un groupe anglais, notre société (100 personnes, 100 MF C.A) inscrit sa performance dans le domaine du plafond métallique. "Partenaire des grands bâtisseurs", elle s'est dotée d'un projet, d'une démarche qualité et a développé ses investissements productifs (GPAO,CN). C'est dans ce contexte d'évolution que nous souhaitons intégrer notre

Directeur de Production

Reportant au directeur général, vous serez responsable du management de notre unité de production.

Votre action d'optimisation du process et de la productivité et votre réponse aux besoins de notre clientèle sera soutenue par la démarche de gestion de la qualité que nous intégrons progressivement.

Votre responsabilité opérationnelle gérée dans l'esprit de rigueur et de technicité qui sont les vecteurs de notre projet vous associera à la gestion des investissements inscrits dans nos perspectives stratégiques.

Ingénieur généraliste (AM ou équivalent), vous êtes âgé d'environ 35 ans et votre expérience industrielle vous a permis d'enrichir vos acquis techniques et de valoriser vos qualités d'animateur et de gestionnaire dans une structure à forte autonomie, orientée vers la production de petite et moyenne série.

Pour ce poste basé à Evreux (Eure) merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. DPM à notre Conseil qui vous garantit toute confidentialité.

17, rue Angélique Vérien 92200 NEUILLY



hébert conseil
Ressources humaines

membre de syntec — OPQCM



La Région Rhône-Alpes, collectivité territoriale chargée de promouvoir le développement économique, social, culturel et l'aménagement du territoire sur ses 8 départements crée un poste de

Responsable des contrats d'aménagement urbain
Cadre A

Depuis 1980, ces contrats pluriannuels destinés aux communes urbaines permettent, grâce à l'importante expérience acquise, de conseiller les maires et leurs services techniques.

La participation financière de la Région Rhône Alpes aux projets adoptés fait de ces contrats un outil de la politique régionale.

Le cadre recruté a pour missions l'analyse des projets, la préparation et le lancement des opérations, le suivi de leur déroulement, leur contrôle financier.

Ingénieur ou urbaniste, il est de préférence déjà fonctionnaire de l'État ou d'une collectivité locale ou territoriale. Son expérience en aménagement urbain lui permet d'apporter des idées, de monter des dossiers parfois complexes.

Une bonne connaissance des règles d'urbanisme, du financement du logement, des transports urbains, de la gestion des finances locales est demandée.

Ce poste statutaire peut éventuellement être pourvu par un contrat à durée déterminée, renouvelable, pour un candidat non fonctionnaire.

Henri DEBEURET vous remercie de lui écrire (Réf. 8045 LM)

MEDIA-SYSTEM

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
BP 18 - 69131 ECULLY Cedex
LYON - PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune statisticien



IMS, leader mondial des études marketing au service de l'industrie pharmaceutique recherche, pour renforcer son équipe marketing et banques de données, un jeune Statisticien.

Son rôle sera d'optimiser le recueil de données médicales, pharmaceutiques et la structure de nos panels, indispensables à la qualité de nos études, de participer à l'analyse des besoins de nos clients et à leur formation, de proposer des solutions innovatrices pour l'évolution de nos données.

Ce poste offre de nombreux contacts internes avec la Production, le Marketing et l'Informatique, favorisant un travail d'équipe.

Agé d'environ 25/30 ans, de formation supérieure Statistiques/Econométrie, doublée éventuellement d'une Ecole Supérieure de Commerce, votre ouverture d'esprit, votre sens de l'analyse et une réelle capacité d'innovation vous seront nécessaires pour réussir pleinement dans cette mission évolutive. La pratique de la langue anglaise et de la micro-informatique est indispensable.

Pour parler ensemble de ce poste, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la référence 8878 J à SdB Conseil, 1 rue de Chazelles, 75017 Paris.

MEDIA-SYSTEM





INGENIEUR D'ETUDES PROCESS

De formation ENSAM, INSA, Généraliste Option Matériaux, fort d'une première expérience en Bureau d'Etudes - Industrialisation, vous êtes motivé par la mise en oeuvre de technologies nouvelles et souhaitez élargir votre champ d'action.

Nous vous proposons au sein de notre service "Etudes et Développement Moules", d'assurer la réalisation de l'outillage nécessaire à la fabrication de produits optiques.

Tout en étudiant les procédés existants, votre challenge sera de les faire évoluer en proposant des solutions nouvelles, voire innover complètement en la matière. Notre but, bien sûr, atteindre un haut niveau de performance en terme de Qualité, Délais et Coûts.

Vous serez en liaison directe avec les équipes Recherche et Développement, la Production et les Bureaux d'Etudes (interne et externe).

Le poste basé à **SAINT-MAUR** (94) est bien sûr évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/réf. 264/LM à:

ESSILOR INTERNATIONAL - [illegible]

EuroPA

Responsable Gestion Ressources Humaines

Nous sommes la filiale française d'un groupe multinational leader sur son marché (1 800 salariés, CA 1 milliard de Francs).

Rattaché au Sécrétaire Général chargé des Ressources Humaines, vous aurez pour mission de participer à l'élaboration et à la mise en place de nouveaux outils de gestion concernant : rémunérations directes et indirectes, procédures administratives, analyse des performances, informatisation de la structure...

La trentaine et de formation supérieure : ESC, Sciences Po, Dauphine... vous souhaitez valoriser une première expérience acquise dans ces domaines, au sein d'une D.R.H. d'une société industrielle. Votre ouverture d'esprit et vos qualités relationnelles vous permettent de développer le dialogue. Vous êtes un créatif et une force de proposition. Vous parlez l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et rémunération actuelle sous la référence 101-01/M, à ARPE 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

MEDIAPA

CONSEIL
arpe
EN RECRUTEMENT



esprit d'équipe · professionnalisme · performance

A VOTRE AVIS, COMMENT AFFIRMER VOTRE DOUBLE COMPETENCE D'ANIMATION ET DE CONTROLE DE GESTION ?

En rejoignant Leroy-Merlin !

Leroy-Merlin joue un rôle prépondérant sur le marché du bricolage-loisirs grâce à une croissance annuelle supérieure à 20 % depuis 1981. 53 magasins en France et 5000 professionnels sont au service de leurs clients.

Votre profil : 30-35 ans, une formation supérieure, une expérience professionnelle réussie en gestion complétée par une expérience du management.

Votre mission : Véritable numéro 2 d'un magasin de 100 personnes et de plus de 100 Millions de F. de CA.

Votre fonction est à la fois fonctionnelle sur le court terme :
formation et animation des équipes administratives, contrôle de gestion.

Opérationnelle sur le moyen terme :
optimisation des investissements et des résultats économiques.

Stratégique sur le long terme :
définition de la politique de developpement dans tous les domaines.

Animateur et gestionnaire, vous devrez faire preuve d'une bonne capacité d'écoute, mais aussi de persuasion pour mener à bien vos missions avec les responsables commerciaux des différentes unités.

Apportez-nous vos compétences et nous vous donnerons les moyens de réussir pour évoluer. Des postes sont à pourvoir dans le Sud-Est, en Rhône Alpes et dans l'Est.

Pour un premier contact, merci d'envoyer CV, photo et prétentions sous réf. EX22 à J.M. VIDAL, Leroy-Merlin, Centre Gamma, Z.I. St Tronquet 84130 LE PONTET.



alliance RP

Ressources Humaines :
un professionnel du Conseil...

pour rejoindre, à **Paris** ou à **Lyon**, un des premiers cabinets français de Conseil en Management (90 consultants) présent auprés de plus de 1000 clients dans les différents secteurs d'activité : Industrie, Tertiaire, Administration, Collectivités Locales. Le Conseil en Ressources Humaines est l'un de nos points forts : avec une équipe de 15 consultants nous développons dans ce domaine une approche globale qui s'inscrit dans la stratégie et l'organisation de l'entreprise. Nos principaux savoir-faire recouvrent : gestion prévisionnelle de l'emploi, développement social et mobilisation, politiques d'évaluation - rémunération - intéressement, accompagnement des restructurations..

Le profil idéal : 35/40 ans, formation supérieure grande école ou universitaire. Une solide expérience de consultant vous a donné le professionnalisme pour animer des équipes et des projets importants, les qualités pour contribuer à l'évolution des méthodologies d'interventions et au développement commercial

Nous aimerions vous rencontrer. Merci d'écrire sous réf. 393M (en précisant votre rémunération actuelle) à Carole de CHILLY. ALGOE, 9 bis route de Champagne 69134 Ecully Cédex.





L'un des Leaders Mondiaux en optique et lunetterie ESSILOR a choisi d'être toujours à la pointe de la technologie et de privilégier la recherche et la participation des hommes.

Dans le cadre de nos implantations dans le monde entier, nous souhaitons intégrer un:

INGENIEUR TRAVAUX NEUFS
E.T.P., A.&M. ou équivalent

Votre expérience de 3 à 5 ans dans la maîtrise d'œuvre d'installations techniques vous a confronté aux disciplines T.C.E..

Vous êtes un homme de dialogue, organisé et pragmatique. Vous pratiquez couramment l'anglais ...

Nous vous offrons l'opportunité de développer vos compétences et d'élargir votre champ d'action dans un cadre international.

En tant que **CHARGÉ D'AFFAIRES**, la responsabilité d'importants chantiers vous sera déléguée tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence 263/LM à :

ESSILOR INTERNATIONAL - Service Recrutement Ingénieurs et Cadres 1, rue Thomas Edison Echat 902 - 94028 CRETEIL cedex

EuroPA



SOCIETE DES BOURSES FRANCAISES

POUR LES MARCHES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN... UN "HOMME-PRODUITS" AU COEUR DE L'INFORMATION BOURSIERE

Pour servir au mieux les intérêts du marché boursier français, et dans la perspective du marché unique des capitaux de 1992, la Société des Bourses Françaises améliore sans cesse la qualité de ses services. Elle recherche aujourd'hui son

CHEF DU DEPARTEMENT "DONNEES DE MARCHE"

A partir des données du marché, il "fabrique" les informations à destination de clients internes (autres services de la S.B.F.) et externes (particuliers, intermédiaires, institutions, Bourses étrangères) et est garant de leur fiabilité et de leur disponibilité. A l'écoute des besoins réels et potentiels de sa "clientèle", il est soucieux de l'attractivité et de la bonne distribution des produits, et développe à cet effet de nouveaux supports et moyens techniques de diffusion. A la tête d'une petite équipe, et en relation avec le Service Informatique, il contribue au succès et au développement de la nouvelle banque de données.

De formation supérieure en économie, finance ou statistiques..., votre connaissance des marchés boursiers, vos compétences en informatique et votre pratique de l'anglais vous permettront d'être rapidement opérationnel. Une expérience en organisation serait appréciable.

Si vous pensez être l'homme de la situation, votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo), comportant la référence C/DM/LM sera examiné en toute confidentialité par notre Conseil, Arlette NIVOLLE.

RPC 34, rue de la Fédération 75015 PARIS.

membre de SYNTEC

EuroPA



Raymond Poulain Consultants

STATISTICIEN DEBUTANT

15 millions de prospects, 6 millions de clients classés selon 380 variables explicatives : à vous de jouer.

On ne devient pas le premier Groupe mondial de presse et d'édition spécialisé dans le marketing direct par hasard. Nous avons su développer des outils aptes à concevoir des produits qui répondent exactement aux besoins de notre clientèle. La connaissance toujours plus fine de ces besoins, leur corrélation avec des comportements d'achats : c'est 5.990.905 exemplaires pour le Nouveau Guide de la Route, 296.000.000 d'exemplaires pour les livres condensés. Vous comprenez pourquoi nos techniques de Marketing Direct sont imitées partout.

Venez les apprendre là où on les conçoit. Au sein de notre équipe "Etudes et Recherche Marketing" vous jouez un rôle clef. Véritable interface entre les chefs de produits et le responsable informatique, vous développerez et enrichirez le fichier clients. Vous analyserez les comportements de notre clientèle et effectuerez les études "fichiers clients" nécessaires à l'élaboration de la stratégie marketing. Vous mettrez en place sur micro-ordinateur, en liaison avec le service informatique, les outils statistiques de base nécessaires à l'analyse d'un fichier.

Après une formation supérieure en Grande Ecole d'Ingénieurs (ISUP, ENSAE, Econométrie...) ou Université (Bac + 5), vous maîtrisez parfaitement les techniques statistiques ainsi que l'environnement marketing. C'est votre ouverture d'esprit, votre sens de la communication et votre créativité qui feront la différence. Le contexte international nécessite la pratique de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à Francine JAVOY - Direction des Relations Humaines - 1 à 7, avenue Louis Pasteur - 92220 BAGNEUX.





UNE REUSSITE MONDIALE EXEMPLAIRE

2 INGENIEURS DE PROJETS
ENSAM - ICAM ou équivalent ...

CPC France

Groupe CPC France : 2,5 MMF de C.A., 6 unités de production, des marques de premier rang

Deux postes sont à pourvoir, situés respectivement sur PARIS et proche NORMANDIE

SIEGE DE CLAMART (92)

Au sein de la direction technique centrale, vous aurez en charge des projets liés à l'extension et à la modernisation de nos différentes usines situées en Province.

VERNEUIL SUR AVRE (27)

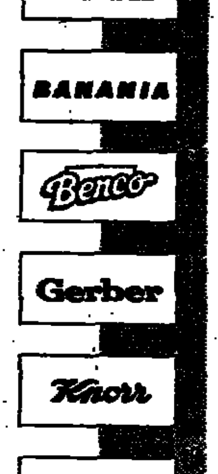
Vous aurez la responsabilité de la conduite des travaux d'extension de notre unité de production ainsi que de la maintenance et du process.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs ayant, de préférence, quelques années d'expérience et de réussite dans une fonction similaire désireux de faire bénéficier une entreprise en expansion de leur compétence technique et de leurs qualités humaines.

Nous offrons des opportunités de carrière très intéressantes à des candidats de valeur désireux de s'impliquer efficacement dans l'évolution technologique et la réussite de l'entreprise.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Merci d'adresser lettre manus., CV, photo et salaire actuel, sous référence LM à Mme. FRIOCOURT - CPC France 379, av du Général de Gaulle - 92142 CLAMART.



MEDIAPA



Au carrefour de la fabrication, du marketing, des expéditions, vous surveillez la montre ...

Si nous sommes leader mondial de presse et d'édition, c'est parce que notre service de promotion fabrique les meilleurs mailings du monde et surtout parce qu'un(e)

RESPONSABLE COORDINATION PLANNING H-F

assure le lancement dans les délais de nos campagnes de promotion. Véritable plaque tournante entre la fabrication, le marketing et les expéditions, vous établissez et suivez le planning des opérations en cours.

A 30, 35 ans environ, vous avez une formation supérieure complétée par quelques années d'expérience dans un environnement technique (fabrication, arts graphiques...).

C'est votre rigueur et un bon sens relationnel qui vous permettront de vous imposer dans ce poste clef.

Connaissance de la micro-informatique et de l'anglais indispensable.

Vous avez juste le temps de répondre !

Adressez lettre manuscrite, CV, photo à Francine JAVOY - DRH 1 à 7, avenue Louis Pasteur - 92220 BAGNEUX.

Sélection du Reader's Digest

UNE REUSSITE MONDIALE EXEMPLAIRE

CHEF DE DEPARTEMENT FICHIER H/F - MARKETING DIRECT



Construire les plans fichiers des campagnes de mailing du Groupe : c'est votre priorité, c'est aussi un outil stratégique dont vous détenez la force. A ce titre, vous préconisez la sélection des adresses, vous négociez leur utilisation avec les partenaires, tant internes qu'externes au Groupe. Vous contrôlez la mise en œuvre des opérations, vous en vérifiez la qualité et en analysez les résultats.

En simultané, vous vous attachez à la recherche de nouveaux fichiers de prospection et à la mise en œuvre de nouvelles techniques de traitement d'adresses. En direct, vous intervenez dans les dossiers d'intérêt général ayant trait aux fichiers. Et, dans le cadre de la déontologie du Groupe, vous gérez ses échanges d'adresses.

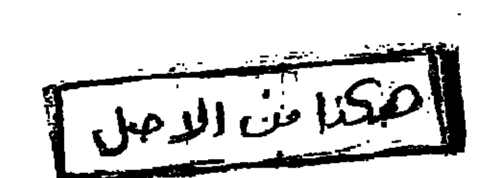
Homme ou femme d'organisation et de rigueur, vous avez le sens du contact commercial et vous disposez déjà d'une expérience similaire de plusieurs années en marketing direct. De bons contacts avec les milieux de la presse et de la VPC constituent donc un plus indéniable à votre candidature.

Au sein d'un groupe qui ne cesse d'innover et de se développer, nous ne recrutons personne... sauf exception.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) sous référence M.031 au Groupe Expansion, D.R.H., Le Ponant, 25 rue Leblanc, 75842 Paris Cedex 15.

• 11 titres diffusés à plus de 500000 exemplaires
• 830 personnes
• 1,2 milliard de CA
• Un réseau européen de presse et d'informations économiques et financières

GROUPE EXPANSION



هكذا من الأصل



Constructeur et Gestionnaire de Réseaux Câblés de Télévision en SAVOIE et HAUTE SAVOIE recherche :

1 Responsable PROJET "MONTAGNE"
pour diriger la mise en place et le gestion de services de télévision câblée dans les stations olympiques (Méribel / Moutiers) (Ref 001)

1 Responsable EXPLOITATION
pour gérer les relations avec les abonnés (service clients) (Annecy) (Ref 002)

1 Responsable TECHNIQUE
pour construire, maintenir le réseau et raccorder les abonnés (Chambéry) (Ref 003)

1 COMMERCIAL "MONTAGNE"
pour commercialiser les produits "télévision par câble" (Meribel) (Ref 004)

9 TECHNICIENS CONSTRUCTION et MAINTENANCE de RESEAUX CABLES (Ref 005)

4 "NEGOCIATEURS"
pour obtenir les droits de passage du câble dans les immeubles (Ref 006)

2 TECHNICIENS TETE de RESEAU (Ref 007)

CV + lettre manuscrite + prétentions + photo à :
GRECOM, 3 rue Stephenson - 78182 St Quentin en Yvelines Cedex, chargé du recrutement, en indiquant la référence.

GRECOM



Conseil en recrutement

Chargée de Recherche

Paris 17ème

Notre cabinet de conseil en recrutement intervient plus spécifiquement en recherche de cadres dirigeants et ingénieurs dans des domaines et secteurs d'activité très variés. Notre Chargée de Recherche définit et met en oeuvre les stratégies d'analyse de marché, d'identification des cibles et d'approche des candidats. Elle assure les relations avec les écoles, associations et organismes professionnels. Pour réussir dans ce poste, la candidate que nous souhaitons intégrer possède à la fois l'expérience, la formation supérieure et la culture d'entreprise nécessaires pour la réalisation de cette fonction. Outre les outils traditionnels, vous disposerez d'un système informatique très performant.

Si pour vous les mots "qualité et professionnalisme" ont un sens, si être sérieux c'est aussi ne pas se prendre au sérieux, nous sommes faits pour nous rencontrer.

Ecrivez sous la référence A0271MO au Cabinet **NERVET PONT** 15 Rue Cardinet 75017 PARIS.

nervet pont conseil

MÉDIA-SYSTEM

Consultants formateurs seniors

Nous sommes une société de Conseil d'implantation nationale avec 10 ans d'existence et une équipe de 20 consultants. Nous renforçons, aujourd'hui, nos structures en **Région Parisienne et Val-de-Loire.**

35 ans environ, votre expérience de plus de 5 ans en Cabinet Conseil vous a conduit à concevoir et à réaliser des programmes dans la **dominante de la qualité et du management participatif.**

Vous prendrez la responsabilité (clients - projets) de développement d'affaires dans vos spécialités.

Vous élargirez votre domaine de compétence en vous intégrant à une équipe créative de haut niveau. partenaire de grandes entreprises comme de PMI - PME.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. CF/20690/MG à PG Consultants - 9/11 rue Benoit Malon - 92150 Suresnes.

PG Consultants

ANGERS BORDEAUX NANTES PARIS RENNES TOULOUSE TOURS



Avec 10 unités de production, quelque 250 collaborateurs et un CA de 160 MF, nous nous positionnons comme l'un des leaders dans la CHARPENTE EN FERMETTES INDUSTRIALISEES et dans la CONSTRUCTION A OSSATURE BOIS.

SECRETAIRE GENERAL

*** Anjou ***

Au sein de l'une de nos filiales spécialisée dans la fabrication de palettes industrielles (65 salariés - CA : 80 MF), vous serez responsable de la gestion administrative, commerciale, financière et du personnel.

Ce poste évolutif nécessite une solide formation (ESCP, ESSEC...) ainsi qu'une première approche de la fonction en milieu industriel.

Pour un premier contact, vous pouvez téléphoner ou écrire, sous réf. 985, à notre Conseil :



PHILIPPE BARANGER CONSULTANT
21, bld Georges Périn
87000 LIMOGES - Tél. 55.32.25.40

ORC

C H E F D E P U B

Conseiller les entreprises qui recrutent, c'est savoir communiquer avec les hommes pour les hommes.
Diplômé ESC ou équivalent, vous êtes un passionné et votre ambition vous entraîne toujours plus loin.

Si au cours de votre première expérience dans notre secteur d'activité ou dans une société de services, vous avez révélé un talent de développeur, notre Agence spécialisée en communication de recrutement, vous propose d'intégrer une équipe performante, où vous pourrez mettre à profit votre sens de l'écoute, du dialogue et du conseil.
Pour nous rejoindre, adressez votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) s/réf MG 121055 à

C O N T E S S E
38, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex

CONTESSE

PROFESSIONNALISME ET CROISSANCE

UNILOG ETHNOS capitalise aujourd'hui plus de 15 ans d'expérience du recrutement dans tous les domaines, recherche par annonce et/ou par approche directe de cadres et dirigeants, pour tous les secteurs d'activités. Le rythme de notre croissance s'accélère et nous souhaitons renforcer notre équipe et accueillir une nouvelle

ASSISTANTE DE RECHERCHE

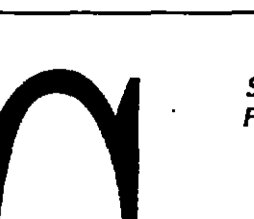
Diplômée d'études supérieures, active et impliquée, vous avez une première expérience d'un ou deux ans dans un Cabinet Conseil. Nous vous proposons de valoriser vos acquis en constituant avec chacun de nos consultants un "binôme" opérationnel, autonome sur sa mission et directement en contact avec nos clients.

Vous réussirez avec nous si vous êtes attirée aussi bien par les postes informatiques que "généralistes", si vous partagez nos valeurs de professionnalisme et d'engagement personnel.

Merci de nous adresser rapidement votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence CC/921.

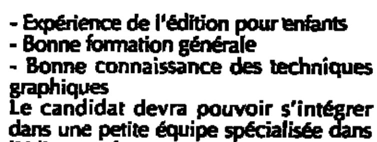
UNILOG Ethnos
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS
Membre de SYNTEC Informatique

AD'COM.



NICE
Société d'édition - 50 personnes
Filiale d'un groupe international
Recherche

COLLABORATEUR(H/F)



30/35 ans

- Expérience de l'édition pour enfants
- Bonne formation générale
- Bonne connaissance des techniques graphiques

Le candidat devra pouvoir s'intégrer dans une petite équipe spécialisée dans l'édition enfants.
Principales fonctions :
- Prise en charge d'une collection à caractère pédagogique déjà existante.
- Conception de nouveaux produits éditoriaux

Italien et Anglais appréciés mais non indispensables

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 4215 M à Sources, 108, rue St Honoré, 75001 PARIS qui transmettra.

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE PROMOTION

OFFICE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

OPAC **RENNES**

Cet OPAC possède un patrimoine de 11000 logements, construit 300 logements par an et emploie 180 personnes. Il s'agit d'une création de poste. La fonction consistera à développer la promotion immobilière dans le cadre de l'accession à la propriété, à élaborer des projets d'opération dans les centres des bourgs et les Z.A.C., de promouvoir l'habitat de loisir.

A 35 ans, de niveau supérieur (Ingénieur type E.T.P., architecte etc...) complété par une formation en matière d'urbanisme, vous avez plusieurs années d'expérience chez un promoteur immobilier dans un organisme d'aménagement, et/ou de rénovation.

Perspectives d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre C.V. avec une lettre manuscrite à Philippe VINCHON - CENAS - Tour Neptune Cedex 20 - 92086 PARIS LA DEFENSE 1.

CENAS



L'ETAPE-CLE DE VOTRE MARKETING DE CARRIERE :

CONSULTANT

Positionné par passion et par expérience dans l'univers MARKETING/VENTE, notre cabinet a élaboré et mis en place un concept original en matière de recrutement et formation de commerciaux. Aujourd'hui, nous avons décidé de passer la vitesse supérieure et nous souhaitons renforcer notre équipe en intégrant DEUX CONSULTANTS pour développer avec nous deux activités spécifiques :

LE RECRUTEMENT réf. M 203/CR
de cadres et commerciaux par annonce.

LA FORMATION réf. M 103/CF
INTER et INTRA dans les fonctions MARKETING/VENTE.

Nous vous confierons une large responsabilité de réalisation globale de missions dans un souci constant de qualité, image essentielle que vous aurez à entretenir. Vous bénéficierez bien sûr de l'apport des contacts existants au sein de notre cabinet.

Au-delà d'une formation supérieure, vous nous démontrerez une réussite probante dans une équipe de consultants performants ou de l'encadrement commercial en entreprise. Ecoute, goût des contacts, pragmatisme et sens du résultat seront gages de notre succès commun.

Hervé LE GUERN vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature à IJC Recrutement, 38 rue Marbeuf 75008 PARIS.



FACOM

Leader incontesté de l'outillage à main, en position de pointe sur le marché de l'équipement de garage, le CA de notre Groupe est de près de 2 Milliards de Francs et notre résultat de plus de 100 Millions de Francs. Nous sommes implantés dans les principaux pays européens et nous exportons plus de 20 % de notre production dans le monde entier. Nous recherchons pour notre Direction Marketing un

INGENIEUR PRODUITS

Au sein du service marketing automobile, vous gérez des gammes complètes de produits. Attentif aux exigences du marché, vous participez au développement technique des produits nouveaux et à leur homologation auprès des prescripteurs. Vous prenez en charge les opérations de promotion et de lancement, vous élaborez les argumentaires et la documentation, vous participez à la formation des commerciaux et suivez les réalisations.

A votre diplôme d'ingénieur, vous ajoutez une expérience commerciale ou marketing industriel d'environ 4 ans. Créativité, rigueur, goût du travail en équipe et sens de la communication faciliteront votre réussite à ce poste basé à Morangis (91). Anglais indispensable (allemand ou deuxième langue souhaitée).

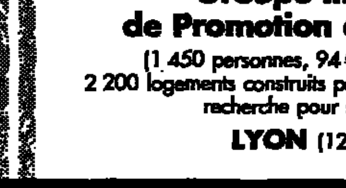


Merci d'adresser votre dossier complet (CV, lettre manuscrite, photo, salaire actuel) à notre Conseil sous réf. FA 1 M - HERVE LE BAUT CONSULTANTS - 57, rue des Mathurins, 75008 PARIS. Tél. 42 65 38 39.

Groupe Immobilier de Promotion et de Gérance

(1 450 personnes, 94 000 logements gérés, 2 200 logements construits par an, 2,5 milliards de CA), recherche pour son agence de

LYON (12 personnes)

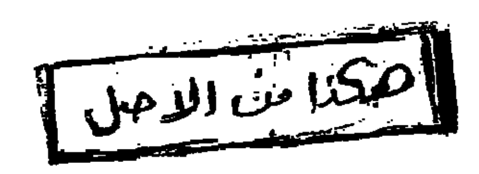


- Vous serez chargé de la maîtrise d'ouvrage de programmes d'habitation dans tous ses aspects juridiques et financiers.
- Votre mission s'étendra du montage au suivi des réalisations jusqu'à la clôture des opérations.
- Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis pendant 2 ans minimum une expérience effective dans ce domaine.

Les candidats seront reçus à **Lyon** ou à **Paris.**

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Nicole LESIEUR - Groupe Immobilier 3F
Département du Personnel
159, rue Nationale
75638 PARIS Cedex 13.





chef du service audit PARIS

Nous sommes filiale du Groupe "Lyonnaise des Eaux".
Véritable partenaire des collectivités locales, à travers un réseau de 200 succursales et 600 implantations, nous sommes présents sur l'ensemble du territoire national (4 300 personnes, 1,60 MdF de C.A.).
Pour accroître la fiabilité et la sécurité des flux d'informations circulant dans l'entreprise, nous créons un service d'Audit Interne et recherchons son responsable. Rattaché à notre Directeur Général, vos missions sont :

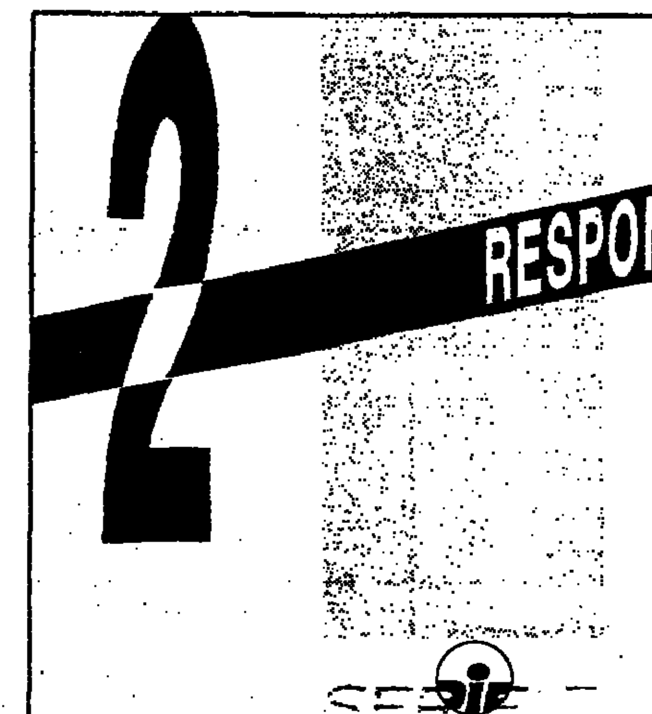
Audit Comptable, Financier et Opérationnel.

Aidé d'une équipe que vous constituerez et après une période d'intégration, vous interviendrez au siège, dans les régions, les succursales et dans nos filiales à l'étranger.
Vos atouts : • une formation comptable, financière et juridique type ESC + DECF • 4 à 5 ans d'expérience dans un cabinet et/ou dans un service d'Audit Interne • de grandes qualités relationnelles • la maîtrise de l'anglais.
Vous serez votre propre porte-parole et la crédibilité de votre service sera fonction de votre capacité à dresser des constats objectifs, globaux et précis et à faire des recommandations réalistes, suivies d'effets.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + prétentions) sous réf. ADT 103 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN 2, rue Louis David - 75116 Paris
11, rue Victor Hugo - 69002 Lyon



Sur les sites industriels européens de Grenoble et l'Isle d'Abeau nous concevons, développons et fabriquons plusieurs lignes de produits informatiques distribués dans le monde entier. Nous basons notre croissance sur une politique de Ressources Humaines exigeante. A tous les niveaux la Société est engagée vis à vis de son personnel. Dans ce contexte, le rôle du Service du Personnel est d'aider et de conseiller les opérationnels dans leur prise de décision. De la relation de confiance que nous avons su établir dépend notre crédibilité.
Pour compléter nos équipes Ressources Humaines nous cherchons deux consultants. Votre mission sera le recrutement du personnel cadre et non cadre, depuis l'analyse des besoins jusqu'à l'intégration des nouveaux embauchés. Vous serez partie prenante des décisions concernant notre politique de communication recrutement. Votre responsabilité sera de voir, au delà du poste, le futur du candidat.
Nous attendons de vous une première expérience en entreprise ou en cabinet après une formation de type IEP, CELSA...

Le premier poste est à pourvoir sur notre site de **LYON-ISLE D'ABEAU** (réf. IDA) : le second est à **GRENOBLE** (réf. GREN).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) à notre Conseil SERIEL +, 111 rue Massena 69006 Lyon, **en précisant sur l'enveloppe la référence choisie.**

DELSUN

UN OU DEUX FUTURS « INVESTMENT BANKERS »

Nous sommes Enskilda S.A., établissement financier/investment bank du groupe de la S.E. Banken (rating AAA). Présents à Londres, Stockholm, Paris, Hong-Kong, Tokyo et New-York, nous nous spécialisons dans l'analyse financière, la distribution des actions européennes et plus particulièrement françaises, les Fusions Acquisitions et Corporate Finance.

Notre firme se caractérise par son dynamisme, la jeunesse de ses collaborateurs, leur motivation de réussite et leur esprit d'entreprise. Notre culture de travail est celle d'une banque d'affaires anglo-saxonne.

Vous avez une formation supérieure (grande école de commerce ou scientifique, Dauphine, IEP) et une expérience d'un ou deux ans où vous avez fait preuve de votre esprit d'entreprise. Vous maîtrisez l'anglais.

Nous vous proposons de venir rejoindre à Paris notre équipe de M&A-Corporate Finance, en pleine expansion, où vous serez impliqué très rapidement dans les opérations en cours (émissions d'actions nouvelles, ingénierie financière, fusions et acquisitions, LBO, etc).

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en toute confidentialité à Antoine Boucomont
Enskilda SA - 2, rue de la Baume, 75008 Paris

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN SYSTÈMES D'INFORMATION ET ORGANISATION

Membre d'un réseau international renommé
recherche :

CONSULTANTS grandes écoles, plus de 3 ans d'expérience, désirant s'INVESTIR au sein d'une équipe de consultants professionnels, soucieux de qualité, dynamiques, ambitieux.
POUR :

- d'emblée PARTICIPER, grâce à une formation de haut niveau, à des missions de grande envergure dans des secteurs variés.
- rapidement DEVENIR RESPONSABLE de projets.
- par la suite VALORISER ses compétences et RÉALISER ses ambitions dans un groupe multi-compétences en fort développement.

Bien entendu la pratique de l'anglais est nécessaire.

Motivés, les candidats feront parvenir CV, photo, lettre manuscrite sous n 8819 Le Monde Publicité, 5, Rue de Montessuy 75007

Locafrance



Le financement des biens d'équipement des entreprises en crédit-bail, location financière, location avec service est notre métier depuis plus de 25 ans.

Pour poursuivre notre forte croissance, nous recherchons pour notre Direction Financière :

Jeune Diplômé

Dans le cadre de l'activité de négociation et de mise en place des financements du Groupe et de gestion des positions de trésorerie des Sociétés Financières du Groupe, menées par l'un des Adjoints du Directeur Financier, vos missions consisteront à :

- *regrouper, suivre les prévisions d'activité et de trésorerie fournies par des "correspondants" de plusieurs sociétés et entités du Groupe et à en faire une analyse critique,*
- *élaborer, gérer et mettre à jour les tableaux de bord financiers de ces sociétés, comportant principalement les plans de financement, les emplois/ressources et les prévisions de trésorerie,*
- *établir des notes de synthèse sur les données financières gérées, dans le cadre des réglementations,*
- *contrôler les états comptables et para-comptables adressés à la Commission Bancaire.*

Votre réussite dans ce poste pourra vous ouvrir des opportunités dans un Groupe diversifié en France et à l'Etranger.

***Votre profil :** formation type ESC ou DESS Finances, confortée par une expérience de deux ou trois ans dans le domaine financier ou contrôle de gestion financier.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à
LOCAFRANCE - Michel DUCELLIER - D.P.R.H.
43/47 avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS.



ORC

Pour accentuer notre communication, nous recherchons un

SECRETAIRE GENERAL
CHARGE DE LA COMMUNICATION

Important réseau de professionnels (800 adhérents).
Nous sommes leader sur notre marché.
Nous avons un triple objectif pour le marché unique de 1992 :
- **Poursuivre notre développement.**
- **Organiser notre mutation.**
- **Nous positionner quant à la qualité vis-à-vis du consommateur.**

Bras droit du Président, vos missions seront multiples et passionnantes :

- **Définition et mise en place des plans de communication interne et externe, en liaison avec les services commercial, marketing et avec les agences.**
- **Gestion de l'information concernant la vie du réseau (journal interne, congrès, assemblées générales...).**
- **Coordination et suivi administratif des actions juridiques, commerciales, techniques... décidées par la direction.**
- **Suivi des accords de partenariat.**

A 30 ans environ, vous avez une formation supérieure, type Sciences Po, Maîtrise de Gestion Dauphine, ESCAE... et une première expérience en communication acquise en entreprise.

Ouvert, avec de l'imagination et de bonnes capacités rédactionnelles et relationnelles, vous souhaitez vous impliquer dans une famille professionnelle dont vous percevrez rapidement toute la richesse.

Alors ? Envoyez lettre, C.V. et prétentions sous référence 346 à notre Conseil Sophie GUENOT - MEDIATEAM - 15/17, rue de Vanves - 92100 BOULOGNE.

MEDIATEAM

MEDIAPA

Encore du nouveau à l'Est ! ...

France Marketing dans de nouveaux bureaux à **Strasbourg.**
A compter du 20 Février 1990, **France Marketing** a une nouvelle adresse à Strasbourg.
1, rue d'Ingwiller - 67000 STRASBOURG
Tél. 88.32.30.32 - Fax. 88.32.49.69

ORC

GROUPE APRI

Nous sommes un Groupe en pleine expansion spécialisé dans la Retraite, la Prévoyance Collective, Individuelle et l'Assurance Epargne.

Nous voulons développer notre communication.

- **Vous avez une formation BAC + 4 avec spécialisation en information et communication,**
- **Vous rédigez vite et bien,**
- **Vous aimez le travail en équipe et avez le sens du contact,**
- **Vous avez 25/30 ans et quelques années d'expérience,**
- **Vous êtes dynamique, motivé, mais vous voulez aussi avoir un cadre de vie agréable dans le Val-de-Loire.**

Vous êtes celui ou celle que nous recherchons.
Merci d'envoyer votre candidature avec lettre manuscrite, CV et photo à :
Andrée COUEFFE : Mail Pierre-Charlot
BP 149 - 41005 BLOIS Cedex

ORC

CHARGE DE COMMUNICATION HF

Filiale Française d'un puissant Groupe Américain, nous sommes le premier fabricant mondial de pompes doseuses et de systèmes de mélange au service des industries de process (traitement des eaux, chimie, agro alimentaire, pétrole, papeterie, nucléaire, etc...). Notre fort développement nous amène à rechercher aujourd'hui notre **Chargé de Communication**

25/30 ans, de formation supérieure ESC ou équivalent, vous êtes débutant ou possédez une première expérience.

Votre autonomie et votre sens relationnel vous permettront de développer l'image de l'entreprise, les relations auprès de la presse professionnelle et économique et d'animer un groupe de rédaction.

Afin d'accroître les contacts entre les unités Européennes et élaborer notre journal interne français-anglais une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable ainsi qu'un fort talent rédactionnel.

PAO souhaitable. La pratique d'une autre langue serait un plus. Poste basé en Normandie.

Merci d'adresser votre dossier complet à M. DEKEYSER
DOSAPRO MILTON ROY - B.P. 5
27360 PONT SAINT PIERRE

DOSAPRO MILTON ROY

ORC

Le Monde des Cadres

MARKETING BANCAIRE

MARCHÉ DES ENTREPRISES

Vous serez, sous l'autorité du Responsable de ce marché, chargé plus particulièrement des PME/PMI.
Vous participerez à l'élaboration des orientations de politique commerciale et à la mise en œuvre des actions retenues : analyse marketing, adaptation de l'offre, actions commerciales.
Vous travaillerez en coordination étroite avec les personnes responsables de ces clientèles dans nos banques régionales.
De formation supérieure, vous avez une solide expérience bancaire, de bonnes capacités de synthèse et de rédaction et des qualités relationnelles certaines. Réf. : 202/RH.

MARCHÉ DES PARTICULIERS - ÉPARGNE

Vous serez, sous l'autorité du Responsable de ce secteur d'activité, chargé de proposer et mettre en œuvre les lignes de produits et services adaptés aux stratégies clientèles. Vous aurez donc à analyser l'environnement, la concurrence, les données marketing et à coopérer étroitement avec les responsables de nos groupes régionaux.
De formation supérieure, vous avez une bonne expérience bancaire, le goût de l'approche marketing orientée vers l'action commerciale, des qualités de rigueur, mais aussi d'imagination. Réf. : 203/RH.

RESPONSABLE DES ÉTUDES MARKETING

Au sein de la Direction du Développement, vous serez chargé des analyses marketing nécessaires à la conception et à la mise en œuvre des stratégies clientèles et à l'optimisation de la distribution des produits et services.
Vous travaillerez en liaison étroite avec les responsables Marchés de la Direction et de nos groupes régionaux.
De formation supérieure, vous avez une bonne connaissance et expérience des techniques de marketing, de bonnes capacités de synthèse et de rédaction et des qualités relationnelles certaines. Réf. : 204/RH.

Le Crédit Mutuel, c'est à travers 21 Fédérations régionales, 4 500 points de vente, 21 000 collaborateurs, 40 000 administrateurs et 7 millions de clients, la plus forte croissance bancaire de ces 10 dernières années, la puissance du 5e groupe bancaire.
La Confédération Nationale du Crédit Mutuel est l'organisme national chargé du contrôle et du bon fonctionnement du Crédit Mutuel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à la Direction des Ressources Humaines, C.N.C.M., 88-90, rue Cardinet 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

Importante société de la Transformation des Matières Plastiques, à dimension internationale, recherche pour son principal site de production

Directeur industriel

Il sera responsable:
- de la production,
- des méthodes,
- des approvisionnements,
- de la programmation et de la gestion de production,
- du service qualité.

Ce poste convient à un bon généraliste, qui a le sens de l'organisation et de l'animation des hommes; Ingénieur diplômé d'une Ecole de Généralistes ou de Mécaniciens, possédant une expérience de production dans une entreprise utilisant des moyens de production lourds.

Ce poste est à pourvoir en région Rhône-Alpes.

Merci d'adresser vos candidatures, sous réf. 144 à Média-System, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

DU COTE DE CHEZ SWITCH...

... Clients, Missions, Projets, Nouvelles idées...
... Et pour accompagner cette croissance, nous recherchons :

CONSULTANT EN RECRUTEMENT SENIOR HF

De formation supérieure, vous avez la trentaine et 5 ans d'expérience en Cabinet ou DRH ?
Alors venez découvrir le recrutement du côté de chez SWITCH.

Vous intégrerez une équipe de consultants de haut niveau qui développent des méthodes de travail originales, innovatrices et bien sûr... performantes !

Vos qualités de vivacité intellectuelle, chaleur humaine, forte implication, conscience professionnelle, humour, vous permettront de progresser au sein de notre équipe.

Vous y mènerez à bien vos missions de recrutement, depuis la définition du poste avec le client jusqu'à l'intégration du candidat sélectionné.

Merci d'adresser votre dossier complet (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. LM-SWD à Danielle MERKEL SWITCH - 40, rue Amelot 75011 PARIS - qui vous assure réponse rapide et confidentialité.

Partenaire de vos ambitions



Département Recrutement

Alexandre TIC, Président, Directeur général,
les 35 consultants et les 16 chargées de recherche de

ALEXANDRE TIC S.A.

Conseil en recherche de dirigeants et de cadres

sont heureux de vous annoncer
qu'ils étendent leur implantation

dans le grand sud-ouest

Toulouse, ouvert en octobre 1987
compte aujourd'hui 3 consultants
M.J. POMES, B. LEGOUEIX, S. HEMON
sous l'autorité de J. PICARD, Directeur

Bordeaux ouvert le 1er mars 1990
est animé par J. PICARD et M. GALLIERE

97, RUE RIQUET
31000 TOULOUSE
61 63 47 58



7, RUE FENELON
33000 BORDEAUX
56 52 32 46

PARIS - LYON - NANTES - STRASBOURG - TOULOUSE - BORDEAUX - GRENOBLE - LILLE - BRUXELLES - BARCELONE - MADRID

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES ET DIRIGEANTS

Consultant junior

A 25-30 ans environ, de formation supérieure (Ecole de Gestion, d'ingénieurs ou de Sciences Humaines), vous avez découvert le recrutement de Cadres en Entreprise ou en Cabinet.
Nous vous proposons, au sein d'une équipe polyvalente, de prendre la responsabilité de missions très variées, en liaison avec nos Consultants seniors.
Vous aurez la possibilité, après formation, de développer votre propre clientèle et d'évoluer vers de nouvelles responsabilités.
Notre Cabinet se développe (30% depuis 5 ans), notre équipe est professionnelle, nos moyens, modernes et informatisés, s'adaptent en permanence aux préoccupations des entreprises.
Venez nous exposer vos objectifs, nous vous parlerons de nos résultats et de nos projets.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. M.1M à :
ARCO - 18, Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Confidentialité assurée.

PARIS / RHONE-ALPES ARCO

CONTESSE

IV VOIRON
Transports & Logistique

PARIS - LYON - BORDEAUX - JARNAC

Notre Groupe emploie aujourd'hui plus de 200 personnes. Pour animer et gérer auprès de notre Directeur Général, nous vous proposons de devenir notre

FUTUR DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Prendre en charge la gestion administrative et financière de notre activité (trésorerie, budgets, études de rentabilité...) sera votre mission première pour évoluer ensuite vers le Contrôle Général et le Management.

Vous êtes titulaire d'un diplôme supérieur en Gestion ou Finances, complété si possible par une formation Juridique.

Anglais impératif.

Vous pouvez justifier d'une expérience de 5 ans minimum dans un service Administratif et Comptable avec une responsabilité d'encadrement.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. **02.004 à Sylvie LE MERCIER.** Discrétion assurée.



B.P 354
79003 NIORT CEDEX

NIORT - MONTAUBAN - BLOIS

Le département d'Eure-et-Loir

recrute

UN CHARGÉ DE MISSION
pour la Cellule R.M.I.

Cette personne, placée auprès du Directeur de la Prévention et de l'Action Sociales, devra assurer la coordination des actions d'insertion menées dans le département.

Le candidat, de niveau BAC + 3, devra être doté d'une bonne connaissance du secteur social et de qualités d'organisation, de conception et de communication.

La rémunération de l'intéressé sera fixée dans les limites de l'échelle des traitements des fonctionnaires des Collectivités Territoriales de Catégorie A, selon l'ancienneté et l'expérience du candidat.

Candidatures à adresser avant le 15 avril 1990, sur papier libre, avec un Curriculum Vitae très détaillé, une photo d'identité à :

Monsieur le Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir
Service du Personnel - 31, rue Sainte-Même
28026 CHARTRES CEDEX

Société de traitement de déchets leader national
cherche

RESPONSABLE DE SON BUREAU D'ETUDES ET D'INGÉNIERIE

Ses missions :
- Vente de prestations spécialisées auprès des exploitants de centres de traitement de déchets,
- Management d'une équipe de 10 collaborateurs.

Sa formation :
- Ingénieur,
- Expérience de 5 à 10 ans, de préférence dans le traitement des déchets ou de toutes activités liées à l'environnement.
- Anglais courant.

Envoyer avant le 20 mars 1990 lettre manuscrite + C.V. + photo sous nº 8825 - Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

La Qualité totale du MANAGEMENT

fonde notre démarche, reconnue et appréciée pour son exigence et son professionnalisme.
L'intégration de cette dimension introduit, dans la stratégie des entreprises, une cohérence entre la technique, les méthodes et les ressources humaines.

Consultant Formateur

vous serez l'interface entre le projet d'entreprise de nos clients et l'accompagnement en profondeur auprès de leurs collaborateurs.
Intégré à notre équipe, vous conduirez des audits et vous aurez la charge de l'animation de formations actions sur la productivité et ses prolongements vers la qualité - les méthodes.
Votre expérience - acquise en milieu industriel ou de service - vous permettra d'ouvrir votre formation supérieure et vos compétences vers les responsabilités offertes par notre cabinet et ses filiales.
L'aspect relationnel de votre personnalité vous fera participer à la croissance de notre activité.

Pour ce poste basé à Rouen, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV et prétentions) à A. Hébert
17, rue Angélique Vérien 92200 NEUILLY



hébert conseil
Ressources humaines
membre de syntec — OPQCM

Société de Services Paris (8e)

recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

De 25/30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur et possédant une première expérience professionnelle.

Au sein d'une équipe motivée et dynamique, il sera l'interlocuteur de la Direction Générale pour des missions de secrétariat administratif et des missions opérationnelles.

En fonction de son expérience et de ses capacités, il pourra, en outre, se voir confier à terme la gestion du personnel.

Bon rédacteur, il devra avoir un excellent niveau de culture générale et d'aisance sociale.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photos, salaire actuel et prétentions) à : M. CHARLES
B.P. 437 - 75366 PARIS CEDEX 08

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES
recherche

Pour le développement de son activité en Région parisienne

JEUNES INGÉNIEURS (H/F)

Poste à pourvoir : responsable assurant la coordination d'études tous corps d'état pour des interventions de maîtrise d'œuvre.

Ces postes conviendraient à de jeunes ingénieurs même débutants, intéressés par l'un des domaines suivants : bâtiment, immobilier d'entreprise, urbanisme, réhabilitation.

Adresser lettre + C.V. *sous le numéro 3632* à Agence centrale de publicité, BP 229
93523 SAINT-DENIS CEDEX



Avec 165 implantations en France et 12000 personnes, nous sommes une référence sur les marchés traditionnels de l'électricité et de ses secteurs de pointe.
Notre Direction Régionale Centre Bourgogne renforce ses équipes et recherche de jeunes

INGENIEURS D'AFFAIRES

Dans le secteur de l'électricité industrielle et tertiaire.
Vous souhaitez valorisez votre première expérience professionnelle dans une fonction développant vos qualités d'entrepreneur et de gestionnaire.
L'un des postes est basé à NEVERS (58), l'autre à DIJON (21).
Merci d'envoyer CV + lettre à D. Bruhat - SPIE TRINDEL BP 19 - FEYZIN.

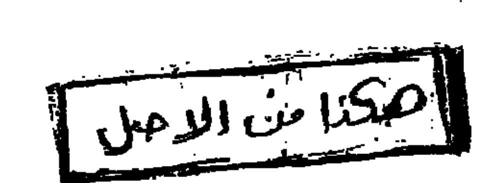
I J C RECRUTEMENT

Hervé LE GUERN

rejoint Patrice CAUMON chez L.G.P. Conseil
pour développer une nouvelle activité :
Le recrutement et la recherche de Cadres et Commerciaux par voie d'annonce.

IJC Recrutement
38, rue Marbeuf 75008 PARIS







Le Monde des Cadres

Passionné par le fond,
vous saurez mettre les formes.

Dièse, agence conseil en stratégie et communication, recherche Jeune Diplômé (Grande Ecole de Commerce, Sciences Po) pour prendre en charge un puis plusieurs projets chez nos clients.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite et photo à Laurent DEMENE, Dièse, 6-8 Rue St SABIN 75011 Paris.



Dans le cadre de son expansion
LA NOUVELLE SOCIÉTÉ SATEL
spécialisée en télécommunications
et conversion d'énergie
recherche

- **Responsable de l'activité tôlerie fine**
  pour candidat autonome à fort potentiel
- **Ingénieur qualité**
  (poste rapidement évolutif)
- **Responsable Labo. de Recherche et Ingénieurs**
  Conversion d'énergie
  Hautes et hyperfréquences
  Télédistribution

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous nº 8820 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

COMPUTER PERIPHERALS EUROPE

SOCIÉTÉ CALIFORNIENNE DE PERIPHERIQUES POUR PC ET IMPRIMANTE LASER
recherche

INGENIEURS

Pour coordonner nos nouveaux développements, définir et suivre nos futurs produits sur le marché Européen. Connaissance en micro informatique et (ou) en télécommunication appréciées.

Une expérience professionnelle dans ces domaines serait un atout supplémentaire.

Les candidats devront être jeunes, dynamiques, très bon niveau d'anglais, disponibles de suite. Poste basé à Paris.

Envoyer CV, photo et prétentions à **COMPUTER PERIPHERALS EUROPE** à l'attention de Patrick DANCIU - 75, avenue Parmentier - 75011 PARIS

PUBLIPANEL

Société de Négoce International de matières premières Paris 8e
recherche

ECONOMISTE/STATISTICIEN H/F - EXPÉRIMENTÉ(E)

De préférence :
- familier des marchés des matières premières agricoles,
- connaissant le fonctionnement des marchés à terme.

ANGLAIS COURANT EXIGÉ

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo sous nº 8824 - Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy - 75007 PARIS

Gestion globale de patrimoine

Etablissement financier, nous complétons nos structures au plan national avec l'ouverture de 2 nouvelles Agences à :

RENNES - STRASBOURG
et recherchons, pour chacune d'elles :

LE DIRECTEUR RÉGIONAL

De formation supérieure, vous avez acquis une expérience financière significative dans le conseil et la commercialisation de produits répondant au souci de gestion d'un patrimoine.

Votre aptitude à la formation et à l'animation d'une équipe vous permettra de mettre en place les moyens de développement de votre secteur.

La rémunération (fixe × 13 + intéressement) sera fonction de l'expérience + véhicule de fonction.

**Envoyez lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, en précisant la région à : M. J. MATYSEN
Union Notariale Financière
11 bis, rue Jean-Goujon - 75008 PARIS**

**Régie de communication
recherche son**

DIRECTEUR (H/F) DE LA COMMUNICATION ET DE LA PUBLICITÉ

Expérience 3 à 5 ans dans régie publicitaire ou agence de publicité. Dynamique et autonome, vous avez le sens de l'organisation, de l'animation et des contacts.
Nous offrons de réelles responsabilités opérationnelles et une rémunération motivante au sein de notre équipe.

Envoyer lettre, CV et prétentions au journal sous le nº 8805 Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Société implantée dans le Sud-Ouest
filiale du groupe Elf Aquitaine
recherche

Son chef du service administratif

Formation juridique (DESS - DEA droit) avec une expérience d'au moins 5 années dans un poste similaire.
Adresser votre candidature sous nº 8796
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Le Monde de la Fonction Commerciale

TAMROCK

Si vous êtes attiré par :
- la vente de solutions techniques
- un contexte international
- une structure légère
- un groupe puissant

rejoignez nous en tant que

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Avec 4500 personnes et un CA de 4 milliards de F, notre groupe finlandais est le Nº 1 mondial du matériel de fonction en génie civil, mines et carrières.

Après une formation d'ingénieur Mines, TP ou équivalent, vous avez acquis une première expérience professionnelle dans la vente ou le support technique de biens d'équipements industriels. Votre anglais est courant.

Après une formation en France et en Finlande sur un certain nombre de projets, vous prendrez en charge le développement des ventes d'une ligne de produits de haute technologie, votre fonction pouvant évoluer vers la responsabilité globale d'un territoire.

Nous offrons un salaire fixe, plus voiture et avantages. Le poste est situé dans notre filiale française (Paris).

Adressez CV, prétentions sous réf. 51.3455 LM, (portée sur la lettre et l'enveloppe) à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru - 75008 PARIS. Vous recevrez en retour un dépliant d'information sur notre société.

Mercuri Urval



Nous sommes une société leader dans les bases de données et la modélisation Boursières. La plupart des grands établissements financiers de la place sont nos clients. Nous prévoyons de doubler notre taille fin 90. Nous recherchons

Des Ingénieurs Commerciaux

débutants ou première expérience

• minimum Bac + 3 (commerce, économie, finance ...), • en vue d'assurer le conseil et la vente d'outils d'aide à la décision • contacts élevés, • formation assurée au sein d'une petite équipe de haut niveau technologique.
Envoyer CV + photo, sous référence 9954, à
PUBLIPANEL
145 Rue de Vaugirard - 75015 PARIS - Discrétion absolue.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Directeur Commercial France et Export

PCM POMPES

PME MECANIQUE EN FORT DEVELOPPEMENT - Filiale d'un groupe industriel français, notre société fabrique **des pompes volumétriques** et les commercialise auprès des entreprises des secteurs chimie, alimentaire, papetier, pétrolier, etc... Nous réalisons un CA de 170 MF. Leader du marché en France et dans un contexte de forte croissance à *l'exportation, nous recherchons notre Directeur Commercial. Membre du comité de direction*, il définit, met en place et contrôle la stratégie commerciale de l'entreprise. En France, il s'appuie sur un responsable des ventes et 15 vendeurs. A l'export, il adapte et complète le réseau de distribution existant (agents, filiales, formules d'alliance...). Ce poste, basé à **Paris**, s'adresse à une personne de formation supérieure, ayant une expérience de la vente de biens d'équipements pour l'industrie. La pratique de l'anglais est indispensable.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 1118.90 M, à notre conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 Paris.

CB Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

Câbleries de Lens

recherchent

AGENTS COMMERCIAUX RÉGION PARISIENNE

Nous sommes filiale du leader mondial dans notre domaine d'activité et nous voulons étoffer notre équipe commerciale en région parisienne afin de poursuivre notre développement.

Les candidats seront titulaires d'un BTS ou d'un DUT technique de commercialisation et *devront se familiariser et maîtriser la dimension technique de nos produits.*

Dans le cadre de la politique commerciale Société et sous l'autorité du Directeur Régional, ils bénéficieront d'autonomie et d'une responsabilité globale dans l'approche et le suivi d'une clientèle diversifiée.

**Adressez lettre manuscrite, C.V. et photo à :
CABLERIES DE LENS - Monsieur GERMAIN
65, rue Jean-Jaurès - 95871 BEZONS**

Le Monde de la Fonction Commerciale

VENDREDI
FRIDAY
FREITAG
23
MARS

Important
Paris - Marseille - Bordeaux





GENERALI
Compagnie d'Assurances
LEADER EUROPEEN DES ASSURANCES DE PERSONNES

JEUNES DIPLOMES
Gestion, Sciences Eco, Ecoles de Commerce

Devenez

ANIMATEURS COMMERCIAUX

Secteurs à pourvoir :
Le Mans-Chartres (réf. LMC), Beauvais-Amiens (réf. BA), Angoulême-Limoges (réf. AL), Clermont-Roanne (réf. CR), Marseille (réf. MA).

Une formation rémunérée, étalée sur un an (débutant en Septembre 90) et modulée en fonction de l'expérience acquise se déroulera à Paris au siège, en agence et en région. Nous vous confierons ensuite le poste d'INSPECTEUR (position cadre), sur le secteur choisi.

Votre mission : soutenir l'activité de nos Agents et Courtiers par une assistance sur le terrain, leur apporter la formation et l'animation nécessaires au développement de nos produits auprès de leur clientèle.

Votre détermination, votre sens de l'écoute et du relationnel, votre goût des responsabilités, votre esprit commercial vous permettront d'évoluer au sein de GENERALI.

Après préselection, nous vous inviterons à "Petit Déjeuner" avec les dirigeants de GENERALI France qui vous présenteront l'Entreprise et les postes à pourvoir.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., lettre manuscrite, photo sous référence et lieu de rendez-vous choisis à :
Bruno TUMA - SECOR
113, avenue Victor Hugo - BP 79
92503 RUEIL MALMAISON Cedex

SECOR
RESSOURCES HUMAINES

OLC



affilié CBI Rouen

Ecole de management et [illegible] technologies nouvelles en plein développement (actuellement plus de 1000 élèves répartis dans nos 2 centres) nous formons [illegible] BAC + 2 et BAC + 4 les futurs professionnels de la gestion, du commerce et du marketing.
Nous recherchons pour [illegible] centre de Rouen notre

Directeur d'Etablissement

Au départ en collaboration avec le Directeur Général, puis de manière autonome : • Vous [illegible] objectif la mise en place des formations BTS puis BAC + 4. • Vous organiserez et gèrerez budget et structure. • Vous animerez l'équipe pédagogique et l'équipe administrative (environ [illegible] personnes). • Vous positionnerez CBI Rouen de manière [illegible] par ses résultats, son sens du développement et les liens [illegible] avec les Entreprises.
De formation supérieure, avec au moins 5 ans de pratique d'enseignement, la connaissance des programmes d'études notamment en BTS tertiaire, vous avez de [illegible] qualités relationnelles, l'esprit d'entreprise et le sens du [illegible].
Envoyer candidature : CV + [illegible] + photo s/réf. 9021/OG à

BESANCON
PARIS
LYON

CERH
Chantal GUY
25 Av. de Montrapon
25000 BESANCON

DESSEIN



MARKETING ET PREVISION

Filiale de **CADBURY SCHWEPPES**, 3ème chocolatier mondial, nous recherchons, pour notre structure **MARKETING** à notre siège à **BLOIS**, un jeune diplômé de l'enseignement supérieur de formation :

ENSAE, MASS, ISUP, ECONOMETRIE, DESS STAT...

Rattaché au **DIRECTEUR MARKETING**, vous centralisez, analysez et exploitez toutes les données chiffrées internes et externes (panels, statistiques,...) recouvrant les éléments du mix, pour une meilleure information en matière de **PREVISION** et de **PRISE DE DECISION** en Marketing et Commercial.

Vous avez **environ 3 ans d'expérience** en études, de préférence sur des PGC, acquise en entreprise ou conseil.

Aptitude à mener des approches théoriques débouchant sur le concret, capacité de "faire parler" les chiffres, goût de la communication, seront vos atouts dans cette fonction-clé, au sein d'une équipe très ouverte.

Pour un premier contact, merci d'écrire avec CV, photo et salaire actuel sous référence 9111 à

Gallos & Associés
116, Champ Elysées
75008 Paris

quand votre talent commercial s'allie à notre savoir-faire immobilier

Nous gérons le patrimoine immobilier de notre prestigieuse maison-mère, la CAISSE des DEPOTS, et notre savoir-faire est réputé. Aujourd'hui, nous le commercialisons auprès d'autres propriétaires de parcs immobiliers ; venez relever ce nouveau défi et devenez l'un de nos

chargés d'affaires

Vous prospectez les grands propriétaires immobiliers : investisseurs institutionnels (banques, assurances), collectivités locales, entreprises, rencontrez des interlocuteurs de haut niveau, préparez les propositions d'intervention et négociez les contrats. Vous bénéficiez d'actions publi-promotionnelles soutenues.

A 25-35 ans, de formation supérieure (ESCAE..., à orientation financière) vous avez acquis en 3 ans minimum une expérience commerciale, de préférence dans l'immobilier, la banque ou les collectivités locales.

Si vous avez un tempérament de défricheur, le sens de la négociation à haut niveau, venez grandir avec nous. Votre salaire est très motivant (fixe + variable).
Les postes sont à pourvoir rapidement en région parisienne.

Notre consultante, Mme E. de VISME, vous remercie de lui écrire (réf. 5560 LM) « Carrières Marketing-Ventes »

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
BORDEAUX - LYON - GRENOBLE - NANTES
LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

CADRES COMMERCIAUX

FIXE 150.000 F OU PLUS SELON EXPERIENCE

Bien implantés en France, nous sommes l'un des tout premiers intervenants sur le marché des prêts immobiliers et du financement des Collectivités locales. Notre stratégie innovatrice, orientée vers le redéploiement et la diversification de nos activités, nous conduit à créer et développer de nouveaux produits.
Ces produits nouveaux, nous vous proposons de les promouvoir et de les placer auprès d'une clientèle de particuliers et de professionnels : Notaires, Promoteurs, Collectivités locales...
Une formation particulièrement adaptée vous permettra de donner toute votre mesure dans le montage d'**opérations sophistiquées** et d'envergure.
Décidé(e) à conquérir de nouveaux marchés, vous avez le goût de la négociation et de la vente, vous êtes mobile et disponible. Une première expérience de la vente dans les secteurs immobilier ou financier serait un atout supplémentaire.
Vous exercerez vos fonctions dans les principales métropoles du territoire.

Prenez contact avec nous en adressant votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo, en précisant les régions souhaitées) au CREDIT FONCIER DE FRANCE - Direction du Personnel - 19, rue des Capucines, BP 65 - 75050 PARIS Cedex 01 - Tél. 42 44 80 66 ou 80 67.



LE BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES

Des Sciences de la terre au Commercial !

Le BRGM, établissement spécialisé dans les sciences de la terre, a développé un progiciel destiné aux sociétés minières, cimentières et pétrolières.
Face à un marché mondial en forte croissance, et pour accroître notre part de marché, nous recherchons un :

INGENIEUR COMMERCIAL

En relation avec le responsable produit, vous participerez à l'élaboration de la stratégie commerciale, vous assurerez les actions de prospection, de ventes et de suivi-clients, en France et à l'Etranger.

Votre formation (Bac + 4 à + 5) vous a orienté vers les domaines d'applications des sciences de la terre. Vous êtes convaincu de l'intérêt de l'utilisation de l'informatique dans ces domaines et vous souhaitez participer activement à sa diffusion.

Si votre formation aux techniques de ventes n'est pas acquise, celle-ci pourra être assurée aux candidats démontrant une aptitude à la vente.
La connaissance de l'Anglais est indispensable, celle de l'Espagnol serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions sous réf. 90/69 à BRGM, DPEL, Service Emploi-Mobilité, Boîte Postale 6009, 45060 ORLEANS CEDEX 02.



AXIAL

Un organisme collecteur du 1 % logement situé à Paris, recherche son :

RESPONSABLE COMMERCIAL

Il sera chargé, dans le respect de règles déontologiques fortes :
- de développer l'impact commercial du CIL auprès des entreprises,
- de piloter une équipe de 5 professionnels.

Une rémunération motivante permettra au candidat de se consacrer pleinement à la réussite du développement attendu.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à notre Conseil : Développement et Management des Hommes et des Entreprises.

MHE 8, RUE CHAUVEAU-LAGARDE - 75008 PARIS

LE JOINT FRANCAIS

Département **joints toriques**

MARCHE EUROPEEN

Jeune ingénieur commercial

Pour l'un de nos départements, spécialiste de l'étanchéité et leader européen sur son produit, nous recherchons un JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL.
Nous lui confierons la responsabilité des ventes et du développement d'une clientèle d'équipementiers automobile européens. Il s'appuiera dans certains pays sur le réseau existant de filiales et d'agents.

Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant si possible une 1ère expérience de vente de produits industriels et maîtrisant parfaitement l'anglais. La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Si vous êtes intéressé par une carrière dans un groupe en forte expansion, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. M161 - au JOINT FRANÇAIS - Département Recrutement - 2, rue Balzac - 75008 Paris.

Renseignements complémentaires sur le Groupe Hutchinson - minitel 36.16 code RSCG Carrières.

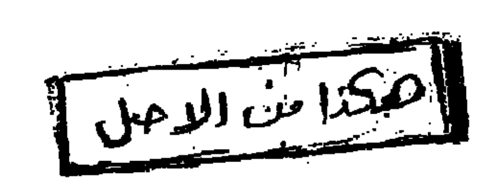
Société spécialisée dans le conseil
et la vente de solutions PAO
(secteurs presse et publicité)
revendeur agréé APPLE, TANDON, EPSON
recherche
pour faire face à sa croissance

INGÉNIEUR COMMERCIAL
expérience vente micro

Pour son studio de création et d'exécution

COMMERCIAL
édition publicitaire

Rémunération motivante
Envoyer lettre, CV, photo à : EASYDOC
Sylvie Basille. Espace technologique de St-Aubin
Immeuble Le Colombia, 91195 Gif-sur-Yvette Cedex.



Le Monde des Cadres

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES MÉDIA
recherche son

Directeur

Votre formation supérieure et votre expérience dans les études média vous permettront de :
- *gérer la production,*
- *animer l'équipe,*
- *développer ses activités basées sur des technologies avancées.*

Vous êtes bien familiarisé avec l'informatique ; vos connaissances de l'anglais seront appréciées.

Merci d'adresser CV, prétentions et lettre de candidature, sous référence 5605, à Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris.

Carré Turenne

Nous sommes une société d'aménagement du Val de Marne (94).
L'ensemble de nos activités dans le secteur de l'aménagement et de la construction nous amènent à rechercher aujourd'hui



chargé de mettre en place les procédures d'acquisitions de terrains, d'assurer l'interface avec les parties prenantes (géomètres, cadastre, notaires ..), d'être l'interlocuteur de la société sur l'ensemble des affaires contentieuses.

Pour ce poste, nous recherchons un juriste expérimenté, de formation maîtrise de droit minimum ayant une bonne connaissance du secteur immobilier/construction.

LIGHT

Nous vous remerçions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et pretentions sous référence 1519 à notre conseil LIGHT Emmanuel DEJEAN 17-19 rue Jeanne Braconnier 92366 MEUDON la Forêt cédex

UM-JOURNAY/ABSCOM

OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES FRUITS, DES LÉGUMES ET DE L'HORTICULTURE

Etablissement public, recrute :

UN ASSISTANT

Chargé de la communication interne et externe de l'établissement.

Les candidats doivent être :
— de nationalité française
— âgés de 35 ans au plus au 1er janvier 1990
— titulaires d'un diplôme de niveau bac + 4.

POSTE A PARIS

Merci de nous adresser au plus tard le 15 mars 1990 un dossier de candidature très complet avec CV détaillé, travaux, mémoires ou autres documents réalisés dans votre cadre universitaire ou professionnel. Vous serez ensuite sélectionné en fonction de ce dossier et d'un entretien.

Dossier à transmettre à l'Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole, 2, rue Saint-Charles, 75740 PARIS CEDEX 15. TÉL : 40-58-70-92/40-58-70-00.

Sté de crédit cherche

CORRESPONDANTS(ES)

pour Paris, banlieue et province. Conviendrait à retraités de banque ou assurance. Ecr. avec C.V. à : S.M.O., 219, rue St-Honoré, Paris-1er.

Importante association *nationale* recrute

SON RESPONSABLE DES SERVICES DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION

Profil exigé :
adhésion au secteur associatif,
connaissances du milieu rural, de l'aide à domicile (action sociale et sanitaire).
Compétences en gestion et relations publiques.
Expérimenté en animation d'équipes,
sens de la négociation.
Formation bac + 5, écoles de gestion, IEP Paris ou médecin de santé publique ayant expérience similaire.

Poste à pourvoir immédiatement.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prêts au directeur général, UNAADMR, 184 A, rue du Fbg-St-Denis, 75010 PARIS.

LE THÉATRE DE SARTROUVILLE
RECHERCHE SON

ADMINISTRATEUR

Envoyer lettre de candidature et CV à :
Claude SEVENIER
Théâtre de Sartrouville
BP 93
78505 Sartrouville Cedex.

VILLE DE LONS-LE-SAUNIER
Chef-lieu du dép. du Jura
Station thermale

recrute d'urgence

CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION

pour mise en place d'un plan de communication et promotion des équipements

Candidatures et C.V. à *adresser à : M. le maire* B.P. 340 39015 Lons-le-Saunier

---

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DE MARCHÉ
recherche

CHARGÉ(E) D'ÉTUDE

QUALI
confirmé(e) en animation de groupe.
Réf. M1

CHARGÉ(E) D'ÉTUDE

QUALI/QUANTI
Junior 2 ans d'expér.
Réf. M2

FREE-LANCE

QUALI. Réf. M3

Env. CV, photo et prétentions :
RSCG CARRIERS, en précisant la réf. choisie.
48, r. St-Ferdinand,
75848 PARIS Cedex 17
qui transmettra.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LEADER recherche pour PARIS, RÉGION PARISIENNE, directeur d'agence, h. f., qualité de commercial et d'animateur, stage formation assuré, rémunération de haut niveau, évolution de carrière possible. Tél. ou se prés. avec CV, photo, Alain HERZHAFT AVIS, 68, bd Sébastopol, 75003 PARIS. 42-74-24-45.

SERVICE DE DOCUMENTATION
recherche

DOCUMENTALISTE DIPLOMÉE

POUR CDD DE 7 MOIS

Lisant couramment l'anglais et possédant une connaissance des domaines économique, bancaire et monétaire.

Envoyez votre CV + prétentions à Mlle GUIBERT, CIEC, Compagnie bancaire, 5, av. Kleber, 75116 Paris.

Ville de BONNEUIL S/MARNE
recrute
1 CADRE A
Chargé de la diffusion culturelle
Adresser candidature, C.V. et photocopie des diplômes à : Monsieur le Maire de Bonneuil, 94380

SUITE A CRÉATION CLASSES
ETS ENSEIGNT CATHOLIQUE
CONTRAT D'ASSOCIATION
30 mn Paris-Est,
1 800 élèves

cherche

pour rentrée sept. 1990 en lycée :

PROFESSEURS

A TEMPS COMPLET
2 DE MATHS
1 DE PHYSIQUE
1 DE SCIENCES NAT.
1 D'ESPAGNOL
1 D'EPS

PROFESSEURS

A TEMPS PARTIEL
1 D'ÉCONOMIE
1 D'HISTOIRE

Poser candidature en adressant lettre manuscrite + C.V. détaillé.
Ecrire sous no 8806
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

E.T.T. recherche pour société d'ingénierie

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

« Construction supervisor »

— Electricité
— Instrumentation
— Coordination de chantier
— Supervision de travaux.

Pour PARIS ET SUD de la France.
Mission de 9 mois.
Tél. : 46-02-76-05.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE CONSEIL

recherche

CHARGÉ D'ÉTUDE CONFIRMÉ

Formation ARCHITECTE-URBANISME

pour intervenir sur réhabilitation habitat social, développement de quartier, patrimoine, organismes.

Adresser CV à :
CREPA HABITAT,
Centre-Est,
50, cours de la République,
69100 Villeurbanne.

INTERIM-NATION

STABILISATION POSSIBLE

SECRÉTAIRES BILINGUES TTX

75, BD DE PICPUS - RER NATION
TÉL. : 43-45-60-00.

ENTREPRISE DE PRESSE
Centre de Paris

recrute

JOURNALISTE

Ayant solide formation en sciences politiques. Connaissance de la vie politique, des structures et du fonctionnement de la hte administration en France.

Adresser C.V. + photo sous no 8822
Le Monde publicité
5, rue Monttessuy
75007 PARIS

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL
à vocation multiple du Beaufortain
recrute

UN CHARGÉ DE MISSION

Contrat de 3 ans renouvelable éventuellement. Prise de fonctions envisagée à partir du 1er avril 1990.

Renseignements et profil du poste au 79-38-33-15. Candidat. avant le 23-03-90 auprès du président du SIVOM du Beaufortain *73270 Beaufort-sur-Doron*

Ville de banlieue Sud (94) 5 km de Paris
recrute

1 ATTACHÉ

pour la direction du CCAS (expérience souhaitée).

Envoyer candidature et C.V. sous no 8823
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

IMPORTANTE FONDATION CATHOLIQUE PARIS-16e
RECHERCHE
RÉDACTEUR JOURNALISTE

STAGIAIRE 25/30 ANS
Pour revue d'adolescents ayant quelques expériences professionnelles. Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions à : cabinet THIELLAND, 23, quai A. Le Gallo, 92100 BOULOGNE.

URGENT
recherche

ANIMATEUR

polyvalent du 1er avril au 30 octobre 1990.
Poss. de reconduction, niveau DUT ou DEFA.
Exp. souhaitée.
Env. C.V.
S.I. B.P. 28
73572 BRIDES-LES-BAINS Cedex

LISCOM
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
IBM 36/38 AS 400
JEUNE 22/24 ANS ENV.
pour act. micro informat.
Formation rémunérée,
niveau Bac+2.
Ecrire : LISCOM - 5, allée des Lièvres 95880 Enghien

HARMONIA MUNDI
Société éditions de disques
recherche

CONTROLEUR INTERNATIONAL DE GESTION

Expérience comptabilité et gestion confirmée. Anglais excellent. Poste avec déplacements.

Env. C.V. à l'adresse indiquée ou prendre contact par tél. Sté HARMONIA MUNDI Mas de Vert. 13200 ARLES. Tél. : 90-49-90-49

L'AGENDA

Artisans

Etude de réalisation de travaux, peinture, décoration, haut de gamme.
Travaux hypersoignés
Tél. : 42-00-52-10

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES

se choisissent chez Gillet
ACHAT OR
actuellement 20 % de réduction
Gillet 19, rue d'Arcole
75004 PARIS
Tél. : 43-54-00-83

Formations

Organisme formation ch. professeurs anglais, informatique, gestion, français, dactylo. C.V. + photo à CER Formation, 153, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Vacances

SKI CLUB LES OURSINS

Séjour ski-bridge dans le Val d'Aoste (Italie)
Du 18 mars au 25 mars
Tél. : (16-1) 60-96-71-65

DEMANDES D'EMPLOIS

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE MENSUEL GRAND PUBLIC A CENTRE D'INTÉRÊT

10 ans de journalisme professionnel
(hebdo, mensuel grand public)
met en discussion sur le marché de la presse
son expérience, sa plume,
ses compétences en matière de communication
et ses qualités de direction.
Tél. : dom. 45-39-04-28 ; bureau 47-00-70-33.

DIRECTEUR INFORMATIQUE
DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Parce que : la performance de votre entreprise dépend directement de la qualité de son système d'information.
Parce que : la gestion de votre entreprise doit être appuyée sur une architecture informatique aux standards du futur.
Parce que : la maîtrise d'un tel système d'information demande des compétences techniques, marketing, gestion et commerciales.

INGÉNIEUR ESE, MBA INSEAD, 43 ans.
Etudie toutes opportunités en RP.
Ecrire sous no 8814 Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

L'INFORMATION, UN OUTIL STRATÉGIQUE :

H. bonne connais. exp. entrep. indust. et services sachant trouver vraies sources infos, grande finesse analyse + *synthèse, mémoire organisée, vision prospective,* créativité innovante, fibre stratégique, propose collaboration domaine Business Intelligence (Veille Technologique + Renseignement Concurrentiel + Environnement Economique), création nouveaux produits. Expérience de la fonction.

Ecrire, s/no 8809 à Le Monde Publicité,
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris, qui transmettra.

J.H. 23 ans, permis de conduire « Grande remise ». cherche place de chauffeur auprès de particuliers ou de sociétés.
Tél. : 43-76-33-74 ou 43-96-46-19

INGÉNIEUR RETRAITÉ
25 a. exp. export biens d'équipement et ensembles industriels, franc., all., angl., ital., rech. travaux d'études ou missions. Europe ou Amérique du Nord. Ecr. TRANSCOM - 24, bd de *l'Hôpital 75005 PARIS*

J.F. Fr. 25 ans, Bac + 5

DROIT INTERNATIONAL

Européen et Marché commun, anglais, espagnol courant.

CHERCHE EMPLOI

Tél. : 47-27-06-64

H. 38 a. PSYCHOTHÉRAPEUTE
BAC + 2 FORMT. ANALYSE transactionnelle Gestalt, thérapie, expérience dans différents secteurs de l'activité.
cherche
emploi dans le domaine des ressources humaines au sein d'une entreprise dynamique sur Paris.
Tél. : 43-96-94-17

PROFESSEUR D'ESPAGNOL
30 a. de langue matern.
Rech. poste Paris banl.
Ts niv. 42-65-32-93

Ingénieur formation, all. courant, bureautique VAX, souhaite poste responsable formation ou intervention free lance.
Ecrire sous no 8831
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

Exportation RFA/RDA et *pays de l'Est.* Directeur vte, nat. all. 20 ans, exp. et succès dans la vte de grds matériels, dont 13 ans dans une grde entreprise internat. en France, propose mener à bien la stratégie et les actions pour gagner sur les nouveaux marchés de l'Est.
Ecrire sous le no 8830
LE MONDE PUBLICITÉ
5, *rue de* Monttessuy
75007 Paris.

F. 31 a., pharmac. biologiste *ancien interne des hôp. de* Paris, 8 ans d'exp. en biologie appliquée en milieu hospit., rech. poste à resp. dans un groupe de biotechnologie.
Tél. : 69-49-94-92

---

30 a., journaliste er. poste. *Expérience communication écrite, orale, cherche poste évolutif.* Rédaction, reportage, enquête.
Tél. : 46-31-16-72

ASSISTANTE DIRECTION

55 ans, bonne présentation, ouverte aux relations commerciales
EXP. AGENCE RÉGIES
(publicité, achat espaces)
Secrétariat, notion compta
recherche
POSTE MOTIVANT
Accepterait remplacement
Jeanine DUBOL
117, rue Cardinet
75017 PARIS

J.F. 29 ans, DESS Droit Social, exp. 4 ans juriste et assistante de Direction, connais. animation télématique et PAO rech. poste à responsabilités et contacts sur Paris.
Tél. : 39-97-82-58

FORMATION PROFESSIONNELLE



ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE

Cours intensifs toute l'année
– *Anglais courant*
– *Anglais « vie des affaires »*

Cours particuliers toutes langues

Test gratuit.

1, rue de la Pépinière, 75008 Paris (face gare Saint-Lazare)
Tél. : 45-22-51-18

Jeunes diplômés (Bac + 4) de toute formation, Cadres, Ingénieurs, Demandeurs d'Emploi.

L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE
vous propose un stage rémunéré : 9 mois

MANAGEMENT ET QUALITE

Cette formation vous apportera :
- Un savoir faire en management de la qualité et dans la mise en place d'innovations technologiques et sociales.
- La capacité à gérer un projet : études de faisabilité, planification, réalisation contrôle.
- Une pratique du management des hommes.

Début du stage : le 9 avril 1990

Recrutement immédiat :
Téléphoner au 47.57.31.41
Postes 111, 145, 147,
pour informations complémentaires.



COMITE FORME フランス-日本工業技術協会
SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES

STAGES DE FORMATION AU JAPON :

Le COMITÉ FORME organise six stages d'une durée de 24 mois au Japon. Ces stages, qui comportent une période de 6 mois d'études intensives de japonais, 12 mois de recherches en Laboratoire d'Etat ou Universitaire et 6 mois dans l'Industrie, sont destinés à des ingénieurs salariés d'entreprises françaises.

PROFIL : Ingénieurs ou chercheurs salariés ayant une expérience industrielle.

DOMAINE : Sciences et techniques appliquées à l'industrie.

DÉPARTS : Automne 1990 - Printemps 1991.

Contacter : COMITÉ FORME
11, rue Hamelin, 75783 PARIS CEDEX 16
Tél. : 47-27-21-67

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

Port-Royal. Pierre de t. Sud, beau dble séj., cheminées + 1 chbre. Etat neuf. Charme. 1 630 000 F. 42-60-04-28.

QUARTIER LATIN
Plein soleil, vue imprenable. Bel appt d'angle, 4e étage, asc., gd séj., cheminée, 4 chbres, bains, dche, 2 wc, cuis. équip. Cave, chf ind. *150 m² env. Bon plan, px en* rapport.
SERGE KAYSER 43-29-60-60

7e arrdt

RUE COGNACQ-JAY

gd stand., 160 m², séj. dble, s. à manger, 2 chbres, 5e ét., p. d. t., service. 42-89-15-05.

8e arrdt

AV. FRIEDLAND

5 p. classique, 4e, asc., plein sud. 5 500 000. EXCLUSIVITÉ. E.R.G. 42-22-70-63.

9e arrdt

P. de taille, tt cft, rare ! Rue *de Bruxelles, 3 p., dégagée.* 1 275 000 F. 45-53-38-18.

77 Seine-et-Marne

TORCY (77). Au dernier étage d'un immeuble de 1987, F3 64 m² + balcon et loggia (12 m²), séjour 21 m², belle exposition, cuisine aménagée et box fermé. Proximité immédiate RER (200 m). Lycée, maternelle, *hypermarché. Frais de notaire* réduits à 3 %. Prix 590 000 F. Tél. bureau 60-17-16-78, après 19 h, 64-80-41-92.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-CHARCOT
Standing 5/7 p., service, 3 parkings, parfait état. 6 750 000 F. CML 43-66-25-10.

hôtels particuliers

HOTEL PARTICULIER
16e arrondissement.
700 m² divisibles.
40 millions.
Tél. : 30-82-01-26.

locations non meublées demandes

Paris

Sans commission NEUF, Résidence MANIN CHANTE-COQ, 133/139, rue MANIN, angle rue GOUBET.
Libre de suite
Stud. 33 m² + balc. 15 m² 3 796
2 pièces 50 m² 4 625
3 p. 68 m² + balc. 9 m² 5 948
Cave + charges comprises. Chauff. individuel électriq. Appartement témoin ouvert : lundi, mercredi, samedi de 10 à 12 et 14 à 17 h. Mo Pte-Pantin, Ourcq, Danube. Bus PC Pte-Chaumont. Rens. 45-65-37-02 h. bureau.

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES, GDS APPTS de standg 5, 6, 7 pces. Tél. : 42-80-20-42.

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS, recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST.
Tél. : (1) 45-62-78-99.

appartements achats

JEAN FEUILLADE
54, av. *Motte-Piquet* 15e
rech. pour bons clients
IMM. ET GDS APPTS
6e, 7e, 15e, 16e arrdts
Tél. : 45-66-00-75

Ch. urgt 4-5 pces, 100 à 120 m². Paris 9e, paiem compt chez notaire.
Tél. : 48-73-20-67

Recherche 2 à 4 pces. Paris. Préfère rive gauche avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire.
48-73-48-07 même le soir.

bureaux

Locations

GROUPE ASPAC

1er réseau national de centres d'affaires
Propose bureaux et salles de réunion équipés ttes durées + ts service: tél., télex, fax, secrét. ttx. sièges sociaux.
Boulogne : 46-20-22-25
Strasbourg : 88-75-78-78
Marseille : 91-72-45-00
Rouen : 35-71-80-80
Paris 8e, 9e, 15e : 42-93-50-54
+ de 20 centres en France.
Infos Minitel : 36 16 ASPAC

Location bur. équip. réunion. *Journée ou 1/2 journée.* Domiciliation sièges socx.
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
RÉDACTION TOUS ACTES

FIDASSIST

Paris 8e : 42-89-58-26
Dépt. 95 : 34-64-18-12

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de sociétés, démarches et tous services, permanences téléphoniques.

43-55-17-50

A PARTIR DE 50 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE, Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e.
LOCATION DE BUREAUX
CREADOM : 42-67-05-99

SIÈGE SOCIAL

Burx equip. ts services, démarches R.C.-R.M
SODEC SERVICES
CHPS-ÉLYSÉES : 47-23-55-47
NATION : 43-41-81-81

DOMICILIATION
Bureaux, télécopie, télex

AGECO : 42-94-95-28

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx., secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 F à 390 F/m.

CIDES : 47-23-84-21

fonds de commerce

Ventes

Particulier vend, cause santé, fonds de commerce prêt-à-porter gros. Centre de Lyon, petit loyer.
Tél. : 78-28-34-63

immobilier

Vends terrain constructible sur hauteur, viabilisé face au Pic Saint-Loup à Saint-Mathieu-de-Tréviers (15 km de Montpellier). Proche de tous commerces, écoles, terrain de sports. 1 440 m², 310 000 F TTC. Tél. : (16) 39-69-17-55.

SOCIAL

Le gouvernement et le blocage de la convention médicale

La CSMF réclame à son tour une revalorisation de 10 francs des honoraires en 1990

Ceux qui imaginaient qu'une implication plus directe du gouvernement dans l'interminable feuilleton de la convention médicale permettrait de clarifier la situation devront se faire une raison. La première partie du *« tour de piste »* engagé lundi 5 mars par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, n'a guère permis de dissiper les ambiguïtés d'une négociation où chacun continue de se renvoyer la balle.

Depuis lundi, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) se déclare *« susceptible »* de conclure un accord à condition que la revalorisation des honoraires atteigne 10 francs en 1990, rejoignant ainsi la position adoptée dimanche par la Fédération des médecins de France (FMF). Pour leur part, les pouvoirs publics attendent qu'un texte en bonne et due forme leur soit soumis avant de prendre des engagements précis en matière d'honoraires médicaux. Or, le ministère des finances et l'hôtel Matignon sont pour l'instant opposés à une augmentation des honoraires supérieure à 5 francs.

Conciliant – un peu trop, regrettent certains au gouvernement – M. Evin se pose non pas en arbitre mais en médiateur. Aussi, la FMF et la CSMF s'efforcent-elles de monnayer au prix fort la signature d'une convention qui, telle qu'elle se dessine, privilégie les avantages acquis des médecins du secteur 2 (honoraires libres) et accentue la pression en faveur d'une meilleure rémunération du secteur 1 (stricte application des tarifs conventionnels).

Quant à M-G France, le troisième syndicat (qui ne groupe que des généralistes), il continue de jouer les Cassandres. Partisan d'une convention spécifique aux généralistes, M-G France considère que le *« gel »* prévu du secteur 2 est *« illégal »*.

J.-Y. N.

Les directeurs d'hôpitaux désirent une « égalité de traitement » entre le public et le privé

Le SNCH (Syndicat national des cadres hospitaliers) a rendu publique, mardi 6 mars, la liste des propositions qu'il défendra dans le cadre du prochain débat sur la réforme hospitalière. Ce syndicat réclame notamment une modification des règles de financement afin d'aboutir à une *« égalité de traitement »* entre les hôpitaux publics et les cliniques privées. Les responsables du SNCH, qui groupe environ les deux tiers des directeurs et cadres administratifs des hôpitaux publics, ont par ailleurs annoncé la distribution, samedi 10 mars, dans toutes les villes de France, d'un document résumant leurs propositions et lançant un *« appel à témoignage »* auprès du public.

Un conflit peut-il en cacher un autre ? Alors qu'il est directement impliqué depuis près de deux mois dans celui de l'inextricable négociation conventionnelle, M. Claude Evin, ministre de la santé, doit prochainement ouvrir un nouveau chantier, celui de la réforme de l'hôpital public, dont rien ne dit qu'il ne réservera pas, lui aussi, quelques surprises. Au terme de la mission de réforme hospitalière dirigée par M. Edouard Couty, directeur du centre hospitalier de Châlons-sur-Marne, qui remettra dans une quinzaine de jours son rapport au ministre, un large débat public est prévu qui devrait précéder la rédaction de l'avant-projet de loi. Ce dernier devrait être déposé avant l'été.

« L'émergence du concept d'entreprise de service public est probablement la meilleure réponse à toutes les questions qui se posent actuellement au monde de la santé, déclare-t-on au SNCH. *Ses mécanismes et particulièrement ceux de l'économie mixte pourraient redonner un souffle nouveau à l'ensemble de la distribution des soins, moraliser les pratiques que l'on a vu récemment aller jusqu'au fait divers et redonner à l'ensemble de ces professionnels la confiance perdue en leur devenir et en leur mission »*.

On fait surtout valoir que *« l'égalité de traitement »* entre les hôpitaux publics et les cliniques privées est *« un point essentiel »* à inclure dans la future loi, sous peine de voir disparaître l'égalité dans l'accès aux soins. Le SNCH préconise notamment, à court terme, un assouplissement du système trop rigide du budget (en scindant les coûts usuels du fonctionnement hospitalier de ce qui relève de l'activité hospitalière) et, à moyen terme, l'instauration d'une tarification basée sur le système des *« groupes homogènes de malades »* tout en tenant compte des missions spécifiques de service public de l'hôpital.

Contrôle « a posteriori »

Le SNCH souhaite par ailleurs l'instauration d'un statut hospitalier reposant sur des règles de fonctionnement *« souples et contractuelles »* ainsi qu'un contrôle *a posteriori* de la tutelle avec *« évaluation des personnes et des politiques conduites. »*

Selon ce syndicat – présidé, il y a peu encore, par M. Gérard Vincent, aujourd'hui directeur des hôpitaux – seules de telles mesures sont de nature à modifier un système de distribution des soins de plus en plus sclérosé et lutter contre la « sinistrose » qui, en quelques années, a atteint la quasi-totalité des personnels hospitaliers.

JEAN-YVES NAU

TRANSPORTS

Grève des pilotes : perturbations sur les vols moyen-courriers d'Air France

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et le Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (SNPNAC) ont confirmé leur mot d'ordre de grève sur toutes les compagnies, le mercredi 7 mars, de zéro heure à 23 h 59, motivé par la formation des pilotes (les syndicats craignent de voir s'accroître la validation de licences étrangères). Air France prévoit d'assurer tous ses vols long-courriers et 60 % des moyen-courriers. La compagnie a invité les passagers à appeler le (1) 43-20-11-55, le centre de réservation régional proche de leur domicile ou, par minitel, le 36-15 AF. Air Inter conseille aussi aux passagers de s'informer en appelant, à Paris, le (1) 45-39-25-25, et en province, les centres régionaux de réservation.

Les chômeurs de longue durée pourront plus facilement exercer une activité rémunérée

Un décret paru au *Journal officiel* du 1er mars élargit sensiblement les possiblités offertes aux chômeurs de longue durée d'exercer une activité rémunérée en conservant tout ou partie de leur indemnisation.

Ce décret supprime le plafond mensuel de 78 heures au-delà duquel les demandeurs d'emploi percevant l'allocation d'insertion ou de solidarité spécifique ne pouvaient cumuler ces allocations avec la rémunération d'un travail à temps partiel. Le nouveau texte prévoit que le cumul sera possible dans la limite d'un contingent de 750 heures, ouvert à partir du début du versement des allocations. Dans ce cas, l'allocation sera équivalente à la moitié du salaire perçu.

Ce contingent ne s'appliquera pas aux demandeurs d'emploi de longue durée de 50 ans et plus ou aux chômeurs inscrits à l'ANPE depuis trois ans au moins. Pour les bénéficiaires du RMI, les revenus inférieurs à 728 francs par mois pourront être cumulés en totalité avec le RMI. Au-delà, précise le ministère, ils pourront l'être dans la limite de 40 %. Selon le ministère du travail, l'ancien système incitait certains chômeurs *« à renoncer à un emploi de courte durée, soit à l'occuper sans le déclarer »*.

Les directions d'EDF-GDF annoncent des hausses rétroactives de salaires

Les directeurs généraux d'EDF et de GDF ont annoncé, lundi 5 mars, une série de revalorisations salariales rétroactives dans le cadre de l'accord 1988-1989 ainsi qu'une augmentation de 1 % au 1er janvier 1990.

Ces mesures se traduiront par une augmentation rétroactive de 0,5 % au 1er janvier 1989, une anticipation au 1er février 1989 du relèvement de 1 % au 1er mars 1989 et une retouche technique de la grille à partir du 1er décembre 1989. EDF et GDF préconisent par ailleurs un *« accord pluriannuel associant plus étroitement et durablement l'évolution des salaires à la croissance économique »*. Les directions soulignent que la hausse de 1 % au 1er janvier 1990 constitue *« un à-valoir sur les mesures qui seront prises ultérieurement »*. Les syndicats signataires de l'accord 1988-1989 (CFDT, FO, UNCM-CGC et CFTC) indiquent que *« le pouvoir d'achat est maintenu en masse sur les deux années »* mais font état d'*« un écart de 0,64 % par rapport à la hausse des prix constatée »*.

ÉNERGIE

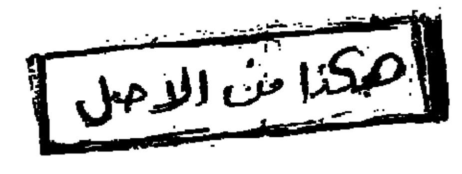
Forte augmentation de la production de pétrole libyen

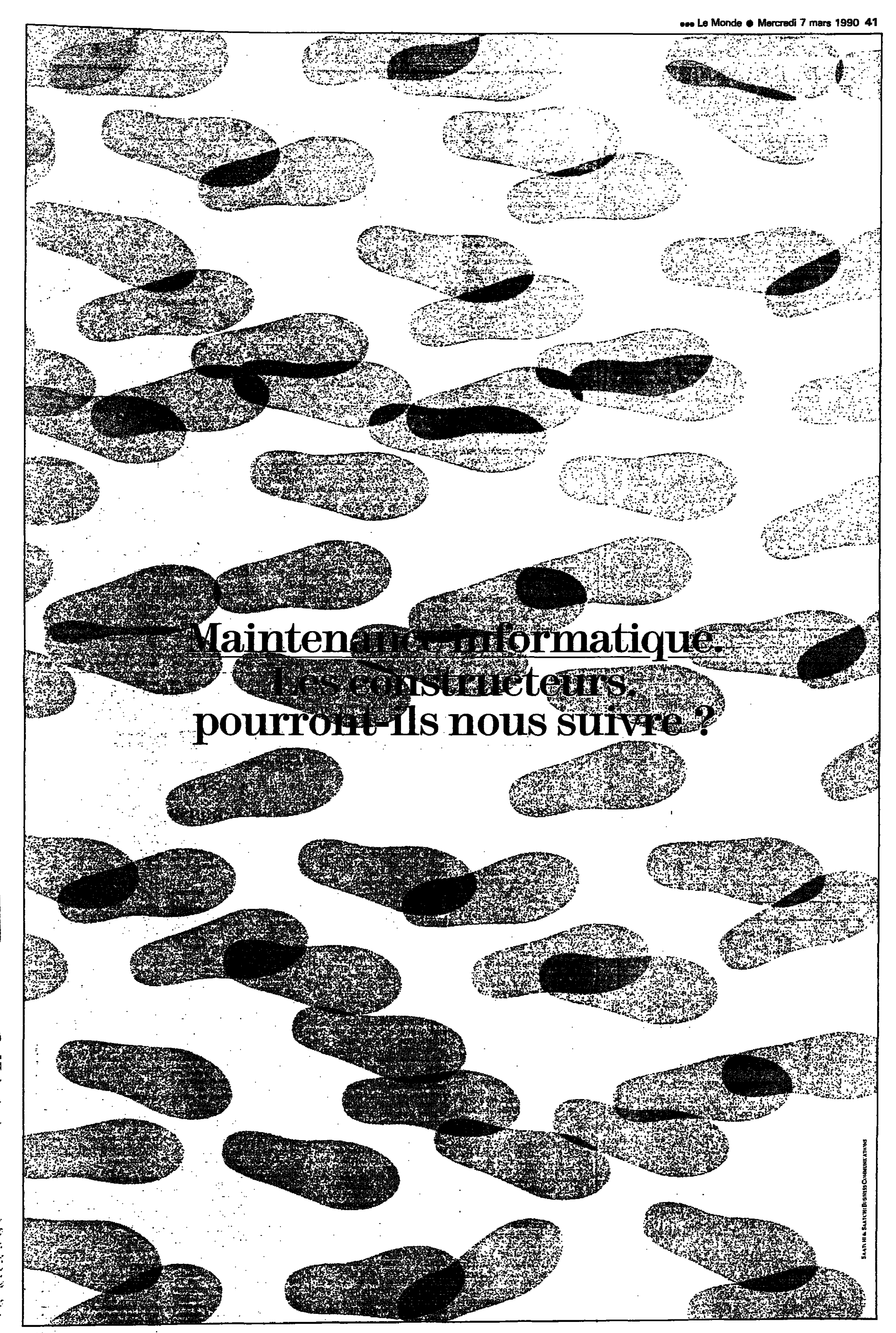
La Libye a enregistré au cours des deux derniers mois une forte augmentation de sa production de pétrole, retrouvant le niveau d'il y a huit ans, avec 1,65 million de barils par jour, rapporte le journal spécialisé *Middle East Economic Survey*.

Le journal cite les déclarations du ministre libyen du pétrole, M. Chakchouki. Celui-ci a indiqué que ce niveau de production sera maintenu durant le premier trimestre de 1990 sans que cela affecte le quota attribué à la Libye par l'OPEP, soit 1,233 million de barils, l'excédent étant stocké.

A propos du prix du brut, le ministre indique qu'à son avis il est anormal, à cause de la dépréciation du dollar et de l'inflation dans les pays occidentaux, et qu'il devrait être fixé à 20 ou 22 dollars au lieu de 18 actuellement.

□ **Première découverte d'Elf-Aquitaine en Syrie.** – Elf-Aquitaine-Syrie, filiale à 100 % du groupe français, vient de faire une découverte de pétrole sur le permis de Deir-ez-Zor, dans l'est de la Syrie. Le puits Attala Nord 101 est le second puits foré sur ce permis. Les différents tests effectués ont donné un débit cumulé de 8 000 barils/jour d'une huile légère de bonne qualité. Un puits d'appréciation sera creusé dans les jours prochains, pour préciser la taille de l'accumulation, et deux autres forages d'exploration sont en cours de réalisation. Le permis Deir-ez-Zor a été attribué en décembre 1988 par le gouvernement de la République arabe de Syrie et la Syrian Petroleum Company. Il couvre une surface d'environ 4 000 mètres carrés sur les bords de l'Euphrate, à 400 km au nord-est de Damas.




Maintenance informatique.
Les constructeurs
pourront-ils nous suivre ?

TECHNOLOGIES

Au salon international du machinisme agricole, du 4 au 11 mars à la porte de Versailles

Y a-t-il un pilote dans le tracteur ?

Véritable usine mobile, les tracteurs se dotent d'ordinateurs de bord. Pour mieux utiliser leurs outils et améliorer la gestion de l'exploitation.

Pour les constructeurs de tracteurs, avoir des idées était une question de vie ou de mort. Confrontés depuis des années à un marché déclinant constamment en raison du remembrement et de la diminution générale du nombre d'exploitations agricoles, il leur fallait faire preuve de créativité pour accroître leur chiffre d'affaires et dégager des bénéfices.

De John Deere à Renault, Massey Ferguson ou Case, tous les industriels ont affiné leurs stratégies, avec un leit-motiv : l'innovation technologique. La formule s'est révélée payante. Pour la deuxième année consécutive, après des années de baisse, le chiffre d'affaires de la profession est en hausse en 1989 : de 11 % en France pour l'ensemble des fabricants de machines agricoles, selon le Syndicat général des constructeurs de tracteurs et machines agricoles (Sygma).

Les fabricants ont utilisé l'arme technologique sur deux fronts. Pour rationaliser leur production d'une part. Et pour améliorer les tracteurs d'autre part. Ils ont chacun cherché à rendre les machines compétitives en les dotant de nouveaux dispositifs électroniques ou mécaniques aptes à séduire leurs clients, eux-mêmes soucieux de productivité mais aussi de confort : 75 % des tracteurs de plus de 100 ch seraient conduits par leur propriétaires. Lors de l'achat le décideur est aussi l'utilisateur de la machine.

Mieux formés, les agriculteurs sont aussi plus exigeants. Selon un étude réalisée par Massey Ferguson, 87 % des agriculteurs allemands et 66 % des français ont reçu une formation spécifique. Hier fidèles à une marque par tradition familiale, ils choisissent aujourd'hui leur matériel sur des critères objectifs : le prix bien sûr, mais aussi la qualité du service offert par le revendeur, la sophistication des équipements.

La taille des exploitations allant en augmentant, ils s'équipent de machines plus puissantes. *« En 1966, les moteurs des tracteurs avaient une puissance moyenne, en France, de 40 chevaux*, explique Gilbert Guez, PDG de Renault Agriculture. *Elle est de 80 chevaux en 1989. »*

Des boîtes de vitesse sophistiquées

Pour exploiter au mieux cette puissance, ils demandent aussi des boîtes de vitesses plus sophistiquées. Si les boîtes de tracteurs ont parfois jusqu'à 64 vitesses, *« en pratique, on ne changeait guère de vitesse »*, explique Jean-Francois Goupillon, chef de la division tracteurs du Cemagref, centre national de recherche sur le machinisme agricole. Car la machine avance lentement, en tirant de lourdes charges ; elle s'arrête si l'on débraye le moteur.

Une importante innovation dans le domaine du tracteur est d'ordre mécanique ; c'est l'annonce par John Deere d'une boîte de vitesses Powershift qui permet de changer de vitesse en puissance. Cette annonce a permit au constructeur américain de conforter son image de « Mercedes » du tracteur. Les autres fabricants ne lui ont guère encore emboîté le pas, n'offrant pour l'instant que des « doubleurs » ou des « tripleurs » de vitesse, c'est-à dire des dispositifs ne permettant de passer que la vitesse immédiatement inférieure ou supérieure. Massey Ferguson mène des recherches sur une autre voie, en collaboration avec Le Moteur Moderne.

Pour Jean-Jacques Lasoen, directeur engineering, la boîte Powershift, qui exige que l'on descende (ou remonte) une à une toutes les vitesses pour atteindre le bon rapport, est inconfortable et malcommode. Ses travaux, qu'il mène dans la plus grande confidentialité, seraient à l'en croire la « bombe » des prochains salons !

Mais les innovations les plus spectaculaires relèvent de l'électronique. Des calculateurs équipent désormais la plupart des tracteurs de haut de gamme. Massey Ferguson fut un pionnier dans ce domaine en annonçant, au Salon International du machinisme agricole de 1987, un calculateur, le Datatronic, placé dans la cabine et capable de donner au cultivateur toute une série d'informations (surface travaillée, consommation de fuel, etc.) et d'enclencher des actions en fonction des paramètres mesurés.

Par exemple, grâce à un radar placé sous le tracteur, il peut mesurer la vitesse d'avancement du véhicule. Il la compare à la vitesse affichée au compteur pour en déduire un taux de patinage. Automatiquement le tracteur relève ses outils quand le taux de patinage devient trop important. Sur les tracteurs Renault, le système Acet conseille le conducteur sur le choix du meilleur rapport de vitesse en fonction de la température des gaz d'échappement.

Plus près de l'avion que de la voiture

« Le tracteur se rapproche plus d'un avion ou d'un « process » industriel, que d'une voiture », estime Jean-Francois Goupillon. *« Il n'y a pas de meilleur exemple d'atelier flexible que dans le machinisme agricole »*, ajoute-t-il. *« En aéronautique, des calculateurs donnent au pilote une information synthétisée en fonction des informations collectées par les différents instruments de bord. Le pilote en déduit une commande, comme par exemple de monter en altitude, et le calculateur se charge de l'exécuter dans les meilleurs conditions. Les systèmes d'aide à la conduite mis en place dans les tracteurs sont du même ordre. »*

A l'instar des processus industriels, les tracteurs, usines roulantes, se dotent de capteurs pour mieux contrôler leur environnement et actionner les outils en conséquence. Qu'il s'agisse comme on l'a vu de radars pour mesurer la vitesse, de capteurs de température ou de pression pour réguler les circuits hydrauliques.

Après traitement des informations transmises par les capteurs, le calculateur de bord transmet des ordres à des actionneurs pour relever un outil, ou modifier son fonctionnement : changer le débit d'un pulvérisateur par exemple. Une action non négligeable lorsque l'on sait que les produits chimiques coûtent dans certains cas dix fois plus que le semoir ! Et que les législations anti-pollution en contrôleront plus rigoureusement l'utilisation dans les années à venir.

Les systèmes électroniques embarqués dans les tracteurs servent aussi à optimiser la gestion de la ferme. Annoncé cette année par Massey Ferguson, le Memotronic enregistre sur une cartouche les données du calculateur. L'agriculteur, de retour à la ferme, peut ensuite glisser la cartouche dans un lecteur adéquat connecté à son micro-ordinateur.

« D'ici peu le tracteur pourra dire qu'il faut finir telle parcelle demain en fonction des contraintes météo, et fixer la vitesse d'avancement, ou dire qu'il faut retourner à la ferme pour chercher une autre charrue », prévoit Jean-Francois Goupillon. Des satellites pourraient être utilisés pour transmettre au tracteur son positionnement. Et lui indiquer qu'il passe d'une zone à une autre composée d'un sol différent, suite aux différents remembrements. Il en optimiserait le traitement, après un plan de travail défini sur l'ordinateur de la ferme.

Et, dans un avenir un peu plus lointain, le tracteur pourra même se passer du conducteur. Pour y parvenir, il faudra que le tracteur sache se repérer dans le champ. *« Les techniques existent, mais elles ne sont pas économiques »*, affirme Didier Méchineau, chef de la division électronique du Cemagref.

En fait, pour des raisons de sécurité, une personne sera chargée de surveiller un « troupeau » d'engins. La bonne vieille « technique du berger », en quelque sorte ! Mais avec des bêtes métalliques devenues bien plus malignes que les moutons de Panurge.

ANNIE KAHN

Un dictionnaire technique français-anglais sur minitel

Pour obtenir la définition exacte d'un terme technique, en francais ou en anglais et éventuellement sa traduction, la base de données Normaterm, proposée par l'AFNOR peut être d'un grand secours. Elle est disponible sur minitel, en composant le 3617 NORMATER M. Le prix de consultation est de 2,19 francs la minute. 100 000 termes y sont recensés, extraits de normes françaises et internationales, et des textes réglementaires sur le vocabulaire normalisé. Tous les domaines sont couverts : bâtiment, chimie, informatique, santé, agroalimentaire. Ce service comprend aussi une messagerie. Les réponses aux questions des utilisateurs sont fournies par écrit ou par téléphone dans les 24 heures. Toujours dans le domaine de la terminologie technique, l'AFNOR vient également de publier un disque compact CD-Rom. Multinational, multidisciplinaire, multilingue, il est consultable en français, anglais, allemand, suédois, norvégien et finnois.

CORRESPONDANCE

Cartes « grillées » : la réponse d'Ingenico

Suite à l'article sur les cartes à puce « grillées » paru dans le Monde *du 21 février, nous avons reçu de la part de M. Jean-Jacques Poutrel, PDG d'Ingenico, la mise au point suivante.*

Vos propos, selon lesquels 1 500 lecteurs de cartes à puce de notre fabrication auraient souffert d'une *« erreur de fabrication »* ayant entraîné, au cours de l'année 1989, la destruction de 200 000 puces sur les 1 800 000 cartes bancaires en circulation est fausse et de nature à nous causer un important préjudice, sur les suites duquel je tiens à faire les plus expresses réserves. (...)

La réalité est tout autre. Nous subissons, comme tous les autres constructeurs, les contrecoups de la bataille qui se livre actuellement au sein des groupements bancaires, entre ceux qui sont favorables à l'utilisation de la carte bancaire à microcircuit et ceux qui s'y opposent. Les propos tenus à diverses reprises par M. Joly, administrateur de Carte bleue, ont le mérite d'être clairs et nets : l'enjeu est purement économique et la carte à microprocesseur serait un luxe dont certaines banques se passeraient bien ! Dès lors, toutes les occasions sont bonnes pour médiatiser tel ou tel incident mettant en cause la fiabilité des cartes à mémoire ou des terminaux destinés à les traiter.(...)

Les faits sont beaucoup plus simples. Depuis 1986, nous avons fourni aux banques, sur leur demande expresse, des terminaux mixtes mais qui ne disposaient pas encore, pour certaines catégories d'entre eux, des logiciels traitant la carte à mémoire.

Les banques étaient parfaitement informées de ce fait et savaient qu'il leur faudrait, le moment venu et avant de généraliser l'emploi des cartes à microcircuit, télécharger les logiciels adéquats et doter les terminaux d'un pin-pad (clavier de composition des codes confidentiels) figurant dans les normes établies par les divers groupements bancaires. Ces deux éléments étant les garants d'un bon fonctionnement de nos matériels. Le moment venu, malgré nos avertissements réitérés, certaines banques ot négligé de télécharger les nouveaux logiciels de traitement des cartes à microcircuit, agréés entre-temps, dans leurs terminaux. Cet « oubli » portait sur environ 1 500 commerces équipés, dont le suivi technique n'est pas assuré par Ingenico, qui n'ont finalement subi les opérations de mise en conformité qu'au cours du dernier trimestre 1989.

Je précise, ici, qu'aucun des sites dont Ingenico assure le suivi technique n'a présenté le moindre signe de dysfonctionnement, les versions logicielles utilisées faisant l'objet d'un contrôle très strict et permanent de nos services.

D'autres banques – ou les mêmes – ont simplement décidé de ne pas doter leurs matériels d'un clavier lecteur de code confidentiel et de fonctionner alors « hors normes ». Nous pouvions craindre, dès lors, que le parc de terminaux bancaires ne pourrait fonctionner de façon satisfaisante, et les incidents enregistrés au cours de l'été 1989 en ont été le constat le plus flagrant, tout comme l'obligation dans laquelle se trouvaient les commerçants de masquer une puce qui était devenue « décorative ».

Nos terminaux n'ont donc jamais souffert d'une « erreur de fabrication » et les dysfonctionnements constatés en 1989 sont uniquement dus à un suivi technique insuffisant des matériels par certains utilisateurs.

Rien, à ma connaissance, ne peut être reproché à nos matériels Isocam, qui n'ont subi aucune modification depuis l'origine en ce qui concerne les modules logiques « carte à microcircuit ». La réputation de ces matériels est telle que les groupements bancaires les ont toujours utilisés pour leurs démonstrations ou pour leurs expérimentations, à l'exclusion de tout autre terminal. Enfin, plusieurs milliers de terminaux bancaires de ce type ont équipé les commerçants norvégiens et fonctionnent sans incidents. Il est vrai qu'ils ont été dotés, dès l'origine, des logiciels adéquats et d'un clavier de composition du code confidentiel (dit pin-pad).

tracteur ?



Un dictionnair...
...anglais...

...ONDANCE
...artes « grillées » :
...réponse d'Ingenic...

MARCHÉS FINANCIERS

A la suite d'un audit d'Arthur Andersen

L'échange de guichets entre la BNP et le Banco Bilbao Vizcaya au point mort

La BNP et le Banco Bilbao Vizcaya avaient annoncé, le 18 août dernier, qu'elles s'apprêtaient à échanger un certain nombre de guichets situés de part et d'autre des Pyrénées. La BNP devenait propriétaire du Banco de Credito y Ahorro qui gérait quarante-cinq guichets plus une quarantaine de guichets supplémentaires pris à la fois sur les réseaux du Banco de Bilbao et du Banco de Vizcaya. En échange, la BNP cédait au BBV les quatre-vingt-cinq guichets du Crédit universel, une de ses filiales spécialisée dans le crédit à la consommation.

Cette opération prévoyait une phase de transition et d'exploration longue de trois années au moins, mais l'échange d'un guichet pour un guichet semblait un principe de base de l'accord. Or, après un audit mené par le cabinet Arthur Andersen, il semble que la valeur des guichets du Crédit universel soit sensiblement supérieure à celle des guichets du BBV. D'où une négociation délicate à mener pour que l'échange puisse s'effectuer à valeur sensiblement égale.

D'autre part, la mort du président du BBV il y a deux mois avait instauré une période de transition qui ne s'est achevée que récemment avec l'élection d'un successeur. Sans être remis en cause sur le fond, ce swap de réseau n'a pas dépassé pour l'instant le stade préliminaire.

Y. M.

La Banque Indosuez est candidate au rachat du fonds d'investissement britannique Gartmore

La Banque Indosuez, déjà implantée en Grande-Bretagne, est candidate au rachat de Gartmore Investment Management Ltd, l'un des premiers gestionnaires londoniens de fonds de retraite et fonds de placement *(unit trusts)* et filiale du groupe financier British and Commonwealth (B and C). Toutefois, la banque du groupe Suez n'est pas seule en lice pour la reprise de Gartmore, dont la mise en vente avait été annoncée officiellement par B and C au début du mois de novembre dernier. Des Japonais et des Allemands sont également intéressés par cette entité qui gère quelque 6,4 milliards de livres, soit 60,8 milliards de francs. A l'époque, B and C avait indiqué que la cession de Gartmore était destinée à améliorer sa rentabilité et à réduire son endettement. Le montant de cette cession serait estimé à 150 millions de livres (1,4 milliard de francs). Gartmore emploie cinq cents personnes et a des filiales en Ecosse, à Jersey, à l'île de Man, au Japon, à Hongkong, au Luxembourg et au Canada.

Un nouveau grand dans les vins et spiritueux

Naissance officielle de Cointreau et Cie

Les assemblées générales des sociétés Pavis et Cointreau, réunies le 2 mars, ont approuvé les modalités de constitution du nouveau groupe Cointreau et Cie issu du rapprochement entre Rémy-Martin et Cointreau, décidé à l'automne dernier (*le Monde* du 11 novembre). Ce nouveau « grand » français du secteur vins et spiritueux haut de gamme, dont le chiffre d'affaires dépassera les 6 milliards de francs cette année, est contrôlé à hauteur de 65 % par Pavis, holding de la famille Hériard-Dubreuil qui détient 51 % de Rémy-Martin. Les 35 % restant sont entre les mains de MM. Pierre et Robert Cointreau et de leur groupe d'actionnaires. Cependant, ce montage ne dit rien sur l'entrée dans le groupe du britannique Grand Metropolitan qui, au début de cette année, a acquis auprès de la famille de M. Max Cointreau 49 % de Rémy-Martin et 19 % de Cointreau (*le Monde* du 18 janvier). Les discussions porteraient sur le niveau définitif de la participation du géant britannique de l'agroalimentaire. Ce dernier, présenté comme un partenaire investisseur et non manager pourrait, dans cette optique, rétrocéder une partie de ses titres aux majoritaires. Les négociations devraient aboutir d'ici à la fin du mois.

D. G.

NEW-YORK, 5 mars ⬇

Baisse

Après un début de séance irrégulier, la Bourse de New-York a viré à la baisse, lundi en fin de journée, en raison notamment d'une vive remontée des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones a clôturé à 2 649,55 points, en repli de 10,81 points.

Quelque 142 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de baisses était supérieur à celui des hausses : 825 contre 668. 473 titres étaient inchangés.

Selon des analystes, des prises de bénéfice après la progression des cours de la semaine dernière ont pesé sur les cours. Par ailleurs, la remontée des taux d'intérêt à long terme a entraîné le transfert de capitaux vers le marché obligataire. Les taux d'intérêt des bons du Trésor américain à trente ans s'établissaient à 8,65 % lundi en fin d'après-midi, contre 8,54 % vendredi soir. Parmi les titres les plus traités, on notait celui d'American Express, qui a annoncé le rachat de la totalité du capital de sa filiale de courtage Shearson Lehman Hutton. Shearson, qui subit le contrecoup du krach d'octobre 1987 et de la chute du marché des « junk bonds », connaît des difficultés financières.

Walt Disney a progressé de 1 1/2 à 110 5/8, NCR a gagné 1 1/8 à 71 5/8 et Hilton Hotel 7/8 à 63 7/8.

American Express a perdu 1 7/8 à 27 1/2, Motorola a cédé 1 5/8 à 61 3/8 et Pfizer 2 3/8 à 59 3/8.

VALEURS	Cours du 2 mars	Cours du 5 mars
Alcoa	66 5/8	68 3/8
A.T.T.	40 3/8	39 7/8
Boeing	64 7/8	65
Chase Manhattan Bank	30 3/8	29 3/4
Du Pont de Nemours	39 1/4	39
Eastman Kodak	38 1/2	38 5/8
Exxon	46 3/4	46 1/4
Ford	47 1/8	46 7/8
General Electric	62 3/8	61 3/4
General Motors	46 1/8	45 3/4
Goodyear	34	34 7/8
I.B.M.	104 7/8	104 7/8
I.T.T.	54 1/2	54 1/8
Mobil Oil	61 7/8	61 1/2
Pfizer	61 3/4	59 3/8
Schlumberger	48 1/2	48 1/8
Texaco	59	59
UAL Corp. ex-Allegis	134	134 1/4
Union Carbide	22 3/8	22 3/8
U.S.X.	37	38 3/4
Westinghouse	73 5/8	73 3/8
Xerox Corp.	53 1/8	53

PARIS, 5 mars ⬆

Progression prudente

La reprise technique observée la semaine dernière rue Vivienne s'est poursuivie lundi, dès les premiers échanges. L'indice CAC 40, après avoir gagné 0,77 % à l'ouverture, perdait un peu de son avance, et se maintenait à + 0,56 % avant de terminer la journée en hausse de 0,71 %. Les investisseurs, dans ce marché calme, attendaient de connaître la tendance de la Bourse de New-York et sa réaction à la nouvelle baisse de sa rivale de Tokyo, quelques heures auparavant.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour affirmer que la Bourse de Paris est sortie de l'engrenage baissier, dans lequel elle s'était engagée depuis plus de deux mois, les intervenants étaient satisfaits de ce léger mieux. Reste cependant à confirmer cette tendance, dont l'évolution est toujours liée aux fluctuations monétaires et aux risques de hausse des taux. Cette perspective évoquée au Japon pour soutenir le yen, mais aussi en RFA pour le mark, est l'une des incertitudes les plus pesantes. La réunion du G7, groupe des sept pays industrialisés, cette semaine, devrait quand même mieux éclairer l'évolution de cette situation. Sur le MATIF, des gestionnaires notaient avec satisfaction la bonne tenue des contrats, tous à la hausse. Sur le marché à règlement mensuel, cette reprise « technique » servait les titres qui s'étaient le plus dépréciés : Pechiney International, Victoire ou La Rochette. Ces trois valeurs, par exemple, ont perdu respectivement 24,3 %, 38,2 % et 31,9 %, depuis le 1er janvier.

Les baisses, dans ce marché très calme, étaient emmenées par des titres comme Gaz et Eaux, Codital ou Locafrance, avec un volume réduit des transactions. L'effervescence des jours derniers sur Peugeot a disparu, et le titre était même en baisse. Sur le marché au comptant, les actions de la Compagnie du BTP étaient très recherchées avant que leur cotation soit suspendue.

La SICAV Livret Bourse Investissement vient de franchir le seuil de 5 % dans la SOVAC, dont elle détient 5,1 % des parts. Le GAN a annoncé que, pour s'adapter à la nouvelle règle du code des assurances, il supprimait les dispositions restrictives quant à l'acquisition des titres.

LONDRES, 5 mars ⬇

Recul

La Bourse de Londres était faible, lundi, en raison notamment du recul de la livre et de la baisse de popularité du parti conservateur. L'indice Footsie a perdu 24,3 points à 2 230,5 points.

Quelque 316,3 millions de titres ont été échangés, contre 542 millions vendredi. Les fonds d'Etat, déjà vulnérables ces dernières semaines en raison de la faiblesse des marchés des obligations ouest-allemand et japonais, ont enregistré un net recul à la suite de la faiblesse de la livre.

La démission de M. Peter Walker, ministre aux affaires galloises, le week-end dernier, et un sondage d'opinion attribuant aux travaillistes une avance de 19 points sur les conservateurs, ont provoqué une nervosité accrue du marché soucieux de l'avenir du gouvernement. L'introduction prochaine d'un nouvel impôt local impopulaire a accru aussi les craintes de pressions inflationnistes.

Selon les courtiers, les firmes exportatrices ont tiré leur épingle du jeu, mais le bâtiment, les magasins et les valeurs liées à la consommation intérieure ont enregistré une nette baisse, le marché n'espérant plus de réduction des taux d'intérêt avant le dernier trimestre.

TOKYO, 6 mars ⬇

Léger repli

Des ventes effectuées par les arbitragistes ont pesé, mardi, sur la tendance à la Bourse de Tokyo, dans un marché sans tendance bien définie. L'indice Nikkei a cédé 54,12 points soit 0,16 % à 33 791,08 points. La veille cet indice avait abandonné 212,36 points.

Le marché était peu actif en raison notamment de la faiblesse du yen et du marché obligataire, notaient les professionnels qui estiment que le marché manque de stimulant lui permettant de renouer avec la hausse.

Le yen a encore été faible face au dollar ce qui a obligé la banque du Japon à vendre à plusieurs reprises du dollar, pour un montant d'environ 500 millions de dollars.

VALEURS	Cours du 5 mars	Cours du 6 mars
Akai	1 180	1 140
Bridgestone	1 550	1 520
Canon	1 640	1 620
Fuji Bank	3 190	3 200
Honda Motors	1 670	1 650
Matsushita Electric	2 130	2 100
Mitsubishi Heavy	991	992
Sony Corp.	8 110	8 100
Toyota Motors	2 330	2 300

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Un crédit de 450 millions de dollars pour Saatchi et Saatchi.** – Le géant britannique de la publicité, Saatchi et Saatchi, a obtenu, lundi 5 mars, un crédit de 450 millions de dollars qui devrait lui permettre de sortir de ses difficultés. *« Cette aide devrait être largement suffisante pour permettre au groupe de surmonter la crise actuelle »*, a déclaré un porte-parole de la firme, dirigée depuis décembre dernier par un Français, M. Robert Louis-Dreyfus. L'aide financière provient d'une vingtaine de banques dont l'identité n'a pas été dévoilée.

□ **Emerson va demander la radiation des titres Leroy Somer.** – Le groupe américain Emerson Electric Co. a indiqué, lundi 5 mars, qu'il allait demander la radiation de la cote des actions de Leroy-Somer à la Bourse de Paris à la suite du succès de son OPA amicale sur le fabricant français de moteurs électriques. Emerson détient directement ou indirectement 98,5 % des actions de Leroy-Somer après le succès de son offre publique d'achat de quelque 460 millions de dollars (2,8 milliards de francs) close depuis le 20 février. Une offre publique de retrait devrait être déposée prochainement.

□ **Forte hausse des résultats de GPRI (groupe Usinor).** – La société GPRI, filiale du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor spécialisée dans la transformation de produits plats, a dégagé en 1989 un bénéfice net consolidé estimé à 45 millions de francs, contre 25 millions en 1988, selon les chiffres provisoires publiés, lundi 5 mars. A périmètre comparable, la hausse du bénéfice est de 50 %, précise un communiqué de la société. Le chiffre d'affaires consolidé de cette firme cotée sur le second marché a atteint 1,34 milliard de francs l'an dernier contre 831,66 millions (+ 61,13 %). A périmètre comparable, la progression est de 14,9 %. Les comptes de 1989 intègrent en effet la société Barbot Entreprise (acquise en décembre 1988) ainsi que, pour les deux derniers trimestres, les sociétés Lepinard Profilage et SOBEM, rachetées en 1989.

□ **Avon cède ses intérêts dans la santé.** – La firme américaine de cosmétiques Avon a annoncé, lundi 5 mars, la cession de sa filiale de santé Mediplex Group, poursuivant le recentrage de ses activités dans le but de contrer une tentative de prise de contrôle par un groupe d'investisseurs. Mediplex Group a été cédé pour 100 millions de dollars (580 millions de francs) à Diamond Healyth Care Acquisition Group. Avon s'est ainsi successivement dessaisi de sa filiale parfumerie Stern, et récemment de sa filiale japonaise (*le Monde* du 23 février).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	445	Le gd livre du mois	....	459
Asystel	....	76 60	Loca Investissement	....	280
B.A.C.	....	210	Locamic	....	145
B. Demachy & Assoc.	....	575	Mann Communication	....	216
Banque Tarneaud	188	188	Metallurg. Minière	....	213 50 o
B.I.C.M.	....	846	Molex	217	211
Boiron	....	380	Navale-Delmas	....	1165
Boisset (Lyon)	....	228	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2474	Om. Gest. Fin.	....	615
Calberson	....	749	Pinault	....	488 90
Cardif	....	760	Prosbourg (C.In & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	903	Présence Assurance	....	505
C.D.M.E.	....	1870	Publicat. Filipacchi	....	754
C. Equip. Elect.	....	380 50	Razel	....	805
C.E.G.E.P.	....	281	Rémy & Associés	....	370
Ciments d'Origny	....	680	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	310
C.N.I.M.	....	705	St-Honoré Matignon	....	237
Codetour	....	281 10	S.C.G.P.M.	....	631
Conforama	....	1113	Sagem	....	307
Creeks	....	371 30 d	Sélection Inv. (Lyon)	....	118
Dalsa	....	....	S.E.P.	....	395
Dauphin	....	560	Serbo	....	520
Devanlay	....	980	S.M.T.Goupil	....	324
Deville	....	484	Sodiclog	....	100 o
Dolisos	....	178	Supra	....	232
Editions Belfond	....	244 80 d	Thermador Hold. (Lyon)	....	293
Elysées Investissem.	....	15 10	TF 1	....	320
Finacor	....	....	Unilog	....	169 70
Garonor	....	....	Union Financ. de Fr.	....	532
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	374	Viel et Cie	....	150
Gravograph	....	218	Yves Saint-Laurent	....	1033
Guintoli	....	790			
I.C.C.	....	273 50			
Idia	....	305 70			
Idianova	....	138			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1040			

Marché des options négociables le 5 mars 1990

Nombre de contrats : 15 254.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	520	–	–	–	15
CGE	520	44,50	59,50	3	12
Elf-Aquitaine	560	44	63	3	8
Eurotunnel SA-PLC	50	7	11	1	3,20
Euro-Disneyland SC	100	3,95	8	–	–
Havas	1 500	8	–	–	–
Lafarge-Coppée	325	24	39	2,60	12
Michelin	140	–	13	–	9,20
Midi	1 200	47	80	25	50
Paribas	600	31	49	7,50	–
Pernod-Ricard	1 250	5	–	–	–
Peugeot SA	775	68	101	9,80	25,50
Rhône-Poulenc CI	400	–	–	6	–
Saint-Gobain	600	3,50	21	–	61
Source Perrier	1 600	21	80	90	–
Société générale	600	8,50	26	–	–
Suez Financière	440	12,20	27	12,50	–
Thomson-CSF	160	1,30	4,60	23,40	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 mars 1990

Nombre de contrats : 48 900.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	98,34	98,52	98,60
Précédent	97,96	98,16	98,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
99	1,16	1,78	1,65	2,12

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 F ⬇

Le dollar s'inscrivait en baisse contre les principales devises, le mardi 6 mars, à la suite d'une salve d'interventions des principales banques centrales, lundi, et de ventes répétées de dollars par la Banque du Japon, mardi. La devise américaine s'échangeait à 5,72 F, contre 5,7410 F à la cotation officielle. Conséquence de la baisse de la monnaie américaine, le mark se redressait contre le franc, s'échangeant, mardi, à 3,3810 F contre 3,3793 F la veille au fixing.

	5 mars	6 mars
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,7050	1,6945
TOKYO		
Dollar (en yens)	149,95	149,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 mars) ...... 10 1/8-10 1/4 %
New-York (5 mars) ... 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	2 mars	5 mars
Valeurs françaises	91,1	91,7
Valeurs étrangères	95	94,5
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	496,8	504,8
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 868,48	1 874,43

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 660,36

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 774,2	1 755,6
Mines d'or	283,5	276,5
Fonds d'Etat	78,60	77,88

TOKYO

	5 mars	6 mars
Nikkei Dow Jones	33 845,20	33 791,08
Indice général	2 535,48	2 536,37

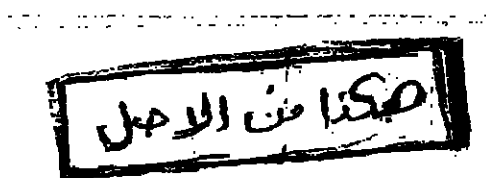
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

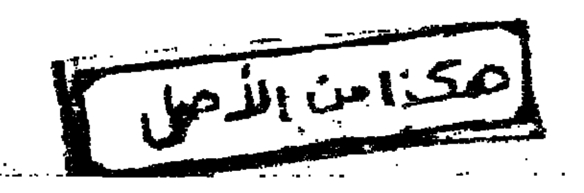
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7260	5,7310	+ 98	+ 110	+ 205	+ 230	+ 670	+ 730
$ can.	4,8178	4,8261	– 132	– 106	– 219	– 179	– 511	– 432
Yen (100)	3,8314	3,8360	+ 99	+ 117	+ 196	+ 231	+ 623	+ 682
DM	3,3772	3,3815	+ 56	+ 77	+ 121	+ 146	+ 323	+ 380
Florin	2,9967	3,0029	+ 39	+ 50	+ 82	+ 102	+ 262	+ 303
FB (100)	16,2578	16,2813	– 45	+ 58	– 18	+ 144	+ 55	+ 405
FS	3,8288	3,8347	+ 35	+ 53	+ 86	+ 115	+ 306	+ 372
L (1 000)	4,5781	4,5857	– 184	– 59	– 201	+ 109	– 514	– 309
£	9,4135	9,4275	– 412	– 353	– 738	+ 640	– 2056	– 1887

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2
Yen	6 3/8	6 5/8	7 1/8	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8
DM	7 5/8	7 7/8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 13/16	8 15/16
Florin	8 1/2	8 3/4	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	9 1/16	9 3/16
F.B. (100)	10 1/4	10 1/2	10 3/8	10 5/8	10 7/16	10 11/16	10 11/16	10 15/16
F.S.	8 7/16	8 11/16	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 3/16	9 5/16
L (1 000)	9 3/4	10 3/4	12 1/4	12 5/8	12 3/8	12 3/4	12 3/4	13 1/8
£	14 3/4	15	15	15 3/16	15 1/8	15 1/4	15 7/16	15 9/16
F franç.	10 1/16	10 5/16	10 3/8	10 1/2	10 5/8	10 3/4	10 15/16	11 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 MARS

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3862	C.N.E. 3% ★	3855	3855	3856	+ 0 03
1051	B.N.P. T.P.	1053	1053	1053	....
1228	C.C.F. T.P.	1230	1230	1230	....
1045	Créd. Lyon. T.P.	1045	1045	1045	....
1690	Renault T.P.	1715	1720	1728	+ 0 76
2044	Rhone-Poul. TP	1910	1940	1909	– 0 05
1220	St-Gobain T.P.	1215	1215	1220	+ 0 41
1190	Thomson T.P.	1201	1210	1250	+ 4 08
845	Accor	856	857	856	....
610	Air Liquide	629	630	635	+ 0 95
2130	Ale. Superm.	2075	2100	2100	+ 1 20
565	A.L.S.P.I.★	578	576	570	– 1 38
2590	Arjom. Prioux★	2480	2506	2555	+ 3 02
615	Ausedat-Rey★	615	615	615	....
975	Aux. Entrepr. ★	1006	1006	1022	+ 1 59
525	Av. Dassault ★	531	543	526	– 0 94
300	Axa Midi Assur.	283	285 90	283	....
340	BAFIP ★	329 70	331	330	+ 0 09
325	Bail-Equipem.★	318	318	318	....
990	Bail Investiss.★	949	955	960	+ 1 16
420	B.N.P. C.I. ★	401	400	402 50	+ 0 37
895	Bolloré Tech.	875	878	878	+ 0 34
490	Cie Bancaire ★	527	531	540	+ 2 47
730	Bazar H.-V.★	718	720	731	+ 1 81
760	Béghin-Say ★	752	760	764	+ 1 60
1410	Berger (Me)	1340	1345	1345	+ 0 37
655	Bic ★	642	638	642	....
950	B.I.P. ★	955	955	902	– 5 55
570	B.I.S.★	540	550	551	+ 2 04
2830	Bongrain S.A. ★	2848	2850	2810	– 1 33
1000	Bon-Marché ★	1018	1017	1015	– 0 29
560	Bouygues ★	546	555	553	+ 1 28
176	B.P. France ★	171 10	175	172	+ 0 53
710	B.S.N.★	725	730	728	+ 0 41
810	Canal Plus★	792	798	799	+ 0 88
430	Cap Gem. S.★	423	428	430	+ 1 65
3100	Carrefour★	3230	3250	3235	+ 0 15
160	Casino★	148 90	151	149	+ 0 07
120	Casino A.D.P.★	119 50	120 50	120	+ 0 42
985	Castorama D.I.	950	950	960	+ 1 05
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
655	C.E.G.I.D.	803	807	805	+ 0 33
245	Centrest	239 80	239	239	– 0 33
555	C.E.P. Comm.	530	530	533	+ 0 57
405	Cerus CER	392 50	395	390 90	– 0 41
490	Cetelem★	520	530	530	+ 1 92
680	C.F.A.O.★	647	645	645	– 0 31
540	C.G.E.	554	557	562	+ 1 44
1520	C.G.I. Informat.	1470	1470	1464	– 0 41
1190	C.G.I.P.★	1220	1220	1229	+ 0 74
600	C.G.P.	600	599	602	+ 0 33
1110	Chargeurs S.A★	1115	1115	1110	– 0 45
770	Cica	748	744	744	– 0 53
1300	Ciments franç.★	1374	1390	1416	+ 3 06
700	Club Méditerr.★	673	681	675	+ 0 30
185	C.M.B. Packag.	174 20	178 40	176 90	+ 1 55
180	Codetel★	180	175	172	– 4 44
410	Cofimeg★	405	390	405	....
470	CPR (Par.-R.)★	480	482	480	....
685	Coles ★	719	725	731	+ 1 67
280	Cpt. Entrepr.★	300	299	300	....
970	Compt. Mod. ★	1029	1020	1072	+ 4 18
390	Concept S.A.	380	380 50	388	+ 2 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1240	Créd. Foncier ★	1235	1223	1240	+ 0 40
495	C. F. Internat. ★	506	505	505	– 0 20
230	C.C.F.★	216 20	220	230	+ 6 38
705	Cr. Lyon. (CI) ★	700	696	677	– 3 29
1310	Crédit Nat.★	1285	1275	1279	– 0 47
300	C.S.E.E. ★	325 50	329	328	+ 0 77
3620	Damart S.A. ★	3600	3620	3600	....
1860	De Dietrich★	1774	1785	1735	– 2 20
220	Dév. P.d.C. (Li)	210	210	208	– 0 48
310	Dév. R. Sud-Est	298 90	298 90	298 90	....
590	D.M.C.	580	581	584	+ 0 69
4600	Docks France ★	4390	4392	4300	– 2 05
820	Dumez ★	829	834	830	+ 0 12
2030	Eaux (Gén.)★	2152	2165	2175	+ 1 07
500	Ecco ★	511	510	509	– 0 39
910	Electrofinanc. ★	915	915	916	....
400	El. S. Dassault★	395	400	395	....
585	Elf-Aquitaine	606	606	602	– 0 66
425	– (certific.) ★	440 10	440 10	446	+ 1 34
1320	Epeda B.-F.	1315	1310	1310	– 0 38
2700	Essilor★	2527	2545	2530	+ 0 12
1180	Essil. Int.(DP)★	1180	1200	1191	+ 0 93
690	Esso S.A.F. ★	655	658	659	+ 0 61
2400	Eurafrance★	2326	2368	2365	+ 1 68
1810	Eurocom ★	1770	1770	1780	+ 0 56
100	Eurodisneyland	99 50	99 25	98 50	– 1 01
4300	Euromarché★	3960	4020	4015	+ 1 39
1230	Europe nº 1 ★	1265	1270	1250	– 1 19
56	Eurotunnel ★	56 30	56 50	55 40	– 1 60
1700	Exor ★	1685	1682	1675	– 0 59
1780	Facom★	1680	1684	1650	– 1 79
1180	Fichet-Bauche★	1165	1179	1180	+ 1 29
199	Finextel★	198 60	201	198 10	– 0 25
420	Fives-Lille★	396	398	399 50	+ 0 88
2310	Fromager. Bel★	2390	2361	2361	– 1 22
1780	Gal. Lafayette★	1685	1699	1699	+ 0 83
510	Gascogne★	504	510	514	+ 1 98
1630	Gaz et Eaux★	1595	1589	1531	– 4 01
1120	Géophysique★	1145	1165	1130	– 1 31
690	Gerland★	669	670	690	+ 3 14
720	Groupe Cité★	724	725	739	+ 2 07
1480	Gr. Victoire	1340	1397	1399	+ 4 40
1120	– (certif.)	961	961	942	– 1 98
1300	GTM-Entrep.★	1222	1222	1201	– 1 72
1160	Guyenne-Gas.★	1120	1149	1146	+ 2 32
370	Hachette ★	351 40	348	343	– 2 39
1420	Havas ★	1426	1428	1412	– 0 98
580	Hénin (La)★	543	545	543	....
1130	Hutchinson ★	1138	1145	1150	+ 1 06
270	Imétal ★	277	286	286	+ 3 25
78	Immobil. Phénix	77	77	77 40	+ 0 52
136	Ingénico ★	125	125	127	+ 1 60
5430	Inst. Mérieux★	5400	5400	5420	+ 0 37
510	Interbail★	509	509	505	– 0 79
1600	Intertechnique★	1590	1601	1620	+ 1 89
1010	J. Lefebvre★	1024	1045	1067	+ 4 20
1100	Labinal ★	1090	1085	1100	+ 0 92

[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon

Obligations

[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	800
Ciram (B)	2340	2340
Magasins Uniprix	....	190
Magnant S.A.	....	267 50 d
Machines Part.	....	367

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 5/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 800	5 741	5 560	5 980
ECU	6 920	6 904	....	....
Allemagne (100 DM)	337 830	337 930	327 500	348
Belgique (100 F)	16 259	16 263	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	300 010	300 040	290	310
Danemark (100 krd)	88 030	88 070	85	92
Norvège (100 k)	88 020	87 550	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 648	9 489	9 150	9 950
Grèce (100 drachmes)	3 585	3 576	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 580	4 580	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	385 120	383 390	371	395
Suède (100 krs)	94 030	93 720	90	98
Autriche (100 sch)	47 985	47 980	46 600	48 700
Espagne (100 pes.)	5 267	5 257	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 854	3 838	3 550	4 350
Canada ($ can 1)	4 967	4 921	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 870	3 856	3 720	3 940

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/3
Or fin (kilo en barre)	75900	74700
Or fin (en lingot)	75950	75000
Pièce française (20 fr)	438	437
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	488	485
Pièce latine (20 fr)	438	430
Souverain	553	548
Pièce de 20 dollars	2585	2575
Pièce de 10 dollars	1390	1380
Pièce de 5 dollars	915	.....
Pièce de 50 pesos	2870	2840
Pièce de 10 florins	457	448
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	-	

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

COTE-D'IVOIRE : la crise économique et les troubles

M. Houphouët-Boigny met en cause les multinationales

Alors que le calme était revenu à Abidjan, quadrillée par un important dispositif militaire, le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny a tenu, lundi 5 mars, une conférence de presse dénonçant notamment un complot des multinationales accusées de déstabiliser l'Afrique en faisant chuter le cours des matières premières. Certains tracts distribués dans la capitale ivoirienne appelaient à une manifestation mardi matin, mais il paraissait difficile qu'elle puisse rassembler beaucoup de monde.

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

« J'ai le sentiment pénible qu'on veut déstabiliser les pays africains. » M. Félix Houphouët-Boigny est sorti de sa réserve lundi 5 mars en fin d'après-midi à Abidjan pour donner aux journalistes ses explications des troubles qui agitent la Côte-d'Ivoire depuis maintenant plusieurs semaines.

Tour à tour drôle – *« Alors, vous voyez le vieux gaga ! »* – émouvant – lorsqu'il évoque le combat des planteurs de cacao – faussement scandalisé - *« Donnez-moi un seul nom de milliardaire ivoirien »* - le *« Vieux »*, comme on l'appelle ici, s'est servi de toutes les recettes, qu'il connaît bien, pour tenter de convaincre ses interlocuteurs qu'en fait la raison essentielle de l'agitation actuelle résidait dans la mauvaise conjoncture économique du pays, due elle-même à la baisse des prix des matières premières, le cacao et le café notamment, exportées par la Côte-d'Ivoire. Celle-ci se retrouve ainsi étranglée par une sorte de complot ourdi par les multinationales.

« Je refuse de vieillir »

Rappelant qu'il n'avait jamais fait couler une goutte de sang humain et qu'aucun des manifestants de la semaine dernière n'avait été blessé, le président ivoirien a toutefois cité Lyautey : *« Montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir »*. Interrogé sur la fraude, fiscale et douanière, qui sévit dans son pays, le chef de l'Etat a mis en cause la communauté libanaise très nombreuse à Abidjan.

Citant un expert libanais qui estimait que les Arabes, et parmi eux les Libanais, étaient les plus fraudeurs, M. Félix Houphouët-Boigny a ajouté, faisant allusion à ses propres compatriotes : *« Souvent l'élève dépasse le maître. »*

Il a annoncé le renforcement de la lutte contre la fraude et la corruption. Reprenant ses arguments habituels contre l'instauration du multipartisme – *« Combien a-t-il fallu de temps à vos pays pour façonner de véritables nations et permettre ainsi le jeu des différents partis ? »* – le chef de l'Etat ivoirien a, une fois encore, refusé de répondre quant à sa succession. Il a quatre-vingt-cinq ans. *« Ce sera au congrès de mon parti de décider »*, s'est-il contenté de déclarer, ajoutant qu'il refusait *« de vieillir pour servir son pays »*.

L'âge pourtant a incontestablement amoindri le président ivoirien, qui n'a pas réussi à véritablement convaincre. Revenant sans cesse sur le passé – notamment sur son passage dans les gouvernements de la IVe République – arc-bouté sur une conception désuète de l'économie fondée uniquement sur les matières premières, faisant d'innombrables références à Dieu – *« Même le Créateur du monde n'a jamais fait l'unanimité »*, – niant l'évidence, à savoir l'existence à Abidjan d'une classe d'ultraprivilégiés dont chacun ici sait que le chiffre de la fortune s'écrit avec de nombreux zéros, Félix Houphouët-Boigny semble être de moins en moins en phase avec les jeunes Ivoiriens qui manifestent pour demander une réforme des structures de leur pays.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Au cours de son transfèrement au palais de justice de Marseille

Un homme est tué par un policier

Un homme a été tué par balles au cours d'un transfèrement du commissariat de police de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) vers le palais de justice de Marseille. Mardi 6 mars en début de matinée, l'homme, dont l'identité n'a pas été communiquée et qui avait été gardé à vue au commissariat de police, devait être déféré au parquet de Marseille. Menotté et escorté par deux officiers de police, il aurait provoqué *« un incident »* à l'intérieur du véhicule qui le transportait. Selon le parquet, alors qu'une altercation avait déjà eu lieu au cours de la garde à vue, l'homme aurait essayé d'étrangler le chauffeur du véhicule.

La vitesse est limitée à 50 km/h dans l'agglomération strasbourgeoise

STRASBOURG

de notre correspondant

Depuis lundi 5 mars, la circulation est limitée à 50 km/h sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine de Strasbourg. Cette décision a été prise d'un commun accord par les 27 communes membres qui comptent environ 400 000 habitants.

Pour les élus, il s'agit d'abord de renforcer la sécurité dans les rues, notamment pour les piétons et les cyclistes. Déjà plusieurs communes de l'agglomération avaient tenté des expériences de limitation à 50 km/h ou 40 km/h : *« Il fallait une règle commune, connue de tous »*, explique le vice-président de la communauté urbaine chargé de la circulation, le maire (divers gauche) de Schiltigheim, Alfred Muller. Pour autant, il n'écarte pas la possibilité, après concertation, de remonter la limite de vitesse sur certains axes, quand ils ne présentent aucun danger.

L'agglomération prépare aussi la refonte de la circulation en centre ville, avant l'arrivée du tramway prévue d'ici à 1995. L'entrée des automobiles dans le centre historique ne se fera alors que par des boucles qui en interdiront la traversée : une vitesse modérée vise à préparer ces nouvelles habitudes.

Enfin, Strasbourg et les communes proches veulent donner un exemple européen : la règle des 50 km/h en ville est déjà adoptée par une majorité des pays membres du Conseil de l'Europe, notamment la République fédérale allemande, à quelques kilomètres de Strasbourg.

Une campagne de communication sur le slogan *« 60, ça casse, 50, ça passe »* doit sensibiliser les Strasbourgeois à la nouvelle réglementation.

J. F.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Mise en carte

JE suis indignée, là, aujourd'hui, folle de rage, la patrie des droits de l'homme est en danger. Vous avez vu un peu ce qui se passe ? Hier, un mec sonne chez moi. Bonne pomme, j'ouvre, je me méfie pas. Je suis recenseur, qu'il me lance, et avant que j'aie eu le temps de lui claquer la porte au nez, il me file un questionnaire avec de ces questions ! Nom, prénom, âge, sexe, profession, adresse, et puis quoi encore ! Tout ça sous prétexte de savoir combien on est et de photographier la population, bref de nous tirer le portrait de face, de profil. Pire qu'une fiche de police ! Et venez pas me dire qu'on fait ça tous les cinq ans depuis juillet 1790. Je veux pas le savoir. C'est une intolérable atteinte à ma dignité.

Mais voici mieux. Vous devinerez jamais ce qu'ils envisagent, les flics qui nous gouvernent, de fourrer le nez sous le capot de nos bagnoles. Ils vont les mettre en carte. Une carte à puce ! Format Diner's ou Visa. Infalsifiable ! Avec tout plein d'indications qui sont autant d'indiscrétions : date de fabrication, de mise en circulation, origine, marque, et, tenez-vous bien, couleur ! SOS-Racisme, au secours !

Oui, bon, OK, c'était déjà inscrit sur la carte grise. Et alors ? Les fichiers des RG, pareil, ils étaient tapés à la machine. C'est le fait de les informatiser comme un vulgaire relevé de compte bancaire qui a révolté la France fidèle à ses traditions : la plume d'oie et la manche de lustrine. Enfin, m'sieur Fauvet — c'est mon ancien patron, le président de la CNIL, — comment vous avez pu approuver ce crime contre les libertés ? Vous avez perdu la boule ou quoi, vous, mon Rocky et ces hurluberlus du Conseil d'Etat ?

Et attendez, les enfants, c'est pas fini. Après notre déménagement rue Falguière, ils vont m'obliger à passer de ma baby Hermès à un microordinateur. Tout ce que je vous raconte en confidence, ici, dans mon petit coin, sur mes proches, ma juiverie, mes taches de rousseur et mes vols dans les grands magasins, il va se le foutre en mémoire. Suffira ensuite d'appuyer sur une touche pour qu'il les recrache, le salopard ! Pasqua, Le Pen, au secours !

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 6 mars 1990 a été tiré à 590 283 exemplaires.

Mort du comédien Alain Salomon

Le comédien Alain Salomon, qui faisait partie du groupe TSE, est mort à Paris du sida. Il était âgé de trente-neuf ans. Il avait d'abord travaillé avec Ariane Mnouchkine au Théâtre du Soleil, dans les principaux spectacles collectifs : *1789*, *1793*, *l'Age d'or*. Il était un valet de comédie, comme ceux des origines, vif, impertinent, poétique. Il est venu chez Alfredo Arias en 1977 pour *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*. Il y est resté trois ans, a joué *Comme il vous plaira* avec Benno Besson, *l'Histoire du soldat* avec Jérôme Savary, *les Mystères de l'amour* avec Viviane Théophilidès. Puis il est revenu au groupe TSE. Il a été le partenaire de Marilu Marini dans l'éblouissante adaptation de *la Femme assise* de Copi. Il aurait dû jouer le baron dans *les Escaliers du Sacré-Cœur*, mais il était déjà malade, et c'est Alfredo Arias qui l'a remplacé.

Alain Salomon a été un comédien rare et un homme de qualité, un homme discret, avec tant de tendresse, d'ironie, de vitalité. Un Peter Pan qui ne se laissera pas oublier.

COLETTE GODARD

□ **Tchécoslovaquie : réunion de l'association Jean Hus à la Sorbonne.** – Le philosophe tchèque Ladislav Hejdanek présidera, vendredi 9 mars à 21 heures, à l'amphithéâtre Lefebvre à la Sorbonne, avec Milan Jelinek, recteur de l'université de Brno, une réunion de l'association Jean Hus. Fondée en 1981 en France, par Jean-Pierre Vernant et Jacques Derrida notamment, elle a fourni depuis une aide matérielle et intellectuelle aux universitaires, enseignants et étudiants tchécoslovaques empêchés pour des motifs politiques de poursuivre leurs travaux ou de faire leurs études. La liberté retrouvée, il s'agit de définir les nouvelles formes d'assistance qui peuvent contribuer au rétablissement de liens permanents.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 mars

Consolidation

Après la forte progression enregistrée la semaine dernière et la hausse de 0,75 % de lundi, la tendance était à la consolidation rue Vivienne. L'indice CAC 40 se maintenait à + 0,01 % en fin de matinée. Parmi les plus fortes hausses, on notait Nordon (+ 6,88 %), Castorama (+ 3,13 %) et Dassaul (+ 2,85 %).

Du côté des baisses on notait Immobilière Phénix (– 3,10 %), Péchelbronn (– 3,06 %) et le BHV (– 2,8 %).

